

*Partenaire de l'Afrique
pour le Développement*

Rapport Annuel 2012



Sommaire

Présentation de UBA

- 1 Profil du Groupe
- 2 Notre présence dans le monde
- 3 Performance financière de l'exercice 2012: Chiffres clés
- 4 Notre capital humain

Revue de stratégie et des activités

- 11 Message du Président
- 15 Rapport du Directeur Général du Groupe
- 19 Revue de la stratégie du Groupe
- 23 Revue de la performance financière du Groupe
- 27 Revue des ressources de banque électronique

Responsabilité et pérennité de l'institution

- 30 Rapport sur la pérennité institutionnelle et la responsabilité sociale de l'entreprise

Gouvernance

- 34 Rapport du Conseil d'Administration
- 41 Rapport sur les réclamations de la clientèle
- 44 Rapport sur la gouvernance d'entreprise
- 51 Rapport du Comité d'Audit
- 52 Rapport d'évaluation du Conseil
- 53 Responsabilité des Administrateur

Etats financiers

- 54 Rapport des commissaires aux comptes
- 56 Etats du revenu global
- 57 Etats de la situation financière
- 58 Etats de la variation globale des fonds propres
- 62 Etats des flux de trésorerie
- 63 Notes sur les états financiers
- 183 Etats de la valeur ajoutée
- 185 Chiffres clés du Groupe pour les cinq derniers exercices
- 187 Chiffres clés de la Banque pour les cinq derniers exercices

Informations à l'attention des investisseurs

- 189 Information à l'attention des investisseurs
- 194 Ratios et formules
- 196 Avis de convocation à l'Assemblée Générale Annuelle
- Formulaires d'actionnaires
- Information sur la Banque
- Filiales et leurs contacts



Partenaire de
l'Afrique pour le
Développement



United Bank for Africa (UBA) Plc est l'une des institutions leader des services financiers en Afrique. Elle fournit des services bancaires et d'autres services financiers, à plus de 7,2 millions de clients à travers ses réseaux positionnés de façon stratégique, dans 19 pays africains, aux Etats-Unis d'Amérique, au Royaume Uni et en France. UBA est une société anonyme, cotée à la Bourse des valeurs du Nigéria ("Nigerian Stock Exchange"). Son actionnariat est largement diversifié.

Les origines de UBA remontent à l'an 1949, d'abord sous la dénomination de "British and French Bank Limited (BFB)". En effet, UBA avait repris les actifs et passifs de la BFB, et fut immatriculée comme une société anonyme le 23 février 1961, conformément au Chapitre 37 de l'Ordonnance de Conformité de 1922 ("Compliance Ordinance CAP 37 1922"). UBA fut la première banque nigériane à effectuer une Offre Publique Initiale (OPI), suite à son introduction à la Bourse des valeurs du Nigéria en 1970. C'est également la première banque à émettre des Certificats Globaux de Dépôts (GDRs).

En 2005, UBA réalisa l'une des plus importantes fusions de l'histoire du marché des capitaux du Nigéria, à travers le rapprochement avec la Standard Trust Bank (STB) Plc. Depuis lors, elle a commencé sa stratégie d'expansion panafricaine, qui a abouti à sa présence dans les pays suivants: Ghana, Bénin, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Guinée, Tchad, Cameroun, Kenya, Gabon, Tanzanie, Zambie, Ouganda, Libéria, Sierra Léone, Mozambique, Sénégal, République Démocratique du Congo et Congo Brazzaville.

Vision

Etre l'institution leader incontestée et dominante des services financiers en Afrique.

Mission

Etre un modèle pour les entreprises africaines, en créant une valeur supérieure à toutes nos parties prenantes, dans le respect des normes éthiques et déontologiques les plus élevées, tout en bâtissant une institution pérenne.

Notre identité

UBA Plc est un groupe leader de services financiers en Afrique sub-saharienne, opérant dans 19 pays africains, au Royaume Uni, aux Etats-Unis et en France. En passant du modèle d'agrément de banque universelle à celui de banque commerciale classique, conformément aux exigences réglementaires, UBA fournit actuellement des services de banque commerciale, et de dépositaire de fonds de pension à sa clientèle composée d'institutions, d'entreprises et de particuliers.

Nos activités

Produits

UBA est une institution financière qui offre une gamme de services bancaires et de dépositaire de fonds de pension.

Marché

UBA dispose de plus de 7,2 millions de clients, répartis sur les segments de marchés suivants: particuliers, entreprises et institutions. La banque opère dans 22 pays, dont le Nigéria, 18 pays africains, les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume Uni et la France.

Canaux de distribution

UBA possède l'un des plus vastes réseaux de distribution au Nigéria. Au 31 décembre 2012, ce réseau comprend 603 agences et points de services, 1.500 guichets automatiques de banque et 5.303 terminaux de paiement électronique. Tous ces canaux sont opérationnels.

Personnel

Au 31 décembre 2012, l'effectif du Groupe est de 11.529 employés.

Notre présence dans le monde



Performance financière de l'exercice 2012: chiffres clés



Revenus bruts

220.1 milliards de Naira

Hausse de 34,4% par rapport à l'exercice précédent

Revenu opérationnel

153.1 milliards de Naira

Hausse de 28,7% par rapport à l'exercice précédent

Bénéfice de l'exercice

54.8 milliards de Naira

Hausse de 905,3% par rapport à l'exercice précédent

Total Bilan

2.27 trillions de Naira

Hausse de 17,6% par rapport à l'exercice précédent

Total dépôts

1.78 trillions de Naira

Hausse de 21,4% par rapport à l'exercice précédent

Fonds propres

192.5 milliards de Naira

Hausse de 17,5% par rapport à l'exercice précédent

Rendement sur capital

31.9%

Contre (4,5%) par rapport à l'exercice précédent

Rendement sur actifs

2.6%

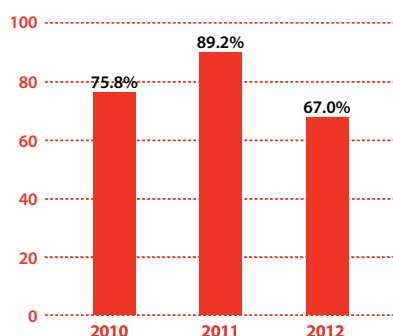
Contre (2,6%) par rapport à l'exercice précédent

Ratio d'adéquation du capital

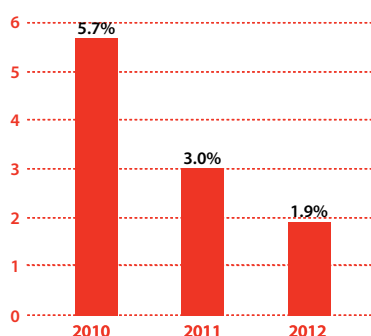
23.5%

Contre 21% par rapport à l'exercice précédent

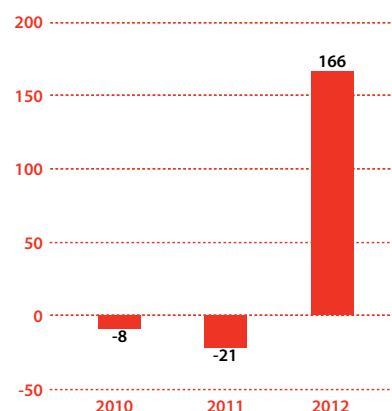
Coefficient d'exploitation



Ratio des prêts non productifs



Résultat par action (Kobo)



Notre capital humain



Israel Ogbue, Président du Conseil d'administration

Nommé administrateur non exécutif en 2005 et Président du Conseil d'administration en 2011.

Diplômé de "South-West London College" de commerce en Angleterre, en tant que "Chartered Secretary", il est membre de l'Ordre des "Chartered Secretaries". Il cumule plus de quatre décennies d'expériences professionnelles, dont deux à des postes de direction. Il fut admis à la retraite au grade de "General Manager" à la société National Insurance Corporation of Nigeria (NICON). Il a exercé les fonctions d'administrateur de plusieurs entreprises, dont Transcorp Hilton Hotel et NAL Bank (actuellement Sterling Bank Plc).



Joseph Keshi, Oon, Vice-Président du Conseil d'administration

Nommé administrateur non exécutif en 2010 et Vice-Président du Conseil d'administration en 2011.

Diplômé en sciences politiques de l'Université d'Ibadan (Nigéria), il est également titulaire d'un diplôme post universitaire en diplomatie et relations internationales de l'Institut nigérian des relations internationales ; et d'un Masters en administration et développement de l'Institut des études sociales des Pays-Bas. Il est membre de l'Ecole de formation "John Kennedy School of Government" de l'Université de Harvard et membre de Harvard Business School.

Il a intégré l'administration publique nigériane en 1975, et dispose de plus de 35 ans d'expériences professionnelles, dont plusieurs à des postes élevés du Gouvernement. Il a servi dans plusieurs missions diplomatiques du Nigéria et en a dirigé certaines. Au nombre des postes occupés, on peut citer ceux de Secrétaire permanent au Secrétariat général du Gouvernement à la Présidence de la République ; et de secrétaire permanent du Ministère des affaires étrangères.

Il est administrateur de "South Strategy" et Président du conseil d'administration de la Fondation Afrigrowth.



Phillips Oduzo, Directeur général du Groupe.

Nommé administrateur exécutif en 2005 et Directeur général du Groupe en 2010.

Il est titulaire d'un MBA en Finances, et d'un diplôme d'ingénieur en génie civil avec mention très bien, de l'Université de Lagos. Il a suivi le Programme supérieur de gestion de Harvard Business School. Sa carrière bancaire s'étend sur plus de deux décennies, avec des expériences professionnelles dans plusieurs domaines, notamment: crédit et marketing, trésorerie, gestion de la relation clientèle, technologie de l'information, développement commercial, planification stratégique, contrôle financier, ressources humaines, contrôle interne et opérations internationales. Il a occupé plusieurs postes de direction avant d'intégrer Standard Trust Bank en 2004. Il a suivi plusieurs programmes de formation en banque, gestion et leadership. Il est connu pour sa grande capacité d'exécution et sa gestion des compétences.



Kennedy Uzoka, Directeur général adjoint du Groupe

Nommé administrateur exécutif en 2010 et Directeur général adjoint du Groupe en 2011.

Avant sa nomination en tant que Directeur général adjoint du Groupe, Kennedy Uzoka occupait depuis mai 2010, le poste d'administrateur exécutif chargé des ressources où il supervisa les activités des départements ci-après: ressources humaines, communication d'entreprise, secrétariat général, services généraux, service juridique, UBA Academy, Fondation UBA et UBA Properties.

Kennedy dispose d'un "BSc" (Licence) en génie mécanique de l'Université du Bénin, et d'un MBA de l'Université de Lagos. Ses expériences professionnelles s'étendent sur plus de deux décennies dans les domaines ci-après: marketing, stratégie commerciale, finances et gestion des ressources humaines. Avant la fusion entre STB et UBA Plc en 2005, Kennedy a exercé à STB en tant que "General Manager" de la zone Nord qui couvre tous les Etats de la zone septentrionale du Nigéria, y compris la capitale fédérale Abuja. Il a suivi des formations dans des institutions internationales telles que Harvard Business School à Boston aux Etats-Unis; l'Institut international du développement de la gestion (IMD) de Lausanne en Suisse; et London Business School au Royaume Uni.



Emmanuel N. Nnorom, administrateur exécutif, Directeur Général UBA Africa

Nommé administrateur exécutif en 2008.

Il a été formé à Oxford University Templeton College, et au cabinet d'expertise comptable Peat Marwick Caselleton Elliot & Co, où il obtint la qualification de comptable professionnel. Il est membre de l'Ordre des experts comptables du Nigéria (ICAN) et membre honoraire de l'Institut des banquiers du Nigéria (CIBN). Il dispose d'une expérience diversifiée de plus de deux décennies en comptabilité et finance (y compris à des postes de direction), dans les secteurs immobilier et bancaire au Nigéria. Il a exercé à ANZ Merchant Bank (aujourd'hui intégrée à Stanbic IBTC Bank Plc), Diamond Bank Plc et Standard Trust Bank Plc. Depuis sa prise de service à UBA Plc, il a exercé plusieurs fonctions dont le contrôle financier, les opérations, la réglementation, le conseil à la direction générale et la supervision des filiales non bancaires du Groupe. Il est actuellement Directeur Général de UBA Africa.



Abdulqadir Bello, administrateur exécutif, UBA Nigeria, Zone Extrême Nord

Nommé administrateur exécutif en 2009.

Titulaire d'un "BSc" (Licence) en comptabilité de l'Université de Bayero à Kano, il est membre associé de l'Ordre des experts comptables du Nigéria (ICAN). Il totalise plus de 22 ans d'expériences professionnelles dans le secteur bancaire, et a exercé des fonctions de direction dans plusieurs banques. Avant sa nomination en qualité d'administrateur exécutif chargé de la gestion des risques, il occupait le poste de Directeur de crédit du Groupe.



Femi Olaloku, administrateur exécutif, Directeur des opérations du Groupe

Nommé administrateur exécutif en 2010.

Il est titulaire d'un "BSc" (Licence) en génie civil et d'un MBA de l'Université de Lagos. Il dispose d'une expérience professionnelle de plus de 21 ans dans le secteur bancaire, à des postes de direction dans le domaine des opérations et de la technologie de l'information.



Dan Okeke, administrateur exécutif, UBA Nigeria, Zone Est et Abuja

Nommé administrateur exécutif en 2011.

Il est titulaire d'un "BSc" (Licence) en Géographie et Planification de l'Université du Nigéria, Nsukka; et d'un MBA Finance de l'Ecole de commerce ESUT de Lagos. Associé de l'Institut nigérian de management (NIM), il a suivi plusieurs formations sur le plan national et international, dont le programme concurrence et stratégie de Harvard Business School. Il a acquis une expérience diversifiée dans l'industrie manufacturière avant de rejoindre le secteur des services financiers. Il totalise plus de 17 ans d'expériences en banque, et a acquis des compétences dans les domaines des opérations internationales et nationales, du crédit et du marketing.

Il couvre Abuja et la Zone Est du Nigéria, et est actuellement responsable des activités de banque commerciale, de détail et des services financiers au secteur public.

Notre capital humain *suite*



Kola Jamodu, OFR, administrateur non exécutif

Nommé administrateur non exécutif en 2007.

Il est expert-comptable diplômé au Royaume Uni. Il est également membre de l'Ordre des experts comptables du Nigéria (ICAN), et de l'Ordre des "Chartered Secretaries & Administrators". Il a exercé dans le secteur des multinationales au Nigéria, à UAC, Unilever et PZ Industries où il occupa le poste de Président Directeur Général du Groupe PZ. Ancien étudiant de Harvard Business School à Boston aux Etats-Unis; et ancien ministre de l'Industrie de la République fédérale du Nigéria, Chief Jamodu a été Président de l'Association des Manufacturiers du Nigéria (MAN). Il est actuellement Président du Conseil d'administration de la société Nigerian Breweries Plc. Il a reçu plusieurs distinctions honorifiques nationales: membre de l'Ordre de la République fédérale du Nigéria (MFR), et Officier de l'Ordre de la République Fédérale du Nigéria (OFR). Il est également récipiendaire du prix du mérite de la productivité nationale (NPMa).



Adekunle Olumide, administrateur non exécutif, OON

Nommé administrateur non exécutif en 2007.

Diplomate chevronné, fonctionnaire émérite et technocrate accompli du secteur privé formel, il est diplômé avec la mention "Second class upper honours" en Histoire de l'Université d'Ibadan. Il fut Secrétaire fédéral permanent et Président du Conseil d'administration de Nigerian Social Insurance Trust Fund (NSITF). Il a représenté le Nigéria dans plusieurs fora internationaux, notamment en qualité de: Ministre-Conseiller à la Mission permanente du Nigéria au Bureau des Nations Unies à Genève; membre du Conseil de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA); Président du Comité d'Emploi de l'Organisation internationale du travail (OIT); et Chargé d'affaires de l'Ambassade du Nigéria au Gabon qu'il a inaugurée après la guerre civile du Nigéria. Il se retira en 2005 après avoir été le premier Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de Lagos.



Foluke K. Abdulrazaq, administrateur non exécutif

Nommée administrateur non exécutif en 2007.

Elle est titulaire d'un diplôme "MSc" (Maîtrise) en Banque et Finances de l'Université d'Ibadan. Elle a également été formée à Harvard Business School de Boston aux Etats-Unis d'Amérique.

Elle totalise plus de 15 années d'expériences pratiques dans le secteur bancaire. Elle a été nommée en 1995 par la Banque centrale du Nigéria (CBN) et la "Nigerian Deposit Insurance Corporation" (NDIC), comme Présidente exécutive du Conseil de Gestion par intérim de "Credit Bank Nigeria Limited". Elle dispose également d'une riche expérience dans l'administration publique, pour avoir servi en qualité de Commissaire aux finances et aux affaires féminines de l'Etat de Lagos. Elle fut Présidente du Conseil des marchés publics de l'Etat de Lagos ("State's Tenders' Board"); membre du Comité fédéral d'allocation budgétaire (FAAC) et membre du Conseil exécutif de l'Etat.

Madame Abdulrazaq a occupé plusieurs postes importants d'administrateur, notamment à Julius Berger Plc. Elle est membre du conseil de l'Association des administrateurs de banques du Nigéria (BDAN); membre de l'Institut des administrateurs (IOD); et lauréate en 1999 du prix "Femme d'excellence de l'Etat de Lagos"; et du titre d'Artisan de paix ("Justice of Peace" – JP).

Elle est fondatrice et actuelle administrateur exécutif de Bridge House College d'Ikoyi à Lagos.



Ja'afaru Paki, administrateur non exécutif

Nommé administrateur non exécutif en 2008.

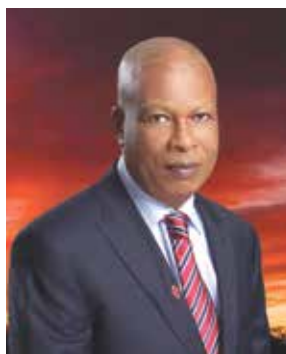
Titulaire d'un diplôme "DSc" (Doctorat) en administration des affaires de l'Université de Bradley aux Etats-Unis, il a eu une riche carrière. Il a travaillé pour les sociétés Mobil Oil Nigeria, Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC), et Unipetrol Nigeria qu'il a géré en qualité de Directeur général de 1999 à 2001. Il a assumé les fonctions d'administrateur dans plusieurs institutions: Autorité de développement des logements et de la propriété de l'Etat de Kaduna; Conseil d'industrialisation de l'Etat de Kaduna, African Petroleum, et Stallion Property & Development Company. Il fut l'Assistant spécial aux affaires pétrolières du Président Olusegun Obasanjo de 2003 à 2007. Il est actuellement membre du groupe de travail national des acteurs de l'initiative de transparence des industries extractives du Nigéria; Président du Conseil de Nymex Investment Limited; Président du Conseil d'Oxygen Manufacturing Company Limited et administrateur de Advance Link Petroleum Limited.



Angela Aneke, administrateur non exécutif

Nommée administrateur non exécutif en 2010.

Elle est titulaire d'un "BSc" (Licence) de l'université "The American University" à Washington DC, aux Etats-Unis, et fut qualifiée en 1985 comme Associée internationale de l'Institut américain des experts comptables publics certifiés. Elle totalise plus de 27 ans d'expériences professionnelles dans des institutions clé de services financiers en Afrique de l'Ouest, où elle occupa des postes de direction. Elle est administrateur de filiales du Groupe UBA dans les pays suivants: Libéria, Tanzanie, Zambie, Tchad et Guinée Conakry. Elle est Présidente du Conseil d'administration de UBA Metropolitan Life Insurance et de UBA Capital Plc. Jusqu'en décembre 2010, elle était Présidente de Credit Reference Company, un bureau d'informations sur le crédit. Elle fut administrateur exécutif de UBA, poste d'où elle se retira en mars 2010 avant d'être nommée administrateur non exécutif en juillet 2010.



Yahaya Zekeri, administrateur non exécutif

Nommé administrateur non exécutif en 2010.

Expert-comptable et banquier de renom, il dispose de plus de 35 ans d'expérience en banque et dans des institutions financières majeures. Il est membre associé de l'Ordre des experts banquiers ("Chartered Institute of Bankers" – ACIB) de Londres; et membre associé de l'Ordre des experts comptables du Nigéria (ICAN). Il est également membre de l'Association des experts comptables certifiés de Londres (FCCA).



Rose Okwechime, administrateur non exécutif

Nommée administrateur non exécutif en 2005, elle s'est retirée du Conseil en 2010 avant d'être nommée de nouveau administrateur non exécutif en juillet 2012.

Madame Okwechime est titulaire d'un MBA en banque et finances. Elle est actuellement la Directrice générale d'Abbey Building Society Plc. Elle est membre de l'Ordre des experts banquiers du Nigéria, et de l'Ordre des experts banquiers de Londres. Elle est récipiendaire de plusieurs distinctions honorifiques, dont le Prix de la Femme d'Excellence.



Owanari Duke, administrateur non exécutif

Nommée administrateur non exécutif en juillet 2012.

Elle est avocate, titulaire d'un diplôme "LLB" (Certificat d'aptitude à la profession d'avocat) de l'Université Ahmadu Bello de Zaria en 1983. Ex première dame de l'Etat de Cross River du Nigéria, philanthrope, elle est praticienne du droit, entrepreneur, consultante agréée en médiation et résolution de conflits. Elle est directeur associé au Cabinet d'avocats Duke & Bobmanuel. Elle exerce en qualité de Présidente Directrice générale d'Allied Merchants & Brokers Limited. Madame Duke a également servi en tant que Directrice nationale de la Fondation EMPRETEC Nigeria, une initiative d'appui au secteur privé de la Commission des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), dont l'objet est d'aider les Nigériens à atteindre un niveau élevé de productivité et de compétitivité au sein des petites et moyennes entreprises (PMEs).

Notre capital humain *suite*



Emeke E. Iweriebor, Directeur du Groupe, chargé du secteur banque des entreprises et de la Zone Lagos & Ouest, UBA Nigeria

Nommé administrateur exécutif en 2013 (sous réserve de l'approbation de la Banque centrale du Nigéria).

Titulaire d'un "BSc" (Licence) et d'un "MSc" (Maîtrise) en Sciences politiques (relations internationales), et d'un MBA de l'Université de Lagos, Nigéria, il est un ancien étudiant de Wharton Business School où il a suivi le programme de développement des cadres.

Il totalise près de deux décennies d'expériences en services bancaires et financiers. Il est actuellement Directeur du secteur banque des entreprises, chargé de la zone Lagos & Ouest de UBA Nigeria. Il était précédemment Directeur général adjoint de UBA Africa, responsable du développement commercial et de la gouvernance des filiales africaines de UBA, en dehors du Nigéria. Il fut également Directeur général de UBA Centre, Est & Afrique du Sud (CES) où il supervisa les filiales du Groupe dans cette sous-région. Avant ce poste, il fut le premier Directeur général de UBA Cameroun.



Ugo A. Nwaghodoh, Directeur financier du Groupe

Titulaire d'un "BSc" (Licence) de l'Université d'Ibadan (Nigéria) et d'un "MSc" (Maîtrise) en finance et gestion de l'Université de Cranfield au Royaume-Uni, il est membre de l'Institut des experts comptables du Nigéria (ICAN) et de l'Association de gestion de Cranfield.

Analyste financier et comptable expérimenté, il totalise près de deux décennies d'expériences professionnelles dans les domaines ci-après: assurance, conseil, contrôle financier, stratégie et transformation institutionnelle, relations avec les investisseurs, fusions et acquisitions, intégration des affaires et gestion des projets. Avant son poste actuel, il a successivement occupé les fonctions de Contrôleur financier du Groupe, Directeur de la conformité du groupe, et responsable de la gestion des performances à UBA. Avant sa prise de service à UBA en 2004, il a passé près d'une décennie à Deloitte et PricewaterhouseCoopers.



Ben Odukwe, Directeur des Ressources Humaines du Groupe

Titulaire du diplôme de premier degré en administration des affaires de l'Université du Bénin et d'un "MSc" (Maîtrise) en banque et finance de l'Université d'Ibadan, il est membre des organisations ci-après: Institut de gestion des coûts du Nigéria (NICM); associé de l'ordre des experts banquiers du Nigéria (CIBN); Institut nigérian de gestion (NIM); Institut américain de gestion; et Club Oxford, Genève, Suisse. Il est également un ancien étudiant de l'IMD International à Lausanne en Suisse.

Il a occupé des fonctions de cadre supérieur et de direction dans les secteurs de la manufacture et des services financiers, cumulant des expériences dans les domaines ci-après: gestion de la trésorerie, opérations, audit, banque institutionnelle, contrôle financier, finance des entreprises et banque d'investissement.

Il est responsable des politiques et pratiques du Groupe en matière de gestion des ressources humaines.



Uche Ike, Directeur des Risques du Groupe

Titulaire d'un diplôme "BSc" (Licence) en comptabilité et d'un MBA de l'Université du Bénin, il est membre associé de l'Ordre des experts comptables du Nigéria (ICAN).

Il totalise plus de deux décennies d'expérience bancaire, dans les domaines ci-après: opérations, audit interne, gestion des risques opérationnels, gestion de la fraude, et conformité à la réglementation. En tant que Directeur des risques du Groupe, il est responsable de la coordination des activités de gestion des risques de la banque. Avant ses fonctions actuelles, il a occupé le poste de Directeur de l'Agence de UBA New York, et a également supervisé les opérations dans les régions Est et Sud de UBA Nigeria.



Emem Etuk, Directrice régionale (Cross River & Akwa Ibom)

Titulaire d'un "BSc" (Licence) en Biochimie, et d'un MBA de l'Université Obafemi Awolowo d'Ile Ifè, elle est une ancienne étudiante de Lagos Business School et de Harvard Business School.

Elle dispose de plus de 14 ans d'expérience bancaire, et a acquis des compétences dans les domaines ci-après: gestion de la clientèle, marketing et secteur banque des entreprises. Avant sa prise de fonctions à UBA en 2011, elle était Directrice régionale à Bank PHB Plc (aujourd'hui Keystone Bank), où elle était chargée de développer les activités commerciales de la banque dans la région de Victoria Island.

Madame Etuk est actuellement la Directrice de la Région Cross River & Akwa Ibom (CRA), chargée de la supervision et de la coordination des activités des agences, y compris la planification et la mise en œuvre des stratégies de croissance commerciale dans cette région.



Puri Ibrahim, Directeur Région UBA Nigeria Centre-Nord

Il est titulaire d'un "BSc" (Licence) en comptabilité, et d'un "MSc" (Maîtrise) en banque et finance de l'Université de Bayero, Kano.

Il totalise plus de 26 ans d'expérience bancaire dans les domaines suivants: opérations, commerce et financement structuré, banque de détail, secteur banque commerciale et banque des entreprises. Il est responsable des activités de banque des particuliers, de banque commerciale et du secteur banque des entreprises dans la région UBA Nord (Centre). Avant ses fonctions actuelles, il fut Directeur, secteur des grandes entreprises et institutions (Région Nord), Directeur régional (Abuja) et Responsable régional (Nord-Ouest). Avant sa prise de service à UBA, il fut Contrôleur régional (Nord du Nigéria), responsable des secteurs banque des particuliers, banque commerciale et banque institutionnelle à Universal Trust Bank Plc (actuellement intégrée à Union Bank Plc). Il a participé à plusieurs formations sur le plan national et international.



Emmanuel Onokpasa, Directeur de la Trésorerie du Groupe

Titulaire d'un "BSc" (Licence avec mention) en comptabilité de l'Université du Bénin, il est membre de l'Ordre des experts comptables du Nigéria (ICAN), et associé de l'Institut de la Fiscalité du Nigéria (CITN). Il est un ancien étudiant de Harvard Business School à Boston et de Lagos Business School.

Il a accumulé des expériences dans des domaines clés de la banque, notamment en marchés financiers, opérations, commerce international, stratégie commerciale et financement structuré.

Au cours de sa riche carrière, il a servi en tant que Directeur de la trésorerie de Diamond Bank, de First Inland Bank (actuellement intégrée à FCMB) après avoir fait ses preuves dans la consultation, l'audit et la taxation.



Samuel Adikamkwu, Directeur juridique du Groupe

Titulaire d'un diplôme "LLB" (Certificat d'aptitude à la profession d'avocat) de l'Ex université de l'Etat de Bendel (actuellement Université Ambrose Alli), et d'un diplôme "LLM" de cette même université et de l'Université de Lagos, il est membre de l'Ordre des experts arbitres du Royaume Uni.

Avant d'intégrer l'industrie bancaire en 1997, il a exercé en qualité de Professeur à l'Université Ambrose Alli, et Directeur par intérim du Département du Droit Commercial de la Faculté de Droit.

Il a été nommé Secrétaire Général & Conseiller Juridique de Standard Trust Bank (STB) Plc en 1997. Suite à la fusion entre STB Plc et UBA Plc, il devint le Directeur Juridique Adjoint de UBA. Il fut nommé Directeur Juridique du Groupe en 2007. Il a participé à plusieurs formations aussi bien au Nigéria qu'à l'extérieur du pays.

Notre capital humain *suite*



Bili Odum, Secrétaire général du Groupe

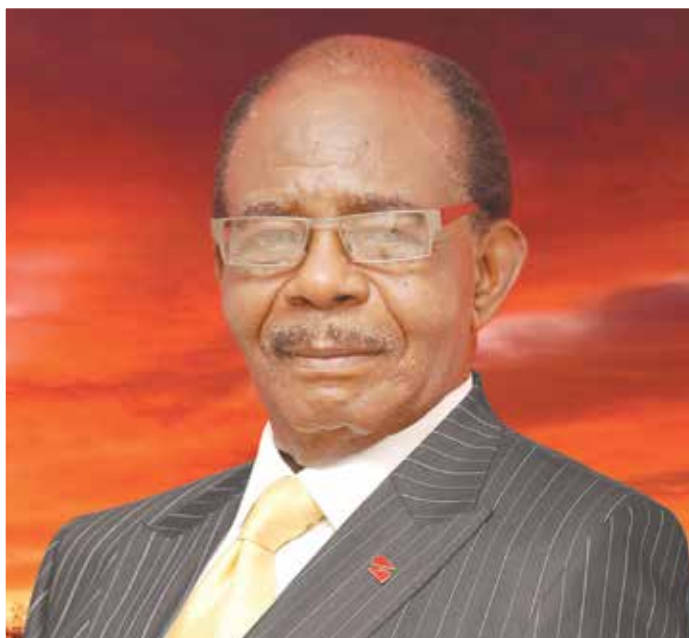
Titulaire d'un diplôme "LLB" (Certificat d'aptitude à la profession d'avocat avec mention) de l'Université de l'Etat d'Edo, Ekpoma au Nigéria, il a été admis en tant qu'avocat à la Cour suprême du Nigéria en 1990. Il est membre de l'Ordre des experts arbitres du Royaume Uni, de l'Ordre des avocats du Nigéria et de l'Association internationale des barreaux.

Il a occupé des postes stratégiques de grande responsabilité, dans des institutions de services financiers au Nigéria, en tant que responsable de la gestion d'actifs, des financements structurés, du conseil juridique, de la gouvernance d'entreprise, de la gestion des ressources humaines, de l'administration, de la gestion du savoir, et de la communication commerciale.

Message du Président



«Nous avons réalisé des revenus bruts de 220,1 milliards de Naira, en hausse de 34,5% par rapport au chiffre de 163,7 milliards de Naira enregistré en 2011. Cette bonne performance a été réalisée grâce à la création d'actifs de qualité, l'amélioration des revenus hors intérêt, et la croissance des revenus générés par d'autres filiales en Afrique».



Chers actionnaires,

C'est avec un immense plaisir, que je vous présente la performance financière de notre Banque, au titre de l'exercice 2012.

En effet, cet exercice se révèle, à tout point de vue, comme une année de stabilisation pour notre Banque, avec un retour remarquable à une meilleure performance. Dans le même temps, nos filiales africaines deviennent de plus en plus justifiées, car elles apportent une contribution croissante à la performance du Groupe, en raison de l'importance grandissante de l'Afrique dans l'économie mondiale.

Le retour à une meilleure performance se fait dans un contexte de défis posés par l'environnement opérationnel mondial et local, ce qui rend notre reprise encore plus remarquable.

Performance financière de UBA

Je suis satisfait du progrès réalisé par notre banque, à travers de solides performances financières, et une plus grande valeur ajoutée à l'investissement des actionnaires. L'exercice financier ouvre une nouvelle ère pour UBA, avec la fin, en 2011, de la phase importante de notre expansion panafricaine, et la consolidation des filiales qui amorcent une marche ferme vers l'avant.

Le bénéfice avant impôts de UBA Plc a été consistant, augmentant de près de 300%, en passant à 52 milliards de Naira contre une perte de 26,6 milliards de Naira en 2011. Dans le même temps, le bénéfice du Groupe a été plus élevé, soit 54,8 milliards de Naira, après intégration du bénéfice de 3,3 milliards de Naira réalisé par les entités dont les activités ont été séparées du Groupe.

Au regard de ces résultats remarquables, le Conseil d'administration a proposé qu'une partie du bénéfice soit distribuée sous forme de dividendes aux actionnaires. Ainsi, un dividende en espèces de 50 kobo par action est proposé à votre approbation. L'enveloppe globale affectée à ces dividendes s'élève à 16,49 milliards de Naira.

Nous estimons que votre Banque est bien positionnée pour faire mieux à l'avenir, grâce à un accroissement soutenu de richesse, dans l'intérêt de chaque partie prenante, notamment les actionnaires que vous êtes.

A présent, permettez-moi de souligner les événements majeurs intervenus dans notre environnement opérationnel, local et international, au cours de l'exercice financier 2012.

Message du Président *suite*

Le ralentissement de la croissance mondiale a persisté tout au long de la majeure partie de 2012

Le rythme de croissance de l'économie mondiale en 2012 est demeuré lent, en raison, d'une part, des incertitudes qui entourent les perspectives de croissance de l'économie des Etats-Unis; et d'autre part, de la crise lancinante de l'Euro zone qui a défié plusieurs mécanismes d'intervention.

La crise de la dette souveraine de l'Euro zone s'est empirée au cours de l'année, car l'effet de contagion des pays les plus négativement touchés, continue d'affecter la croissance de toute la région. Les mesures d'austérité prises jusque-là, en réponse à la crise, ont entraîné un affaiblissement plus accru de la croissance, et des perspectives d'emploi dans la région, rendant les ajustements fiscaux et l'assainissement des bilans du secteur financier beaucoup plus difficiles.

Au total, le PIB de la zone a diminué de 0,1% au 3^{ème} trimestre, après s'être réduit de 0,2% au second trimestre, plongeant la région dans une récession qui s'est poursuivie dans la nouvelle année.

L'économie des Etats Unis, le plus grand importateur du pétrole brut du Nigéria, ne s'est accrue, au prix de grands efforts, que de 2% seulement au 3^{ème} trimestre, dans un contexte de chômage dont le taux est désespérément élevé, et des questions non résolues autour du problème de la falaise fiscale. Les économies des pays d'Asie et du Pacifique, principales sources d'approvisionnement en équipements lourds, et d'importations à destination de l'Afrique en général, furent aussi affectées, car les exportations à destination des pays développés clés, dont l'Euro zone, furent mises sous pression. Le PIB réel de la Chine s'est ralenti, pour afficher un taux de 7,6% au second trimestre, en raison de la baisse de ses exportations nettes, tandis que la croissance s'est modérée au Japon, particulièrement au 3^{ème} trimestre, en raison de l'équilibrage des activités manufacturières. Le PIB réel de l'Inde, d'année en année, s'est stabilisé à 5,5% au second trimestre de 2012, passant de 6,1% au 4^{ème} trimestre de 2011, dû principalement à une réduction de la consommation des ménages.

La croissance en Afrique reste positive tout au long de l'année

Pendant que les économies des pays développés croulent sous le poids d'une croissance timide, l'Afrique, quant à elle, connaît un développement économique soutenu, largement dû aux prix élevés des matières premières, à un environnement de politique institutionnelle favorable, une relative stabilité politique et une réelle demande interne. Toutefois, le continent, particulièrement l'Afrique du Sud, a connu une réduction de ses exportations au profit des économies des plus grands pays en voie de développement, notamment au cours des trois derniers trimestres de l'année.

Au Nigéria, les revenus pétroliers représentent à peu près 90% du revenu total des exportations, et le prix stable du pétrole a considérablement éclipsé l'impact économique du ralentissement mondial, sur le marché des exportations du pays, aidant ainsi à compenser les réserves en devises.

Au cours de l'exercice, les flux de capitaux privés en Afrique ont chuté à près de 36,6 milliards USD, après avoir atteint un chiffre estimé à 42,4 milliards USD en 2011. Pendant ce temps, les investissements étrangers directs restent stables, à près de 31 milliards USD (contre 32,5 milliards en 2011), face à une demande nationale relativement forte, et une robuste croissance à l'exportation dans des pays où de nouvelles ressources minières sont exploitées, résultant en une croissance estimée à 5,1% en 2012 pour la région.

La croissance constante de l'Afrique a attiré d'importants flux financiers dans la région, de la part d'investisseurs avisés de pays développés, notamment à travers des investissements dans des instruments financiers émis par les gouvernements, ce qui amène les autorités de réglementation financière dans les différents pays de la région, à adopter des politiques monétaires variées pour gérer leur économie.

Au Nigéria, la Banque centrale a adopté des politiques plus strictes en matière monétaire, orientées vers le maintien d'une stabilité économique relative, et une constitution de réserves extérieures, afin de réduire l'inflation et protéger le pays contre des secousses économiques. La croissance du PIB a été sur une pente ascendante, passant de 6,17% au 1^{er} trimestre à près de 6,41% au 3^{ème} trimestre. Suivant les estimations, elle pourrait clôturer à près de 6,46% à fin 2012. Les réserves totales en devises se sont également accrues en passant de près de 34,2 milliards USD en janvier 2012 à près de 44,5 milliards USD en novembre 2012.

D'autres pays africains, dont l'Ouganda, la Tanzanie, le Kenya et la Zambie, ayant initialement adopté des mesures monétaires plus strictes, afin de réduire avec succès l'inflation grandissante, sont revenus à une politique expansionniste de facilité monétaire, en réduisant les taux d'intérêts directeurs afin d'accroître les flux financiers en direction de leurs pays, encourager la demande globale et accroître la productivité.

Pérennité institutionnelle

En opérant en tant qu'institution responsable, nous avons continué d'accorder une attention particulière à l'impact social de nos activités sur notre environnement opérationnel. Nous avons renforcé nos relations avec la communauté à travers la Fondation UBA, notre institution en charge des questions de responsabilité sociale. Au cours de l'exercice, nous avons mis en œuvre l'initiative « Lis, Afrique », un concours annuel de rédaction, qui vise à promouvoir l'excellence sur le plan académique au sein de la communauté. Nous avons également travaillé, en collaboration avec le Gouvernement de l'État de Lagos, pour promouvoir un environnement plus vert, à travers les initiatives « Lagos plus verte ». La banque s'est également impliquée, de façon active, dans plusieurs projets d'embellissement qui offrent d'intéressantes opportunités d'emploi, tout en améliorant l'environnement.

Adoption d'un modèle de banque commerciale classique

Le 13 décembre 2012, les actionnaires de UBA Plc ont unanimement décidé de la restructuration de la banque, en adoptant un modèle de banque commerciale classique, en vue de se conformer entièrement aux nouvelles directives de la Banque centrale du Nigéria, sur les banques commerciales. Ces directives ont abrogé le modèle antérieur de banque universelle. Avec cette restructuration, les filiales qui ne sont pas des banques commerciales dans le Groupe, à l'exception d'Africa Prudential Registrars Plc et d'Afriland Properties Plc, ont été regroupées sous la filiale UBA Capital Plc dont les actions ont été directement attribuées aux actionnaires de la banque. L'excédent des actifs immobiliers de la banque a été utilisé pour capitaliser Afriland Properties Plc, qui a donc été séparée, en même temps qu'Africa Prudential Registrars Plc, pour être détenues directement par les actionnaires de la banque. Ainsi, aux côtés de UBA Plc, la restructuration a donné lieu à trois entités autonomes détenues directement par les actionnaires de la banque. Il s'agit de: UBA Capital Plc et Africa Prudential Registrars Plc déjà cotées à la Bourse des valeurs du Nigéria, et Afriland Properties Plc qui sera cotée à une date ultérieure. En d'autres termes, les actionnaires de UBA Plc ont reçu quatre (04) actions de UBA Capital Plc, une (01) action d'Africa Prudential Plc et une (01) action d'Afriland Properties pour chaque trente-trois (33) actions détenues dans UBA Plc.

Nominations au Conseil d'administration

En adéquation avec la décision de la banque, de poursuivre le renforcement de sa structure de gouvernance, et emprunter la voie de la diversité, y compris au niveau le plus élevé, le Conseil d'administration a été renforcé avec la nomination de deux femmes de grande réputation, et très expérimentées, en qualité d'administrateurs non exécutifs. Il s'agit de:

- **Madame Rose Okwechime.** Elle totalise plus de 20 ans d'expérience en tant qu'administrateur de sociétés. Elle avait notamment siégé au Conseil de l'ex Standard Trust Bank Plc (pour deux ans) et United Bank for Africa Plc (pour cinq ans). Elle dispose d'une riche expérience en planification stratégique et développement de systèmes, acquise dans des institutions de renom, dont la Banque d'Angleterre.
- **Madame Owanari Duke.** Elle est avocate et Directrice Associée au Cabinet d'avocats Duke & Bobmanuel. Madame Duke siège au Conseil d'administration de la société Allied Merchants & Brokers Limited en qualité de Présidente Directrice Générale. Elle exerce également en tant que Directrice nationale de la Fondation EMPRETEC Nigeria, une initiative d'appui au secteur privé de la Commission des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), ayant pour objet d'aider les Nigériens à atteindre un niveau élevé de productivité et de compétitivité au sein des petites et moyennes entreprises (PMEs).

Nous sommes confiants que la banque bénéficiera grandement, de la richesse des expériences de ces deux administrateurs non exécutifs, pour réaliser notre objectif stratégique de devenir « Africa's Global Bank ».

Perspectives

En dépit des risques très élevés de l'affaiblissement accru des conditions économiques mondiales, l'on s'attend à ce que la croissance mondiale s'améliore en 2013, même si elle serait toujours à un rythme lent. Ceci passe largement par l'amélioration de la gestion de la crise de l'Euro zone, à travers l'adoption du nouveau cadre réglementaire des institutions financières européennes, et la résolution effective de la question de la falaise fiscale aux Etats-Unis; entraînant une hausse de la demande globale et la productivité dans les pays de l'Asie et du Pacifique, avec un effet de levier sur le commerce en Afrique.

Dans la même veine, le prix du pétrole brut, d'après les projections, resterait autour du chiffre de 100 USD en 2013, et s'affermirait en raison de l'impasse politique au Moyen-Orient qui perdure, et la lente reprise de la croissance aux Etats-Unis et en Asie-Pacifique. Ceci renforcera les opportunités bancaires au Nigéria et dans d'autres pays africains riches en matières premières.

Message du Président *suite*

En Afrique sub-saharienne, l'on s'attend à ce que la demande locale connaisse un bon de près de 5,2% en 2013 (6,2% à l'exclusion de l'Afrique du Sud), grâce à un environnement politique stable, un rythme accéléré de réformes dans la région, une forte demande créée par une classe moyenne en augmentation, et des exportations de ressources minières; créant des opportunités viables d'expansion des services bancaires afin de faciliter la croissante espérée.

Au Nigéria, l'on s'attend à ce que le rythme des réformes dans les secteurs de l'énergie électrique, de l'agriculture, du pétrole et du gaz, et de l'aviation améliore substantiellement la croissance économique, à travers des flux de capitaux dans l'économie, et l'augmentation de la demande globale. L'on s'attend également, à ce qu'une gestion continue de l'inflation, et l'amélioration de la situation sécuritaire dans le pays, contribuent à un développement de l'économie en 2013.

Avec ces éléments en place, l'on s'attend à ce que la Banque centrale du Nigéria passe d'une approche de renforcement monétaire, à une politique expansionniste, laquelle inclura une réduction des taux d'intérêts directeurs, et l'encouragement d'une participation nationale accrue sur le marché du crédit.

Appréciation

J'aimerais saisir cette occasion, pour remercier nos actionnaires pour la confiance placée en nous, car c'est surtout grâce à elle que nous avons pu surmonter avec succès les difficultés des quelques années passées. Ma gratitude va également à l'endroit de mes collègues administrateurs, pour les efforts inlassables déployés afin d'imprimer un leadership fort, en orientant la banque pour lui permettre de reprendre sa place dans le secteur. Enfin, je voudrais, en particulier, féliciter la direction et le personnel de UBA pour leur passion et abnégation au service, ce qui a produit les performances positives louables que nous célébrons aujourd'hui.

Bien entendu, nous n'aurions pu rien réaliser sans la loyauté de notre aimable clientèle, qui nous a offert l'occasion de leur fournir des services uniques à valeur ajoutée. Nous leur exprimons ici notre gratitude.

Je vous remercie.



Chief Israel Ogbue

Président du Conseil d'administration

«En clôturant l'exercice avec un bénéfice de 54,8 milliards de Naira, notre banque s'affirme comme une institution financière plus forte, avec des entités de plus en plus rentables dans les pays africains, en pleine croissance économique».



Chers actionnaires,

J'ai le plaisir de vous présenter, l'excellente performance réalisée par votre banque au cours de l'exercice financier 2012. En effet, bien que douloureuse, l'option faite d'assainir la qualité de notre bilan, et repositionner la banque en tant que leader du secteur bancaire, s'est révélée comme un facteur clé, dans la création de la plateforme de reprise des performances de la banque, ouvrant la voie vers l'atteinte de notre objectif stratégique à long terme, celui d'être «Africa's Global Bank».

Avec un bilan assaini, renforcé par des actifs productifs de qualité et des canaux diversifiés de revenus.

Impératifs stratégiques de 2012

Au début de l'exercice, et suite à un nettoyage délibéré et approfondi de notre bilan au cours de l'exercice écoulé, nous avons défini une série d'impératifs stratégiques pour l'exercice, destinés à propulser et maintenir notre banque sur la voie de son **objectif stratégique en trois phases**, à savoir, être la banque dominante au Nigéria; ensuite la banque leader en Afrique; et enfin maintenir une présence à l'échelle mondiale. Ces impératifs clés comprennent les actions ci-après:

- Améliorer le ratio coût-revenu de la banque, en capitalisant progressivement sur les économies d'échelle, et en appliquant des mesures de réduction des charges à fort impact;
- Tirer profit du vaste réseau d'agences de la banque, pour renforcer les acquis en matière de croissance des dépôts à faibles coûts;
- Améliorer le rendement du bilan de la banque, en optimisant les opportunités que présentent les actifs à fort taux d'intérêt;
- Capitaliser sur les secteurs émergents de croissance, pour créer des actifs générateurs de revenus de grande qualité, en partenariat avec les secteurs privé et public;
- Optimiser les capacités de banque électronique, à travers un déploiement rapide de canaux et produits de banque électronique, conformément aux initiatives d'allègement de l'utilisation d'espèces appelées «initiatives cash-lite»; et
- Renforcer la gouvernance, la supervision des activités et le cadre de gestion des risques de la banque, en vue d'une rentabilité à long terme.

Au cours de l'année, la banque a défini et mis en œuvre, de façon méthodique, les phases d'exécution de chacune de ces initiatives, avec des résultats à forts impacts. Le ratio coût-revenu s'est considérablement amélioré, en passant à 67% contre 89,8% en fin d'année 2011. Le ratio des dépôts à faibles coûts s'est également amélioré, en passant à 80%, contre 78% en 2011. Au total, la marge d'intérêt nette s'est aussi améliorée,

Rapport du Directeur Général du Groupe *suite*

passant de 4,9% en 2011 à 5,9%. En outre, la banque a enregistré une amélioration notable de la contribution de ses filiales africaines à la performance du Groupe; une forte pénétration dans le secteur de la banque électronique, ce qui se traduit par des gains substantiels dans des secteurs importants de l'économie.

Par ailleurs, la banque a décidé de renforcer la supervision des activités par les cadres supérieurs. Ainsi, le nombre d'administrateurs exécutifs, supervisant les activités, est passé de trois (3) à cinq (5), ce qui a permis d'améliorer, au cours de l'exercice, la pénétration du marché par nos agences.

L'impact de ces initiatives, couplé à la passion et l'abnégation indéfectibles de notre personnel, nous a permis de réaliser les performances que nous publions aujourd'hui.

Transactions majeures

Comme précédemment mentionné, l'un des objectifs de notre banque en 2011, est le partenariat avec les secteurs privé et public, en vue de la transformation des secteurs majeurs de l'économie à travers l'Afrique. A cet effet, au cours de l'exercice, la banque a participé à des transactions de référence, dont notamment:

- Nomination comme arrangeur principal et agent, dans le cadre de l'émission d'obligations syndiquées de 100 millions USD par le Gouvernement du Ghana; UBA Ghana ayant participé à hauteur de 50 millions USD.
- Participation conjointe au titre de la ligne de financement syndiqué de 58 millions USD à IHS Limited Cameroun, membre du plus important fournisseur indépendant d'infrastructures de téléphonie mobile en Afrique.
- Emission d'une garantie à China Civil Engineering construction Limited (CCECC), à hauteur de près de 40 millions USD en Tanzanie.
- Financement structuré de matières premières d'un montant de 40 millions USD en faveur d'Olam International Limited en Ouganda.
- Financier unique dans le cadre du financement structuré de matières premières, à hauteur de 25 millions USD au Gouvernement tanzanien.
- Emission d'une caution de soumission en faveur de Transcorp Consortium, adjudicataire de la centrale électrique d'Ughelli, dans le cadre de la réforme en cours du secteur de l'énergie électrique du Gouvernement fédéral du Nigéria.
- Conseiller financier/arangeur principal de la société North South Power Limited, adjudicatrice du projet d'énergie électrique de Shiroro au Nigéria, d'un montant de 111 millions USD.
- Partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI), institution de financement à long terme de l'Europe, dans le cadre de l'initiative régionale de financement de 50 millions d'Euros, en vue de renforcer les petites et moyennes entreprises dans 16 pays d'Afrique; et
- Partenariat avec Standard Chartered Bank, dans le cadre de la facilité à moyen terme de 100 millions USD, destinée au financement des actifs de risques au Nigéria.

Récompenses majeures

En 2012, notre banque a été distinguée à plusieurs occasions, pour son rôle de leader dans le secteur des services financiers, aussi bien sur le plan national qu'international. De façon spécifique, la banque a reçu, entre autres, les prix majeurs ci-après:

- «Meilleure banque de l'année 2012 en Afrique», décerné par Financial Times Bankers Magazine;
- «Meilleure banque de l'année 2012 au Cameroun» pour la deuxième année consécutive, décerné par Financial Times Bankers Magazine;
- «Meilleure banque de l'année 2012 au Sénégal» pour la deuxième année consécutive, décerné par Financial Times Bankers Magazine;
- «Meilleure banque de financement à court terme au Ghana», décerné par la Banque du Ghana; et
- Membre du classement Forbes des 25 premières entreprises en Afrique.

Revue de la performance financière de 2012

Au cours de l'exercice financier clos le 31 décembre 2012, le Groupe UBA a obtenu de bons résultats au niveau des principaux indicateurs financiers. L'état des revenus reflète notre capacité à diversifier notre base de revenus, gérer nos charges et apporter de la valeur ajoutée aux actionnaires. Quant à l'état de notre situation financière, il démontre notre capacité à gérer de grosses transactions et varier la composition de nos actifs pour rester compétitifs.

Revue du revenu et des bénéfices

La croissance de nos revenus bruts a été forte en 2012, grâce à la contribution apportée par nos opérations en dehors du Nigéria, et aux volumes plus élevés d'activités. Le reste de l'Afrique a contribué à hauteur de 19% du revenu total cette année, comparé au taux de 22% enregistré au cours de l'année précédente. Du montant de 41,5 milliards USD de revenu généré par nos filiales bancaires, 45% proviennent de sources autres que les revenus d'intérêts; ce qui atteste du succès réalisé au niveau des produits et services connexes que nous avons développés, afin de canaliser des flux financiers internationaux et le commerce mondial en Afrique, et leur permettre de circuler facilement au sein du continent, particulièrement dans les 19 pays où nous opérons.

Le revenu net d'intérêt s'est accru de 34,3%, en passant de 68,2 milliards de Naira à 91,6 milliards de Naira en 2012, grâce aux ressources générées par nos actifs productifs, ce qui se traduit par l'amélioration impressionnante de nos revenus d'intérêts et des revenus similaires. Nous estimons que davantage de ressources seront obtenues à ce niveau, dès lors que nous continuons par mieux valoriser nos actifs.

Au regard de ce qui précède, le revenu d'exploitation s'élève à 153 milliards de Naira, soit une croissance de 28,7% par an. Nous avons pu maîtriser nos charges d'exploitation, en réduisant les dépenses opérationnelles de 3,3%, en les faisant passer de 106 milliards de Naira en 2011 à 102 milliards de Naira en 2012, et ce en dépit d'un taux moyen d'inflation compris entre 11 et 12% en 2012.

Revue de la position financière

La capacité de UBA à exécuter plus de transactions a été renforcée en 2012, avec un accroissement de 18,4% du total bilan, qui est passé de 1,92 trillions de Naira en 2011 à 2,27 trillions de Naira en 2012. En s'appuyant sur la solidité de la croissance des dépôts, la base d'actifs a été renforcée par la croissance des prêts (en hausse de 8,8%); et la liquidité et soldes en banque, notamment les placements sur le marché monétaire qui se sont accrus de 68% par an. Ces actifs ont eu un rendement de 2,6% en 2012 et une bonne partie de ces actifs est quasi liquide.

Notre portefeuille de crédits s'est accru modestement, et est largement constitué d'actifs de première qualité. Comme attendu, les secteurs du pétrole et du gaz, de la manufacture, et des télécommunications ainsi que le financement des particuliers constituent la part la plus importante de notre portefeuille de prêts, soit 61,2%. A l'arrivée, nous avons eu une amélioration du rendement de nos actifs de revenus avec une marge nette d'intérêt de 5,9%.

Nous avons augmenté nos dépôts au cours de l'exercice, en enregistrant une croissance de 21,3%, passant de 1,47 trillions de Naira en 2011 à 1,78 trillions en 2012. Ces dépôts nous ont valu un taux moyen de 2,9% au cours de l'exercice, en dépit de la pression à la hausse des taux d'intérêts au cours du dernier trimestre de 2012. Nous avons pu réaliser cette performance grâce à un bon mélange entre nos dépôts, constitués à 80% de fonds à faible coût.

L'exercice s'est achevé avec des fonds propres de 192,5 milliards de Naira, soit un accroissement de 27,5% par rapport à la position à la fin de 2011. Nous sommes gratifiés par l'efficacité du capital de nos actionnaires, qui a produit un rendement de 31,9% en 2012, soit le taux le plus élevé du secteur. En outre, avec un ratio d'adéquation du capital de 23,5%, il y a suffisamment de marge pour faire face à nos besoins futurs de croissance en 2013.

Performances du reste de l'Afrique (en dehors du Nigéria)

La phase importante de notre expansion en Afrique a pris fin en 2011, pour nous permettre de consolider ces filiales et en tirer profit. Je suis heureux de vous annoncer, que nos filiales en Afrique commencent réellement par produire des fruits. En effet, le revenu total des 18 filiales bancaires s'est accru de 13%, en passant de 36,8 milliards de Naira en 2011 à 41,5 milliards de Naira en 2012. Ces filiales ont généré un bénéfice de 5,4 milliards de Naira, soit près de 10% du bénéfice du Groupe pour la première fois. Ce niveau de bénéfice représente 88% d'augmentation par rapport au chiffre de 2,9 milliards enregistré en 2011.

S'agissant du total bilan, l'on note une croissance considérable dans le reste de l'Afrique. Ainsi, le total bilan s'élève à 387 milliards de Naira, comparé au chiffre de 344,6 milliards de Naira en 2011. Nous avons également enregistré une croissance impressionnante des prêts, qui passent de 98,7 milliards de Naira en 2011 à 119 milliards de Naira, soit un accroissement de 20,3 milliards de Naira ou un taux de 20,6%. Les dépôts de la clientèle se sont accrus de 16,6%, atteignant le chiffre de 273,8 milliards en 2012.

Par ailleurs, les fonds propres attribuables au reste de l'Afrique sont restés forts, soit 45,3 milliards, contre 41,9 milliards en 2011.

Nous espérons présenter de meilleurs résultats sur le reste de l'Afrique, au cours de l'année suivante. Je vous prie de joindre votre voix à la mienne pour féliciter le personnel et la direction de nos filiales en Afrique pour le travail bien fait.

Rapport du Directeur Général du Groupe *suite*

Nos perspectives

Avec la phase réussie de stabilisation de nos activités, en 2012, la banque s'est dorénavant positionnée pour une croissance rapide, avec comme objectif, la reprise de notre leadership dans le secteur. A cette fin, la banque a défini une série d'impératifs stratégiques qui servent de base à un programme de transformation rapide, à moyen terme (2013-2015), intitulé «PROJET ALPHA». Il s'agit de:

- Relancer l'expérience avec la clientèle, à travers un Programme de transformation du service à la clientèle;
- Ouvrir, de façon dynamique, de nouveaux comptes et réactiver ceux qui sont dormants;
- Mobiliser fortement des dépôts, à travers la réintroduction des unités commerciales stratégiques (SBU) dans les agences;
- Se positionner comme leader dans le secteur de la banque électronique, à travers le déploiement de canaux et produits de banque électronique;
- Mettre en place une plateforme, pour renforcer et gérer la synergie au sein des filiales africaines du Groupe;
- Initier un réalignement organisationnel, pour mieux pénétrer le marché;
- Se positionner pour être le partenaire des réformes, en vue d'une croissance rapide en Afrique; et
- Se focaliser sur l'amélioration de la motivation du personnel, avec pour objectif d'accroître la productivité et positionner la banque comme «l'employeur de choix dans le secteur».

Nous sommes convaincus qu'une exécution disciplinée de ces initiatives garantira la reprise de notre position de leader dans l'industrie.

Conclusion

Pendant que nous amorçons la phase intitulée «leadership de l'industrie», les priorités immédiates, sur notre chemin de croissance, sont claires. Ainsi, l'adoption d'une meilleure approche orientée vers la clientèle sur le marché, en vue de la prestation de services de qualité, sera le catalyseur principal de notre objectif stratégique, avec l'accent sur la mobilisation des dépôts à faibles coûts, et la création d'actifs de qualité. Nous continuerons également de créer des synergies régionales entre les différents pays où nous opérons; et capitaliser sur notre plateforme technologique unique, afin d'offrir des services à valeur ajoutée à nos clients à travers l'Afrique.

Au nom du Conseil d'administration, je voudrais spécialement féliciter nos employés pour leur dévouement, ce qui a permis la réalisation de notre modeste succès. Je remercie particulièrement notre très chère clientèle qui est restée à nos côtés, et nous a offerts l'opportunité de continuer à leur apporter de la valeur ajoutée. Au-delà de tout, j'adresse ma reconnaissance à tous nos actionnaires pour leur soutien, et foi inébranlable dans les aspirations que nous partageons.

Je vous remercie.

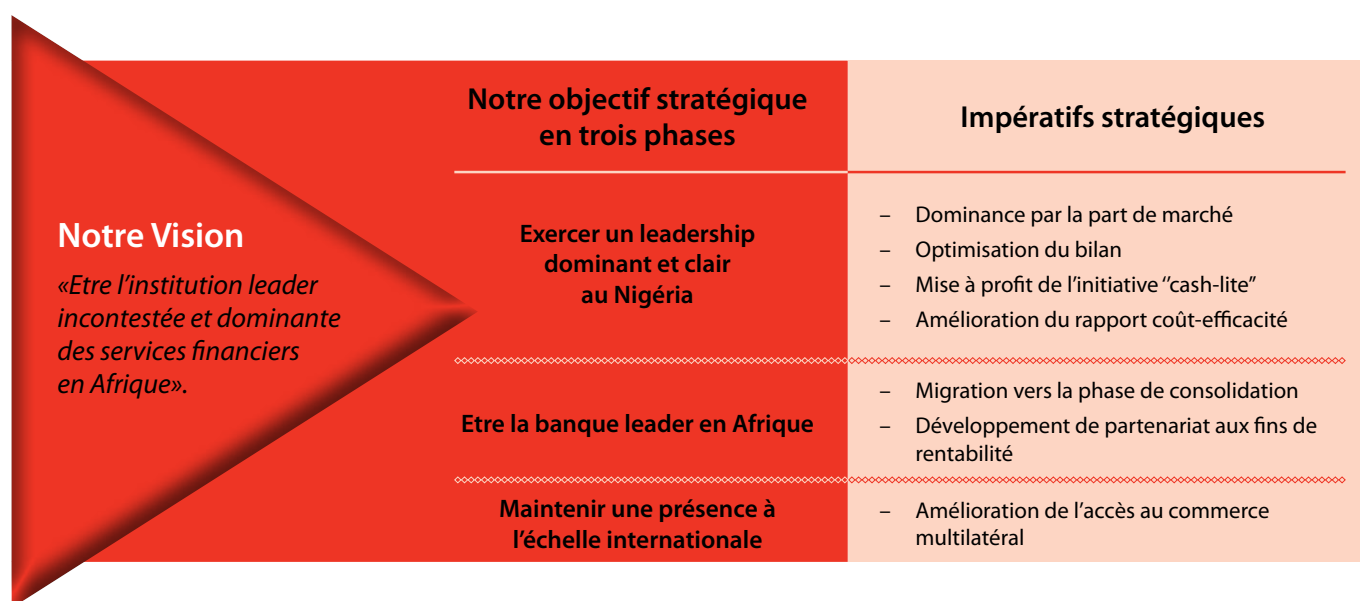


Phillips Oduoza

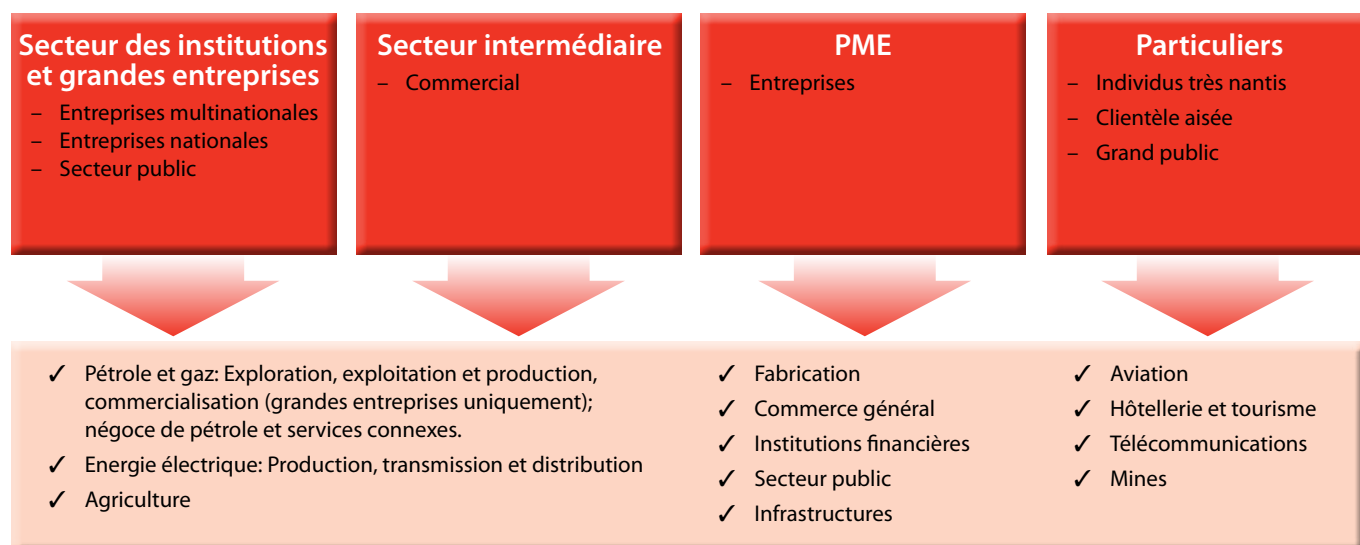
Directeur Général du Groupe

Motivés par une vision

L'aspiration stratégique de UBA Plc et ses priorités, découlent de ses objectifs stratégiques en trois phases, visant à mettre en valeur d'une façon continue, le potentiel de croissance du Groupe, et créer de la valeur pour les parties prenantes de la Banque.



La Banque a positionné ses activités, de façon stratégique, dans le but de proposer ses services aux différents segments, en fonction des secteurs d'activités, grâce à des produits et services taillés sur mesure, conçus conformément aux critères d'acceptation pour chaque segment/secteur.



Revue de la stratégie du Groupe *suite*

Guidés par une mission

L'essence de l'héritage de la Banque s'illustre pleinement dans l'énoncé de notre mission qui guide nos relations avec les parties prenantes.



Projet Alpha: Plan à moyen terme de UBA (2013 – 2015)

En se projetant dans l'avenir, notre plan pour 2013-2015 est conçu pour générer une forte croissance, par l'adoption d'une approche dynamique sur le marché. Ce plan est dénommé Projet Alpha, axé sur l'augmentation des dépôts, l'amélioration de ventes croisées et les chaînes de valeur, par le biais du renforcement des synergies à tous les niveaux dans le Groupe.

En conformité avec le **Projet Alpha**, la Banque vise les repères suivants:

- Accéder d'ici 2015, à la position de leader sur le marché, au niveau de tous les indicateurs de performance;
- Améliorer la croissance des dépôts et la rentabilité, et figurer parmi les trois premières institutions du secteur en 2013; et
- Augmenter de 100% le nombre de comptes clientèle en 2013.

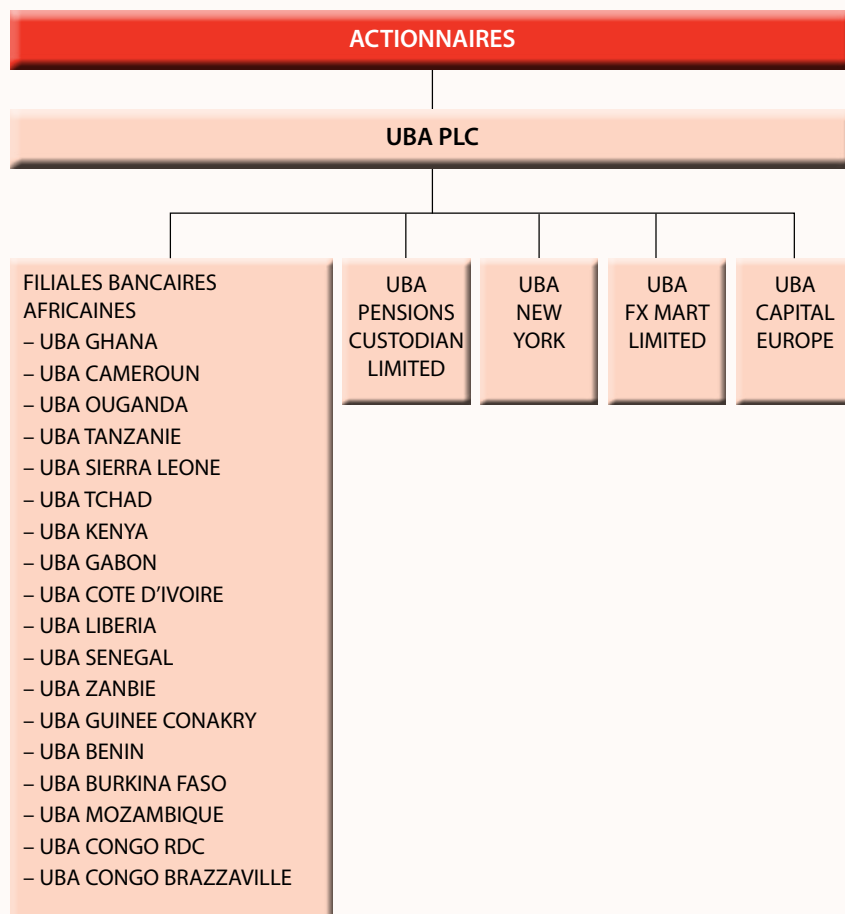
Pour réaliser ces objectifs ambitieux, la Banque a identifié une série d'actions stratégiques, à mettre entièrement en œuvre au cours de la période visée par le plan.

Revue du modèle d'affaires

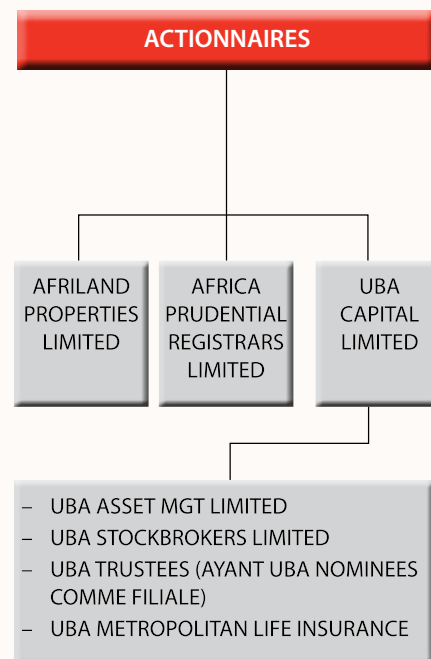
UBA a adopté un modèle de banque commerciale classique, après s'être désengagée et avoir cédé ses participations dans les filiales qui ne mènent pas des activités de banque commerciale, et ce, en conformité avec les nouvelles directives édictées par la Banque centrale du Nigéria (CBN) pour les banques commerciales au Nigéria.

La conséquence de ce modèle de banque commerciale classique, est que UBA Plc reste la société mère pour toutes ses filiales de banques commerciales au Nigéria, en Afrique et ailleurs dans le monde. Elle sera également la société mère de UBA Pension Custodian Limited, UBA Capital (UK) et UBA FX Mart Limited.

UBA POST RESTRUCTURATION



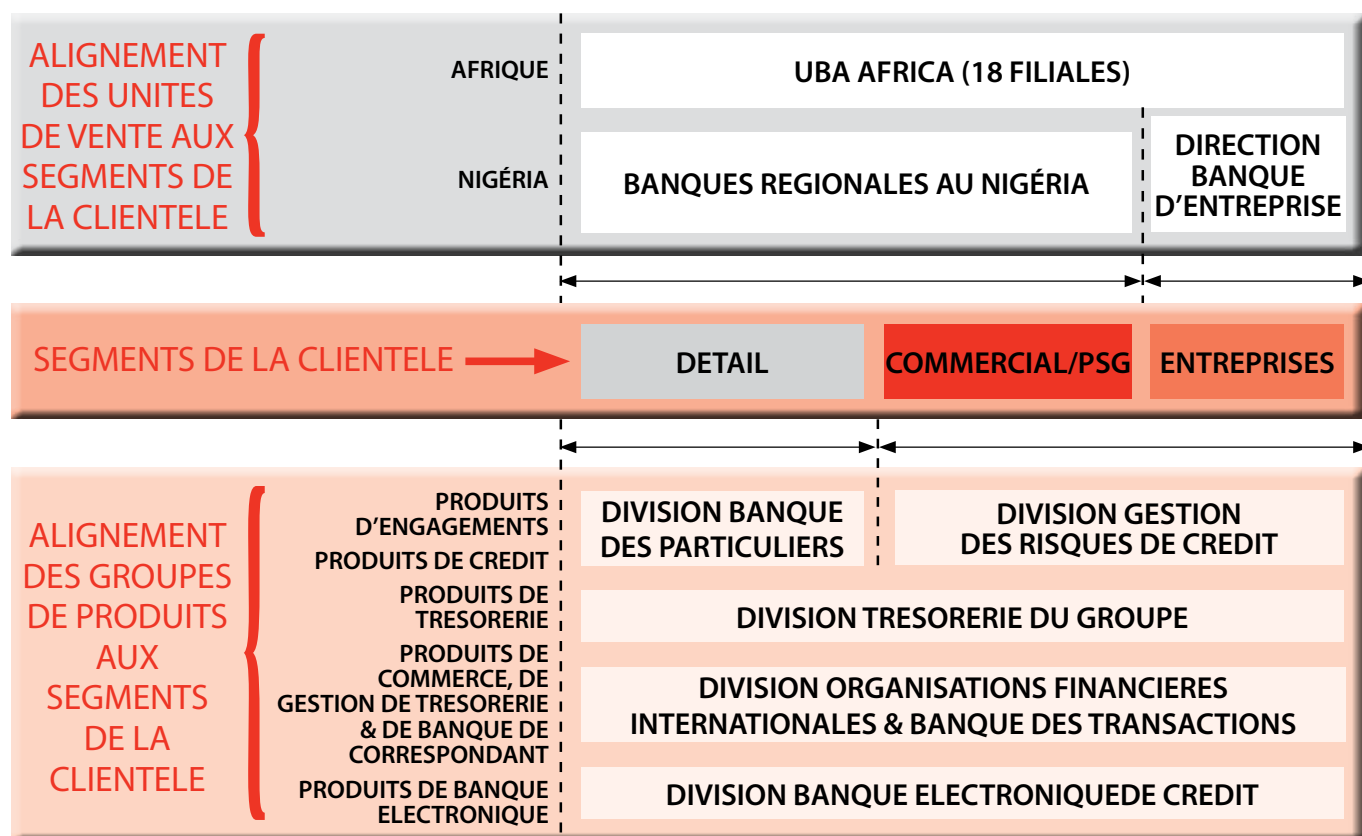
ENTITES CEDEES AUX ACTIONNAIRES



Revue de la stratégie du Groupe *suite*

Structure organisationnelle

Les changements apportés à notre modèle d'affaires, nous offrent l'occasion d'améliorer notre structure organisationnelle, en vue d'une meilleure couverture du marché. La nouvelle structure organisationnelle est conçue, dans le but de positionner les services de la Banque, en vue d'une gestion optimale de la relation clientèle, et l'adaptation des produits aux besoins de la clientèle qui relève de nos segments cibles.



Au Nigéria, notre architecture de vente est structurée pour servir, par le biais des directions régionales, nos clients des segments «Particuliers», «Entreprises» et «Secteur public». Ces secteurs sont couverts par nos filiales bancaires dans les 18 pays africains où nous opérons. Pour fournir des services au segment des entreprises dont les activités sont transfrontalières, notre Division Banque d'entreprise couvre notre clientèle entreprise, aussi bien au Nigéria que dans nos filiales africaines, où la Division collabore avec les équipes locales des départements «Banque des Institutions et grandes entreprises», pour offrir une gestion globale unique pour la gestion des relations.

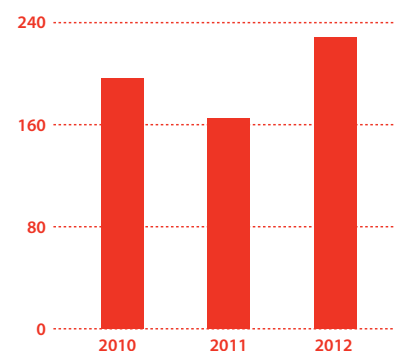
La Banque a également déployé des équipes spécialisées, chargées de fournir des produits taillés sur mesure, et correspondant aux besoins de différents segments de clients. Ces équipes composées des divisions «Trésorerie», «Banque électronique» et «Organisations financières internationales et banque de transactions» offrent respectivement, des produits de trésorerie, de banque électronique, du commerce et de gestion de trésorerie. Par ailleurs, la division «Banque des particuliers» gère les produits d'engagements et de crédits pour ce segment, tandis que les produits et services de crédit pour les segments de banque commerciale, du secteur public et des entreprises sont logés au sein de la Division de gestion des risques de crédit.

Revue de la performance financière du Groupe



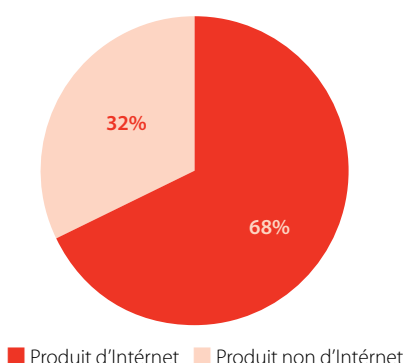
Revenu brut (en milliards de Naira)

Notre revenu total a connu un fort taux d'accroissement en 2012, et s'élève à 220,1 milliards de Naira, soit une hausse de 33,6% par rapport au chiffre de 164,8 milliards de l'exercice précédent. Cette performance résulte de l'augmentation des volumes d'activités et de la contribution des filiales implantées dans le reste de l'Afrique.



Composition du revenu (%)

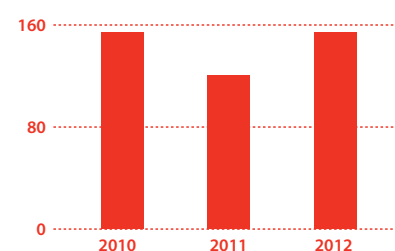
La répartition de nos revenus bruts, entre les produits d'intérêt et les produits hors intérêts, est en adéquation, avec les revenus d'intérêt représentant plus de deux tiers du total revenu. Cependant, nous nous attendons à observer une légère modification de cette composition sur le moyen terme lorsque les produits hors intérêts constitueraient jusqu'à 40% du total revenu.



■ Produit d'Intérêt ■ Produit non d'Intérêt

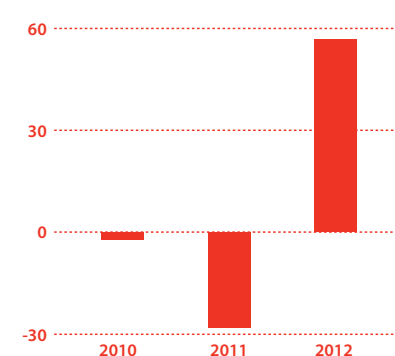
Produit d'exploitation (en milliards de Naira)

Grâce à de forts revenus d'intérêts et autres revenus, ainsi que des actifs de risques à faibles coûts, nous avons enregistré une croissance de 28,7% au niveau du produit d'exploitation. Cette performance atteste de la force de nos activités commerciales.



Bénéfice/(Perte) avant impôts (en milliards de Naira)

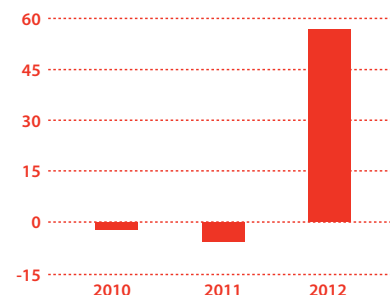
Nous avons réalisé un bénéfice avant impôts de 52 milliards de Naira, contre une perte de 26,6 milliards de Naira pour la période correspondante en 2011. Ce niveau de résultat avant impôt a été favorisé par une base efficiente de coûts.



Revue de la performance financière du Groupe *suite*

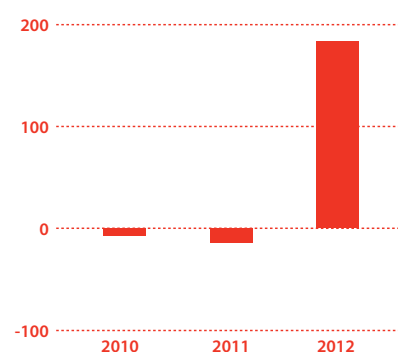
Bénéfice de l'exercice (en milliards de Naira)

Un montant total de 54,8 milliards de Naira a été réalisé au titre du bénéfice de l'exercice; les activités séparées du Groupe ayant contribué à hauteur de 3,3 milliards de Naira. L'impôt minimum a été appliqué au cours de l'exercice, en raison des exonérations substantielles d'impôts réclamées par la Banque.



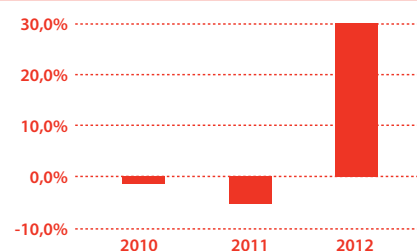
Résultat par action (en Kobo)

Le Groupe a réalisé 166 Kobo par action émise, soit une forte reprise à partir de la position de perte de 21 kobo par action enregistrée l'exercice précédent. Il existe un bon potentiel de croissance du résultat par action sur le moyen terme.



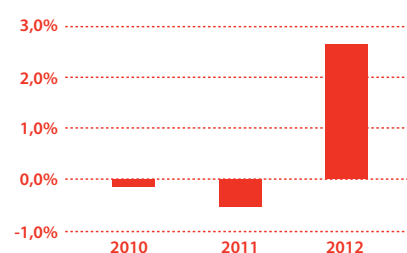
Rendement des fonds propres moyens (%)

Avec un rendement des fonds propres moyens de 31,9%, UBA a réalisé l'un des meilleurs rendements au profit des actionnaires dans le secteur bancaire, aussi bien sur le plan national que régional. Toutefois, il importe de noter que l'impact des normes IFRS sur les fonds propres de l'exercice précédent, a eu un effet de renforcement du ratio.



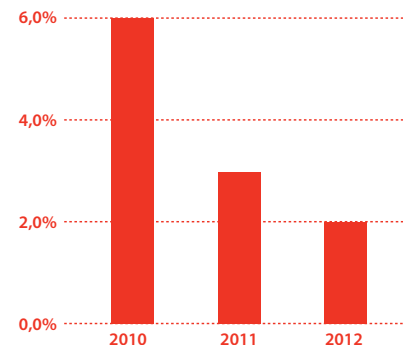
Rendement de l'actif moyen (%)

L'efficacité de nos actifs se traduit par la réalisation d'un rendement de l'actif moyen de 2,6%. La robustesse de nos actifs liquides, favorisée par la croissance remarquable de nos revenus issus des commissions, a contribué à la bonne qualité de nos rendements de l'actif.



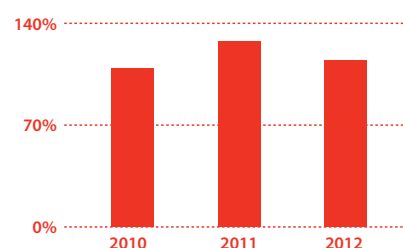
Ratio des prêts non productifs (%)

Notre ratio de prêts non productifs continue de s'améliorer au cours des dernières années, baissant de 5,7% en 2010 à 1,9% en 2012. Ceci témoigne de la qualité de notre portefeuille d'actifs à risque, et nous positionne pour une meilleure performance financière à l'avenir.



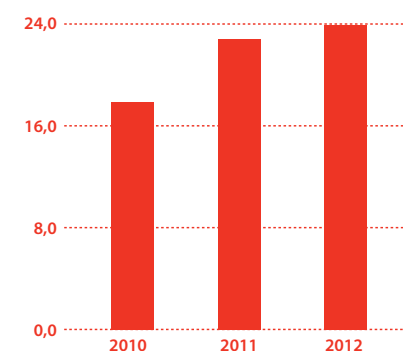
Ratio de couverture des prêts non productifs (%)

Notre adhésion au principe de prudence dans les déclarations, couplé au cadre robuste de gestion des risques, fait que le ratio de couverture des prêts non productifs du Groupe a dépassé le taux de 100% au cours des dernières années. En effet, nous sommes satisfaits de ce ratio qui s'élève à 119% pour l'exercice 2012.



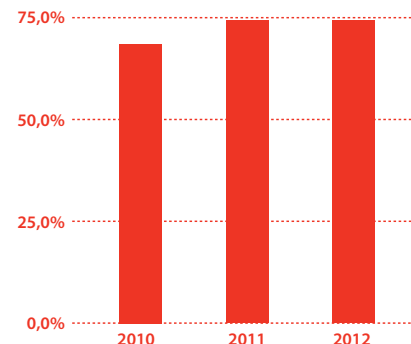
Ratio d'adéquation des fonds propres (%)

A la fin de l'exercice 2012, le ratio d'adéquation des fonds propres du Groupe s'est établi à 23,5%; soit une amélioration de 18 points de base, contre le ratio de 21,7% en 2011. Ce niveau d'adéquation des fonds propres est suffisant pour protéger contre des chocs à moyen terme.



Ratio de liquidité (%)

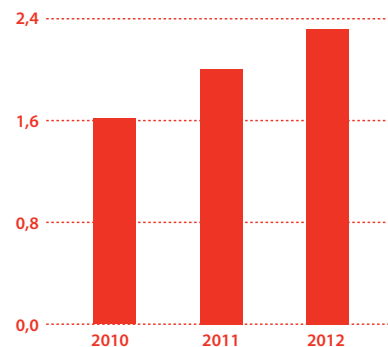
Le ratio de liquidité est resté élevé, atteignant 69,8% en 2012, contre 69% en 2011. Cette bonne position de liquidité permet une certaine flexibilité dans la gestion de notre bilan, et offre suffisamment de marge pour modifier la composition de nos actifs, en réaction aux événements de notre environnement opérationnel.



Revue de la performance financière du Groupe *suite*

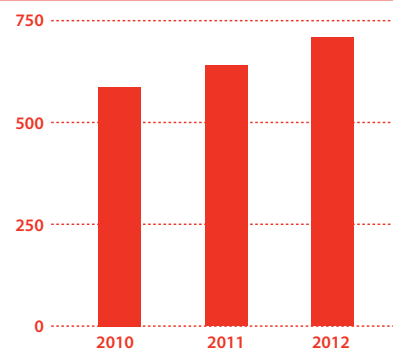
Total actifs (en trillions de Naira)

Le total actifs a enregistré une croissance de 17,6% en 2012, passant de 1,93 trillions de Naira en 2011 à 2,27 trillions de Naira. Nous sommes déterminés à rentabiliser ces actifs dans l'intérêt de nos actionnaires.



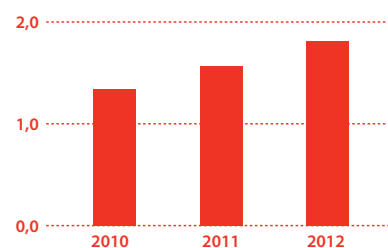
Prêts (en milliards de Naira)

Comme preuve de notre prudence en matière de prêts, nous avons accru le volume de prêts de 6,2% en 2012, en le portant à 687 milliards de Naira. Une grande partie de ces prêts est accordée à des segments spécifiques de clients, en vue de maintenir une bonne qualité d'actifs.



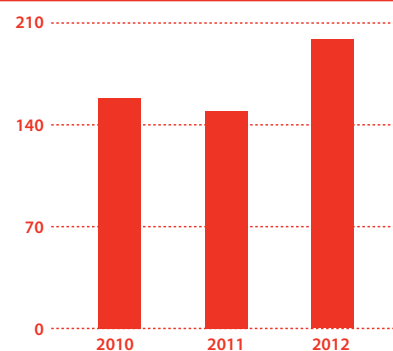
Dépôts (en trillions de Naira)

Nos dépôts ont augmenté de 21,4% sur l'exercice, passant de 1,47 trillions de Naira à 1,78 trillions de Naira. Ils sont majoritairement composés de dépôts à faible coût (environ 80%). Notre portefeuille de dépôts renforce notre capacité à créer des actifs de bonne qualité, pour le segment de la clientèle haut de gamme.



Fonds propres (en milliards de Naira)

Les fonds propres se sont consolidés en 2012, augmentant de 27,5% par rapport au chiffre de 151 milliards de Naira enregistré en 2011. Avec un ratio d'adéquation du capital de 23,5%, nous sommes aptes à accroître nos activités à l'avenir.



Revue des ressources de banque électronique de UBA



Dans l'optique de transformer les caractéristiques des produits de banque de détail, de banque commerciale et d'entreprise, UBA a renforcé ses capacités en matière de banque électronique. Le modèle de banque électronique a été conçu pour améliorer la capacité de la clientèle dans nos agences, en transférant les opérations rapides et régulières sur une plateforme de libre-service, faisant ainsi des agences, des bureaux de conseils de premier choix pour la clientèle. En raison de notre présence dans dix neuf (19) pays en Afrique, la banque électronique nous permet de profiter des opportunités offertes par la politique de suppression d'espèces dénommée « Cashless » au Nigéria, pour accroître notre pénétration bancaire, et assurer des transactions efficaces à nos clients.

Segment Détail/Particuliers		Segment Entreprise	
Carte de débit	Verve	U-pay	U-pay Connect
	Carte de débit Master Card (y compris "All about U")		U-pay HR
	Master Card Gold (NNG, \$EU, GBP, EUR)		TTUM
	Master Card Platinum (NGN, \$EU, GBP, EUR)	PayManager	Pay Manager
	Master Card World (NGN, \$EU, GBP, EUR)	U-Swift	NIP
	Visa Classique	U-Collect	Bank Collect (Agence UBA uniquement)
	Visa Dual Currency («double-devise»)		Pay-Direct
Carte Prépayée	Visa prépayée – monnaie locale		e-Transact (Transaction en ligne)
	Visa prépayée USD (Nigéria, Libéria, Congo RDC uniquement)		SchoolOnline (Ecole en ligne)
U-Mobile	Banque par téléphonie mobile		EduPortal
U-Direct	Banque par Internet		Web Payment (Paiement par Internet)
GAB	GAB		
PoS	Terminaux Electroniques de Paiements (TPEs)		
	TPEs personnalisés		
Alerte	SMS		
	e-Mail		
	Relevé électronique		

Canaux et produits de banque électronique pour particuliers

UBA dispose de dix sept (17) produits de banque électronique, pour compléter et faciliter la vente des produits de détail et les canaux de services. Les produits, canaux et services sont présentés à gauche dans le tableau ci-dessus.

Les détails de ces produits sont présentés ci-dessous.

Cartes de débit

En 2012, UBA a lancé de nouvelles cartes Visa, MasterCard et cartes de débit Verve pour faciliter l'accès aux liquidités sur le plan national et international.

Auparavant, les cartes Visa étaient émises comme des cartes à puce EMV et des cartes à code PIN, avec une sécurité ultime. En segmentant notre base de clientèle, nous avons lancé des cartes de débit pour le grand public et des clients nantis.

Carte de débit Verve

La carte de débit Verve a été introduite au Nigéria, sous forme de carte prépayée dénommée «Pay-As-U-Go», afin de réduire le coût de maintenance des cartes, lorsque le client n'a pas effectué de retraits dans le mois. Par conséquent, la carte de Débit verve représente une carte de débit à faible coût, destinée à notre clientèle grand public.

Carte de débit Visa

Nous continuons d'émettre la carte de débit Visa classique dans toutes nos agences au Nigéria, ainsi que dans les dix huit (18) autres pays de présence. Elle est émise sous forme de carte à devise unique, mais nos clients peuvent l'utiliser pour effectuer des paiements dans n'importe quelle devise, à l'intérieur comme à l'extérieur des pays.

Carte de débit Visa à double devise (Visa Dual Currency Debit Card – DCDC)

Le nombre de carte de débit Visa à double devise a également augmenté. Cette carte permet aux clients disposant de comptes en devise et en monnaie locale, de lier les deux comptes à une seule carte de débit. La carte ne permet aux clients d'avoir accès au compte en monnaie locale que lorsqu'ils sont à l'intérieur du pays d'émission; et permet d'effectuer des dépenses à partir du compte en devise partout dans le monde, en dehors du pays d'émission.

Revue des ressources de banque électronique de UBA *suite*

Carte de débit MasterCard: Standard, Gold, Platinum et World

Nous avons également lancé MasterCard sous forme de carte de débit. La carte de débit MasterCard Classique est destinée au grand public, la carte MasterCard Gold à la classe moyenne; la carte MasterCard Platinum aux personnes nanties; et la carte MasterCard World est émise sur demande spéciale. Ces cartes sont à devise unique, en monnaie locale, mais permettent aux clients d'effectuer des transactions dans toute monnaie sur les GABs, TPEs, ou sur l'Internet. Elle évite de faire des opérations de change avant tout paiement ou transaction. Pour l'instant, les cartes de débit MasterCard sont émises seulement au Nigéria. Il est prévu d'en émettre dans tous les autres pays de présence en Afrique, au fur et à mesure du développement de ces cartes.

MasterCard: USD, EURO ET GBP

Au Nigéria, nous émettons également la carte MasterCard pour les comptes en devises telles que le Dollar US, la Livre Sterling et l'Euro. L'émission de ces cartes de débit MasterCard en devises étrangères, a rehaussé la valeur de notre offre de comptes en devises. Ces cartes seront lancées dans d'autres pays africains très bientôt.

Carte prépayées

UBA a lancé des cartes prépayées sous la marque Visa. La carte prépayée UBA est déjà lancée dans tous les dix neuf (19) pays, dans leur monnaie respective. En fonction de la demande, UBA est disposée à émettre des cartes prépayées MasterCard et d'autres systèmes de cartes.

La carte prépayée Visa a également été lancée en dollar des Etats Unis, uniquement sur les marchés du Nigéria, du Liberia et de la République Démocratique du Congo.

Canaux de paiements

La banque par téléphonie mobile (U-Mobile), la banque par Internet (U-Direct), les GABs, les TPEs et le paiement sur Internet sont des services offerts par UBA aux titulaires de comptes, afin de leur permettre un accès facile et rapide à leurs comptes, et gérer les comptes avec U-Mobile et U-Direct; retirer des espèces sur les GABs; et effectuer des paiements en utilisant les TPEs et les canaux de paiement sur Internet.

Guichets automatiques de banque (GABs)

Des GABs sont installés dans tous les dix neuf (19) pays couverts par la banque. Les GABs ont été conçus pour accepter tous les systèmes de cartes, y compris celles émises en dehors du Nigéria.

La grille tarifaire, applicable aux opérations sur les GABs, a considérablement changé au Nigéria depuis décembre 2012. Les banques ont supprimé les frais de 100 Naira, prélevés sur ceux qui utilisent des cartes émises par d'autres banques. Toutefois, les frais sont actuellement payés par les banques émettrices, chaque fois que leurs clients effectuent des retraits en passant par les GABs d'autres banques.

Cette évolution a fondamentalement changé le comportement de la clientèle. Ainsi, les clients utilisent indifféremment aujourd'hui les GABs le plus proches et fiables. Il en résulte une augmentation spectaculaire, aussi bien du nombre que des coûts des transactions au niveau des GABs. Le nombre total de transactions a augmenté d'au moins 10% par mois.

Banque par téléphonie mobile (U-Mobile)

UBA a investi dans les capacités de banque par téléphonie mobile et même mieux. La banque par téléphonie mobile fonctionne au Nigéria et au Ghana. Des travaux sont en cours, pour son déploiement d'ici mi-juin 2013, dans les dix sept (17) autres pays de présence. La plateforme de banque par téléphonie mobile permet à la clientèle, d'avoir accès à des services bancaires de base, tels que la consultation des soldes, la confirmation des chèques, les transferts de fonds, l'achat de cartes de recharge de téléphone, le paiement de factures, et l'envoi de réclamations au centre d'écoute et de satisfaction de la clientèle.

Banque par Internet (U-Direct)

UBA a déployé des services bancaires par Internet dans tous les dix neuf (19) pays où elle opère.

La plateforme de services bancaires par Internet permet au client d'avoir accès aux services bancaires de base, tels que la consultation des soldes, la confirmation des chèques, les transferts de fonds, l'achat de cartes de recharge de téléphone, le paiement de factures, et l'envoi de réclamations au centre d'écoute et de satisfaction de la clientèle.

Services (sms, alerte par e-mail, relevé électronique périodique)

UBA offre d'autres services de notification dont l'alerte par sms, e-mail et des relevés électroniques périodiques. Les alertes par sms et e-mail sont envoyés aux clients lorsqu'une opération de débit ou de crédit est effectuée sur leurs comptes. Les alertes par sms et e-mail sont envoyées aux numéros de téléphones mobiles, et aux adresses e-mail fournis par les clients, et figurant dans la base de données de la banque.

Produits de banque électronique destinés aux institutions et entreprises

PayManager: Paiement groupé de fournisseurs

La plateforme de paiement dénommée «PayManager» est destinée à la clientèle constituée des entreprises, institutions, PME et gouvernements. Elle vise à leur permettre d'effectuer des paiements à partir de leurs comptes bancaires. PayManager de UBA est une application sécurisée, basée sur le web, qui permet aux entreprises et PME d'effectuer des paiements électroniques (en monnaie locale ou en devise étrangère) à tout bénéficiaire, quelle que soit sa banque, et partout sur Internet. Elle facilite des paiements électroniques, avec une fonctionnalité unique basée sur des règles permettant le traitement direct intégral.

Le système permet à l'entreprise de maîtriser ses comptes, et effectuer divers paiements (par exemple, salaires du personnel, paiements aux fournisseurs, paiements de dividendes, des pensions, etc.). Ces services sont proposés à l'aide d'un module unique, à enregistrement rapide, disposant d'une configuration simple et flexible, des règles d'autorisation et une procédure de validation à plusieurs niveaux. PayManager permet des paiements à une ou plusieurs personnes. La plateforme permet aussi des flux de traitement prédéfinis et des formats à fichier multiple. Elle permet enfin des crédits directs et des débits directs.

La solution peut être utilisée pour effectuer des paiements individuels aux fournisseurs, approvisionner la caisse de menues dépenses, et allouer des avantages aux employés. Les paiements peuvent être effectués dans la monnaie locale ou en devise étrangère. La solution PayManager est disponible dans les dix neuf (19) pays couverts par le Groupe.

U-Pay: Paiement groupé de salaires

La plateforme de paiement U-Pay est conçue pour gérer les dossiers employés, verser les avantages sociaux, régler les impôts, calculer et payer les salaires. U-Pay est conçue pour être utilisée par la clientèle constituée d'entreprises, d'institutions, de PME et des gouvernements, pour la gestion des bases de données des employés, le paiement des salaires, le règlement des avantages sociaux et le paiement d'impôts aux autorités gouvernementales. Ces paiements sont directement effectués par les clients à partir de leurs comptes bancaires.

U-Pay de UBA est une application basée sur le web qui permet le paiement électronique, au moyen d'un processus d'approbation de transactions facilitant le traitement direct intégral depuis le confort des bureaux. Ces services sont proposés à l'aide d'une seule application, assortie d'un processus d'entrée rapide, ayant une configuration flexible et des règles d'autorisation et une procédure de validation à plusieurs niveaux. U-pay facilite également les crédits directs et les paiements par débit direct. La version client de la solution U-Pay utilisable sur le web est disponible dans les dix neuf (19) pays de présence du Groupe.

Agence U-Collect (BankCollect): Encaissement de fonds provenant de l'extérieur

La plateforme BankCollect UBA est proposée aux entreprises, pour leur faciliter le recouvrement de créances auprès de leurs clients, à travers le réseau d'agences UBA. Ce produit, marque déposée de UBA, est déployé et utilisé par les caissiers des agences de UBA, pour recueillir des informations professionnelles et financières provenant de ceux qui effectuent des paiements dans le compte d'une entreprise. A titre d'exemple, on peut citer le recouvrement d'impôts par le gouvernement, l'encaissement des recettes de ventes, des factures d'eau et d'électricité, etc.

Le produit BankCollect permet aux entreprises bénéficiaires des encaissements de contrôler les paiements en ligne de sorte à pouvoir satisfaire leurs clients. Le système est flexible, et peut être intégré dans le système de facturation de l'entreprise bénéficiaire des encaissements. Même si le système BankCollect ne peut être utilisé que pour les encaissements, à travers le réseau des agences de UBA uniquement, nous acceptons également les plateformes interbancaires d'encaissements qui permettent le recouvrement provenant d'agences de banques spécialement désignées.

Le produit BankCollect est utilisé pour renforcer la collecte de dépôts, à travers notre réseau d'agences, pour les entreprises ayant un ou plusieurs points de vente. Il est disponible dans tous les dix neuf (19) pays africains où nous opérons.

U-Collect Web: Encaissements par Internet

La plateforme U-Collect, marque déposée de UBA, est un portail d'encaissement par Internet qui permet d'effectuer des paiements en ligne sur les sites de commerçants. Le portail permet aux commerçants de recouvrer leurs fonds en utilisant tout système de carte, y compris MasterCard, Visa et toute carte locale. Actuellement, UBA offre les services de concepteurs de U-Collect sur le Web aux commerçants, sans frais, afin d'encourager le développement du commerce électronique.

Lorsqu'une version de U-Collect est déployée pour l'encaissement des frais de scolarité au niveau secondaire, elle est désignée par SchoolOnline (Ecole en ligne), et lorsqu'elle est déployée au niveau des institutions du niveau supérieur, elle est désignée sous le vocable EduPortal. En ce qui concerne EduPortal et SchoolOnline, UBA fournit le contenu en ligne de programmes scolaires et académiques, ce qui va au-delà du simple encaissement des frais de scolarité.

Rapport sur la pérennité institutionnelle et la responsabilité sociale de l'entreprise

Pérennité de l'institution

A UBA, nous sommes engagés à exercer nos activités de manière responsable sur le plan social, et dans un environnement convivial. UBA est consciente du fait que la pérennité des activités bancaires est capitale dans la réussite de toute banque, et elle englobe deux concepts principaux:

- La Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE)
- La Gestion des Risques Environnementaux (GRE).

Notre mission à long terme est d'ancrer la réflexion sur les questions de pérennité de l'institution dans notre gène (ADN). Ceci implique la connaissance des liens entre nos unités opérationnelles et les communautés au sein desquelles nous exerçons nos activités, d'une part; et les changements dans l'environnement global d'autre part.

Nous pensons avoir un impact positif sur la vie des populations, en créant un accès aux services financiers à moindre coût, quels que soient le statut social, la race ou le genre. Nous continuerons d'apporter notre assistance, pour la création d'opportunités d'emploi au sein des communautés où nous opérons, et nous initierons différents projets sociaux qui encouragent l'éducation, l'hygiène et la sécurité, la responsabilité sociale de l'entreprises et le système de gestion de l'environnement. Nous continuerons également de travailler en collaboration avec les différentes parties prenantes afin d'atteindre les pratiques et normes internationalement admises.

Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE)

Notre RSE est holistique, car elle commence avec notre personnel pour s'étendre aux parties prenantes. La Fondation UBA est donc l'extension sociale des valeurs cardinales du Groupe que sont: l'humilité, l'empathie, l'intégrité et la résilience.

Depuis sa création, la Fondation UBA gère la stratégie, librement choisie, de l'entreprise en matière de développement durable, qui combine l'excellence de nos services bancaires avec des interventions sociales dans des secteurs tels que l'éducation, la santé, le développement du capital humain et des projets spéciaux.

En investissant pour répondre aux besoins économiques et environnementaux des pays et des communautés où nous opérons, le Groupe vise à améliorer le bien-être commun, tout en veillant à assurer la pérennité de ses activités, et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie.

Partenariat avec les parties prenantes

Nos activités de RSE sont mises en œuvre partout en Afrique. Ce faisant, nous nous efforçons de développer des programmes uniques, et mener des actions de développement ayant un impact sur la vie des individus et des communautés, en comblant les disparités sociales et économiques existant dans les différentes communautés où nous opérons. A chaque étape d'exécution de ces programmes, des parties prenantes, aussi bien internes qu'externes, s'engagent activement pour assurer la maximisation des ressources, en vue d'un impact maximal sur les secteurs critiques identifiés. Tout ceci se fait grâce à l'utilisation de cadres généraux et des paramètres d'évaluation des meilleures pratiques et des impacts.

La Fondation UBA, chargée de la responsabilité sociale de l'entreprise, octroie, au titre de sa contribution au programme de développement communautaire et social, un don annuel de 2 millions USD à la Fondation Tony Elumelu, l'une des institutions philanthropiques africaines majeures. Ce financement est spécifiquement dédié au développement de l'entrepreneuriat et du leadership d'entreprise en Afrique. De cette manière, la Banque estime être en train de réaliser, d'une manière ciblée et efficace, son engagement pour l'amélioration des opportunités d'entrepreneuriat et de l'environnement des affaires en Afrique.

Education

Les projets de l'année 2012 comprennent: « Lis, Afrique » (Read Africa) et des projets annuels tels que l'initiative Read Africa, le concours national de rédaction au Nigéria de la Fondation UBA. Le projet Read Africa de 2012 était axé sur le livre "Weep not Child" (Ne pleure pas, enfant) de Ngugi Wa Thiong'O, auteur kenyan de renom qui a visité le Nigéria en juillet 2012 pour lancer le programme de l'année. Le programme a conduit des cadres supérieurs de UBA dans des écoles où, dans le rôle de modèles pour les jeunes africains, ils ont coaché et encouragé les élèves, et susciter en eux l'émulation et l'intérêt pour certaines professions. Des milliers de livres ont été gracieusement offerts aux étudiants, outre des séances de lecture et de coaching qui visent à raviver le goût de la lecture, en déclin selon une perception générale, au sein de la jeunesse africaine.



- 1: Professeur Ngugi Was Thiong'O à l'occasion du lancement en 2012 du projet «Read Africa» (Lis, Afrique), entouré des cadre supérieurs de UBA Plc, les élèves de King College Lagos et de Holy Child College.
- 2: Un élève de Baptist Academy, Obanikoro posant une question au Professeur Ngugi Wa Thiong'O.
- 3: Mme Mary Udo-Ejembi, Directrice Associée, Bureau du Budget, Ministère Fédéral des Finances et administrateur de la Fondation UBA (2ème à droite); et Mme Ijeoma Aso, Directrice Générale de la Fondation UBA, dirigeant la séance de lecture.

Le nombre croissant d'inscription au concours national de rédaction 2012 de la Fondation UBA est une indication claire de l'intérêt des Nigériens pour l'initiative, et l'impact du projet au cours de l'exercice écoulé. Dans le cadre du concours de 2012, 2.847 candidats de différentes écoles du Nigéria ont été enregistrés, représentant une augmentation de plus de 100% par rapport à l'année 2011. Il s'agit d'une forte indication de ce que l'objectif du Groupe UBA d'inculquer l'esprit de compétitivité, le goût de l'excellence et le réveil de conscience en vue de la quête de connaissances, se manifeste et porte des fruits dans la vie des élèves. Comme preuve de notre engagement au développement de l'éducation, la Fondation UBA a offert aux trois finalistes, des bourses pour les aider à payer leurs frais de scolarité dans n'importe quelle université africaine où ils seront admis.

Rapport sur la pérennité institutionnelle et la responsabilité sociale de l'entreprise *suite*



4: De gauche à droite: M. Kennedy Uzoka, Directeur Général Adjoint UBA Plc; M. Ugwuegbulam Ogbonna, lauréat du concours national de rédaction 2012 de la Fondation UBA pour les écoles secondaires du Nigéria; Mme Ijeoma Aso, Directrice Générale de la Fondation UBA; M. Bismark Rewane, Directeur Général de Financial Derivatives Company Ltd, lors de la cérémonie de remise des prix.

BIEN-ETRE DES EMPLOYES

Une autre activité du programme annuel de la Fondation est la marche, le jogging et le cyclisme, dans le cadre du programme de lutte contre le cancer de la prostate. Ce programme vise à susciter une prise de conscience sur les effets néfastes du cancer de la prostate. La journée s'est achevée par des séances de dépistage gratuit du cancer de la prostate pour les hommes, sur le site de l'événement. En 2012, il y a eu une augmentation remarquable de 200% du nombre des hommes qui ont participé à la campagne de dépistage. Nous sommes heureux de déclarer l'engagement explicite de la Fondation, à améliorer la prise de conscience sur cette maladie redoutée, surtout qu'elle peut être facilement traitée si elle est détectée assez tôt. Comme d'habitude, des matches de gala ont été livrés et le personnel a poursuivi dans les rues, les séances de prise de conscience partout en Afrique.



5: De gauche à droite: Dr. Femi Olugbile, Secrétaire Permanent, Ministère de la Santé de l'Etat de Lagos; M. Kennedy Uzoka, Directeur général adjoint de UBA Plc; M. Henry Nwosu, ancien international de football du Nigéria; et Mme Ijeoma Aso, Directrice Générale de la Fondation UBA.

PROJETS FINANCES

Outre les projets ci-dessus mentionnés, la Fondation UBA a également fait des dons aux divers projets et institutions au cours de l'année. Elle a également créé des partenariats sociaux et économiques, avec différentes organisations, dans le but d'avoir un impact dans la vie des populations des pays et des communautés où nous opérons.



6: De gauche à droite: Ilesanmi Owoeye, Directeur Régional, Mainland; Prof. Olugbenga Ogunlewe, Comité de Conseil Médical LUTH; et Mme Ijeoma Aso, Directrice Générale de la Fondation UBA.

UNITE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Au titre de nos engagements en matière de responsabilité sociale, UBA met les ressources de ses services d'incendie au profit de la communauté lorsqu'elle est sollicitée. A titre d'exemple, il y a eu l'extinction d'un incendie au siège d'une banque à Lagos, et au complexe Euro-Asie de 5 étages sur la rue Breadfruit à Lagos au Nigéria.

Nous restons engagés et veillerons à avoir un impact sur la vie des communautés où nous opérons.

Rapport du Conseil d'Administration

Les Administrateurs présentent leur rapport ainsi que les états financiers audités du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

1. RESULTATS

	GROUPE		BANQUE	
	2012 En millions de Naira	2011 En millions de Naira	2012 En millions de Naira	2011 En millions de Naira
Bénéfice avant impôt	52 010	(26 600)	46 180	(26 468)
Impôt (charge)/crédit	(533)	17 935	1 195	18 502
Bénéfice provenant des activités poursuivies	51 477	(8 665)	47 375	(7 966)
Bénéfice provenant des activités abandonnées	3 289	1 864	–	–
Autres éléments du revenu global	764	5 680	3 534	4 212
Total du revenu global	55 530	(1 121)	50 909	(3 754)
Total résultat global attribuable aux actionnaires de la Banque	55 306	(1 971)	50 909	(3 754)
Intérêt minoritaire	224	850	–	–
Bénéfice/(Perte) de l'exercice	55 530	(1 121)	50 909	(3 754)

2. DIVIDENDE

Pour l'exercice en cours, le conseil d'administration propose qu'un dividende de 50 kobo par action ordinaire de 50 kobo, soit un montant global de 16,49 milliards de Naira, soit versé aux actionnaires, après approbation de l'assemblée générale. Le dividende proposé est soumis à la taxe sur les valeurs mobilières, au taux approprié, et payable aux actionnaires dont les noms figurent sur le registre des actionnaires en fin de journée du 21 mai 2013.

3. FORME JURIDIQUE

UBA fut immatriculée le 25 février 1961 au Nigéria, sous forme d'une société anonyme conformément à l'ordonnance de 1922 (Chapitre 37) sur les sociétés commerciales. La banque a hérité des actifs et passifs de la British and French Bank SA qui exerçait des activités bancaires au Nigéria depuis 1949. UBA est la première banque nigériane à lancer un appel public à l'épargne à la suite de sa cotation en bourse en 1970. Elle est également la première banque à lancer un programme de certificat globaux de dépôt (GDR). A la suite des réformes de consolidation mises en route et exécutée par la Banque Centrale du Nigéria, en 2004, la Banque a fusionné avec Standard Trust Bank le 1er août 2005. Elle a ensuite repris la Continental Trust Bank Limited le 31 décembre 2005.

4. ACTIVITES PRINCIPALES

UBA Plc exerce des activités bancaires, et offre ses services aux entreprises, institutions, particuliers et banques internationales. Elle offre également des services d'appui aux échanges commerciaux; des services de gestion de la trésorerie, de marché de capitaux, et des produits de banque électronique. Les services de change et de conservation de valeurs mobilières sont fournis par le biais de ses filiales.

5. REVUE DES ACTIVITES ET PERSPECTIVES

La banque exerce ses activités bancaires conformément aux dispositions de ses Statuts. Un rapport détaillé d'activités de l'exercice et les perspectives pour l'exercice suivant sont présentés dans le rapport du Directeur Général du Groupe.

6. LES ADMINISTRATEURS

Les noms des administrateurs au cours de l'exercice clos le 31 décembre, 2012 sont présentés aux pages 35 et 36.

Mme. Rose Okwechime a été de nouveau nommée au Conseil d'administration le 13 juillet 2012, conformément aux dispositions de l'article 75 des Statuts de la Banque. Ils se retireront du Conseil d'administration au cours de l'assemblée générale et se représenteront pour un nouveau mandat.

Conformément aux dispositions de l'article 97 des Statuts de la Banque, les administrateurs suivants se retireront du Conseil d'administration en vertu du principe de rotation. Etant rééligibles, ils se présenteront pour un nouveau mandat. Il s'agit de:

1. Angela Aneke
2. Ja'afaru Paki

Au cours de l'exercice, Victor Osadolor, Paolo Di Martino et Runa Alan se sont retirés du Conseil.

7. RESPONSABILITES DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs sont responsables de la préparation des états financiers, lesquels doivent donner une situation fidèle et sincère des activités de la Banque et du Groupe et du résultat de l'exercice. Ces états doivent être conformes aux dispositions de la Loi relative au droit des sociétés commerciales et affaires connexes. Ce faisant, ils veillent:

- A la bonne tenue des documents comptables;
- Au respect des normes comptables applicables;
- A l'adoption et à l'application de manière cohérente d'une politique comptable appropriée;
- A ce que les jugements et les estimations adoptés soient raisonnables et prudents;
- A l'application du principe de continuité des affaires, à moins qu'il soit inapproprié de présumer que la Banque continuera ses activités; et
- A la mise en place de procédures de contrôle interne qui permettent, raisonnablement, de sauvegarder les actifs de la Banque, de prévenir et détecter les cas de fraude et autres irrégularités.

8. ACTIONNARIAT DES ADMINISTRATEURS

Les actions détenues par les administrateurs dans le capital libéré de la Banque, enregistrées dans le registre de participation des administrateurs au 31 décembre 2012, se présente comme suit:

N.O	NOMS DES ADMINISTRATEURS	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
		DIRECTE	INDIRECTE	DIRECTE	INDIRECTE
1	Israel Ogbue	1 277 936	66 812 728	810 000	1 584 690 453
2	Joseph Keshi, OON	127 500	Néant	125 000	Néant
3	Phillips Oduoza	97 306 259	17 254 234	27 049 552	16 915 916
4	Kennedy Uzoka	32 295 910	Néant	22 042 035	Néant
5	Emmanuel Nnorom	10 482 360	1 031 855	1 660 760	694 062
6	Rasheed Olaoluwa	8 502 267	Néant	5 106 926	Néant
7	Abdulqadir Bello	3 576 573	Néant	500 000	Néant
8	Femi Olaloku	4 376 578	Néant	683 030	Néant

Rapport du Conseil d'Administration *suite*

N.O	NOMS DES ADMINISTRATEURS	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
		DIRECTE	INDIRECTE	DIRECTE	INDIRECTE
9	Ifeatu Onejeme	6 908 943	Néant	2 564 451	Néant
10	Dan Okeke	6 344 873	Néant	6 220 465	Néant
11	Victor Osadolor (A démissionné le 09 janvier 2012)			13 295 663	Néant
12	Rose Okwechime (Nommée le 13 juillet 2012)	Néant	40 133 851		
13	Paolo Di Martino (S'est retiré en mai 2012)			Néant	247 860 000
14	Adekunle Olumide, OON	2 635 014	Néant	2 583 348	Néant
15	Angela Aneke	5 923 971	Néant	1 611 263	Néant
16	Kolawole Jamodu, OFR	484 015	52 756	474 525	52 756
17	Runa Alan (S'est retirée en avril 2012)			Néant	Néant
18	Ja'afaru Paki	Néant	22 950 000	Néant	22 500 000
19	Foluke Abdulrazag	3 000 000	6 120 000	Néant	9 000 000
20	Yahaya Zekeri	11 704	Néant	11 475	Néant
21	Owanari Duke (nommée le 13 juillet 2012)	Néant	Néant		

9. ANALYSE DE L'ACTIONARIAT

Participation	Nombre d'actions détenues	% du capital	Nombre d'actionnaires	% du total des actionnaires
1 – 1 000	11 334 642	0,03	23 110	8,19
1 001 – 5 000	313 293 402	0,95	122 974	43,47
5 001 – 10 000	337 456 711	1,02	46 689	17,26
10 001 – 50 000	1 321 120 644	4,01	62 145	22,03
50 001 – 100 000	843 793 334	2,56	12 497	4,43
100 001 – 500 000	2 034 724 924	6,17	10 168	3,60
500 001 – 1 000 000	58 717 987	2,91	1 413	0,50
Supérieur à 1 000 001	27 160 945 924	82,35	1 436	0,51
Total	32 981 387 565	100,00	282 432	100,00

PARTICIPATION A HAUTEUR DE 10% ET PLUS

Actionnaire	Participation	%
Stanbic Nominees Nigeria Limited (SNNL)	3 637 413 911	11,03

(Ces actions sont détenues par SNNL au nom de plusieurs investisseurs en vertu d'un mandat de gestion).

10. ACTIONS DE UBA ECHANGEES EN BOURSE AU 31 DECEMBRE 2012

Trimestre	Total	Moyenne mensuelle
Premier Trimestre	3 070 040 525	1 023 346 841
Deuxième Trimestre	1 468 323 316	489 441 105
Troisième Trimestre	1 112 802 849	370 934 283
Quatrième Trimestre	1 016 590 183	338 863 394

11. DONS

Pour partager les aspirations de la communauté et de l'environnement dans lequel le Groupe opère, un montant total de 87,5 millions de Naira a été distribué comme don au cours de l'exercice. Il s'agit des dons aux organisations caritatives et non caritatives. Les détails de ces dons se présentent comme suit:

Dons sur la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012

N.O.	Bénéficiaires	Montant en Naira
1	African University of Science and Technology (AUST)	50 000 000
2	Nasarawa State Government	10 000 000
3	Federal Ministry of Agriculture	10 000 000
4	The Nigerian Police Force	5 449 500
5	Kogi State Flood Disaster Relief	5 000 000
6	Central Bank of Nigeria	3 500 000
7	Lagos University Teaching Hospital (LUTH)	1 500 000
8	Financial Reporting Council (FRC)	1 000 000
9	Lagos University Teaching Hospital (LUTH)	540 750
10	Nigerian Defense Academy	500 000
Total		87 490 250

12. IMMOBILISATIONS

Les changements intervenus au niveau des immobilisations et équipements au cours de l'exercice sont présentés aux pages 243 à 246. Selon les administrateurs, la valeur marchande des biens de la Banque n'est pas inférieure à la valeur inscrite dans les états financiers.

13. EMPLOI ET PERSONNEL

i. Emploi des personnes handicapées

UBA suit une politique de non discrimination dans l'examen des demandes d'emploi, y compris celles reçues des personnes handicapées. La politique de recrutement vise les personnes les plus qualifiées pour occuper des emplois appropriés, indépendamment du statut des postulants, de leur ethnie, religion, origine, et condition physique.

Rapport du Conseil d'Administration *suite*

Effectif

Au cours de l'exercice 2012, le Groupe a employé 11 529 personnes dans les différents pays où il opère.

Répartition du personnel par nationalité et par zone géographique au cours de l'exercice 2012.

Nationalité	Lieu de travail	Effectif	% du total
Nigériens	Nigéria	9 116	79,07
	18 autres pays africains	30	0,26
	Etats-Unis	7	0,06
	Europe (Londres)	3	0,03
Afrique francophone	Nigéria	3	0,03
	18 autres pays africains	1 288	11,16
Afrique anglophone	Nigéria	2	0,02
	18 autres pays africains	1 046	9,07
	Europe (Londres)	2	0,02
Sud Africains	Nigéria	1	0,01
Indiens	Nigéria	5	0,04
Américain/EU	Nigéria	18	0,16
Canadiens	Nigéria	1	0,01
Européens	Europe (Londres)	7	0,06
Total		11 529	100,00

L'effectif du Groupe est composé de ressortissants de plus de 23 pays africains, des Etats Unis, de la Grande Bretagne, de la France, de l'Inde, du Canada, des Antilles, de la Nouvelle Zélande et du Pakistan. La politique de recrutement de UBA est non discriminatoire, et elle cherche à attirer les personnes les plus qualifiées de toute région du monde.

Les personnes handicapées représentent 0,10% du total de l'effectif, ce qui dénote du respect de la politique du Groupe qui interdit la discrimination à l'égard de cette catégorie de personnes.

Répartition du personnel selon le genre au cours de l'exercice 2012

Description	Genre	Effectifs	% du total
Groupe	Masculin	6 456	56
	Féminin	5 073	44
	Total	11 529	100
Banque	Masculin	5 060	56
	Féminin	3 975	44
	Total	9 035	100

La composition de notre effectif témoigne de la diversité de notre personnel dont 44% est du genre féminin aussi bien au niveau du Groupe que de la Banque.

Analyse moyenne du genre des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale au cours de l'exercice 2012

Description	Genre	Effectif	% du total
Conseil d'administration	Masculin	14	78
	Féminin	4	22
	Total	18	100
Direction Générale	Masculin	76	77
	Féminin	23	23
	Total	99	100

Analyse moyenne détaillée du genre des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale au cours de l'exercice 2012

Classement	Masculin		Féminin		Total
	Effectifs	%	Effectifs	%	
Administrateurs non exécutifs	6	60,00	4	40,00	10
Administrateurs exécutifs	8	100,00	–	–	8
Directeurs Généraux	23	76,67	7	23,33	30
Directeurs généraux adjoints	25	89,29	3	10,71	28
Assistants Directeurs généraux	28	68,29	13	31,71	41
Total	90	78,00	27	22,00	117

ii. Hygiène, sécurité au travail et bien-être des employés

La Banque dispose de locaux prévus pour garantir la sécurité et des conditions saines de vie, tant pour son personnel que sa clientèle. Les employés sont suffisamment assurés contre les dangers professionnels et autres. En outre, la Banque offre à ses frais, des facilités médicales à ses employés et à leurs proches.

iii. Participation des employés et formation

La Banque encourage la participation de ses employés dans le processus de prise de décision sur les questions relatives à leur bien-être. A cette fin, la Banque offre des occasions aux employés de se prononcer sur des questions affectant la Banque et leurs intérêts, afin de leur permettre d'apporter des contributions à la prise de décisions. La Banque attache beaucoup d'importance au développement de son personnel. Par conséquent, en 2012, la Banque a réalisé plus de 78% de son plan de formation (au niveau national et international). Le montant total dépensé pour les activités de formation se chiffre à 335 062 000 Naira.

iv. Recherche et développement

D'une façon permanente, la Banque réalise des recherches dans le développement de nouveaux produits et services bancaires.

14. EVENEMENTS INTERVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers de la banque n'est survenu après la clôture de l'exercice le 31 décembre 2012.

Rapport du Conseil d'Administration *suite*

15. COMITE D'AUDIT

En vertu de la section 359(3) de la Loi sur les sociétés commerciales et affaires connexes, la Banque dispose d'un comité d'audit composé de trois administrateurs non exécutifs et de trois actionnaires ainsi qu'il suit:

Matthew Esonanor	Président (actionnaire)
Wale Ariyibi	Actionnaire
Umar Al-Kassim	Actionnaire
Foluke Abdulrazaq	Administrateur non Exécutif
Angela Aneke	Administrateur non Exécutif
Amb Joe C Keshi	Administrateur non Exécutif

Les fonctions du Comité d'Audit sont telles que précisées à la Section 359(6) de la Loi relative aux sociétés commerciales et affaires connexes (Cap 20 de 2004) de la République Fédérale du Nigéria.

16. COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le cabinet PricewaterhouseCoopers a indiqué sa volonté de poursuivre ses fonctions, conformément aux dispositions de la section 357(2) de la Loi relative aux sociétés commerciales et affaires connexes. Une résolution sera proposée à l'Assemblée Générale pour autoriser les administrateurs à fixer leur rémunération.

Pour le Conseil d'administration & p.o.,



Bili A Odum
Secrétaire Général

57 Marina, Lagos

Rapport sur les réclamations de la clientèle



Introduction

United Banque for Africa Plc considère ses clients comme parties prenantes des ses activités. Par conséquent, la Banque s'efforce de fournir d'excellents services à la clientèle, des services financiers de grande qualité qui répondent aux normes internationales, et surpassent l'attente des clients. C'est ainsi que nous considérons les commentaires des clients comme un facteur nécessaire et important dans notre effort de leur faire plaisir à l'occasion de leurs interactions avec la Banque.

En adéquation avec la politique de la Banque en matière de prestation d'excellents services aux clients dans chaque localité, les produits de la Banque, les processus et cadres opérationnels sont révisés régulièrement en vue d'une amélioration constante et le renforcement de la satisfaction de la clientèle.

Partout dans le monde, il a été inculqué la qualité de service au personnel de UBA qui, de surcroît, est formé pour se focaliser sur la satisfaction de la clientèle dans tous les aspects des opérations de la Banque, respectant ainsi la promesse de la Banque aux clients, telle que déclarée dans notre charte comme suit:

Etre respectueux – nous savons que 'Le Client est Roi' et constitue l'objet de notre activité;

- Etre courtois et amical dans toutes nos interactions avec le client;
- Traiter les transactions sans retard et réagir promptement aux demandes de renseignements;
- Ecouter attentivement;
- Communiquer honnêtement et de façon proactive;
- Capitaliser sur les connaissances techniques pour répondre pleinement aux besoins financiers du client, et
- Témoigner de la reconnaissance à tout moment.

Canaux d'échanges avec la clientèle:

En reconnaissance de ce fait, la Banque a mis en place des canaux de recueil de commentaires sur ses produits et services, soit sous forme de demandes de renseignements, ou de réclamations. Ces plateformes incluent:

Centre de suivi de la satisfaction du client (CSC) – Notre centre de contact client 24/7 auquel les clients peuvent s'adresser pour déposer des réclamations ou des demandes, ou se renseigner sur nos produits et services.

Adresse email dédiée – Une adresse email dédiée cfc@ubagroup.com est mise à la disposition des clients 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour leur permettre de déposer des réclamations. Ce canal email est géré par des agents compétents et efficaces, capables de fournir des services précis et de grande qualité aux clients actuels ou potentiels de UBA.

Lignes vertes dans les agences – Des téléphones spécialement conçus, appelés 'Lignes vertes de UBA' ont été installées dans des agences désignées, pour permettre aux clients d'appeler le Centre de suivi de la satisfaction du client, et exprimer leurs réclamations, demandes de service et de renseignements. Les appels reçus par ce canal sont gérés par des agents chargés de gérer les appels entrants. Ces lignes permettent également de réduire les temps d'attente dans les agences.

- **Boîte à suggestions/réclamations** – Des boîtes de dépôt des réclamations sont disponibles dans chaque agence pour faciliter le suivi, la résolution, la déclaration et la diffusion des leçons tirées de la gestion de situations spécifiques.
- **Site Internet** – Le site Internet de UBA permet également aux clients de se connecter et soumettre leurs réclamations par le biais du lien intitulé 'Avez-vous des commentaires?'. Ces réclamations sont acheminées automatiquement au Centre de suivi de la satisfaction du client pour résolution.
- **La Poste** – Une boîte postale dédiée (BP 5551, Marina Lagos) est également disponible pour recevoir exclusivement des réclamations des clients par la Poste.
- **Télécopie** – Une ligne de fax (01 2808 448) est disponible pour joindre directement le responsable chargé de la gestion des réclamations de la clientèle.
- Une note d'information est affichée dans le hall de toutes les agences, demandant aux clients de transmettre leurs réclamations au moyen des différents canaux ci-dessus mentionnés.

Rapport sur les réclamations de la clientèle *suite*

Service chargé du traitement des requêtes

Pour s'assurer que les réclamations, demandes de renseignement et de services sont résolues promptement, la Banque a mis en place une unité de gestion des réclamations, dirigée par un cadre supérieur de la Banque. Ce dernier est chargé des investigations sur les réclamations des clients et de leur résolution rapide, dans les délais convenus. L'unité de gestion des réclamations est gérée par un personnel compétent, nanti d'expériences bancaires diverses pour permettre la résolution rapide des réclamations des clients, sans avoir à se référer à d'autres départements de la Banque. La Banque dispose d'un système performant de gestion des réclamations, géré par un personnel bien formé, rattaché au Centre de suivi de la satisfaction du client. Des rapports produits par ce Centre sont examinés périodiquement par la Direction générale.

Le système de gestion des réclamations veille à ce que les demandes de services, de renseignements, et les réclamations des clients soient traitées comme précisé dans le cadre de gestion et les délais de traitement.

Le processus de traitement des réclamations et leur résolution se présente comme suit:

- Le point de réception d'une réclamation de client en accuse réception.
- La réclamation est examinée et une décision est prise pour savoir si elle peut être résolue au premier niveau.
- Au cas où elle peut être résolue au premier niveau, une solution est proposée au client.
- Si la réclamation ne peut être résolue au premier niveau, le point de réception la transmet au responsable des opérations du Centre de suivi de la satisfaction du client pour suite à y donner.
- Dès résolution de la réclamation, le client est contacté et la réponse appropriée lui est communiquée.
- La réclamation est close et marquée comme résolue.

Compte rendu des réclamations des clients à la Banque

Des comptes-rendus des réclamations des clients sont faits à la Direction générale, et aux départements appropriés de la Banque afin de s'assurer que les réclamations et les questions posées par les clients ne se reproduisent pas.

Les comptes-rendus recueillis permettent:

- à la Banque de fidéliser ses clients étant donné que les clients se sentent considérés et respectés;
- le maintien de la qualité de services de la Banque et son uniformité dans toute la banque; et
- l'existence d'une source fiable d'informations pour identifier les domaines d'amélioration de service.

Rapport sur les réclamations reçues et résolues par la Banque de janvier à décembre 2012:

Mois	Nombre de réclamations reçues au cours de l'exercice	Nombre de cas résolus	Nombre de cas non résolus mais portés à la connaissance de la CBN	Montant total contesté en millions de Naira
Janvier	3 551	3 079	Néant	8,78
Février	4 873	4 618	Néant	280,97
Mars	12 842	10 697	Néant	22,54
Avril	7 109	6 628	Néant	121,66
Mai	5 271	4 904	Néant	83,81
Juin	6 115	5 923	Néant	23,74
Juillet	6 636	6 229	Néant	29,63
Août	5 797	5 287	Néant	10,11
Septembre	5 811	5 460	Néant	13,70
Octobre	7 536	6 973	Néant	20,59
Novembre	6 432	5 753	Néant	67,61
Décembre	8 946	7 692	Néant	12,19
TOTAL				695,19

En plus des informations ci-dessus mentionnées, la Banque présente un rapport mensuel à la Banque Centrale du Nigéria, conformément aux directives sur la résolution des réclamations des clients.

Rapport sur la gouvernance d'entreprise

United Bank for Africa considère la bonne gouvernance comme l'une de ses valeurs de ses valeurs cardinales, et confirme son engagement à la mise en œuvre efficace des principes de gouvernance d'entreprise dans ses activités. Les administrateurs entérinent les principes de meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise, comme précisé dans le 'Code de Gouvernance d'Entreprise pour les Banques au Nigéria Post-Consolidation', édicté par la Banque Centrale du Nigéria (CBN); et le 'Code de Gouvernance d'Entreprise' édicté par la Commission de la bourse et des marchés financiers du Nigéria (SEC).

Le Conseil d'administration est d'avis qu'au cours de l'exercice 2012, UBA Plc, a respecté dans toutes leurs dispositions substantielles, les exigences du Code de la CBN, de la SEC ainsi que ses propres Chartes de Gouvernance.

Au cours de l'exercice 2012, les actionnaires ont approuvé le plan de restructuration de la Banque pour lui permettre d'exercer ses activités en tant qu'entreprise spécialisée; et de céder toutes ses filiales qui ne sont pas des banques commerciales, en vertu de l'approbation par la Banque centrale du Nigéria (CBN) du plan de conformité de la Banque.

Suivant le nouvel arrangement de restructuration, UBA Plc restera la société mère, société holding de toutes ses activités de banque commerciale au Nigéria, en Afrique et le reste du monde. Elle continuera d'être la société mère de UBA Pension Custodian Limited et de UBA FX Mart Limited. Par ailleurs, UBA cèdera ses filiales suivantes qui ne sont pas des banques commerciales: UBA Capital, UBA Asset Management Limited (qui détient actuellement UBA Trustees Limited et UBA Nominees Limited), UBA Insurance Brokers Limited et UBA Metropolitan Life Insurance Limited. Ces entités à l'exception de UBA Insurance Brokers Limited (en voie de dissolution), seront consolidées sous le contrôle de UBA Capital Plc et leurs actions transférées à tous les actionnaires éligibles de UBA UBA Plc, ensemble avec Africa Prudential Registrars Plc et Afriland Properties Plc.

Le Conseil d'administration de UBA Plc a la responsabilité globale de veiller au respect des normes les plus élevées de gouvernance d'entreprise et son adoption par la Banque. Dans le but d'encourager la gouvernance efficace du Groupe UBA, les structures suivantes ont été mises en place pour la mise en œuvre de la stratégie de gouvernance d'entreprise de UBA Plc:

1. Le Conseil d'administration
2. Les Comités du Conseil d'administration
3. Le Comité Exécutif de Gestion

Au 31 décembre 2012, le Conseil d'administration était composé d'un Président non exécutif, d'un Vice-Président non exécutif, de huit administrateurs non exécutifs, deux administrateurs indépendants non exécutifs et huit administrateurs exécutifs qui, ensemble, apportent une large variété d'expériences au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration exerce ses responsabilités par le biais des comités permanents présentés à la section E de ce rapport. En plus de ces comités, il y a un certain nombre de Comités de Gestion qui veillent au respect d'une bonne et efficace gouvernance d'entreprise au niveau de la direction.

A. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration actuel est composé de dix huit (18) membres, dont huit (08) administrateurs exécutifs, y compris le Directeur général; et dix (10) administrateurs non exécutifs. Les administrateurs non exécutifs font preuve d'intégrité nécessaire, de compétence et d'expérience, pour apporter un jugement indépendant et éclairer les délibérations et les débats du Conseil d'administration.

Responsabilité

Les rôles du Président du Conseil d'administration et du Directeur général sont séparés et clairement définis. Le Président du Conseil d'administration est essentiellement responsable du fonctionnement du Conseil d'administration, tandis que le Directeur général est responsable de la gestion des activités, et de la mise en œuvre de la stratégie et de la politique du Conseil d'administration. Dans la gestion quotidienne des activités de la Banque, le Directeur général est assisté par le Comité Exécutif de Gestion, dont il est le Président, qui se réunit toutes les deux semaines. Il est composé de tous les administrateurs exécutifs. La responsabilité essentielle du Conseil d'administration est l'accroissement du patrimoine de la société. Le Conseil d'administration rend compte aux actionnaires. Il lui incombe aussi la gestion des relations avec ses différents actionnaires.

La Direction générale rend compte au Conseil d'administration pour le développement et la mise en œuvre de la stratégie et des politiques. Le Conseil d'administration examine régulièrement la performance du Groupe, les questions d'intérêt stratégique et toutes autres questions qu'il considère d'importance.

Le Conseil d'administration se réunit trimestriellement et des réunions complémentaires sont convoquées selon les besoins. En 2012, le Conseil s'est réuni quatre fois.

Le Conseil d'administration est également responsable de la détermination de la structure de la Banque, des domaines d'activité, de l'information financière, et de la mise en place d'un système de contrôle interne, de gestion des risques et des nominations au Conseil d'administration. Le Conseil d'administration a le pouvoir de déléguer des questions aux comités du Conseil d'administration et au Comité Exécutif de Gestion.

Nomination et démissions

Au cours de l'exercice, Messieurs Victor Osadolor et Paolo Di Martino, ainsi que Madame Runa Alan ont démissionné du Conseil d'administration. Madame Rose Okwechime a été de nouveau nommée au Conseil d'administration et Madame Owanari Duke a été nouvellement nommée au Conseil d'administration.

Conseil professionnel indépendant

Tous les administrateurs sont informés de la possibilité qui leur est offerte, dans l'exercice de leurs fonctions, de recourir à des conseils professionnels indépendants au frais de la Banque. Ils ont tous à leur disposition les services du Secrétaire Général, qui a la responsabilité devant le Conseil d'administration, de veiller à ce que toutes les questions relatives à la gouvernance soient respectées; et d'aider sur le plan du développement professionnel le cas échéant.

B. RESPONSABILITE FINANCIERE ET AUDIT

Information financière

Le Conseil a présenté une évaluation équilibrée de la situation financière de la société et ses perspectives. Le Conseil a pris la mesure de ses responsabilités et est satisfait que dans la préparation de ses rapports financiers, il a rempli les obligations édictées par le Code de Gouvernance du Groupe.

Les administrateurs rendent compte aux actionnaires, au moyen de publications des performances financières du Groupe, et des rapports annuels. Le Conseil d'administration s'est assuré que la procédure d'informations du Groupe transite par la plus moderne infrastructure pour assurer son exactitude. La procédure implique le suivi des performances tout au long de l'exercice, en plus de la communication mensuelle sur les indicateurs clés de performance.

Le cabinet Pricewaterhouse a joué le rôle de Commissaires aux comptes au cours de l'exercice 2012. Leur rapport est présenté aux pages 88, 89 et 90 de ce Rapport annuel.

Contrôle Interne

Le Groupe a constamment amélioré son système de contrôle pour s'assurer de la gestion efficace des risques. Les administrateurs examinent l'efficacité du système de contrôle interne, à travers des rapports réguliers et des examens lors des réunions du Conseil d'administration et du Comité de Gestion des Risques.

C. ENVIRONNEMENT DE CONTROLE

Le Conseil continue de mettre l'accent sur la gestion des risques comme un outil essentiel pour l'accomplissement des objectifs du Groupe. A cette fin, il s'est assuré que le Groupe dispose de politiques et des mécanismes pour veiller à l'identification des risques, et à leur contrôle efficace.

Le Conseil approuve le budget annuel du Groupe et veille à ce qu'un processus budgétaire robuste soit suivi, avec les niveaux appropriés d'approbation pour gérer les dépenses en capital.

D. DROITS DES ACTIONNAIRES

Le Conseil d'administration a toujours attaché une grande importance à la communication efficace avec les actionnaires. Il veille à la protection des droits des actionnaires à tout moment. Les avis des réunions et tout autre avis statutaire et informations sont communiqués régulièrement aux actionnaires.

Les actionnaires sont encouragés à communiquer leurs opinions et recommandations, chaque fois qu'ils l'estiment nécessaires, soit au Directeur chargé des relations avec les investisseurs ou au Secrétaire Général. Leurs coordonnées sont disponibles sur le site Internet de la Banque et sont reproduites à la dernière page de couverture du Rapport Annuel.

Rapport sur la gouvernance d'entreprise *suite*

E. LES COMITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de UBA Plc a constitué les comités suivants: Comité d'Audit, Comité de Gestion des Risques, Comité des Finances et des Affaires générales, Comité de Nominations et de Gouvernance, Comité de Crédit du Conseil d'administration, et Comité d'Audit statutaire.

Le Comité d'Audit du Conseil d'administration

Le comité d'audit du Conseil d'administration est composé comme suit:

- | | | |
|----|--------------------------|-----------|
| 1. | M. Adekunle Olumide, CON | Président |
| 2. | Mme Foluke Abdulrazaq | Membre |
| 3. | Chief Kola Jamodu, OFR | Membre |
| 4. | M. Rasheed Olaoluwa | Membre |
| 5. | M. Kennedy Uzoka | Membre |
| 6. | Mme Rose Okwechime | Membre |
| 7. | Mme Owanari Duke | Membre |

Le comité d'Audit du Conseil d'administration a été créé dans le but de renforcer les contrôles internes dans le Groupe. Il a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans l'exécution de ses prérogatives, en veillant à la mise en place des systèmes de contrôle financier et interne dans le Groupe.

Des réunions sont tenues au moins une fois par trimestre en présence de l'Inspecteur en chef.

N.O	Membres	Nombre de réunions tenues	Nombre participations
1	M. Adekunle Olumide, CON	5	5
2	Mme Foluke Abdulrazaq	5	5
3	M. Rasheed Olaoluwa	5	1
4	Chief Kola Jamodu, OFR	5	1
5	M. Kennedy Uzoka	5	5
6	Mme Rose Okwechime (nommée en juillet 2012)	5	1
7	Mme Owanari Duke (nommée en juillet 2012)	5	1

Comité de Gestion des Risques du Conseil d'administration

- | | | |
|----|------------------------|-----------|
| 1. | Chief Kola Jamodu, OFR | Président |
| 2. | M. Phillips Oduoza | Membre |
| 3. | M. Femi Olaloku | Membre |
| 4. | M. Emmanuel Nhorom | Membre |
| 5. | Alhaji Ja'afaru Paki | Membre |
| 6. | M. Yahaya Zekeri | Membre |
| 7. | Mme Rose Okwechime | Membre |

Des réunions sont tenues au moins une fois tous les trimestres. Les responsabilités du comité comprennent l'examen et des recommandations, à l'approbation du Conseil d'administration, des stratégies de gestion des risques, les politiques, et le niveau de tolérance au risque; l'examen des rapports périodiques de la direction sur l'exposition aux risques, la composition du portefeuille des risques et les activités de gestion des risques. Par ailleurs, le comité examine toutes autres questions demandées par le Conseil d'administration, jugées appropriées par le Comité, ou qui sont portées à son attention. Il est chargé, en conséquence, de faire des recommandations ou présenter un rapport au Conseil d'administration.

N.O	Membres	Nombre de réunions tenues	Nombre de participations
1	Chief Kola Jamodu, OFR	4	4
2	M. Phillips Oduoza	4	3
3	Alhaji Ja'afaru Paki	4	4
4	Emmanuel Nnorom	4	4
5	M. Femi Olaloku	4	4
6	M. Yahaya Zekeri	4	4
7	Mme Rose Okwechime	4	1

Comité de Crédit du Conseil d'administration

Le Comité de Crédit du Conseil d'administration est composé de six administrateurs non exécutifs et a comme mission, l'approbation des facilités de crédit dans la Société. Il examine tous les crédits octroyés par la Société. Il se réunit au moins une fois tous les trimestres. Le comité de crédit se compose comme suit:

1. Mme Foluke Abdulrazak Président
2. Alhaji Ja'afaru Paki Membre
3. Amb. Joe C. Keshi ONN Membre
4. Mme Angela Aneke Membre
4. M. Yahaya Zekeri Membre
5. Mme Rose Okwechime Membre
6. Mme Owanari Duke Membre

Le comité de crédit du Conseil d'administration a été créé, pour permettre au Conseil d'administration, de s'acquitter de ses responsabilités en faisant preuve de prudence, de diligence et de compétence pour la surveillance, la direction et la revue de la gestion du portefeuille de crédit du Groupe. Ses termes de référence comprennent la détermination et la définition des paramètres pour le risque de crédit et la concentration des actifs de risque et l'examen de la conformité dans ces limites; la détermination et l'établissement des limites d'octroi de crédit, la revue et l'approbation de la stratégie de crédit du Groupe et la tolérance aux risques de crédit. Par ailleurs, le comité examine le portefeuille de crédit de la Banque. En plus, il examine et approuve les limites de l'exposition aux risques pays. Le Directeur de Crédit du Groupe et le Directeur des Risques et de la Conformité participent à chaque réunion du Comité.

N.O	Membres	Nombre de réunions tenues	Nombre de participations
1	Mme Foluke Abdulrazak	12	12
2	Alhaji Ja'afaru A. Paki	12	10
3	Mme Angela Aneke	12	12
4	M. Yahaya Zekeri	12	12
5	Amb. Joe Keshi, OON	12	8
6	Mme Owanari Duke (nommée en juillet 2012)	12	1

Rapport sur la gouvernance d'entreprise *suite*

Comité de Nominations et de Gouvernance

Le Comité de Nominations et de Gouvernance est composé comme suit:

1. Amb. Joe C. Keshi ONN Président
2. Mme Foluke Abdulrazak Membre
3. Mme Angela Aneke Membre
4. M. Yahaya Zekeri Membre
5. Mme Rose Okwechime Membre
6. Mme Owanari Duke Membre

Des réunions sont tenues au moins une fois par an, et les responsabilités du Comité comprennent l'examen, l'analyse et la détermination des rémunérations appropriées des administrateurs exécutifs de la Banque.

N.O Membres	Nombre de réunions tenues	Nombre de participations
1 Amb. Joe C. Keshi, CON	5	5
2 Mme Angela Aneke	5	5
3 M. Yahaya Zereki	5	5
4 Mme Foluke Abdulrazaq	5	3
5 Mme Rose Okwechime (nommé en juillet 2012)	5	1
6 Mme Owanari Duke (nommé en juillet 2012)	5	1

Comité des Finances et des Affaires Générales

La mission du Comité des Finances et des Affaires Générales est, entre autres, d'aider le Conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités concernant l'orientation stratégique et la préparation du budget; il est chargé d'assurer la surveillance sur des questions financières et la performance du Groupe.

Le Comité des Finances et des Affaires Générales est composé comme suit:

1. Mme Angela Aneke Président
2. M. Adekunle Olumide Membre
3. M. Phillips Oduoza Membre
4. M. Emmanuela Nnorom Membre
5. M. Kennedy Uzoka Membre
6. Alhaji Ja'afaru Paki Membre
7. Amb. Joe C. Keshi ONN Membre

N.O	Membres	Nombre de réunions tenues	Nombre de participations
1	Angela Aneke	6	6
2	Phillips Oduoza	6	5
3	Emmanuel Nnorom	6	5
4	Adekunle Olumide, ONN	6	6
5	Alhaji Ja'afaru Paki	6	6
6	Kennedy Uzoka	6	6
7	Joe C. Keshi, ONN	6	4

Participation aux réunions du Conseil d'administration

Composition et participation aux réunions du Conseil d'administration:

N.O	Membres	Nombre de réunions tenues	Nombre de participations
1	Chief Israel C. Ogbue	4	4
2	Phillips Oduoza	4	4
3	Kennedy Uzoka	4	4
4	Emmanuel Nnorom	4	4
5	Rasheed Olaoluwa	4	4
6	Abdulqadir J. Bello	4	4
7	Femi Olaloku	4	4
8	Ifeatu Onejeme	4	4
9	Chief Kola Jamodu, OFR	4	4
10	Alhaji Ja'afaru Paki	4	4
11	Adekunle Olumide, OON	4	4
12	Angela Aneke	4	4
13	Yahaya Zereki	4	4
14	Joe C. Keshi	4	4
15	Foluke Abdulrazaq	4	4
16	Dan Okeke	4	4
17	Rose Okwechime (nommée en juillet, 2012)	4	1
18	Owanari Duke (nommé en juillet, 2012)	4	1
19	Paolo Di Martino (Démissionné en mai, 2012)	4	1
20	Runa Alan (Démissionné en avril, 2012)	4	0

Rapport sur la gouvernance d'entreprise *suite*

Comités Exécutifs de Gestion

Il s'agit des comités composés des cadres supérieurs de la Banque. Les activités de ces comités sont axées principalement sur la gestion des risques étant donné qu'ils ont été constitués essentiellement pour identifier, analyser, synthétiser, et faire des recommandations sur les risques découlant des activités courantes de la Banque. Ils veillent également au respect permanent des limites des risques, conformément aux dispositions établies dans les politiques du Conseil d'administration et des autorités de contrôle. Ils donnent des avis sur les délibérations des comités du Conseil d'administration respectifs, et veillent également à la mise en œuvre des recommandations du Conseil d'administration d'une manière efficace et efficiente. Ils se réunissent aussi souvent que les questions de risques le nécessitent, pour prendre des mesures et décisions dans les limites de leurs compétences respectives. Ces Comités Exécutifs de Gestion comprennent le Comité de Gestion de l'Actif et du Passif (GALCO), le Comité Exécutif de crédit (ECC) et le Comité Exécutif de Gestion (EMC).

Comité d'Audit statutaire

Le Comité d'Audit statutaire a été constitué conformément aux dispositions de la Loi relative aux sociétés commerciales et affaires connexes, CAP20, de 2004. Il regroupe des administrateurs non exécutifs, et des actionnaires détenant des actions ordinaires élus lors de l'Assemblée Générale. Ses termes de référence comprennent le suivi du processus qui vise à assurer la conformité du Groupe avec les exigences légales et réglementaires dans tous leurs aspects, y compris la communication, les contrôles et les procédures et l'incidence (ou incidence potentielle) des évolutions s'y rapportant. Il évalue annuellement, l'indépendance et la performance des commissaires aux comptes. Aussi, le comité, en collaboration avec la Direction, et les Commissaires aux comptes, examine-t-il les états financiers audités avant qu'ils ne soient soumis au Conseil d'administration.

Le Comité d'Audit statutaire a été composé en 2012, comme suit:

M. Matthew Esonanjo	Président (Actionnaires)
M. Oyewale Ariyibi	Actionnaire
Alhaji Umar Al-Kassim	Actionnaire
Mme Foluke Abdulrazaq	Administrateur non exécutif
Mme Angela Aneke	Administrateur non exécutif
Amb. Joe C. Keshi	Administrateur non exécutif

Rapport du comite d'audit



AUX ACTIONNAIRES DE UNITED BANK FOR AFRICA

Conformément aux dispositions de la section 359(6) de la Loi relative aux sociétés commerciales et affaires connexes, nous, les membres du Comité d'Audit, vous soumettons le rapport suivant:

- Nous confirmons avoir pris connaissance du plan d'audit, de l'étendue des travaux ainsi que les lettres de recommandation sur l'audit des comptes de la banque et les réponses y afférentes.
- A notre avis, les diligences mises en œuvre et l'étendue des plans d'audit pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été suffisantes. Nous avons examiné les conclusions des commissaires aux comptes et sommes satisfaits des réponses apportées par la Direction générale.
- Nous confirmons également que les règles et principes comptables de la Banque sont en conformité avec les exigences légales et réglementaires, ainsi qu'à l'éthique.
- Conformément aux exigences des dispositions de la circulaire 85D/1//204 du 18 février 2004 de la Banque Centrale du Nigéria, relative à la 'Déclaration de crédits liés aux dirigeants dans les états financiers', nous avons examiné les crédits liés aux dirigeants de la Banque, et avons conclu qu'ils sont conformes à l'analyse présentée dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre, 2012.

Matthew Esonanor
Président

Comité d'Audit

LES MEMBRES DU COMITÉ D'AUDIT SONT:

- | | | |
|----|-----------------------|-----------------------------|
| 1. | M. Matthew Esonanor | Président (Actionnaires) |
| 2. | M. Wale Ariyibi | Actionnaire |
| 3. | Alhaji Umar Al-Kassim | Actionnaire |
| 4. | Mme Foluke Abdulrazaq | Administrateur non exécutif |
| 5. | Mme Angela Aneke | Administrateur non exécutif |
| 6. | Amb. Joe Keshi | Administrateur non exécutif |

Rapport aux administrateurs de UBA Plc sur le résultat de l'évaluation du conseil d'administration



Akintola Williams Deloitte
235 Ikorodu Road, Ilupeju
PO Box 965, Marina
Lagos
Nigeria
Tel: +234 (1) 271 7800
Fax: +234 (1) 271 7801
www.deloitte.com/ng

Lagos, le 30 avril 2013

Au Conseil d'administration
United Bank for Africa Plc
UBA House
57 Marina, Lagos

Messieurs,

Le Cabinet Akintola Williams Deloitte a été retenu afin de procéder à l'évaluation du Conseil d'administration de United Bank for Africa (UBA ou la Banque) pour l'exercice 2012, conformément aux dispositions du Code de Gouvernance d'Entreprise ('le Code') de la Banque Centrale du Nigéria, édicté pour les banques au Nigéria, d'une part; et aux meilleures pratiques de gouvernance d'autre part. Le Code exige qu'il y ait une évaluation annuelle du Conseil d'administration et des administrateurs, couvrant tous les aspects de la structure et la composition du Conseil, les responsabilités, les procédures et les relations, aussi bien que la compétence de chaque membre, et leurs rôles respectifs dans la performance du Conseil d'administration.

Notre évaluation a été entreprise sur la base des informations fournies par la Banque. Notre responsabilité consiste à déterminer le niveau de performance du Conseil d'administration au regard du Code, sur la base des travaux accomplis dans le champ de notre intervention. Il s'agit d'identifier des aspects à améliorer, et les porter à l'attention du Conseil d'administration, afin de lui permettre d'honorer son engagement d'amélioration continue de la gouvernance de l'entreprise.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la performance du Conseil d'administration est substantiellement conforme aux normes figurant dans le Code. La Banque s'engage à continuer ses pratiques de gouvernance d'entreprise, en veillant à ce que la banque reste stable, nonobstant les changements majeurs opérés au cours de l'exercice dans la structure de la Banque, et dans la composition du Conseil d'administration.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. Olofinsola".

Joseph Olofinsola
Consultant Associé

Déclaration relative aux responsabilités des administrateurs concernant les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012



Conformément aux dispositions de la Loi relative aux sociétés commerciales et affaires connexes, et la Loi portant réglementation des banques et autres institutions assimilées, les administrateurs acceptent la responsabilité pour la préparation des présents états financiers. De l'avis des administrateurs, les états financiers de l'exercice donnent une image fidèle de la situation financière et des bénéfices de la Banque et de ses filiales, pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Dans la préparation des états financiers, il a été tenu compte de ce qui suit:

- Les registres comptables ont été bien tenus;
- Les principes comptables applicables ont été suivis;
- Des principes comptables appropriés ont été adoptés et appliqués;
- Des appréciations et des estimations prudentes et raisonnables ont été faites;
- Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité des opérations; et
- Des procédures de contrôle interne ont été mises en place pour préserver les actifs de la Banque, prévenir et détecter les cas de fraude et autres irrégularités.

A la date de cette déclaration, rien n'a été porté à l'attention du Conseil d'administration pour suggérer que la Banque, au cours des 12 prochains mois, ne maintiendra pas la continuité de ses opérations.

Pour le Conseil d'administration & p.o.,

Phillips Oduoza

Directeur Général du Groupe

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers



Nous avons audité les états financiers consolidés et individuels de United Bank for Africa Plc (la Banque) ci-joints, et de ses filiales (ensemble « le Groupe »). Ces états financiers comprennent les états de la situation financière pour l'exercice clos le 30 décembre 2012 et les états du résultat global, des variations des capitaux propres et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et le sommaire des principes comptables et autres notes explicatives.

RESPONSABILITES DES ADMINISTRATEURS QUANT AUX ETATS FINANCIERS

Les administrateurs sont responsables de la préparation, et de la bonne présentation des états financiers, conformément aux normes internationales d'information financière, aux dispositions de la Loi relative aux sociétés commerciales et affaires connexes, et de la Loi portant réglementation des banques et autres institutions financières. Ils sont également responsables des contrôles internes qu'ils jugent nécessaires pour permettre une préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, qu'elles soient dues à des fraudes ou à des erreurs.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur la base de notre audit. Nos diligences ont été effectuées conformément aux normes internationales d'audit. Ces normes nous imposent l'obligation de respecter les exigences éthiques, planifier et effectuer le contrôle de façon à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'anomalies significatives.

Un audit comprend la mise en œuvre des procédures permettant d'obtenir des informations probantes d'audit relatives aux montants et aux déclarations dans les états financiers. Les procédures adoptées dépendent du jugement des commissaires aux comptes y compris l'évaluation des risques d'inexactitude dans les états financiers, qu'elle relève de fraude ou d'erreur. En faisant l'évaluation de ces risques, les commissaires aux comptes prennent en compte le contrôle interne nécessaire à la préparation et la présentation juste des états financiers, pour la conception de procédures appropriées aux circonstances, mais pas dans le but de donner une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Un audit comprend également l'évaluation de l'adéquation des principes comptables suivis, et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les administrateurs, ainsi que l'évaluation de la présentation générale des états financiers.

Nous estimons que les informations probantes d'audit que nous avons obtenues sont adéquates et appropriées pour constituer un fondement pour notre opinion.

OPINION

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la Banque et du Groupe au 30 décembre 2012, et de ses performances financières et des flux de trésorerie du Groupe pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière, aux dispositions de la Loi relative aux sociétés commerciales et autres affaires connexes, de la Loi portant réglementation des banques et autres institutions financières, et la Loi sur le Conseil d'informations financières.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

La Loi relatives aux sociétés commerciales et affaires connexes, et la Loi portant réglementation des banques et autres institutions financières, nous obligent de tenir compte des questions suivantes dans notre diligence d'audit. Nous confirmons que:

- i. Nous avons obtenu toutes les informations et explications qui, à notre connaissance et en toute bonne foi, étaient nécessaires pour les fins de notre audit;
- ii. La tenue des livres comptables de la banque est régulière dans la mesure où après examen, ces livres comptables et les rapports qui ont été reçus des agences que nous n'avons pas visitées, apparaissent adéquats aux fins de notre audit;
- iii. L'état de la situation financière de la Banque et l'état du résultat global sont conformes aux livres de comptes;
- iv. Les transactions avec des parties associées à la Banque, et les soldes sont déclarés dans la Note 40 en annexe aux états financiers conformément aux dispositions de la Circulaire BSD/1/2004; et
- v. Exception faite de l'infraction déclarée dans la Note 43 en annexe aux états financiers, la Banque s'est conformée aux exigences des circulaires pertinentes émises par la Banque Centrale du Nigéria.

PricewaterhouseCoopers

Experts comptables

Lagos, Nigéria

FRC/2013/CAN/00000000946



8 May 2013

Etat consolidé et individuel du résultat global

En millions de Naira	Notes	Groupe		Banque	
		2012	2011	2012	2011
Revenus bruts		220 129	163 732	177 429	126 098
Intérêts et produits assimilés	8	150 003	113 590	126 147	97 427
Intérêts et charges assimilées	8	(58 386)	(45 423)	(51 302)	(41 203)
Produit net d'intérêt		91 617	68 167	74 845	56 224
Produit net d'honoraires et commissions	9	45 108	38 660	34 212	28 726
Gains ou perte net sur opérations de portefeuille de transaction	10	9 695	3 546	9 254	(2 563)
Autres produits d'exploitation	12	6 673	8 596	6 045	2 763
Revenu d'exploitation		153 093	118 969	124 356	85 150
Perte de valeur nette sur des prêts et des créances à recevoir	13	(4 560)	(17 738)	(2 654)	(8 180)
Gains/ (Pertes) nets sur les titres de placement	11	6 123	(1 865)	(129)	(1 460)
Perte sur des prêts cédés à la Société Nationale de Gestion des Actifs du Nigéria (AMCON)		–	(19 894)	–	(19 894)
Revenu net d'exploitation		154 656	79 472	121 573	55 616
Charges de personnel	14	(43 452)	(47 874)	(32 999)	(38 103)
Amortissement	15	(10 888)	(10 500)	(6 903)	(8 239)
Autres frais d'exploitation	16	(48 252)	(47 874)	(35 491)	(35 742)
Total des charges d'exploitation		(102 592)	(106 104)	(75 393)	(82 084)
Quote-part des pertes/Bénéfices des entités mises en équivalence	26	(54)	32	–	–
Bénéfice/(pertes) avant impôts		52 010	(26 600)	46 180	(26 468)
(Charge) fiscale/Crédit d'impôts	17	(533)	17 935	1 195	18 502
Bénéfice/(Perte) de l'exercice provenant des activités poursuivies		51 477	(8 665)	47 375	(7 966)
Bénéfice/(Perte) de l'exercice provenant des activités abandonnées	18(c)	3 289	1 864	–	–
Bénéfice/(Perte) pour l'exercice		54 766	(6 801)	47 375	(7 966)
Autres éléments du résultat global					
Ecart de conversion		(2 999)	1 607	–	–
Gains de juste valeur sur des placements disponibles à la vente		3 763	4 073	3 534	4 212
Autres éléments du résultat global		764	5 680	3 534	4 212
Résultat global total de l'exercice		55 530	(1 121)	50 909	(3 754)
Bénéfice attribuable aux					
Actionnaires de la Banque		54 664	(7 651)	47 375	(7 966)
Intérêts minoritaires		102	850	–	–
Bénéfice/(Perte) pour l'exercice		54 766	(6 801)	47 375	(7 966)
Bénéfice global attribuable aux:					
Actionnaires de la Banque		55 306	(1 971)	50 909	(3 754)
Intérêts minoritaires		224	850	–	–
Bénéfice global pour l'exercice		55 530	(1 121)	50 909	(3 754)
Bénéfice par action provenant des activités poursuivies et abandonnées attribuable aux actionnaires de la société mère, au cours de l'exercice					
Bénéfice/(Perte) de base par action (Naira)					
Provenant des activités poursuivies	19	1,66	(0,29)	1,44	(0,24)
Provenant des activités abandonnées	19	0,11	0,06	–	–
Provenant des bénéfices de l'exercice		1,77	(0,23)	1,44	(0,24)
Bénéfice/(Perte) dilué par action (Naira)					
Provenant des activités poursuivies	19	1,66	(0,29)	1,44	(0,24)
Provenant des activités abandonnées	19	0,11	0,06	–	–
Bénéfice de l'exercice		1,77	(0,23)	1,44	(0,24)

Les notes complémentaires aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés et individuels.

Etats de la situation financière

Au			Groupe			Banque	
En millions de Naira	Notes	31 Déc 2012	31 Déc 2011	1 Jan 2011	31 Déc 2012	31 Déc 2011	1 Jan 2011
ACTIFS							
Soldes de banque et soldes de caisse	20	714 115	434 218	385 397	629 481	352 500	330 701
Actifs financiers détenus à de fins de transaction	21	457	1 303	2 594	456	237	1 267
Prêts et avances aux banques	22	28 513	41 564	11 226	27 878	41 564	11 226
Prêts et avances à la clientèle	23	658 922	605 627	590 797	570 714	552 526	557 224
Titres d'investissement	24	680 817	722 308	493 079	527 994	560 028	391 461
Autres actifs	25	18 598	16 513	30 290	11 159	16 891	24 877
Investissements dans des sociétés mise en équivalence	26	–	10 356	10 118	–	10 843	10 843
Investissements dans des filiales	27	–	–	–	66 727	56 695	50 355
Biens et équipement	28	70 746	55 618	62 009	63 118	47 066	53 263
Immobilisations incorporelles	29	7 568	5 930	6 626	1 578	2 099	2 952
Impôts différés actif	30	29 624	26 998	7 049	28 152	25 604	6 555
		2 209 360	1 920 435	1 599 185	1 927 257	1 666 053	1 440 724
Actifs non courant détenus en vue de la distribution	18(a)	63 563	–	–	5 808	–	–
TOTAL ACTIF		2 272 923	1 920 435	1 599 185	1 933 065	1 666 053	1 440 724
PASSIFS							
Passifs dérivés	31	124	817	9 310	124	817	9 310
Dépôts de banques	32	57 780	19 510	7 456	22 875	23 408	51
Dépôts de la clientèle	33	1 720 008	1 445 822	1 270 409	1 461 131	1 216 511	1 120 566
Fonds gérés		–	51 943	32 753	–	–	–
Autres passifs	34	81 438	58 210	41 671	57 299	49 924	38 782
Passifs d'impôts exigibles	17	1 274	2 627	2 869	1 325	784	1 185
Passifs subordonnés	35	53 719	53 500	18 335	55 474	55 254	20 147
Emprunts	36	114 520	137 040	63 327	114 520	137 040	63 327
Passifs d'impôts différés	30	59	26	30	–	–	–
		2 028 922	1 769 495	1 446 160	1 712 748	1 483 738	1 253 368
Passifs détenus en vue de la distribution	18(b)	51 534	–	–	–	–	–
TOTAL PASSIF		2 080 456	1 769 495	1 446 160	1 712 748	1 483 738	1 253 368
CAPITAUX PROPRES							
Capital social	37	16 491	16 168	12 934	16 491	16 168	12 934
Prime d'émission	37	107 932	108 255	111 489	107 932	108 255	111 489
Résultats non distribués	37	49 572	16 034	25 695	47 723	21 474	30 727
Autres réserves	37	15 111	6 888	10	48 171	36 418	32 206
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX PROPRIETAIRES DE LA BANQUE		189 106	147 345	150 128	220 317	182 315	187 356
Intérêts minoritaires		3 361	3 595	2 897	–	–	–
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		192 467	150 940	153 025	220 317	182 315	187 356
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		2 272 923	1 920 435	1 599 185	1 933 065	1 666 053	1 440 724

Les notes complémentaires aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés et individuels.

Les états financiers consolidés et individuels ont été approuvés par le Conseil d'administration le 12 avril 2013.



Ugochukwu Nwaghodoh
Directeur Financier du Groupe
FRC/2012/ICAN/00000000272



Israel Ogbue
Président du Conseil d'administration
FRC/2013/ICSAN/00000001948



Phillips Oduoza
Directeur Général du Groupe
FRC/2013/CIBN/00000001955

Etats de la variation globale des fonds propres

(a) le 31 décembre 2012

(i) Groupe

<i>En millions de Naira</i>	Capital social	Prime d'émission	Réserve de conversion	Réserve obligatoire pour risque	Réserve de juste valeur	Actions propres	Réserve légale	Bénéfices non distribués	Total	Intérêt minoritaire	Total capitaux propres
Solde au 31 janvier 2012	16 168	108 255	1 607	–	11 460	(32 193)	26 014	16 034	147 345	3 595	150 940
Bénéfice pour l'exercice	–	–	–	–	–	–	–	54 664	54 664	102	54 766
Autres éléments du résultat global											
Ecart de conversion – Différence de change	–	–	(3 121)	–	–	–	–	–	(3 121)	124	(2 999)
Variation de la juste valeur des actifs financiers (disponibles à la vente)	–	–	–	–	3 763	–	–	–	3 763	–	3 763
Autres éléments du résultat global de l'exercice	–	–	(3 121)	–	3 763	–	–	–	642	122	764
Résultat total de l'exercice	–	–	(3 121)	–	3 763	–	–	54 664	55 306	224	55 530
Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement en capitaux propres											
Actions gratuites distribuées	323	(323)	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Augmentation des actions propres auto détenues	–	–	–	–	–	(638)	–	–	(638)	–	(638)
Dividende en espèces (note 34)	–	–	–	–	–	–	–	(12 907)	(12 907)	–	–
Affectation à la réserve légale	–	–	–	–	–	–	7 106	(7 106)	–	–	–
Affectation à d'autres réserves réglementaires	–	–	–	1 113	–	–	–	(1 113)	–	–	–
Dividende aux intérêts minoritaires	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(458)	(458)
Total de contribution et distribution aux actionnaires	323	(323)	–	1 113	–	(638)	7 106	(21 126)	(13 545)	(458)	(14 003)
Solde au 31 décembre 2012	16 491	107 932	(1 514)	1 113	15 223	(32 831)	33 120	49 572	189 106	3 361	192 467

(ii) Banque

<i>En million de Naira</i>	Capital social	Prime d'émission	Réserve obligatoire pour risque	Réserve de juste valeur	Réserve légale	Bénéfices non distribués	Total
Solde au 1er janvier 2012	16 168	108 255	–	12 300	24 118	21 474	182 315
Profits et pertes	–	–	–	–	–	47 375	47 375
Autres éléments du résultat global							
Variation de la juste valeur des actifs financiers (disponibles à la vente)	–	–	–	3 534	–	–	3 534
Autres réserves réglementaires	–	–	1 113	–	–	(1 113)	–
Autres éléments du résultat global de l'exercice	–	–	1 113	3 534	–	(1 113)	3 534
Résultat total pour l'exercice	–	–	1 113	3 534	–	46 262	50 909
Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement en capitaux propres							
Actions gratuites distribuées	323	(323)	–	–	–	–	–
Donation pour l'exercice	–	–	–	–	7 106	(7 106)	–
Dividendes payés aux actionnaires	–	–	–	–	–	(12 907)	(12 907)
Total de contribution et distribution aux actionnaires	323	(323)	–	–	7 106	(20 013)	(12 907)
Solde au 31 décembre 2012	16 491	107 932	1 113	15 834	31 224	47 723	220 317

Etats de la variation globale des fonds propres *suite*

(b) le 31 décembre 2012

(ii) Groupe

<i>En million de Naira</i>	Capital social	Prime d'émission	Réserve de conversion	Réserve de juste valeur	Actions propres	Réserve légale	Bénéfices non distribués	Total	Intérêt minoritaire	Total capitaux propres
Solde au 31 janvier 2012	12 934	111 489	–	7 387	(32 591)	25 214	25 695	150 128	2 897	153 025
Bénéfice ou perte	–	–	–	–	–	–	(7 651)	(7 651)	850	(6 801)
Autres éléments du résultat global										
Ecart de change	–	–	1 607	–	–	–	–	1 607	–	1 607
Variation de la juste valeur des actifs financiers (disponibles à la vente)	–	–	–	4 073	–	–	–	4 073	–	4 073
Autres éléments du résultat global pour l'exercice	–	–	1 607	4 073	–	–	–	5 680	–	5 680
Résultat global total pour l'exercice	–	–	1 607	4 073	–	–	(7 651)	(1 971)	850	(1 121)
Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement en capitaux propres										
Actions gratuites distribuées au cours de l'exercice	3 234	(3 234)	–	–	–	–	–	–	–	–
Diminution des intérêts minoritaires	–	–	–	–	–	–	–	–	(152)	(152)
Diminution des actions propres auto détenues	–	–	–	–	398	–	–	398	–	398
Dotation de l'exercice	–	–	–	–	–	800	(800)	–	–	–
Dividendes payés aux actionnaires	–	–	–	–	–	–	(1 210)	(1 210)	–	(1 210)
Total de contribution et distribution aux actionnaires	3 234	(3 234)	–	–	398	800	(2 010)	(812)	(152)	(964)
Solde au 31 décembre 2011	16 168	108 255	1 607	11 460	(32 193)	26 014	16 034	147 345	3 595	150 940

(ii) Banque

<i>En million de Naira</i>	Capital social	Prime d' émission	Réserve de juste valeur	Réserve légale	Bénéfices non distribués	Total
Solde au 1er janvier 2011	12 934	111 489	8 088	24 118	30 727	187 356
Profits et pertes	–	–	–	–	(7 966)	(7 966)
Autres éléments du résultat global						
Variation de la juste valeur des actifs financiers (disponibles à la vente)	–	–	4 212	–	–	4 212
Autres éléments du résultat global de l'exercice	–	–	4 212	–	–	4 212
Résultat total pour l'exercice	–	–	4 212	–	(7 966)	(3 754)
Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement en capitaux propres						
Actions gratuites distribuées	3 234	(3 234)	–	–	–	–
Dividendes payés aux actionnaires	–	–	–	–	(1 287)	(1 287)
Total de contribution et distribution aux actionnaires	3 234	(3 234)	–	–	(1 287)	(1 287)
Solde au 31 décembre 2011	16 168	108 255	12 300	24 118	21 474	182 315

Etats des flux de trésorerie

En million de Naira	Notes	Groupe		Banque	
		2012	2011	2012	2011
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles					
Bénéfice (perte) avant impôts, y compris des activités abandonnées		55 874	(24 383)	(46 180)	(26 468)
<i>Ajustements pour:</i>					
Amortissement des immobilisations corporelles	15	9 775	9 348	6 043	7 128
Amortissement des immobilisations incorporelles	15	1 113	1 152	860	1 111
Pertes de valeur nettes sur titres de placement	11	673	1 723	725	1 318
Pertes de valeur nettes sur prêts et avances	13	5 093	25 246	1 527	7 312
Radiation de prêts et avances	13	7 859	9 499	2 910	9 499
Charge pour perte de valeur nette sur autres actifs	13	1 055	719	281	672
(Gains)/Pertes de change		(5 979)	(182)	247	(24)
(Gains)/Pertes de juste valeur sur instruments financiers dérivés	10	(693)	8 464	(693)	8 464
Gains de la juste valeur sur la participation antérieurement détenue dans des entités mises en équivalence		(31)	–	(31)	–
Revenus de dividendes		(3 104)	(576)	(4 772)	(407)
Gains à la cession des immobilisations corporelles		(34)	–	(34)	–
Revenus d'intérêt nets	8	(91 617)	(68 167)	(74 845)	(56 224)
Résultat des entités mise en équivalence		(196)	(238)	–	–
Résultat opérationnel avant variation des actifs et des passifs d'exploitations		(20 212)	(37 395)	(21 602)	(47 619)
Variation dans les actifs financiers détenus à des fins de transaction		600	1 297	(219)	1 030
Solde des réserves de trésorerie		(37 908)	(69 327)	(42 666)	(65 987)
Variation des prêts et avances aux banques		5 992	(30 513)	(6 851)	(30 675)
Variation des prêts et avances aux clients		(71 435)	(178 833)	(54 876)	(141 924)
Variation des autres éléments d'actif		(20 228)	12 833	5 451	7 314
Variation des passifs dérivés	31	–	(16 957)	–	(16 957)
Variation des dépôts provenant des banques		40 792	12 089	(533)	23 357
Variation des dépôts provenant de la clientèle		235 178	178 655	246 325	98 794
Variation des fonds gérés		(3 243)	19 190	–	–
Intérêts perçus		150 427	119 427	126 041	103 327
Intérêts payés		(49 295)	(47 943)	(42 057)	(44 052)
Variation des autres passifs et provisions		9 040	16 200	(5 579)	11 142
Impôts sur le revenu payé	17(c)	(4 479)	(2 260)	(812)	(948)
Trésorerie nette résultant de l'activité de l'exploitation		235 229	(23 537)	202 622	(103 198)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement					
Produits/(acquisition) des titres d'investissement		14 075	(102 773)	35 744	(40 495)
Acquisition des biens de d'équipement		(8 979)	(6 058)	(5 087)	(3 109)
Acquisition des investissements dans des filiales		(652)	–	(3 133)	(7 412)
Dividendes reçus		3 104	576	4 772	407
Produits de la cession des immobilisations corporelles		2 513	3 352	1 409	2 178
Acquisition des immobilisations incorporelles	29	(558)	(456)	(339)	(258)
Flux nets de trésorerie utilisée dans les activités d'investissement		9 503	(105 359)	33 366	(48 689)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement					
Produit des emprunts		28 436	116 958	28 436	116 900
Remboursement d'emprunts		(18 736)	(5 480)	(18 736)	(5 480)
Intérêts payés sur les emprunts à long terme		(10 950)	(2 600)	(10 950)	(2 600)
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	38	–	(1 210)	–	(1 287)
Dividendes payés aux intérêts minoritaires		(458)	–	–	–
(Augmentation)/Réduction des actions propres		(638)	398	–	–
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		(2 346)	108 066	(1 250)	107 533
Augmentation/(Diminution) nette de trésorerie et équivalent de trésorerie		242 386	(20 830)	(234 738)	(44 354)
Incidences de taux de change sur trésorerie et équivalent de trésorerie		(397)	324	(423)	166
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice	20	352 429	372 935	278 254	322 442
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice		594 418	352 429	512 569	278 254

Les notes complémentaires aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés et individuels.

Notes sur les états financiers

1. ENTITE

United Bank for Africa Plc («Société mère») est une société immatriculée au Nigéria, sise au 57, Marina, Lagos, Nigéria. Les états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 comportent la Banque (Société mère) et ses filiales (l'ensemble désigné comme le «Groupe» et individuellement désignée comme «entités du Groupe»). Les activités principales de la Banque et ses autres filiales bancaires comprennent les services bancaires aux grandes entreprises, les services bancaires commerciaux et de détail, la gestion des liquidités et des services de gestion de la trésorerie. Par l'intermédiaire de ses autres filiales, la Banque mène les activités suivantes: mobilisation de capitaux, services de maison d'émission de titres, services de conseil financiers, services de conseil en fusion et acquisition, négociation des valeurs, gestion d'actifs, services de courtage et d'intermédiation en bourse, services fiduciaires, services d'enregistrement et services de conservation de valeurs.

2. BASE DE PREPARATION

(a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés et individuels ont été établis conformément aux Normes internationales en matière d'information financière (IFRS). Pour la société mère et le Groupe, ces états financiers sont les premiers états financiers établis conformément aux normes internationales d'information financière, et par conséquent, l'adoption pour la première fois des normes internationales d'information financière (IFR-1).

La note 42 explique dans quelle mesure le passage aux normes IFRS a eu un impact sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie du Groupe et de la Banque. La note comporte des rapprochements des capitaux propres, et le compte de résultat pour des périodes comparables présentées dans la déclaration des normes comptables émise par le Conseil de l'information financière du Nigéria (antérieurement Conseil des normes comptables du Nigéria), rapportés à ceux présentés pour cet exercice selon les normes IFRS.

(b) Base d'évaluation

Ces états financiers sont établis selon la méthode du coût historique, à l'exception des éléments d'actif et de passif comptabilisés à leur juste valeur.

(c) La devise fonctionnelle et la devise de présentation

Ces états financiers consolidés et individuels sont présentés en Naira du Nigéria, c'est-à-dire, la monnaie fonctionnelle de la Banque. Sauf indication contraire, ces informations financières présentées en Naira ont été arrondies au million le plus proche.

(d) Utilisation des estimations et des jugements

L'établissement des états financiers exige que les administrateurs fassent des jugements, des estimations et des hypothèses comptables ayant un impact sur l'application des principes et les montants d'actif et de passif présentés, et sur les revenus et les dépenses. Les estimations et les hypothèses connexes sont faites sur la base des expériences historiques et divers autres facteurs jugés raisonnables suivant les circonstances, dont les résultats servent de base de jugements relatifs à la comptabilisation des valeurs des actifs et des passifs qui ne ressortent pas clairement d'autres sources. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font régulièrement l'objet de révision. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans l'exercice au cours duquel l'estimation est révisée, si la révision a une incidence uniquement sur cet exercice, ou dans l'exercice où la révision a eu lieu, et des exercices futurs, si la révision a une incidence sur les exercices en cours et futur. Les domaines impliquant un plus haut degré de jugement ou de complexité, ou des domaines dans lesquels les hypothèses et les estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont présentés dans la note 5.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

(a) Périmètre de consolidation

(i) Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par le Groupe. Il y a contrôle lorsque le Groupe détient le pouvoir de mener les politiques financières et opérationnelles afin de tirer des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, sont pris en compte, les droits de vote potentiels actuellement exerçables. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle commence jusqu'à la date à laquelle il cesse.

Les principes comptables des filiales ont été changés là où c'est nécessaire, de façon à les aligner aux principes adoptés par le Groupe. Les pertes attribuables aux intérêts minoritaires dans une filiale sont attribuées aux intérêts minoritaires, même si cela entraîne un solde déficitaire des intérêts minoritaires.

Dans les états financiers individuels, les investissements dans des filiales sont comptabilisés au coût diminué de la perte de valeur.

Notes sur les états financiers *suite*

(ii) Regroupement d'entreprises

Acquisitions antérieures à la date du 1er janvier 2011

Dans le cadre de son passage IFRS, le Groupe a décidé de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2011, la date de son passage aux normes IFRS. En vertu des principes comptables généralement admis au Nigéria («NGAAP»), l'écart d'acquisition (goodwill) est évalué comme l'excédent de la somme de la contrepartie transférée et la juste valeur des intérêts minoritaires, par rapport à la valeur nette de l'actif acquis et du passif assumé identifiable.

Acquisitions après le 1er janvier 2011

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition à la date d'acquisition, qui est la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe.

Le Groupe évalue l'écart d'acquisition (goodwill) à la date d'acquisition comme la somme de:

- la juste valeur de la contrepartie transférée, plus
- le montant constaté de tout intérêt minoritaire dans l'entreprise acquise;
- moins le montant net constaté (généralement la juste valeur) des actifs acquis et des passifs assumés identifiables.

Lorsque cette somme est négative, une acquisition à des conditions avantageuses est immédiatement comptabilisée au compte de résultat.

Le Groupe constate tout intérêt minoritaire dans une entreprise acquise au cas par cas, soit à la juste valeur, ou à la part proportionnelle de la participation des intérêts minoritaires dans les montants constatés d'actifs nets identifiables pour les composantes de participations actuelles et qui donne droit à leurs porteurs à une quote-part des actifs nets en cas de liquidation. Toutes les autres composantes des intérêts minoritaires sont évaluées à la juste valeur.

La contrepartie transférée n'inclut pas les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement constatés au compte de résultat. Les coûts relatifs à l'acquisition, autres que ceux relatifs à l'émission des titres de créances ou d'instruments de capitaux propres que le Groupe a encourus dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Toute contrepartie conditionnelle payable est constatée à la juste valeur à la date de l'acquisition, si la contrepartie est classée en capitaux propres, elle n'est pas réévaluée et le règlement est comptabilisé en capitaux propres. Autrement, les modifications ultérieures à la juste valeur de la contrepartie conditionnelle sont constatées au compte de résultat.

(iii) Perte de contrôle

Lors de la perte de contrôle, le Groupe ne comptabilise pas les actifs et les passifs de la filiale, ainsi que tout intérêt minoritaire et les autres composantes des capitaux propres concernant la filiale. Tout excédent ou déficit découlant de la perte de contrôle est comptabilisé au compte de résultat. Si le Groupe conserve une quelconque participation dans l'ancienne filiale, alors une telle participation est évaluée à la juste valeur à la date de la perte de contrôle. Par la suite, il est comptabilisé en entité mise en équivalence ou conformément aux principes comptables du Groupe pour les instruments financiers en fonction du niveau d'influence retenu.

(iv) Acquisitions sous contrôle commun

Les regroupements d'entreprises qui sont sous contrôle commun sont comptabilisés à leur valeur comptable. Les actifs et passifs acquis ou cédés sont comptabilisés ou non à leur valeur comptable précédemment comptabilisée dans les états financiers consolidés des actionnaires majoritaires du Groupe. Les composantes des capitaux propres des entités acquises sont ajoutées aux mêmes composantes dans les capitaux propres du Groupe et tout gain ou perte y découlant est comptabilisé directement en capitaux propres.

(v) Entreprises associées

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable mais sans en avoir le contrôle sur les politiques financières et opérationnelles. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe du total des gains et pertes des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de comptabilisation à la valeur de la consolidation, à partir de la date à laquelle l'exercice de l'influence notable commence jusqu'à la date à laquelle elle cesse. Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure au montant de sa participation dans celle-ci, la valeur comptable au niveau du Groupe est réduite à zéro et la prise en charge de pertes supplémentaires n'est plus comptabilisée, sauf dans la mesure où le Groupe a encouru des obligations juridiques ou implicites ou effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Dans les états financiers individuels, les investissements dans les entreprises associées sont comptabilisés au coût, diminués de la perte de valeur.

(vi) Co-entreprises

Dans les états financiers du Groupe, les participations dans les entreprises contrôlées conjointement sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, mais, dans les états financiers individuels, elles sont comptabilisées au coût, diminuées de la perte de valeur.

(vii) Fonds gérés

La Groupe gère et administre des actifs détenus en fiducie et autres véhicules d'investissement au nom des investisseurs. Les états financiers de ces entités ne sont pas intégrés aux états financiers consolidés, sauf au cas où le Groupe exerce le contrôle sur l'entité.

(viii) Transactions éliminées lors de la consolidation

Les soldes intra groupe et tous les gains et pertes non réalisés ou les produits et les charges résultant des transactions intragroupe, sont éliminés dans la préparation des états financiers consolidés. Les gains non réalisés résultant des transactions avec des entreprises associées sont éliminés dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur..

(b) Devises étrangères

(i) Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont comptabilisées au taux de change à la date des transactions. A la date de clôture, les éléments d'actif et de passif monétaires, libellés en devises, sont présentés en utilisant le taux de clôture. Les écarts de change résultant de règlement des transactions à des taux différents de ceux en vigueur à la date de ces transactions, aussi bien que les écarts de conversion non réalisés sur des actifs et des passifs monétaires libellés en devise, non réglés, sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les écarts de change non réalisés sur des actifs financiers non monétaires sont un facteur de la variation de l'intégralité de leur juste valeur. Dans le cas des actifs financiers non monétaires détenus à des fins de transaction et le cas des actifs financiers non monétaires désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les écart de conversion non réalisés sont comptabilisés au compte de résultat. Dans le cas des investissements financiers non monétaires disponibles à la vente, les écarts de conversion sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit vendu ou subisse une perte de valeur considérée durable.

(ii) Activités à l'étranger

Les éléments d'actif et de passif des activités à l'étranger, y compris l'écart d'acquisition les ajustements de la juste valeur résultant d'une acquisition sont convertis en Naira nigérian au taux de change en vigueur à chaque date de clôture. Les revenus et les charges des activités à l'étranger sont convertis en Naira nigérian aux taux de change moyen.

Les écarts de change sont comptabilisés dans autres éléments du résultat global et présentés dans les réserves de conversion dans les capitaux propres. Toutefois, si l'activité est une filiale en propriété non exclusive, alors, la parte proportionnelle pertinente de des écarts de conversion est affectée aux intérêts minoritaires. Lorsqu'une activité à l'étranger est cédée, de sorte que le contrôle, l'influence notable ou le contrôle commun est perdu, le montant cumulé dans la réserve de transaction lié à l'activité à l'étranger est reclassé au compte de résultat comme faisant partie des bénéfices ou perte de cession

(c) Intérêts

Les produits et charges d'intérêts sur tous les instruments financiers portant intérêt, à l'exception de ceux classés à la juste valeur par le biais du compte de résultat, sont comptabilisés dans les comptes de 'produits d'intérêts' et 'charge d'intérêts' dans les états de résultat global, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui permet d'actualiser précisément les décaissements et encaissements futurs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier (ou, le cas échéant, une période plus courte) à la valeur comptable nette de l'actif ou le passif financier.

Le calcul du taux d'intérêt effectif comporte tous les coûts de et des honoraires payés ou perçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transactions comportent des coûts supplémentaires qui sont directement attribuables à l'acquisition ou l'émission d'un actif ou d'un passif financier.

Les produits et les charges sur les actifs et passifs détenus à des fins de transactions sont considérés comme étant accessoires aux opérations de négociation du Groupe et sont comptabilisés ensemble avec toutes les autres variations dans la juste valeur des éléments d'actif et de passif détenus à des fins de transaction dans les opérations des portefeuilles de transaction.

Notes sur les états financiers *suite*

(d) Honoraires et commissions

Les produits et charges d'honoraires et commissions qui forment une partie intégrante du taux d'intérêt effectif sur un actif ou un passif financier sont pris en considération dans la mesure du taux effectif d'intérêt. Autres produits d'honoraires y compris les frais de tenue de compte, les frais de gestion de placement et autres activités de fiducie, les commissions de vente, les honoraires de placement et les commissions de syndication sont comptabilisés lors de la prestation du service y afférent.

Lorsqu'un engagement de prêt ne devrait pas entraîner le décaissement du prêt, les commissions d'engagement sont comptabilisées selon la méthode linéaire au cours de la période d'engagement.

Autres charges d'honoraires et commissions concernent essentiellement des frais de transactions et de service, qui sont constatées en charge au moment où les services sont reçus.

(e) Résultat net des opérations de négoce

Le résultat net des opérations de négoce comprend les gains et pertes résultant des actifs et des passifs détenus à des fins de transaction, et comporte toutes les variations réalisées et non réalisées, intérêts, dividendes et écarts de change.

(f) Dividendes

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit de recevoir le revenu est établi. Les dividendes sont reflétés comme une composante des autres revenus.

(g) Contrats de location

Les paiements effectués en vertu de contrats de location-exploitation sont comptabilisés au compte de résultat selon la méthode linéaire sur la durée du bail. Les commissions de location reçues sont enregistrées comme faisant partie intégrante du total des charges locatives, sur la durée du bail.

Les paiements minimaux de location effectués en vertu d'un contrat de location-financement sont répartis entre la charge financière et la réduction de la dette restant due. La charge financière est allouée pour chaque période durant la durée du contrat de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de la dette. Les loyers conditionnels sont comptabilisés en révisant les paiements de location minimaux sur la durée restante du contrat de location lorsque l'ajustement du contrat de location est confirmé.

Les contrats de bail selon lesquels le Groupe assume en substance l'ensemble des avantages et des risques inhérents à la propriété, sont considérés comme des contrats de location-financement. Lors de la comptabilisation initiale, l'actif loué est comptabilisé pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Après la comptabilisation initiale, l'actif est comptabilisé conformément à la politique comptable applicable à cet actif.

Les autres contrats de bail sont des contrats de location simples et ne sont pas comptabilisés dans l'état de la situation financière du Groupe.

(h) Impôts sur le résultat

La charge fiscale sur le résultat comprend l'impôt exigible et les impôts différés. La charge fiscale est comptabilisée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été directement comptabilisés en capitaux propres, auquel cas, elle est comptabilisée en capitaux propres.

Les impôts de l'exercice sont les impôts à payer prévus sur les bénéfices fiscaux de l'exercice, selon des taux d'impositions en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan, et tout ajustement de l'impôt payable relativement aux années antérieures.

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. L'impôt différé n'est pas comptabilisé pour les différences temporelles suivantes: la comptabilité initiale de l'écart d'acquisition (goodwill), la comptabilité initiale des actifs et des passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'a d'incidence ni sur la comptabilisation ni sur les bénéfices imposables et des différences relatives aux investissements dans les filiales dans la mesure où il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. L'impôt différé est évalué aux taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que s'il est probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles permettant de compenser l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt sont examinés à chaque date d'arrêté des comptes et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal qui leur est associé se réalisera.

Les actifs et les passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôt courant avec les passifs d'impôt courant et qu'ils concernent des impôts exigibles par les mêmes autorités fiscales de la même entité imposable ou des entités imposables différentes, et ils ont l'intention soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigibles, sur la base de leur montant net soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

(i) Instruments financiers**Comptabilisation et la première évaluation**

Le Groupe comptabilise initialement les prêts, les avances, les dépôts, les titres de créances, émis et les passifs à la date de leur émission. Tous les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de l'opération, la date à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Un actif ou un passif financier est comptabilisé initialement à la juste valeur majorée, et par le biais du compte de résultat pour un élément non comptabilisé à la juste valeur, les coûts directs et complémentaires qui sont directement attribuables à son acquisition ou son émission.

Evaluation ultérieure

Après l'évaluation initiale, les instruments financiers sont évalués soit à leur juste valeur ou au coût amorti, en fonction de leur classification:

(i) Détenu jusqu'à échéance

Les investissements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers qui ne sont pas des instruments dérivés ayant des paiements fixes déterminables ayant une date d'échéance déterminée que la direction de l'entreprise a la ferme intention et la capacité de détenir ces titres jusqu'à leur échéance, et qui ne sont pas désignés comme une juste valeur par le biais du compte de résultat ou comme disponible à la vente ou comme des prêts et créances. Si le Groupe décidait de vendre un montant plus que significatif d'actifs détenus jusqu'à échéance, toute la catégorie serait affectée et reclassée dans la rubrique des actifs disponibles à la vente et la différence entre le coût amorti et la juste valeur sera comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisés au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif diminué des provisions pour perte de valeur.

Les intérêts sur les placements détenus jusqu'à leur échéance sont enregistrés au compte de résultat consolidé et constatés au titre des 'intérêts et produits assimilés'. Dans le cas d'une perte de valeur, la perte de valeur est comptabilisée comme une déduction de la valeur comptable du placement et constatée dans le compte de résultat consolidé au titre de 'Gains nets/ (pertes) sur les titres de placements'.

(ii) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Cette catégorie se décompose en deux sous catégories: les actifs financiers détenus à des fins de transaction, et ceux désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat lors de la comptabilité initiale. Un actif financier est classé comme étant détenu à des fins de transaction s'il a été acquis ou encouru principalement dans le but d'être revendu à court terme ou s'il fait partie d'un portefeuille des instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et à l'égard desquels il y a preuve de prise récurrente de bénéfices à court terme. Les instruments dérivés sont également classés comme étant détenus à des fins de transaction à moins qu'ils ne relèvent de la comptabilité de couverture et considérés comme des instruments de couverture efficaces. Tous les instruments dérivés sont portés à l'actif du bilan lorsque la juste valeur est positive et au passif du bilan lorsque celle-ci est négative.

Des actifs financiers peuvent être désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat lorsque:

La désignation élimine ou réduit sensiblement l'incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui aurait eu lieu autrement; ou

Un ensemble d'actifs financiers est géré et sa performance et évaluée sur la base de la juste valeur;

Les actifs financiers comportent des dettes sous-jacentes et des instruments dérivés incorporés qui doivent être séparés. Après la comptabilisation initiale, les justes valeurs sont évaluées à chaque date de clôture. Tous les gains et les pertes découlant des charges y afférentes sont comptabilisées au compte de résultat au titre de 'résultat net des opérations de négoce' pour les actifs détenus à des fins de transaction.

(iii) Disponible à la vente

Les actifs financiers classés par le Groupe comme étant disponibles à la vente sont en générale ceux qui ne sont pas désignés comme étant d'une autre catégorie d'actifs financiers, ou investissements détenus pour une durée indéterminée, qui peuvent être vendus pour répondre à des besoins de liquidité ou suite à des variations des taux d'intérêt, de change ou de cours des actions.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés par la suite à la juste valeur. Des gains et des pertes non réalisés découlant des variations de la juste valeur des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés directement dans la réserve de

Notes sur les états financiers *suite*

la juste valeur au titre des autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif financier ne soit pas comptabilisé ou ait subi une perte de valeur. Lorsque les actifs disponibles à la vente sont cédés, les ajustements de la juste valeur accumulés au compte des autres éléments du résultat global sont comptabilisés au compte du résultat.

Les produits d'intérêt calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les gains ou perte de conversion sur les actifs monétaires classés comme étant disponibles à la vente sont comptabilisés au compte de résultat lorsque le droit du Groupe de percevoir le paiement est établi.

(iv) *Prêts et créances*

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif autre que ceux classés par le Groupe à leur juste valeur par le biais du compte de résultat ou disponibles à la vente, ou ceux pour lesquels le détenteur pourrait ne pas recouvrer la quasi-totalité de son investissement initial pour d'autres raisons autre que la détérioration du crédit.

Les prêts et créances sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif diminué de toute perte de valeur. Les frais des transactions qui sont considérés comme faisant partie intégrante du taux effectif sont capitalisés à la valeur du prêt et amortis par le biais des produits d'intérêt comme étant une partie du taux d'intérêt effectif. Toutes les avances du Groupe sont classées dans la catégorie des prêts et créances.

(v) *Les passifs financiers*

Le Groupe classe ses passifs financiers tels qu'ils sont évalués au coût amortis ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat se décomposent en deux catégories: les passifs financiers classés en tant qu'instruments détenus à des fins de transaction et sont désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Un passif financier est classé comme étant détenu à des fins de transaction, si cet instrument a été acquis ou encouru principalement aux fins de leur vente ou de son rachat à court termes ou s'il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme. Les passifs financiers détenus à des fins de transaction comprennent également l'obligation de remettre des actifs financiers empruntés par un vendeur à découvert. Ces instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière au titre de 'Passifs financiers détenus à des fins de transaction'.

Lorsqu'un instrument de capitaux propres n'a pas de marché actif, et sa juste valeur ne peut pas être évaluée d'une manière fiable au moyen de techniques d'évaluation, il est comptabilisé au coût diminué de la perte de valeur.

Evaluation de la juste valeur

Après la comptabilité initiale, les valeurs justes des instruments financiers sont basées sur des prix cotés sur des marchés actifs ou sur les cotations des intermédiaires pour les instruments financiers négociés sur les marchés actifs. Si le marché d'un actif financier n'est pas actif ou s'il n'est pas inscrit à la cote d'une bourse, la juste valeur est déterminée au moyen des méthodes d'évaluation applicables. Celles-ci comprennent la référence à des transactions récentes au prix du marché, l'analyse de la valeur actualisée nette, des modèles de fixation des prix et des techniques d'évaluation utilisées communément par les participants au marché.

Lorsque les analyses de la valeur actualisée sont utilisées, les flux de trésorerie estimatifs sont basés sur les meilleures estimations de la direction, et le taux actuel d'actualisation lié au marché à la date de clôture provenant d'un actif financier comportant des conditions et des échéances similaires. Lorsque des modèles de fixation des prix sont utilisés, les données sont fondées sur des indicateurs de marché observables à la date de clôture et les bénéfices ou pertes ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils sont liés aux variations des facteurs que les intervenants sur le marché prendraient en considération pour fixer un prix.

Dépréciation des actifs financiers

(i) *Actifs comptabilisés au coût amorti*

A chaque date de clôture, le Groupe détermine s'il existe un indice objectif montrant qu'un actif financier ou groupe d'actifs financier aient subi une dépréciation. Un actif financier ou groupe d'actifs financiers ont subi une dépréciation et les pertes de valeur sont encourues si, et seulement si, il existe des indices objectifs de perte de valeur résultant d'un ou plusieurs événements qui se sont produits après la comptabilisation initiale de l'actif (un 'événement déclencheur de perte'), et cet événement (ou événements) déclencheur de perte a une incidence sur les flux de trésorerie estimés futurs de l'actif financier ou groupe d'actifs financiers qui peut être estimé de façon fiable.

Les facteurs suivants sont pris en compte dans l'appréciation des indications objectives de perte de valeur:

- Si un prêt ou autres actifs financiers ou toute obligation sont en souffrance pour plus de 90 jours;

- Le Groupe donne son accord à une restructuration de l'obligation résultant dans la perte de valeur de l'obligation, et l'annulation de la dette ou le report des versements prévus; ou
- Il existe des données observables indiquant qu'il y a une diminution dans les flux de trésorerie estimés futurs d'un groupe d'actifs financiers, bien que la diminution ne puisse pas encore être attribuée à des actifs financiers individuels spécifiques.

Le Groupe apprécie en premier lieu si des indications objectives de dépréciation existent individuellement, pour des actifs financiers individuellement significatifs de même que, individuel ou collective pour les actifs financiers qui ne sont pas individuellement ou collectivement significatifs.

Si le Groupe détermine qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation pour un actif financier évalué individuellement, qu'il soit significatif ou non, il inclut cet actif dans un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation. Les actifs qui sont soumis à un test de dépréciation individuel et pour lesquels une perte de valeur est comptabilisée ou continue de l'être ne sont pas inclus dans un test de dépréciation collectif.

Pour les besoins d'un test collectif de dépréciation, les actifs financiers sont regroupés en fonction des caractéristiques de risque de crédit similaires (c'est-à-dire, sur la base du processus de classement de la Banque qui prend en compte le type d'actif, le secteur d'activité, la situation géographique, le type d'instrument de garantie, l'éventuel retard de paiement observé, et d'autres facteurs pertinents). Ces caractéristiques sont pertinentes pour l'estimation des flux de trésorerie futurs pour les groupes de ces actifs étant indicatifs de la capacité du débiteur à payer tous les montants dus conformément aux conditions contractuelles des actifs évalués.

Les flux de trésorerie futurs dans un groupe d'actifs financiers faisant collectivement l'objet d'une évaluation de dépréciation sont estimés sur la base des flux de trésorerie contractuel des actifs dans le Groupe et l'historique de pertes pour les actifs ayant les caractéristiques de risque de crédit similaires à ceux dans le Groupe. L'historique de perte est ajusté sur la base des données observables actuelles afin de refléter les effets des conditions actuelles qui n'ont pas eu d'incidence sur la période sur laquelle est basé l'historique de perte et à supprimer les effets des conditions dans la période historique qui n'existent pas actuellement.

Les estimations des variations de flux de trésorerie futurs pour des groupes reflètent des variations des données observables liées, d'une période à une autre (tels que les variations des taux de chômage, des prix immobiliers, l'état des paiements, ou d'autres facteurs indicatifs de changement dans la probabilité de pertes dans la Banque et de leur amplitude). La méthodologie et les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs sont régulièrement revues par la Banque, afin de réduire les différences éventuelles entre les estimations de perte et l'historique de perte réelle.

Lorsqu'un prêt est irrécouvrable, il est sorti du bilan en contrepartie d'une provision correspondante pour la perte de valeur du prêt. De tels prêts sont amortis après que toutes les procédures nécessaires ont été suivies et que le montant de la perte a été déterminé. Les provisions pour dépréciation liées aux prêts et avances aux banques et aux clients sont classées dans le compte de provisions pour dépréciation des créances, tandis que les provisions pour dépréciation des créances liées aux titres de placement (les catégories des instruments détenus jusqu'à leur échéance et les prêts et créances) sont classées au compte de résultat net sur les titres de placement.

Si, au cours d'une période ultérieure, le montant de la perte de valeur diminue et si cette diminution peut être liée objectivement à un événement postérieur à la comptabilisation (par exemple à une amélioration de la notation de crédit du débiteur), la perte de valeur comptabilisée précédemment doit être reprise en ajustant le compte de correction de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé au compte de résultat.

S'il existe une indication objective de perte de valeur avérée sur des prêts et créances ou un actif détenu jusqu'à échéance, le montant de la perte est évalué en tant que la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés futurs (à l'exclusion des pertes de crédit futurs non encore encourues) actualisée au taux d'intérêt effectif initial de l'actif. La valeur comptable de l'actif est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est porté au compte de résultat.

Le calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés futurs d'un actif financier garanti reflète les flux de trésorerie qui pourraient résulter d'une saisie après déduction des coûts d'obtention et de vente des instruments de garantie, que la saisie soit probable ou non. Pour réaliser une évaluation collective de la dépréciation, les actifs sont groupés selon des caractéristiques de risque de crédit similaires, (c'est-à-dire, sur la base du processus de classement du Groupe qui tient compte du type d'actif, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, de l'éventuel

Notes sur les états financiers *suite*

retard de paiement et autres facteurs pertinents). Ces caractéristiques sont pertinentes pour estimer les flux de trésorerie futurs de ces groupes d'actifs en ce qu'elles sont indicatives de la capacité du débiteur à payer tous les montants dus conformément aux conditions contractuelles des actifs évalués.

Si un prêt ou un investissement détenu jusqu'à l'échéance est assorti d'un taux d'intérêt variable, le taux d'actualisation à utiliser pour évaluer une éventuelle perte de valeur est le taux d'intérêt effectif actuel déterminé en vertu du contrat. Pour des raisons pratiques, la banque peut déterminer la dépréciation sur la base de la juste valeur d'un instrument en utilisant le prix observable sur le marché.

Les flux de trésorerie futurs dans un groupe d'actifs financiers faisant collectivement l'objet d'une évaluation de dépréciation sont estimés sur la base de l'historique de pertes pour les actifs ayant les caractéristiques de risque de crédit similaires à ceux dans le Groupe. L'historique de perte est ajusté sur la base des données observables actuelles afin de refléter les effets des conditions actuelles qui n'ont pas eu d'incidence sur la période sur laquelle est basé l'historique de perte, et pour supprimer les effets des conditions dans la période historique qui n'existent pas actuellement.

Dans la mesure où un prêt est irrécouvrable, il est sorti du bilan en contrepartie d'une provision correspondante pour perte de valeur des prêts. De tels prêts sont amortis après que toutes les procédures nécessaires ont été suivies et que le montant de la perte a été déterminé. Les recouvrements subséquents de montant radié antérieurement sont portés en diminution de la provision pour pertes sur créances au compte de résultat. Si, au cours d'une période ultérieure, le montant de la perte de valeur diminue et si cette diminution peut être liée objectivement à un événement postérieur à la comptabilisation (par exemple à une amélioration de la notation de crédit du débiteur), la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise en ajustant le compte de correction de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé au compte de résultat.

(ii) *Actifs financiers disponibles à la vente*

Des actifs disponibles à la vente sont considérés comme ayant subi une perte de valeur s'il existe une indication objective de leur dépréciation, résultant d'un ou plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale mais avant la date de clôture, ayant une incidence sur les flux de trésorerie futurs de ces actifs. En outre, un instrument de capitaux propres disponible à la vente est généralement considéré comme ayant subi une perte de valeur s'il y a une baisse importante ou prolongée de la juste valeur de l'instrument à un niveau inférieur à son coût. Dans le cas où un actif disponible à la vente, qui a fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur directement par le biais des capitaux propres, subit une dépréciation, la perte de valeur est portée au compte de résultat. Si des pertes sur l'actif financier ont été comptabilisées antérieurement directement au compte des capitaux propres, en réduction de la juste valeur, la perte nette cumulative qui a été précédemment portée aux capitaux propres est transférée au compte de résultat et constatée comme faisant partie des pertes de valeur. Le montant de la perte comptabilisé au compte de résultat représente la différence entre le coût de l'acquisition et la juste valeur actuelle, diminuée des pertes de valeur précédemment comptabilisées.

Si au cours d'une période ultérieure, le montant lié à une perte de valeur diminue et si cette diminution peut être liée objectivement à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur, dans le cas où l'instrument est un titre de créance, la perte de valeur est reprise par le biais du compte de résultat mais comptabilisée directement dans les capitaux propres.

Compensation en matière d'instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière si et seulement si, le Groupe détient un droit légal de compenser ces montants et a l'intention soit de procéder au règlement sur la base du montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et charges ne sont présentés sur la base de leurs valeurs nettes que lorsqu'il est permis selon les IFRS, ou pour les gains ou pertes découlant d'un groupe de transactions similaires telles que dans les activités de négociation du Groupe.

Accord de cession en pension

Les titres vendus avec un engagement de rachat (opération de cession-rétrocession ou repos) sont présentés dans les états financiers en tant qu'actifs donnés en garantie lorsque le cessionnaire a le droit par un contrat ou par la coutume, de vendre ou nantir à nouveau l'instrument de garantie. Le passif à la contrepartie est inclus dans les dépôts provenant des banques, ou autres dépôts, le cas échéant.

Les titres achetés avec un engagement de revente (reverse repos) sont comptabilisés en tant que prêts octroyés aux termes de convention de revente et sont portés aux prêts et avances aux autres banques ou clients le cas échéant. La différence entre le prix de vente et le prix d'achat est considérée comme un produit d'intérêt et, il est amorti sur la durée de vie du contrat de rachat en utilisant la méthode de taux d'intérêt effectif.

Non comptabilisation des instruments financiers

Le Groupe ne comptabilise pas un actif financier lorsque les droits contractuels à percevoir les flux de trésorerie attachés à cet actif arrivent à expiration ou lorsqu'il transfère les droits à percevoir les flux de trésorerie contractuels attachés à l'actif financier dans le cadre d'une transaction selon laquelle, en substance, tous les risques et tous les bénéfices incident à la propriété de l'actif financier sont transférés, ou lorsqu'il a assumé une obligation de payer ces flux de trésorerie à un ou plusieurs bénéficiaires, sous réserve de certains critères.

Les intérêts rattachés à des actifs financiers créés ou conservés par le Groupe sont comptabilisés en tant qu'actif ou passif séparé.

Le Groupe peut conclure des transactions qui lui permettent de transférer des actifs comptabilisés dans son état de la situation financière, mais conserve soit tous les risques ou les avantages rattachés aux actifs transférés soit une partie de ceux-ci. Si tout ou la quasi-totalité des risques et avantages sont conservés, alors les actifs transférés sont comptabilisés dans l'état de la situation financière. Dans le cadre des transactions où le Groupe ne conserve ni transfère la quasi-totalité des risques et avantages de propriété d'un actif financier, il ne comptabilise pas l'actif s'il n'est plus sous son contrôle.

Les droits et obligations conservés dans le transfert sont comptabilisés séparément en tant qu'actifs et passifs le cas échéant. Dans le cadre des transferts où le contrôle de l'actif est conservé, le Groupe continue de comptabiliser l'actif dans la mesure où son implication continue, est déterminée par la mesure selon laquelle il est exposé aux variations de la valeur de l'actif transféré.

Reclassement des actifs financiers

Le Groupe peut décider de reclasser un actif financier non dérivé détenu à des fins de transaction de cette catégorie d'instruments, si l'actif financier n'est plus détenu dans le but d'une vente à court terme. Des actifs financiers autre que les prêts et les créances, peuvent être reclassés de la catégorie des instruments détenus à des fins de négociation uniquement dans de rares circonstances découlant d'un seul événement inhabituel et hautement improbable de se reproduire à court terme. En outre, la Banque peut décider de reclasser les actifs qui correspondraient à la définition des prêts et créances des catégories des instruments détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente si la Banque a l'intention et la capacité de détenir ces actifs financiers dans un avenir prévisible ou jusqu'à l'échéance à la date de reclassement.

Les reclassements sont faits à la juste valeur à la date de reclassement. La juste valeur devient le nouveau coût ou le coût amorti selon le cas, et aucune reprise des gains ou perte comptabilisés avant la date de classement, ne sera faite par la suite. Les taux d'intérêt effectifs pour les actifs financiers classés aux catégories des prêts et créances et des instruments détenus jusqu'à échéance sont déterminés à la date de reclassement. Les variations ultérieures dans les estimations des flux de trésorerie ajustent les taux d'intérêts effectifs d'une façon prospective.

Au moment du reclassement d'un actif financier de la catégorie des instruments 'à la juste valeur par le biais du compte de résultat', tous les instruments dérivés rattachés sont réévalués et, si nécessaire, comptabilisés séparément.

(j) Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et l'équivalent de trésorerie comprennent des billets et des pièces en caisse, des soldes non affectés auprès des Banques Centrales et des actifs financiers très liquides ayant des échéances initiales inférieures à trois mois, soumis à un risque négligeable de variation de leur juste valeur, et sont utilisés par le Groupe dans le cadre de la gestion de ses engagements à court terme.

La trésorerie et l'équivalent de trésorerie sont comptabilisés au coût amorti dans les états de la situation financière

(k) Actifs détenus à des fins de transaction

Les actifs détenus à des fins de transaction sont ceux que le Groupe acquiert principalement dans le but de les vendre à court terme, ou qu'il détient en tant que partie d'un portefeuille géré pour un bénéfice à court terme ou pour une prise de position.

Les actifs détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur en comptabilisant des variations de la juste valeur comme faisant partie du résultat net des opérations de négoce au compte de résultat.

(l) Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, à la date de conclusion du contrat sur ces instruments financiers, et sont réévalués ensuite à leur juste valeur. La juste valeur d'un instrument financier dérivé est déterminée sur la base des prix du marché coté, sur les marchés actifs, comprenant les transactions récentes sur le marché, et des méthodes d'évaluation. Tous les instruments financiers dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs lorsque la juste valeur est négative.

Notes sur les états financiers *suite*

Certains instruments financiers incorporés dans d'autres instruments financiers sont traités en tant qu'instruments financiers séparés lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs risques ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, et le contrat hôte n'est pas comptabilisé à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Ces instruments financiers incorporés sont comptabilisés séparément à la juste valeur et les variations de cette dernière étant constatées au compte de résultat, à moins que le Groupe choisisse de désigner les contrats hybrides à leur juste valeur par le biais du compte de résultat.

(m) Biens et équipement

(i) Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend toute dépense directement imputable à l'acquisition de l'actif. Lorsque des composantes des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (des composantes importantes).

(ii) Coûts ultérieurs

Le coût de remplacement partiel d'un élément de biens et équipement est comptabilisé dans la valeur comptable de l'élément, s'il est probable que les bénéfices économiques futurs associés à cet élément profiteront au Groupe, et si la valeur de celui-ci peut être évaluée de manière fiable. Les frais d'entretien courant des biens et équipement sont comptabilisés au compte du résultat au moment où ils sont engagés.

(iii) Amortissement

L'amortissement est comptabilisé au compte du résultat selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative de chaque partie d'un élément de biens et équipement étant donné que cette méthode reflète plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs associés à l'actif. Les actifs loués sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et leur durée d'utilité. L'amortissement commence au moment où un actif est disponible pour l'exploitation et cesse à la date la plus proche entre la date à laquelle l'actif n'est pas comptabilisé et celle où il est classé comme étant détenu en vue de la vente conformément aux dispositions de IFRS 5: Actifs non courant détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les durées de vie utile estimatives pour l'exercice courant et comparatif sont comme suit:

Améliorations locatives	sur la plus courte durée de vie du bien ou la durée du contrat de location
Bâtiments pris en bail	40 ans
Matériel et logiciel informatique	5 ans
Ameublement et agencement	5 ans
Équipement	5 ans
Véhicules automobiles	5 ans
Autres matériels de transport*	Sur la durée de vie du matériel
Les travaux d'immobilisation en cours	Ne sont pas amortis
Terrains	Ne sont pas amortis

*Autres matériels d'équipement comprennent des composantes ayant des durées d'utilité différentes. Ils sont comptabilisés en tant qu'éléments importants séparés et sont amortis sur les durées de vie utiles respectives entre dix (10) et vingt (20) ans.

Les travaux en cours représentent les coûts de construction encourus sur des actifs qui ne sont pas disponibles à l'exploitation. À l'achèvement des travaux, les montants afférents sont transférés dans la catégorie appropriée de biens et équipement.

Les méthodes d'amortissement, la durée de vie utile et les valeurs résiduelles sont réévaluées à chaque date de clôture et ajustées le cas échéant.

(iv) La non comptabilisation

Un élément d'immobilisations n'est pas comptabilisé lors de sa cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la sortie de l'actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur nette comptable de cet actif) est porté au compte de résultat de l'exercice constatant la non comptabilisation de l'actif.

(n) Immobilisations incorporelles**(i) Ecart d'acquisition (Goodwill)**

L'écart d'acquisition représente l'excédent de la contrepartie de l'acquisition sur l'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels nets identifiables, des filiales acquises à la date de l'acquisition. Lorsque l'excédent est négatif, il est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. L'écart d'acquisition est évalué au coût diminué des pertes de valeurs cumulées.

Evaluation ultérieure

L'écart d'acquisition est alloué à des unités ou groupe d'unités génératrices de trésorerie pour les besoins du test de la dépréciation. L'affectation porte sur les unités ou groupe d'unités génératrices de trésorerie, prévues pour bénéficier du regroupement d'entreprises d'où provient l'écart d'acquisition. L'écart d'acquisition est soumis à des tests annuellement aussi bien que lorsqu'un événement déclencheur a été observé pour perte de valeur en comparant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs provenant d'une unité génératrice de trésorerie, avec la valeur comptable nette de ses actifs, y compris l'écart d'acquisition attribuable, et les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas reprises.

(ii) Logiciel

Les logiciels acquis par le Groupe sont inscrits au coût diminué d'amortissement cumulé et les pertes de valeur accumulées.

Les dépenses sur les logiciels développés en interne sont comptabilisées en tant qu'actif lorsque le Groupe est à mesure de démontrer son intention et sa capacité d'achever le développement et d'utiliser le logiciel d'une manière à générer des avantages économiques futurs, et qu'il peut évaluer d'une manière fiable, les coûts pour achever la phase de développement. Les coûts capitalisés des logiciels développés en interne comprennent tous les coûts directement attribuables au développement du logiciel, et ils sont amortis sur sa durée de vie utile. Un logiciel développé en interne est inscrit au coût capitalisé diminué des amortissements cumulés et la perte de valeur.

Les dépenses complémentaires sur les actifs en logiciel ne sont capitalisées que lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs incorporés dans l'actif en question, auquel elles sont liées. Toutes autres dépenses sont comptabilisées en charge au moment où elles sont engagées.

L'amortissement est comptabilisé au compte de résultat sur la base linéaire, sur la durée d'utilité estimative, à partir de la date où il est prêt à être utilisé. La méthode d'amortissement et la durée d'utilité des logiciels sont réévaluées à la date de clôture et ajustés le cas échéant.

(o) Garantie reprise

Une garantie reprise représente des actifs financiers et non financiers acquis par le Groupe en règlement des prêts en souffrance. Les actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur au moment de leur acquisition et inclusion dans les actifs concernés en fonction de sa nature et l'intention du Groupe concernant le recouvrement de ces actifs, et sont ensuite réévalués et comptabilisés conformément aux principes comptables pour ces catégories d'actifs. Lorsque les garanties reprises résultent en acquisition du contrôle d'une entreprise, le regroupement est comptabilisé selon la méthode de l'acquisition en prenant la juste valeur du prêt réglé représentant le coût d'acquisition (voir le principe comptable pour la consolidation). Le principe comptable est appliqué aux actions reprises dans les cas où le Groupe obtient une influence significative, mais pas de contrôle. Le coût de l'entreprise associée est la juste valeur du prêt réglé par la reprise des actions nanties.

(p) Dépôts et titres de créance émis

Lorsque le Groupe vend un actif financier et simultanément conclut un accord de «rachat» ou «prêt de titre» pour le rachat de l'actif (ou un actif similaire) à un prix fixe à une date ultérieure, l'arrangement est comptabilisé au titre des dépôts, et l'actif sous-jacent continue à être inscrit dans les états financiers du Groupe.

Le Groupe classe les instruments de capital au titre de passifs financiers ou instruments de capitaux conformément à la substance de l'accord contractuel de l'instrument financier.

Les dépôts sont évalués initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction, et évalués ultérieurement à leur coût amorti au moyen de la méthode d'intérêt effectif, à l'exception des cas où le Groupe décide de comptabiliser les passifs à la valeur juste par le biais du compte de résultat.

(q) Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite qui peut être estimé d'une manière fiable, et il est probable qu'une sortie d'avantages économique sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Des provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, les risques propres au passif considéré.

Notes sur les états financiers *suite*

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le groupe a approuvé un plan de restructuration formel et détaillé, et que la restructuration en question ait été soit mise en œuvre soit annoncé publiquement. Les frais opérationnels futurs ne sont pas provisionnés.

Une provision pour contrats onéreux est comptabilisée lorsque le profit que le Groupe espère générer d'un contrat est inférieur aux coûts inévitables auxquels il doit faire face pour tenir ses engagements contractuels. La provision est évaluée à la valeur actualisée du moindre du coût anticipé pour la résiliation du contrat et le coût net anticipé de la poursuite du contrat. Avant de constituer une provision, le Groupe comptabilise toute perte de valeur sur les actifs liés au contrat.

(r) Contrats de garantie financière

Les contrats de garantie financière qui obligent le Groupe (l'émetteur) à faire des paiements spécifiés pour rembourser son titulaire d'une perte qu'il encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu des dispositions initiales ou modifiées de l'instrument d'emprunt.

Les passifs liés à une garantie financière sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, laquelle est la prime reçue, et ensuite amortie sur la durée de vie de la garantie financière. Après la comptabilisation, le passif lié à une garantie financière est évalué à la plus élevée entre la valeur actualisée attendue de tout paiement, (lorsqu'un paiement dans le cadre de la garantie est devenu probable), et la prime non amortie. Les garanties financières sont comptabilisées

(s) Avantages sociaux des employés

Les avantages postérieurs à l'emploi

Les régimes à cotisations définies

Les obligations pour les contributions au régime à cotisation définie sont comptabilisées à titre de charge au compte de résultat lorsqu'elles deviennent exigibles.

(t) Capital social et réserves

(i) Les frais d'émission d'actions

Des coûts complémentaires directement attribuables à l'émission d'un instrument de capitaux propres sont déduits de l'évaluation initiale de ces instruments..

(ii) Dividende sur les actions ordinaires

Les dividendes payés sur les actions ordinaires de la Banque sont comptabilisés au compte des capitaux propres dans l'exercice au cours duquel ils sont payés.

(iii) Actions propres

Lorsque la Banque où tout membre du Groupe achète des actions de la Banque, la contrepartie payée est déduite des capitaux propres à titre d'actions propres jusqu'à ce qu'elles soient annulées. Dans le cas où de telles actions sont vendues ultérieurement ou réémises, toute contrepartie reçue est incluse dans les capitaux propres.

(u) Résultat par action

Le Groupe présente les données du résultat net par action pour ses actions ordinaires. Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de la Banque par le nombre moyen pondéré d'action en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action dilué est déterminé en ajustant le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour les effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives

(v) Activités fiduciaires

Le Groupe intervient à titre de mandataire et à d'autres titres de gestionnaire d'affaires, résultant dans la détention ou au placement d'actifs au nom des particuliers, de fiducies, de régimes de retraite ou d'autres institutions. Ces actifs et produits qui en découlent sont exclus de ces états financiers, étant donné qu'ils ne font pas partie des actifs du Groupe..

(w) Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des revenus ou supporter des charges, y compris des produits et charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes dont les résultats opérationnels sont examinés régulièrement par le Directeur Général du Groupe, en qualité de Principal Décideur Opérationnel, pour prendre des décisions concernant des ressources allouées à chaque secteur et évaluer sa performance, et pour lesquelles des informations financières distinctes sont disponibles. Tous les coûts qui sont directement attribuables aux secteurs opérationnels sont alloués au secteur concerné, alors que les coûts indirects sont alloués sur la base des bénéfices tirés de ces coûts.

(x) Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications des normes et d'interprétations sont effectives pour des périodes annuelles commençant après le 1^{er} janvier 2012, et n'ont pas été appliquées dans la préparation de ces états financiers.

Le Groupe prévoit d'adopter les normes indiquées ci-dessous à leurs dates respectives d'entrée en vigueur. La direction est dans le processus d'évaluation de l'impact de ces normes sur le Groupe.

- (i) *IAS 27: (Etats Financiers individuels (entrée en vigueur après le 1^{er} janvier 2013))*

IAS 27: (révisé en 2011) comprend les exigences relatives aux états financiers individuels.

- (ii) *IAS 28: Investissements dans des Entreprises Associées et des*

Coentreprises (entrée en vigueur après le 1^{er} janvier 2013).

IAS 28: (révisé en 2011) comprend les exigences pour les entreprises associées et les co-entreprises qui doivent être comptabilisées par la méthode de mise en équivalence suite à la publication de IFRS 11.

- (iii) *IAS 9: Instruments financiers (entrée en vigueur après le 1^{er} janvier 2015).*

IFRS 9 est la première norme publiée en tant que partie d'un projet plus vaste visant le remplacement de IAS 39. IFRS conserve tout en simplifiant le modèle d'évaluation mixte et établit deux catégories principales d'évaluation pour les actifs financiers: coût amorti et la juste valeur. La base de classement dépend du modèle d'entreprise de l'activité et des caractéristiques du flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Les directives dans IAS 39 relatives aux actifs financiers et à la comptabilité de couverture restent applicables.

- (iv) *IAS 10: Etats financiers Consolidés (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013 ou après).*

IFRS 10 a pour objectif d'établir des principes pour la présentation et la préparation des états financiers consolidés lorsqu'une entité contrôle une ou plusieurs autres entités. Il définit le principe de contrôle, et établit des contrôles comme bases de consolidation. Il établit la modalité pour l'application du principe de contrôle pour identifier si un investisseur contrôle une entité détenue et par conséquent doit consolider l'entité détenue. Il établit également les exigences comptables pour la préparation des états financiers consolidés.

- (v) *IAS 11: Accords conjoints (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013, ou après).*

IFRS 11 est un reflet plus réaliste des accords conjoints par son accent sur les droits et les obligations des parties à l'accord plutôt que sur sa forme juridique. Il existe deux types d'accord conjoint: opérations conjointes et coentreprises. Des opérations conjointes se produisent lorsqu'un opérateur conjoint possède des droits sur les actifs et les obligations relatifs à l'accord et par conséquent comptabilise sa part des actifs, passifs, produits et charges. Les coentreprises se produisent lorsque la coentreprise possède des droits aux actifs nets de l'accord conjoint et par conséquent comptabilise ses intérêts par la méthode de mise en équivalence. La consolidation proportionnelle de la coentreprise n'est plus permise.

- (vi) *IAS 12: Divulgaration des intérêts dans d'autres Entités (entrée en vigueur après le 1^{er} janvier 2013),*

IFRS 12 comprend les obligations de divulgation pour toutes les formes d'intérêts dans d'autres entités, y compris les accords conjoints, les entreprises associées, les véhicules ad hoc, et autres véhicules hors bilan.

- (vii) *IAS 13: Evaluation de la juste valeur (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013 ou après),*

IFRS 13 vise à améliorer la cohérence et réduire la complexité par l'établissement d'une définition précise de la juste valeur et une source unique pour l'évaluation de la juste valeur et des obligations de divulgation pour leur mise en application dans toutes les dispositions de l'IFRS. Les exigences qui sont largement alignées entre IFRS et US GAAP, ne couvrent pas l'utilisation de la comptabilité à la juste valeur, mais établit des directives sur sa modalité d'application dans les cas où son utilisation est déjà exigée ou permise par autres normes dans IFRS ou US GAAP.

Notes sur les états financiers *suite*

(y) Entités ad hoc

Les entités ad hoc sont des entités créées dans un but précis et bien défini tel que la titrisation des actifs particuliers, ou l'exécution d'une transaction spécifique d'emprunt ou de prêt. Une entité ad hoc est consolidée si, sur la base d'une évaluation de la substance de ses relations avec le Groupe et les risques et avantages de l'entité ad hoc, le Groupe détermine qu'il contrôle l'entité ad hoc. Les circonstances suivantes peuvent indiquer une relation dans laquelle, en substance le Groupe contrôle et par conséquent consolide l'entité ad hoc.

- Les activités de l'entité ad hoc sont menées au nom du Groupe selon ses besoins spécifiques de sorte que le Groupe obtienne ses besoins des opérations de l'entité ad hoc;
- Le Groupe a les pouvoirs de décision pour obtenir l'essentiel des avantages économiques des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme 'd'autopilotage', le Groupe a délégué ces pouvoirs de décision;
- Le Groupe a les droits de tirer l'essentiel des avantages économiques des activités de l'entité ad hoc et par conséquent pourrait s'exposer aux risques attachés aux activités de l'entité ad hoc; et
- Le Groupe retient l'essentiel des risques résiduels ou de propriété attaché à l'entité ad hoc ou ses actifs aux fins de tirer des avantages de ses activités.

L'évaluation de savoir si le Groupe a le contrôle sur une entité ad hoc est effectuée lors de sa mise en opération et en général, aucune autre réévaluation n'est effectuée, en l'absence des modifications dans la structure ou les termes de l'entité ad hoc, ou des transaction complémentaires entre le Groupe et l'entité ad hoc. Les variations au jour le jour des conditions du marché ne conduisent normalement à une réévaluation du contrôle. Toutefois, des variations des conditions du marché peuvent parfois modifier la substance des relations entre le Groupe et l'entité ad hoc et dans de pareilles circonstances le Groupe détermine si les variations justifient une réévaluation de contrôle sur la base des faits et les circonstances spécifiques. Lorsque les actions volontaires du Groupe, telles que l'octroi des prêts en montants dépassant les facilités de liquidité existantes ou offrant des conditions au-delà de celles établies à l'origine, changent les relations entre le Groupe et une entité ad hoc, le Groupe procède à une réévaluation de contrôle sur l'entité ad hoc.

(z) Actifs non courants détenus en vue de la distribution et les activités abandonnées

Des actifs non courants, ou groupes d'actifs destinés à être cédés comprenant des éléments d'actif et de passif, qui devraient être récupérés principalement par la vente plutôt que par une utilisation continue sont classés comme disponibles à la vente ou à la distribution. Avant d'être classés comme détenus à la vente ou à la distribution, les actifs, ou les composantes d'un groupe d'actif destinés à être vendus, sont évalués conformément aux règles comptables du Groupe.

Les conditions à remplir avant d'être classé comme détenu à la vente ou à la distribution comprennent les suivantes:

- La direction est engagée dans un plan de céder l'acti
- L'actif est disponible à une vente immédiate
- Un plan d'actif identifié un acquéreur est initié
- La vente est hautement probable, dans un délai de 12 mois après le classement comme un actif détenu à la vente (sous réserve des attentes limitées)
- L'actif est activement commercialisé à un prix de vente qui est raisonnable par rapport à sa juste valeur

Les actions nécessaires pour la réalisation du plan indiquent qu'il est peu probable que le plan soit modifié d'une manière significative ou retiré.

Par la suite, les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute perte de valeur sur un groupe d'actifs destinés à être cédés est allouée à l'écart d'acquisition (goodwill), et ensuite aux actifs et passifs restant sur la base proportionnelle, sauf qu'aucune perte n'est allouée aux actifs financiers et aux actifs d'impôts différés, qui continuent à être évalués conformément aux règles comptables du Groupe.

Les pertes sur le classement initial en catégorie d'actifs détenus à la vente ou à la distribution, et les gains et pertes ultérieurs à la réévaluation sont comptabilisés au compte de résultat.

Une fois que les actifs incorporels et les biens et équipements sont classés comme étant détenus à la vente ou à la distribution, ils ne font plus l'objet d'amortissement ou de dépréciation. En outre, la comptabilisation à la valeur de consolidation pour les entités détenues mise en équivalence, cesse une fois qu'ils sont classés comme étant détenus à la vente ou à la distribution. Conformément aux dispositions d'IFRIC 17, les filiales qui sont séparées seront distribuées à titre de dividende aux actionnaires de la société mère. Le dividende payable sera à la juste valeur des actifs nets à distribuer.

S'agissant des activités abandonnées, le Groupe les présente sur une ligne séparée dans le compte de résultat, si une entité ou une composante d'une entité a été cédée ou se trouve classé comme étant détenu à la vente. Et;

- (a) Représente une ligne d'activité ou une région géographique séparée et importante;
- (b) Fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique séparées et importante; ou
- (c) est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Les bénéfices provenant des activités abandonnées comprennent le total net du résultat avant impôt provenant des opérations, y compris le gain ou perte net sur la vente avant impôt ou évaluation à la juste valeur diminué du coût de la vente et de charges d'impôt sur les activités abandonnées. Une composante d'une entité comprend des opérations et des flux de trésorerie pouvant être clairement identifiées opérationnellement et à des fins d'information financière, provenant du reste des opérations du Groupe et des flux financiers. Si une entité ou une composante d'une entité est classée au titre d'activités abandonnées, le Groupe ajuste les périodes antérieures dans le compte de résultat. Les actifs non courant classés comme étant détenus à la vente sont évalués au plus bas de la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Notes sur les états financiers *suite*

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Introduction et vue d'ensemble

Etant donné la portée et l'envergure de ses activités ainsi que la diversité des régions géographiques dans lesquelles elle mène ses activités, United Bank for Africa (UBA) a adopté une approche globale à l'échelle de l'entreprise pour la gestion des risques. Les objectifs principaux visés sont:

1. Atteindre et excéder les meilleures normes de pratiques de gestion des risques, telles que définies par les organismes de réglementation locaux et internationaux. Nous comptons atteindre cet objectif en adhérant aux principes des Accords de Bâle II (actuellement Bâle III) et aux critères du COSO (Committee of Sponsoring Organizations) dans la mise en œuvre d'un Cadre de Gestion des Risque d'Entreprise (GRE) tel qu'adopté par la Banque Centrale du Nigéria (CBN).
2. Veillez à la réalisation d'une profitabilité durable et à la protection de la valeur d'entreprise par le maintien de la croissance dans des limites appropriées de contrôle des risques; et
3. Renforcer le gouvernement d'entreprise en impliquant le Conseil d'administration et la direction générale en donnant le ton pour le programme de gestion des risques.

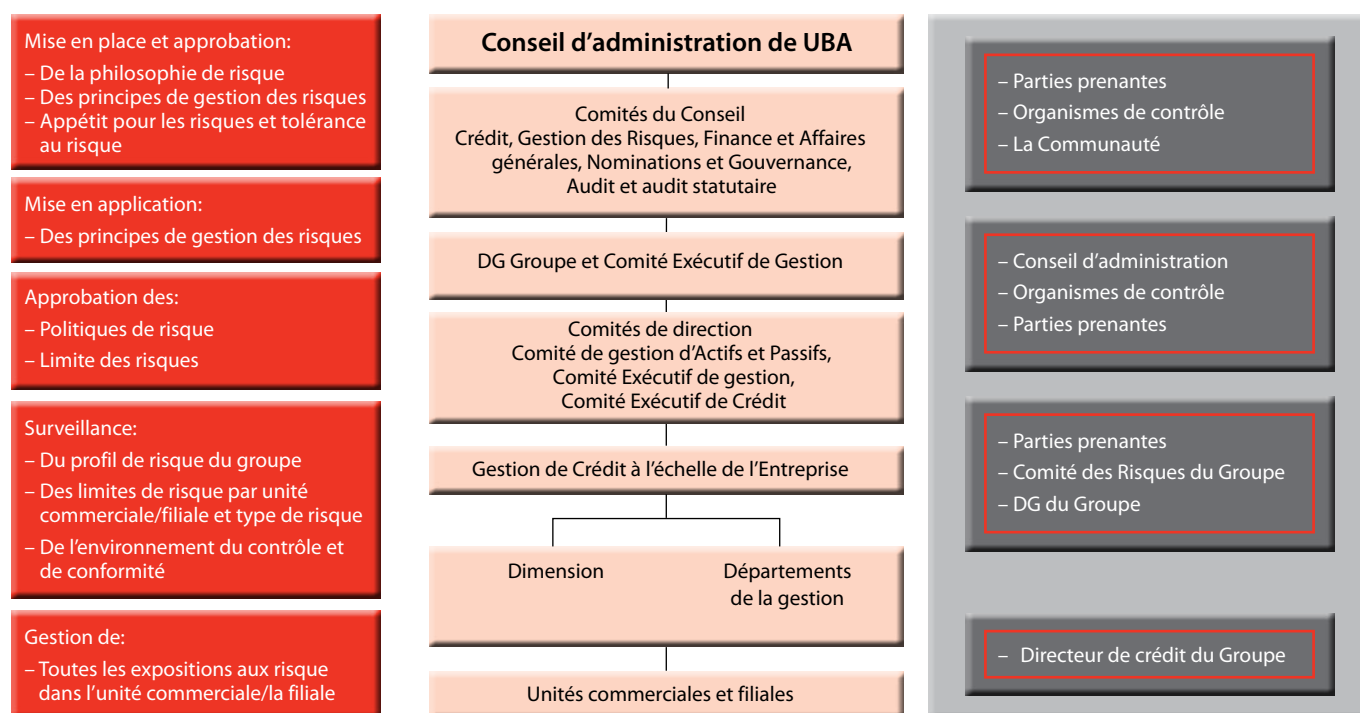
Les éléments clés du cadre de la gestion des risques environnementaux (GRE) visent à renforcer l'identification, l'évaluation, le contrôle et la déclaration des risques. Ces éléments sont présentés dans le tableau ci-dessous:

Activités clés				Résultat
Gouvernance des Risques	Evaluation des Risques	Suivi des Risques	Atténuation des Risques	Profil de Risque Optimisé
– Structure du comité des risques – Politiques et cadre – Définir le niveau de risque – Gouvernement d'entreprise – Recueil des règles de conformité	– Mesure de défaillance de crédit – Evaluation des risques opérationnels – Auto-évaluation de la conformité aux politiques – Elimination des pertes de négociation – Risque de recouvrement	– Communication efficace – Alerte précoce – Suivi des événements – Tableau de bord de conformité – Suivi des indicateurs clés de risque – Mise à l'essai du Plan de Continuité des Affaires et planification par scénarios	– Contrôles efficaces – Restructuration de la dette – Recouvrements maximisés – Limiter la concentration – Gestion de l'appétit au risque – Couverture – Gestion de recouvrement des données et Organisation de site alternatif	- Risque de Marché - Risque de Crédit - Risque Opérationnel
				Coût de Conformité minimisé
				– Processus de Conformité – Coût de Conformité réduit – Risque lié à la réputation réduit

Structure de gouvernance des risques

Le Conseil d'administration a la responsabilité générale pour la gestion des risques de l'institution. Il délègue des rôles fonctionnels spécifiques aux sous-comités clés du Conseil d'administration y compris le Comité de Gestion des risques du Conseil d'administration (CGRC), le Comité de Crédit du Conseil d'administration (CGRC) et le Comité d'Audit du Conseil d'administration (CAC).

Ces comités du Conseil sont appuyés par divers comités de direction pour identifier et fournir des réponses aux risques découlant des activités commerciales normales du Groupe. Cette structure est présentée dans le tableau ci-dessous:



Rôles et responsabilités

Les acteurs clés dans le cadre de gestion des risques sont indiqués dans la structure de gouvernance ci-dessus et leurs responsabilités sont les suivantes::

Le Conseil d'administration

A UBA, la responsabilité ultime pour la gestion des risques appartient au Conseil d'administration. Les rôles et responsabilités du Conseil d'administration en ce qui concerne la gestion des risques comportent mais ne sont pas limités à:

- La responsabilité de veiller au développement et à la mise en œuvre d'un cadre de gouvernance d'entreprise adéquat;
- La mise en place des directives en ce qui concerne la gestion des éléments de risque dans le Groupe;
- L'approbation des politiques de gestion des risques du Groupe;
- La détermination du niveau de l'appétit pour les risques dans le Groupe;
- La responsabilité de veiller à ce que les procédures de gestion et de la communication soient satisfaisantes et fiables;
- L'approbation des expositions aux grands risques de crédit dépassant la limite du Comité de Crédit du Conseil d'administration;
- L'approbation de l'abandon de crédit dépassant un seuil fixé; et
- L'approbation du plan de demande de capital sur la base du budget des risques.

Notes sur les états financiers *suite*

Le Conseil d'administration a constitué un certain nombre de comités du Conseil pour la gestion des risques, dans le but de renforcer ses rôles et responsabilités de surveillance. Ces comités examinent et donnent des conseils sur un grand nombre de questions nécessitant l'approbation du Conseil d'administration.

Le Comité de Gestion des Risques du Conseil d'administration exerce la supervision directe du cadre global de gestion du risque dans la Banque. Le Comité de Gestion des Risques du Conseil examine et approuve les décisions d'engagement aux grands risques dans la limite de ses pouvoirs et recommande ceux dépassant ses limites à l'examen du Conseil d'administration. Le Comité d'Audit du Conseil appuie le Conseil en ce qui concerne les contrôles internes, l'évaluation d'audit et les questions liées à la conformité.

Une liste des divers comités du Conseil d'administration ainsi que les responsabilités qui leurs sont assignées se trouvent dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise.

Comités de Gestion

Les Comités clés de Gestion comprennent:

Comité Exécutif de Gestion (CEG)

Entre autres, le CEG a les responsabilités suivantes, et rend compte au Conseil d'administration:

- Elaboration et l'exécution des stratégies suite à l'approbation du Conseil d'administration;
- La performance globale du Groupe;
- Gestion des risques du Groupe; et
- La surveillance quotidienne du Groupe.

Toutes les demandes d'approbations non liées au programme de produits de crédit doivent être soumises au Comité Exécutif de Gestion, qui examine et approuve ou recommande aux comités du conseil pertinents pour approbation conformément aux limites d'approbation autorisées de la Banque. Pour les montants dépassant la limite du Comité Exécutif de Gestion, les produits non reliés au crédit sont approuvés par le Comité des Finances et des Affaires Générales (CF&AG).

Toute nouvelle ligne d'activité nonobstant le niveau d'engagement de capital, doit être approuvée par le CF&AG par le biais du CEG.

Comité Exécutif de Crédit (CEC)

L'objectif principal du comité est de développer et préserver un portefeuille de crédit sain pour le Groupe et de superviser le développement et le déploiement des pratiques de gestion des risques de crédit dans l'ensemble du Groupe.

Ses activités et fonctions principales sont:

- d'établir les cadres et les directives pour la gestion du risque de crédit pour le Groupe;
- d'examiner et recommander toutes les politiques relatives au crédit pour le Groupe à l'approbation du Comité de Crédit de la Banque (CCB) de suivre la mise en œuvre et le respect de la politique de crédit et accordant une attention toute particulière aux éléments suivants:
 - La concentration de crédit;
 - La qualité du portefeuille de crédit;
- d'examiner les demandes de crédit et recommander celles dépassant sa limite à l'approbation du Comité de Crédit du Conseil;
- Veiller à ce que le portefeuille des prêts douteux reste dans la proportion approuvée; et
- Examiner toutes les questions d'audit de crédit dans le but d'en tirer des points d'enseignement pour le renforcement du processus de crédit.

Comité de gestion d'Actifs et de Passifs du Groupe

Le Comité de gestion d'Actifs et de Passifs du Groupe (GALCO), est un sous-comité du Comité Exécutif de Gestion qui a la responsabilité pour la gestion du bilan du Groupe UBA. Ce comité gère les risques de marché négociés et non négociés ainsi que le pilotage de la mise en œuvre des exigences de Bâle II pour les risques de marché.

Dans ce rôle, le Comité de Gestion des Actifs et des Passifs agit comme suit:

- recommander des politiques de gestion de bilan, des cadres et des procédures à l'approbation du Comité de Gestion des Risques du Conseil par le biais du Comité Exécutif de Gestion;
- recommander des politiques de trésorerie, des cadres et des procédures à l'approbation du Comité des Finances et Affaires Générales par le biais du Comité Exécutif de Gestion;
- gérer le bilan du Groupe et veiller au respect des ratios réglementaires et statutaires et aux exigences;
- développer une structure optimale pour le bilan du Groupe pour optimiser le rapport de risque et rendement à travers l'examen de:
 - L'analyse de liquidité de l'écart de liquidité,
 - Sortie cumulée maximum de trésorerie (SCM),
 - Simulation de crise;
 - Directive relative aux gros emprunts,
 - Plan d'urgence relatif aux liquidités,
- examiner la liquidité, taux d'intérêt et des risques de change et approuver des propositions pour l'atténuation des risques sous réserve de ratification par le Comité Exécutif de Gestion; et
- mettre en place des stratégies des prix pour le Groupe concernant les actifs et les passifs (taux de rendement cumulatif, composition des actifs et/ou passifs) sous réserve de ratification par le Comité Exécutif de Gestion.

Comité des actifs en souffrance

Le Comité chargé des actifs en souffrance examine les obligations en souffrance (OES) et;

- développe le cadre pour la réduction du portefeuille de crédit sous surveillance ainsi que les comptes en souffrance;
- assure le suivi de la mise en œuvre des stratégies développées pour les recouvrements et la réduction des prêts en souffrance;
- ratifie des classements proposés des comptes et le niveau des provisions à constituer; et
- recommande les radiations des dettes à soumettre à l'approbation du Conseil d'administration par le biais du Comité Exécutif de Gestion

Directeur des Risques du Groupe

Le Directeur des Risques du Groupe exerce la supervision sur la gouvernance efficace et la performante de toutes les fonctions de risque dans le Groupe. Il gère les cadres et les procédés de toutes les catégories de risques et s'occupe de la bonne gouvernance des risques défini sein du groupe.

Principales responsabilités liées au risque

Chaque fonction de risque y compris le crédit, le marché, le risque opérationnel et de la Technologie d'Information (TI) a une responsabilité directe pour le développement et la gestion du cadre de gestion. Les responsabilités des fonctions divisionnaires relatives au risque comportent:

- développer et maintenir les politiques, cadres et les méthodologies de gestion des risques;
- fournir des directives sur la gestion des risques et veiller à la mise en œuvre des politiques et des stratégies des risques;
- fournir des recommandations pour l'amélioration de la gestion des risques;

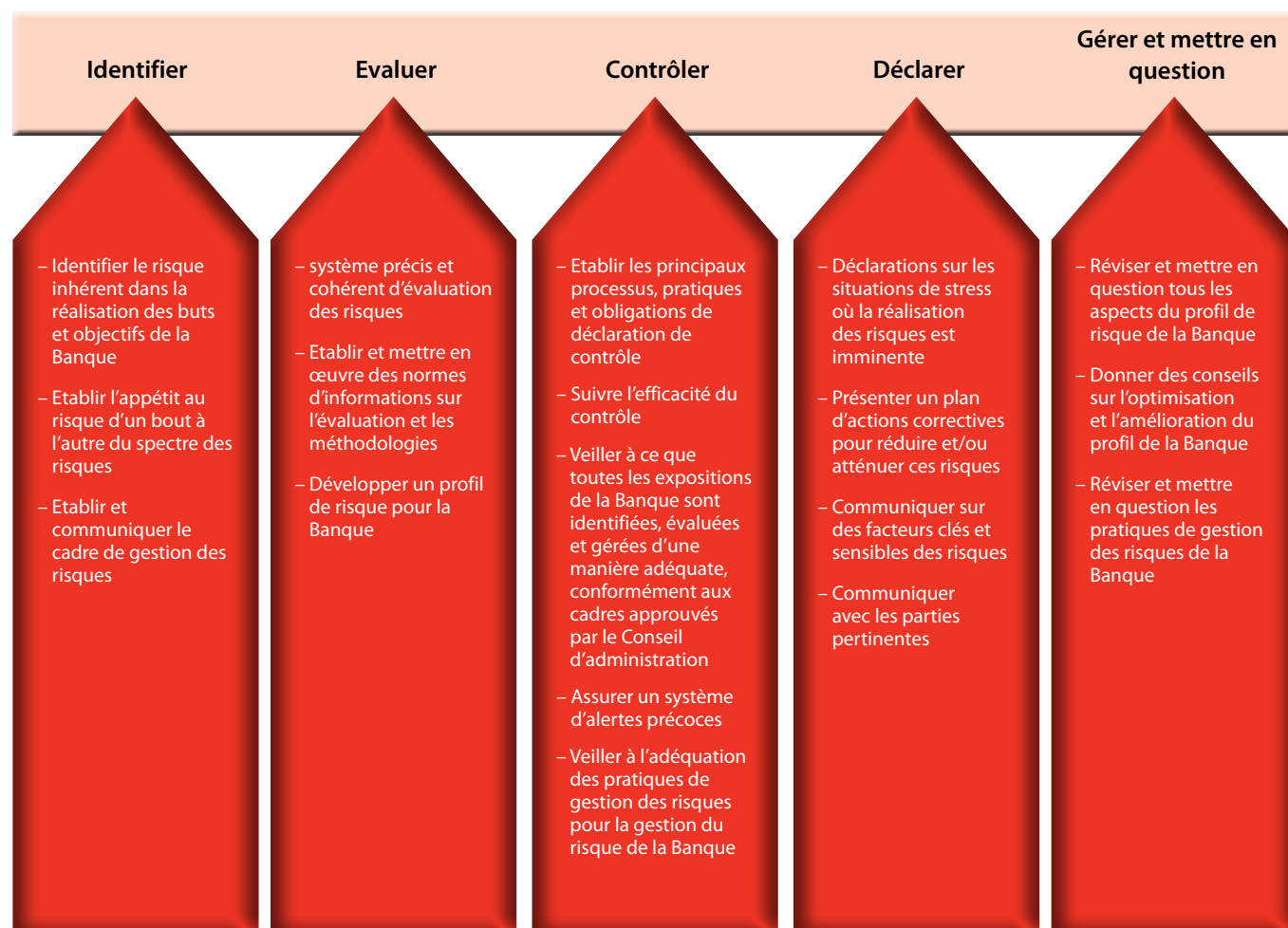
Notes sur les états financiers *suite*

- fournir des rapports consolidés sur les risques aux différents comités tels que le Comité Exécutif de Gestion, le Comité Exécutif de Crédit et/ou le Conseil d'administration; et
- donner l'assurance que les politiques et les stratégies de gestion des risques s'appliquent efficacement en vue de la réalisation des objectifs du Groupe.

Au niveau stratégique, nos objectifs de gestion du risque sont les suivants:

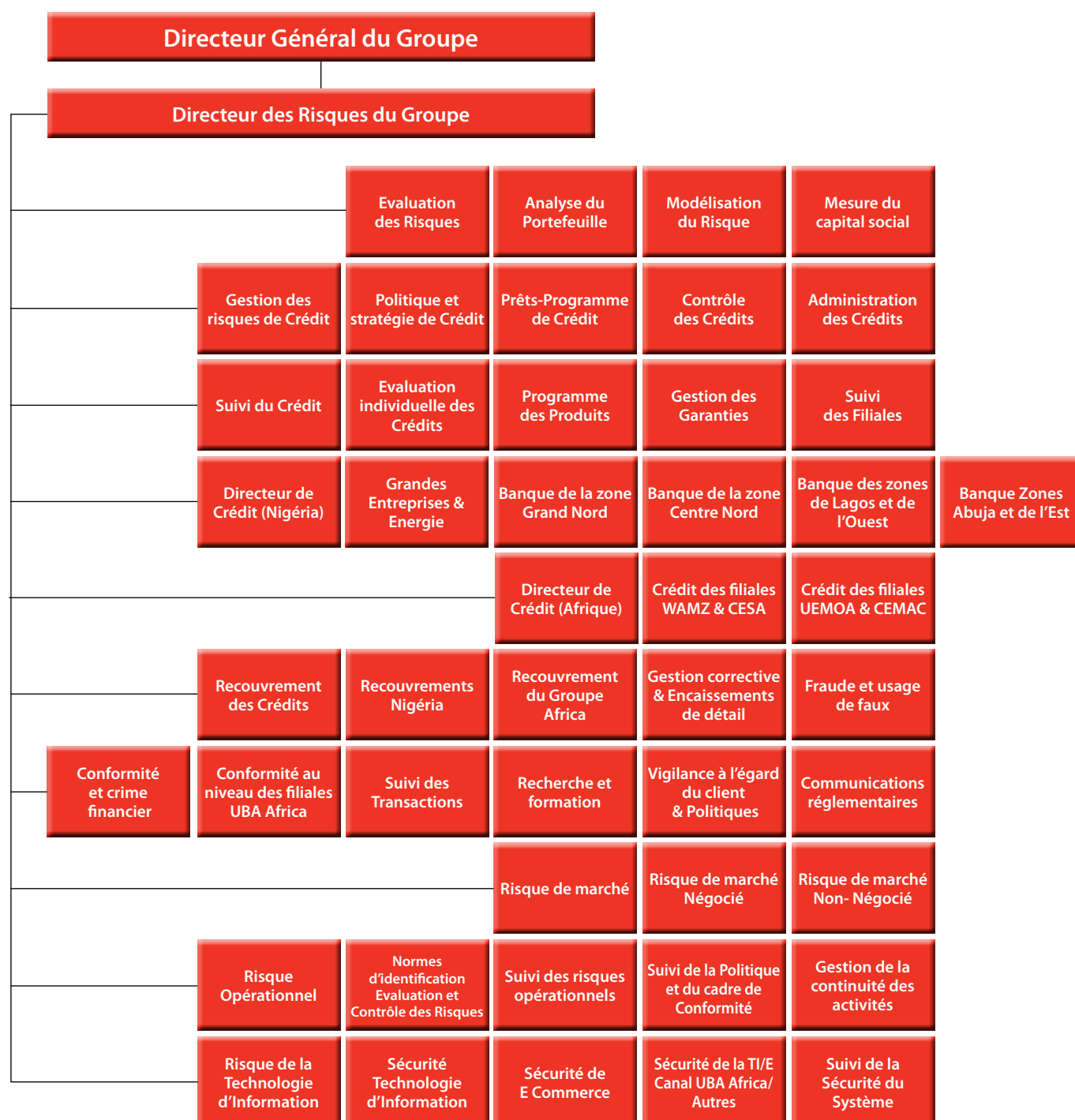
- identifier les risques matériels du Groupe et optimiser les décisions sur le rapport risque/rendement;
- veiller à ce que les plans de croissance des activités soient soutenus par une infrastructure de risque; et
- gérer le profil de risque pour veiller à ce que des éléments financiers livrables restent possibles sous un éventail de conditions économiques défavorables.

En vue d'atteindre ses objectifs de gestion des risques, des politiques et des normes sont établies pour chaque type de risque, en adoptant une méthodologie normalisée qui consiste de cinq procédures de risque illustrées ci-dessous:



Structure de Gestion des Risques

En réponse à l'environnement dynamique de risque la structure de gestion des risques a été mise à plat pour assurer une surveillance accrue et améliorer la rapidité de réaction.



Notes sur les états financiers *suite*

POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES

Les principales politiques en matière de gestion des risques couvrent les principaux types de risques du Groupe, attribution des responsabilités pour la gestion des risques spécifiques, et la définition des exigences pour les cadres de contrôle de tous les types de risque. D'une importance fondamentale pour la réalisation des objectifs du Groupe en matière de gestion des risques, elles sont une série de méthodologies qui permettent d'évaluer, modeler, en fixer des prix, simuler une crise, atténuer et déclarer des risques découlant de ses activités.

Appétit aux risques

L'une des responsabilités clé du Conseil d'administration est la détermination de l'appétit au risque de l'entreprise. Cette responsabilité est codifiée dans le cadre d'Appétit au Risque qui examine le niveau de risque que le Groupe est disposé à prendre en vue d'atteindre ses objectifs commerciaux. Ceci traduit l'appétit du Groupe pour la volatilité des bénéfices dans l'ensemble des lignes d'activité allant du crédit au marketing aux perspectives des risques opérationnels.

L'appétit au risque est institutionnalisé par l'établissement des activités à échelle à travers des critères de marché cible bien définis, des critères d'acceptation de risques de produit, des limites de portefeuille ainsi que des exigences de rapport risque/rendement.

Pouvoir d'approbation

Le Conseil d'administration fixe également les limites d'approbation interne qui sont revues périodiquement, selon que les circonstances du Groupe l'exigent. Ces limites sont guidées par les limites maximales réglementaires qui sont les Limites Légales de crédit.

Limite de concentration

Le Groupe applique un cadre de gestion de concentration des risques qui fixe les limites d'exposition en fonction du capital dans toutes les dimensions de l'ensemble de son portefeuille d'actifs, y compris la région géographique, le secteur, le débiteur, le produit etc. La concentration est étroitement surveillée pour assurer la diversification des risques.

Evaluation des risques

La Banque considère les types de risques suivants, entre autres, qui sont évalués, surveillés, et gérés en termes du cadre de gestion du risque du Groupe.

Risque de crédit

Il s'agit de la probabilité que le Groupe subisse des pertes financières dans le cas où une de ses sociétés emprunteuses ou autres contrepartie manquent à leurs engagements, garantie et/ou autres obligation contractuelles.

Risque de liquidité

Il s'agit du risque de perte de gains et de capital, résultant de l'incapacité du Groupe de financer l'accroissement de ses actifs, ou à honorer ses obligations vis-à-vis de ses clients, lorsque celles-ci sont arrivées à échéances; ou encore l'incapacité de remplacer des fonds lorsqu'ils sont retirés.

Risque opérationnel

Le risque des pertes directes et/ou indirecte résultant des procédés internes inadéquats et défectueux, des personnes, des systèmes, ou d'événement externe y compris les risques légaux mais non stratégiques. Les sources principales des risques opérationnels comprennent les procédés de la technologie de l'information et la communication, les activités d'externalisation, les fournisseurs de services, la mise en œuvre des stratégies, les fusions et acquisitions, les fraudes, les erreurs, le respect de la conformité, le personnel, les facteurs sociaux et environnementaux.

Risque de crime financier

Il s'agit du risque de manquement à la surveillance, à la déclaration et la prise d'action sur des crimes financiers, ainsi exposant UBA à des pertes et sanctions. Les crimes financiers comprennent des infractions concernant le blanchiment d'argent, la fraude ou malhonnêteté et abus de marché.

Risque d'adéquation des fonds propres

Il s'agit du risque d'insuffisance de fonds propres du Groupe pour respecter les exigences de fonds propres réglementaires minimum au Nigéria et dans d'autres juridictions tel qu'au Royaume Unis, aux Etats Unis, et autres pays africains, où les activités réglementées sont menées. Alternativement, il s'agit de risque que les ressources en fonds propres soient insuffisantes pour absorber des pertes inattendues dans des conditions de crise ou qui peut arriver en raison de l'utilisation inefficace des ressources en fonds propres disponibles ou attribué pour réduire le rendement à travers des structures de fonds propres sous optimale.

Risque juridique

Le risque juridique est celui découlant du type et de la nature des accords contractuels. Il implique également les cas où des contrats peuvent rendre le Groupe ou une partie du Groupe, vulnérable surtout aux procès. Si ces risques ne sont pas abordés, ils peuvent résulter en érosion de la valeur non spécifiée.

Risque lié à la réglementation

Il s'agit du risque de non respect des normes réglementaires applicables aux services financiers, ce qui peut exposer le Groupe à des sanctions. Il peut également inclure le risque qu'un changement dans la loi et la réglementation ou des complexités accrues dans l'environnement réglementaire local et international entraîne une incidence matérielle sur le Groupe.

Risque de technologie

Il s'agit du risque ayant une incidence sur l'intégrité des systèmes d'information du Groupe et l'infrastructure de la technologie. Il s'agit également du risque associé au cas où l'entreprise se voit privé des avantages liés à l'adoption d'une technologie pouvant avoir une efficacité opérationnelle améliorée.

Risque de réputation de l'entreprise

Il s'agit de l'érosion de la marque, perte de réputation pour le Groupe. Il comprend le défaut de compréhension, identifier ou maîtriser les évolutions pouvant avoir une incidence négative sur l'entreprise et sa valeur, plus particulièrement, son image, telle qu'elle est perçue par ses différentes parties prenantes.

Suivi des risques

Indicateurs clés des risques

Les indicateurs clés de risques sont essentiels à nos processus de suivi et de l'information. Ils constituent un moyen systématique pour la gestion de notre cadre et notre approche à l'évaluation des risques, en adoptant des différentes méthodes qualitatives et quantitatives, pour générer des expositions au risque.

Les indicateurs clés de risques donnent également une base pour notre évaluation de tous les types de risque inhérents et appuie notre décision sur la matérialité, la notation et la tendance des risques globaux.

Atténuation des risques

Les contrôles et les mécanismes d'atténuation des risques, identifiés et approuvés par le Groupe, sont documentés pour les produits existants et les nouveaux, les processus et les systèmes.

L'adéquation de ces mécanismes d'atténuation est testée périodiquement au moyen des questionnaires sur l'auto évaluation des contrôles, en utilisant le Gestionnaire de Risques Opérationnels – (un outil de gestion des risques opérationnels) qui demande aux propriétaires des risques de confirmer l'efficacité des contrôles mis en place. Ces questionnaires sont ensuite audités comme partie du processus de révision.

Notes sur les états financiers *suite*

Processus de gestion corrective

Ce processus est géré par la Division de Gestion corrective et de Recouvrement (DGCR). En fonction de la gravité de classement, le Groupe entreprend des mesures correctives visant à la bonne performance des crédits inférieurs. Une attention immédiate, y compris des discussions de fond avec les emprunteurs est nécessaire pour remédier aux insuffisances.

Le processus correctif couvre l'évaluation, l'analyse et la restructuration des facilités de crédit pour les obligations existantes en souffrance. Il pourrait inclure de nouvel octroi de crédit et/ou la restructuration des conditions. Quelques-unes des mesures possibles sont présentées en résumé comme suit:

- Codification du Taux/Paiement ou soulagement des paiement à long terme – ajustement des taux d'intérêt ou la fréquence des paiements
- durée/Prolongation: Modification de la durée du prêt;
- remboursement en espèce: Refinancement d'un prêt à un montant principal plus important afin d'obtenir des fonds complémentaires à d'autres fins;
- consolidation du prêt et de la garantie: le regroupement de plusieurs prêts dans un seul paiement plus bas que des paiements séparés;
- vente à découvert – le prêt est actualisé pour prévenir à une saisie imminente; et
- acte au lieu et place de – transfert volontaire des intérêts dans un bien à la Banque.

Le processus demande une collecte exhaustive d'information, ensemble avec une analyse financière et de risque menant à la décision d'approbation. Les analyses et les normes varient en fonction du produit, du marché, des caractéristiques de la transaction et des questions environnementales. Dans tous les cas, nous faisons un effort de faire preuve de jugement, pour s'assurer que toutes les questions pertinentes sont traitées dans chaque situation.

Maximisation des recouvrements

La Division de Gestion corrective et de Recouvrement (DGCR) a établi un cadre afin d'assurer la maximisation de recouvrement qui vise à:

- assurer une définition claire des comptes objet de recouvrement et les fonctions dans le Groupe;
- rationaliser le processus décisionnel dans chaque unité opérationnelle de recouvrement; et
- atteindre l'uniformité dans la méthodologie du processus de recouvrement et consolider les fonctions semblables dans tous les sites où le Groupe opère.

Les facteurs de risque de marché universels dans le Groupe UBA sont les taux de change, les taux d'intérêt et les cours des actions.

Risque de change: le risque de changement dans le taux de change (par exemple \$EU/NGN EUR/GBP, etc.) et/ou leur volatilité implicite;

Risque de taux d'intérêt: Il s'agit du risque de changement du taux d'intérêt (par exemple, Nibor, inflation, etc.) et/ou leur volatilité implicite;

Risque lié aux actions: Il s'agit du risque de changement du prix d'indices boursiers et/ou leur volatilité implicite;

Les initiatives clés de risque de marché au cours des 12 derniers mois comprennent la mise en œuvre continue des outils pour l'amélioration de l'évaluation avancée des risques de marché et de communication, et en mettant l'accent sur nos filiales africaines avec une structure d'information révisée. Le processus de planning par scénario continue de recevoir une supervision étroite de la direction, comme une partie de la stratégie de développement des activités à moyen terme.

Risque Opérationnel

La Division de gestion du risque opérationnel gère le risque opérationnel lequel est défini comme le risque de perte résultant des processus internes insuffisants ou défaillants, des personnes, des systèmes ou des événements extérieurs.

Le Groupe dispose d'un cadre global de gestion du risque opérationnel. Ce cadre définit un ensemble de mesures conçues pour réduire, transférer, transformer, éviter et accepter des pertes opérationnelles.

Le Groupe assure le suivi des paramètres quantifiables pour suivre les expositions ou pertes. Les expositions sont mesurées par rapport à la limite de tolérance fixée, permettant ainsi la mise en œuvre des mesures correctives proactives.

- Les politiques du risque opérationnel comprennent:
- Politique du Groupe en matière de Gestion du Risque Opérationnel;
- Politique de Groupe en matière de la Sécurité Physique;
- Cadre du Groupe pour l'Autoévaluation des Risques et des contrôles;
- Cadre du Groupe pour la Gestion des Risque Principaux; et
- Politique du Groupe en matière de Continuité de l'exploitation des Affaires.

Auto-évaluation des Risques et des Contrôles (AERC)

Les Risques Opérationnels découlant de la stratégie d'activité ou de fonction, des objectifs, des produits et des activités sont identifiés et l'efficacité des contrôles de ces risques est évaluée, testée et suivie en appliquant le processus de l'AERC. Ce processus vise la réalisation des objectifs suivants:

- Mettre l'accent sur les causes profondes du risque;
- Allouer la propriété/responsabilité des risques et des contrôles principaux aux propriétaires des risques, qui sont mieux indiqués pour les gérer;
- Elaborer des terminologies communes des risques et leur catégorisation;
- Recueillir des données des cadres de direction et du personnel dans l'ensemble des unités opérationnelles et des unités de service;
- Autoévaluation à tous les niveaux – produits, processus, projets, unités d'affaires, fonctions ou l'ensemble de l'entreprise;
- Faciliter une communication appropriée des risques opérationnels à la direction générale et au Conseil d'administration;
- Encourager l'utilisation des indicateurs clés des risques; et
- Etablir une norme cohérente pour la mesure et la communication des données sur les pertes résultant des risques opérationnels.

Indicateurs principaux des risques et Scénario principal des risques

Suivi des indicateurs principaux de risques – Les indicateurs principaux de risques sont essentiels pour les processus de notre suivi des indicateurs de risques opérationnels et la communication. Des différentes méthodes qualitatives et quantitatives d'évaluation des risques sont employées pour générer des expositions aux risques et des estimations de pertes potentielles au niveau d'une unité opérationnelle et à l'échelle de l'organisation. Des plateformes étendues des Systèmes Informatiques de Gestion (SIG) appuient le processus de suivi.

Auto-évaluation de Respect des Politiques

Suivi du respect des Politiques et de Cadres.

Cette fonction veille à ce que les principes, les directives et les normes conçus pour la réalisation des objectifs stratégiques de l'organisation, d'une manière efficace et efficiente, soient respectés

Nous visons à atteindre cet objectif au moyen de ce qui suit:

- Fournir une plateforme pour assurer que tout écart des dispositions de la politique soit autorisé et documenté;
- Veiller à la sensibilisation et à la prise de conscience au niveau du personnel par des modes variés de création de sensibilisation, d'évaluation et de certification; et
- Assurer le suivi de la conformité des cadres clés aux politiques établies et aux exigences des rapports sur le niveau de conformité aux politiques.

Notes sur les états financiers *suite*

Collecte et communication des données sur les pertes et événements de perte

La Banque maintient une base de données exhaustive sur les pertes et les événements de perte dans le but de réaliser les objectifs suivants:

- Effectuer une analyse des causes profondes pour chaque événement de perte pour prévenir ces événements;
- identifier les tendances et les leçons à retenir au fil du temps;
- justifier le coût de nouveaux contrôles ou de contrôles améliorés et faire une comparaison de l'efficacité des contrôles;
- construire une base de donnée exhaustive des événements de perte aux fins de planification; et
- utiliser les données de perte à titre d'apport potentiel dans le calcul des fonds propres.

Conformément aux dispositions de Bâle II, nos événements de perte sont classés dans les catégories suivantes:

Catégorie de pertes de UBA	Définition
Fraude interne	Il s'agit des pertes liées à des actes visant à commettre une fraude, un détournement d'actif ou enfreindre une réglementation impliquant au moins un membre de l'entreprise.
Fraude externe	Il s'agit des pertes liées à des actes visant à commettre une fraude, un détournement d'actif ou enfreindre une loi impliquant un tiers.
Clients Produits et les pratiques de l'Entreprise	Il s'agit des pertes liées à un manquement, non délibéré ou par négligence, à une obligation professionnelle envers des clients donnés ou découlant de la nature ou la conception d'un produit.
Pratiques d'emploi et Sécurité au travail	Il s'agit des pertes liées à des lois ou convention relatives aux actes incompatibles avec l'emploi, l'hygiène ou la sécurité
Dommages aux actifs corporels	Il s'agit des pertes découlant de la perte ou du dommage à des actifs corporels occasionnées par une catastrophe naturelle ou autres événements
Perturbation des activités et défaillance des systèmes	Il s'agit de la perte résultant de la perturbation des activités ou la défaillance des systèmes
Exécution, Prestation et Gestion des processus	Il s'agit des pertes résultant de la défaillance du traitement des transactions ou gestion des processus provenant des relations avec des contreparties et des fournisseurs

Gestion de la continuité des activités de la banque

Un programme de gestion de la continuité des activités est mis en œuvre dans l'ensemble du Groupe – le Siège, les agences au Nigéria, les filiales dans les pays Africains et les bureaux à Londres et à New York. Il vise à:

- a) identification des incidences potentielles qui menacent notre processus d'activité;
- b) fournir des cadres pour le développement de la résilience et la capacité de réagir en cas de perturbation des activités; et
- c) s'efforcer de sauvegarder les intérêts de nos parties prenantes principales, la réputation, la marque et les activités génératrices de valeurs;

Nous avons développé et mis en œuvre des Plans de Continuité d'Activités touchant des processus critiques dans le Groupe. Ils consistent en:

- a) l'analyse de l'Incidence sur les Activités – identification de l'incidence sur nos processus critiques, en cas de perturbation, et des plans pour minimiser les pertes.
- b) évaluation du Risque à la Continuité des activités – analyse des menaces et des vulnérabilités auxquelles nous sommes exposées, et des plans d'actions correctives pour minimiser les risques de pertes.
- c) d'un plan de gestion des crises – mise en place d'un cadre de gestion de crise en cas de perturbation des activités. Toutes les directions ont des équipes de gestion des crises.

Les gestionnaires de crise ont la responsabilité de la transmission à un échelon supérieur, le contrôle et la coordination des crises lorsqu'elles se produisent, et la mise en place des dispositifs pour faire face aux situations d'urgence/incidents d'interventions

- a) Plan de Reprise d'Activité – récupération des processus critiques à des sites alternatifs pour assurer la continuité des opérations de la Banque.
- b) Plan de test – Au moins une fois par an, organiser un test de tous les processus pour s'assurer que le Plan de Continuité d'Activités demeurent fonctionnels. Notre vaste réseau d'agence au Nigéria et en Afrique offre des sites alternatifs où nous organisons des tests du Plan de Continuité des Activités (PCA) pour notre activité en cas de défaillance de sites.
- c) Entretien de Plan – mise à jour continue de notre Plan de Continuité d'Activité lorsqu'ils surviennent des changements.
- d) Suivi et présentation de rapports – feedback continue à la direction générale sur la mise en œuvre du Plan de Continuité des Activités et le niveau du respect de la politique du Plan de Continuité des Activités. Le déploiement de l'outil de planning du scénario de Continuité d'Activités pour la surveillance et le suivi des menaces dans l'environnement de notre activité.
- e) Formation à la sensibilisation – développement de la compétence en continuité des activités dans la coordination et la diffusion de l'information à tous les membres du personnel.

Programme de reprise d'activité en cas de catastrophe

Compte tenu du rôle technique et spécial de la Technologie de l'Information, nous avons développé des Plans de Reprise d'Activités pour tous les départements dans notre Division de la Technologie de l'Information en plus de Plans de Continuité d'Activité. Ce document précise comment chaque composante de la Technologie de l'Information peut être récupérée, et ceci inclut l'infrastructure, les hommes, les systèmes et l'appui des tiers, le suivi et l'établissement des rapports sur le statut des risques liés à la Technologie de l'Information et à la banque électronique, en utilisant le tableau de bord de la Technologie de l'Information et de la banque électronique.

Risque de la technologie de l'information

La nécessité de gérer le risque lié la technologie de l'information et la banque électronique, d'une manière efficace, est cruciale à notre Banque. La Division de Gestion du Risque lié à la Technologie de l'Information a la responsabilité pour la stratégie de Gestion du risque lié à la Sécurité de la Technologie de l'Information et à la Banque électronique du Groupe. Le Groupe s'assure que tous les risques clés qui font face aux actifs en information et aux services de banque électronique, sont gérés d'une manière proactive conformément aux meilleures pratiques et aux normes internationales.

Le Groupe gère les risques liés à la sécurité de l'information et de la banque électronique au moyen des mesures suivantes:

- développement et mis en œuvre d'un cadre de gestion du risque lié à la technologie de l'Information et à la politique de sécurité de l'information conformément aux normes ISO 27001;
- développement et mis en œuvre d'un cadre de gestion et la politique appropriés pour la gestion du risque lié à la banque électronique conformément aux normes internationales;
- évaluation proactive et continue de l'infrastructure de la technologie de l'information et des produits/services de la banque électronique
- élaboration et mis en œuvre des plans de traitement des risques appropriés pour faire face aux risques liés à la technologie de l'information et à la banque électronique, identifiés.

Les principaux secteurs fonctionnels et leurs responsabilités sont présentés ci-dessous.

Bureau de crédit

Le bureau de crédit a la responsabilité pour la souscription de crédit, et il fait des recommandations au niveau approprié de décision pour l'approbation des crédits d'entreprises, commerciaux, de secteur public et de détail, examinés, conformément aux prescriptions du cadre des Pouvoirs de Crédit/Cadre d'Approbation.

Notes sur les états financiers *suite*

Gestion du risque de crédit

La Division de Gestion des Risques de Crédit joue le rôle de dépositaire des politiques de crédit du Groupe et recommande des révisions sur la base des modifications réglementaires et autres évolutions dans l'environnement opérationnel. Il développe et met en œuvre le cadre de gestion des risques de crédit ainsi qu'une stratégie de gestion de portefeuille visant la réalisation d'une composition d'actifs diversifiée, d'une grande qualité pour minimiser les cas de défaillances.

En outre, la Division de Gestion des Risques de Crédit veille à ce que des mesures de contrôle appropriées soient prises dans la documentation et l'administration des prêts approuvés.

Suivi du crédit

Le groupe de suivi du crédit est un groupe séparé dans le cadre de Gestion des risques avec comme mission d'améliorer la surveillance de la performance des prêts. Sa fonction principale consiste à suivre d'une manière continue, le portefeuille de prêts de la Banque pour assurer la performance permanente du portefeuille et atteindre les objectifs de sa qualité. Le groupe de suivi du crédit veille à ce que tous les prêts soient accordés conformément à la politique de la Banque, et mettre en relief les fuites de revenus. Le groupe identifie également les exceptions qui pourraient empêcher le remboursement des prêts dans les plus brefs délais. Les exceptions de crédit observées sont transmises à un échelon supérieur pour y trouver une éventuelle solution, mis en œuvre de sanction et l'attention de la direction. Le Groupe prend des mesures proactives pour assurer un suivi des comptes manifestant des signes d'insolvabilité.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de voir la valeur de notre portefeuille, soit un portefeuille de placement or transaction, connaître une baisse résultant des fluctuations dans la valeur des facteurs du risque de marché et impacter le compte de résultat du Groupe ou la valeur de ses holdings d'instruments financiers. L'objectif principal de la gestion du risque de marché n'est pas seulement de gérer, mesurer et maîtriser les expositions au risque de marché mais aussi de veiller à ce que le Groupe mène ses activités dans le cadre de paramètres acceptables et en conformité avec l'appétit au risque de marché.

La gestion du risque de marché atteint l'objectif indiqué ci-dessus au moyen d'un ensemble de contrôles quantitatifs et statistiques qui couvrent les activités listées ci-dessous:

- Collecte des données du marché et analyse statistique
- Détermination de la limite de valeur à risque sur la base de la volatilité du marché
- Suivi de l'utilisation de la limite de valeur à risque/stop aux pertes
- Suivi de la position
- Evaluation des risques de nouveaux produits de négociation
- Analyse d'attribution du compte de résultat
- Validation et approbation du modèle d'évaluation des prix
- Test de résistance du portefeuille de négociation
- Surveillance des limites réglementaires
- Extraction de données de position et suivi des limites internes
- Maintenance et teste du plan de financement d'urgence
- Rapport de profile de risque au Comité d'Actifs et de Passifs du Groupe
- Evaluation périodique de vulnérabilité et test de pénétration de réseau et des systèmes de UBA;
- Organisation des formations de sensibilisation à la Sécurité de l'Information pour le personnel et sensibilisation du personnel et des clients aux menaces actuels de la banque électronique; et
- Suivi continu de la sécurité du réseau et de l'infrastructure de la banque électronique de la banque.

Recouvrement et gestion corrective

La Division de Gestion Corrective et Recouvrement du Groupe gère le remboursement de toutes les obligations en souffrance (PDO) qui sont classées insuffisantes, douteuses ou pertes. Elle intervient également dans des comptes sur la liste de surveillance qui peuvent être en souffrance mais qui n'ont pas encore subi de perte de valeur. Tous les comptes restant dans la base de données du mémorandum de la Banque sont gérés également pour d'éventuelle radiation ou recouvrement.

L'objectif de la Division de Gestion Corrective et Recouvrement du Groupe est de gérer et suivre les comptes qui démontrent des signes précurseurs de détresse et d'assister à identifier d'une façon proactive, des prêts pour une action immédiate de recouvrement.

Conformité

La fonction de suivi de la conformité, identifie, évalue et documente le risque de conformité associé aux activités commerciales de la Banque. Elle élabore des procédures et des directives et assure le suivi pour veiller à ce que les exceptions soient minimisées et prises en compte dans les plus brefs délais.

La Banque utilise les indicateurs de risque pour suivre l'exposition au risque de conformité des unités commerciales et évalue l'efficacité des contrôles pour les secteurs clés de risque.

L'équipe chargée de la conformité vise à assurer la gestion du risque de conformité par le biais de mesures suivantes:

- a) Assurer le suivi les modifications aux lois et réglementations pertinentes et diffuser les informations pertinentes à l'échelle de la Banque.
- b) Prendre des mesures pertinentes immédiates pour corriger les problèmes de conformité qui sont identifiés au moyen des autoévaluations, des audits interne ou externe de conformité.
- c) Développer des outils de travail, formulaires et des listes de contrôle pour aider le personnel de la Banque, dans l'exécution de leurs fonctions, en conformité avec les lois, les réglementations et les règles.
- d) Analyser l'incidence de nouvelles exigences réglementaires et assurer la mise en œuvre de telles exigences dans le cadre réglementaire.

Les politiques de conformité comportent:

- Politique en matière de Blanchiment d'argent et Le Financement du terrorisme
- Politique de connaissance du client
- Politique de dénonciation d'abus
- Politique à l'égard des pots de vin et anti-corruption
- Politique de Gestion du Risque Environnemental

Pérennité

Les pratiques de durabilités sont celles qui répondent aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs besoins. Elles comportent les éléments clés suivants:

- i. Responsabilités sociales des entreprises (CSR) C327
- ii. Gestion des risques environnementaux (ERM)
- iii. Considération économique/Octroi des prêt soutenable

UBA s'est engagée au plus haut niveau des pratiques commerciales durables dans le cadre de toutes ses activités et opérations. En tant la Banque Globale de l'Afrique, nous nous engageons à être à l'avant-garde de la responsabilité environnementale et pertinence sociale au Nigéria et dans toute l'Afrique. UBA a engagé et assuré le développement de la capacité nécessaire pour identifier, gérer, et évaluer les risques économiques et sociaux et les opportunités associées aux activités et opérations commerciales de la Banque.

Notes sur les états financiers *suite*

Risque de crédit

L'accent a été mis davantage sur nos filiales africaines avec la nomination des responsables de crédit dédiés au niveau du siège. Cette mesure améliore la réactivité et consacre plus d'attention à leurs divers besoins. Les documents de la politique de crédit et la stratégie ont été révisés à l'égard de toutes les opérations du Groupe en ligne avec leurs circonstances spécifiques.

Evaluation des risques de crédit

En évaluant le risque de crédit des prêts et avances accordés aux diverses contreparties le Groupe considère le caractère et la capacité de l'emprunteur à payer ou respecter ses obligations contractuelles les expositions actuelles sur la contrepartie/emprunteur et leur évolution future historique de crédit de la contrepartie/emprunteur; et le ratio de recouvrement probable en cas de défaillance obligation-valeur de la garantie et autres voies de sortie. Notre exposition de crédit comprend des prêts de gros et de détail pour tenir compte des besoins de nos clients. La politique du Groupe consiste à prêter principalement sur la base de la capacité de nos clients de rembourser au moyen d'une évaluation quantitative et qualitative. Toutefois nous veillons à ce que nos prêts soient soutenus par des garanties pour tenir compte des risques des emprunteurs et de la nature de la facilité.

Dans l'évaluation du risque de crédit le Groupe prend en compte les paramètres suivants:

i. Probabilité de défaillance

Il s'agit de la probabilité qu'un emprunteur ou une contrepartie de faire défaut sur une période donnée en général un an.

ii. Taux de perte en cas de défaillance

Le taux de perte en cas de défaillance est défini comme la partie du prêt considéré comme irrécouvrable au moment de la défaillance du prêt (1-taux de recouvrement). Notre méthode pour l'estimation du taux de perte en cas de défaillance comprend des facteurs quantitatifs et qualitatifs.

iii. Exposition au moment de défaut

Elle représente l'encours au moment de la défaillance. Son estimation comprend le montant tiré et l'utilisation prévue de l'engagement non tiré au moment de la défaillance.

Evaluer la dépréciation selon les normes IFRS

Le Groupe évalue sa dépréciation aux fins du rapport selon les normes IFRS en utilisant une approche à deux pistes qui sont l'évaluation individuelle et l'évaluation du portefeuille.

Evaluation individuelle

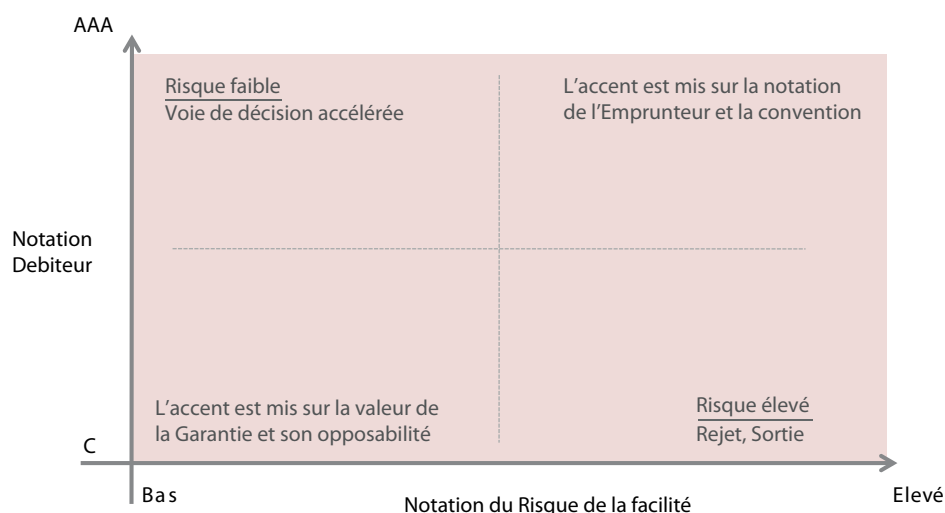
Le Groupe a revu et révisé les déclencheurs de dépréciation existants pour chaque portefeuille d'actif pour veiller à ce qu'un déclencheur identifie un événement de perte le plus tôt possible permettant la constatation le plus tôt possible des pertes selon les IFRS. Alors le Groupe a estimé la dépréciation sur la base de l'écart entre la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés et la valeur comptable de l'actif.

Evaluation du portefeuille

Les prêts et avances qui ne sont pas spécifiquement dépréciés sont évalués dans le cadre de dépréciation collective. Aux fins de dépréciation collective les actifs financiers sont regroupés sur la base des caractéristiques de risque de crédit similaires qui sont révélateurs de la capacité du débiteur à payer tous les montants dus selon des conditions contractuelles.

Processus général de notation de crédit

United Bank for Africa adopte une approche bidimensionnelle à l'évaluation des risques de crédit dans le processus de notation des risques pour tous les secteurs. Les principes fondamentaux de l'approche bidimensionnelle sont présentés ci-dessous:



Une cote de risque est attribuée à tous les emprunteurs et toutes les facilités. La Cote de Risque de l'Emprunteur (CRE) est attribuée à l'Emprunteur tandis que la Cote de Risque de Facilité (CRF) est attribuée aux facilités.

Notation de crédit d'une contrepartie/Emprunteur

Dans l'évaluation du risque de crédit des prêts et avances à des divers contreparties les responsables des crédits/évaluation du risque veillent à ce que les composantes suivantes soient prises en compte:

- Le caractère et la capacité de l'emprunteur à payer ou honorer des obligations contractuelles;
- Les expositions actuelles à la contrepartie/Emprunteur et leur évolution future probable;
- Historique de crédit de la contrepartie/Emprunteur; et
- Le ratio probable de recouvrement en cas de défaillance obligation-valeur de la garantie et autres voies de sortie

Tous les processus de notation de risque sont examinés et validés périodiquement pour s'assurer de leur pertinence aux réalités des affaires. Au minimum le processus de notation de risque doit être re-approuvé au moins une fois tous les trois ans sauf dans le cas où une des révisions plus fréquentes sont précisées comme condition pour les approbations ci-dessus. Les échelons de notation et leurs définitions sont exposés ci-dessous:

Echelle de notation du risque de UBA et leurs définitions

Description	Echelle de notation	Bande de notation	Eventail des risques	Description des éventails de risques
Risque extrêmement faible	AAA	1,00 – 1,99	90% – 100%	Eventail à faible risque
Très faibles risques	AA	2,00 – 2,99	80% – 89%	
Faible risque	A	3,00 – 3,99	70% – 79%	
Risque acceptable	BBB	4,00 – 4,99	60% – 69%	Eventail à risque acceptable
Risque modérément élevé	BB	5,00 – 5,99	50% – 59%	
Risque élevé	B	6,00 – 6,99	40% – 49%	Eventail à risque élevé
Risque très élevé	CCC	7,00 – 7,99	30% – 39%	
Risque extrêmement élevé	CC	8,00 – 8,99	0% – 29%	Eventail à risque inacceptable
Probabilité de défaillance élevée	C	9,00 – 9,99	Inférieur à 0%	
Défaillance	D	Supérieur à 9,99	Inférieur à 0%	

Notes sur les états financiers *suite*

Exposition au risque de crédit

Exposition maximum au risque de crédit avant la garantie détenue ou autre rehaussement de crédit

Exposition au risque de crédit liée aux éléments de bilan

Les soldes bruts du risque de crédit lié aux actifs du bilan sont comme suit:

<i>En millions de Naira</i>	Exposition maximale			Exposition maximale		
	Groupe			Banque		
<i>Pour l'exercice clos le 31 décembre</i>	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	714 115	434 218	385 397	629 481	352 500	330 701
Prêts et avances aux banques	28 513	41 564	11 226	27 878	41 564	11 226
Prêts et avances à la clientèle	658 922	605 627	590 797	570 714	552 526	557 224
Actifs détenus à des fins de transaction	457	1 303	2 594	456	237	1 267
Titres de créance	645 243	656 224	447 793	492 865	527 075	363 002
Autres actifs	13 710	8 956	21 252	8 497	12 228	20 054
Total	2 060 960	1 747 892	1 459 059	1 729 891	1 486 130	1 283 474
L'exposition de prêts par rapport à l'exposition totale	33%	37%	41%	35%	40%	44%
Expositions aux titres de créance par rapport à l'exposition totale	31%	38%	31%	28%	35%	28%
Autre exposition par rapport à l'exposition totale	1%	1%	2%	1%	1%	2%

Exposition au risque de crédit liée aux éléments hors bilan

<i>En millions de Naira</i>	Groupe	Société mère	Groupe	Société mère	Groupe	Société mère
	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011
Garantie d'exécution et garanties	305 492	284 359	239 014	228 852	139 653	124 602
Lettres de crédit	95 820	78 543	121 874	84 465	73 524	62 468
Acceptations bancaires	–	–	11 159	11 159	9 227	9 227
	401 312	362 902	372 047	324 476	222 404	196 297
Exposition aux cautions et garanties par rapport à l'exposition totale	76%	78%	64%	71%	63%	63%
Exposition aux lettres de crédits par rapport à l'exposition totale	24%	22%	33%	26%	33%	32%
Exposition aux acceptations bancaires par rapport à l'exposition totale	0%	0%	3%	3%	4%	5%

Garantie de crédit

Le Groupe détient des sûretés en garantie des prêts et avances consentis aux clients sous forme d'obligations hypothécaires autres titres nominatifs en garanties sur des biens et des garanties. Des estimations de la juste valeur sont fondées sur la valeur des garanties évaluées au moment de l'emprunt et celles-ci en général ne sont pas réévaluées sauf lorsqu'un prêt est évalué individuellement en tant qu'actif déprécié. En général des sûretés ne sont pas détenues en garanties au titres des prêts et avances aux banques sauf lorsque des titres sont détenus dans le cadre d'un contrat de mise en pension des titres et des transactions d'emprunt de titres. En général des sûretés ne sont pas détenues contre des titres de placement et aucunes de ces sûretés n'ont été détenues au 1^{er} janvier 2011.

Groupe	Prêts et avances aux clients		
	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011
<i>En millions de Naira</i> <i>Pour l'exercice clos le 31 décembre</i>			
Contre des crédits dépréciés individuellement			
Des biens	1 525	1 844	1 641
Des actions	664	–	6 623
Autres	11 433	16 911	12 345

Groupe	Prêts et avances aux clients		
	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011
<i>En millions de Naira</i> <i>Pour l'exercice clos le 31 décembre</i>			
Contre des crédits ni en souffrance ni dépréciés e			
Des biens	272 737	150 910	226 364
Des actions	35 784	9 822	12 230
Autres	421 150	500 027	393 948
Total	743 293	679 514	653 151
Banque			
Contre des crédits dépréciés individuellement			
Des biens	1 700	1 844	1 641
Des actions	5 600	–	6 623
Autres	2 100	2 542	9 324
Contre des crédits ni en souffrance ni dépréciés e			
Des biens	271 021	150 910	211 712
Des actions	30 184	9 822	12 230
Autres	305 431	401 521	372 370
Total	616 036	566 639	613 900

Notes sur les états financiers *suite*

Concentration de crédit

Le Groupe assure le suivi des concentrations de risques de crédit par secteur, zone géographiques et secteur industriel. Les concentrations des prêts et avances par zones géographiques sont mesurées sur la base de la localisation géographique de l'entité du Groupe détenant l'actif, qui a une grande corrélation avec la localisation de l'emprunteur. La concentration par localisation pour les titres de placement est mesurée sur la localisation de l'émetteur du titre.

UBA a un biais domestique traduit par plus de 92% d'exposition au Nigéria, dont environ 80% est libellé en monnaie locale. Les risques attribuables aux filiales à l'étranger sont couverts par les investissements appropriés dans les différentes juridictions.

Une analyse des concentrations de crédit à la date de clôture est présentée ci-dessous

	Prêts et avances aux clients			Prêts et avances aux banques		
Groupe	Déc	Déc	Jan	Déc	Déc	Jan
Pour l'exercice clos le 31 Décembre	2012	2011	2011	2012	2011	2011
Valeur comptable (nette)	658 922	605 627	590 797	28 513	41 564	11 226
Concentration par secteur (nette)						
Entreprises	468 437	424 897	413 736	28 513	41 564	11 226
Commercial	49 589	58 574	35 799	–	–	–
Détails	79 046	89 511	82 199	–	–	–
Secteur public	61 850	32 645	59 063	–	–	–
	658 922	605 627	590 797	28 513	41 564	11 226
Concentration par emplacement géographique (nette)						
Nigéria	554 586	506 124	525 705	28 513	41 564	11 226
Le reste de l'Afrique	104 336	98 960	65 092	–	–	–
	658 922	605 084	590 797	28 513	41 564	11 226
Banque						
Valeur comptable (nette)	570 714	552 526	557 224	27 878	41 564	11 226
Concentration par secteur (nette)						
Entreprises	398 220	415 772	382 714	27 878	41 564	11 226
Commercial	31 008	38 107	21 407	–	–	–
Détails	79 190	66 027	98 456	–	–	–
Secteur public	62 296	32 620	54 647	–	–	–
	570 714	552 526	557 224	27 878	41 564	11 226
Concentration par emplacement géographique (nette)						
Nigéria	570 714	552 526	557 224	27 878	41 564	11 226
Le reste de l'Afrique	–	–	–	–	–	–
Le reste du monde	–	–	–	–	–	–
	570 714	552 526	557 224	27 878	41 564	11 226

Hors bilan

		Groupe			Banque	
Nigéria	362 902	313 317	187 070	–	–	–
Reste de l'Afrique	38 410	47 571	26 107	–	–	–
Reste du monde	–	–	–	–	–	–
	401 312	360 888	213 177	–	–	–

Titres de placement

		Groupe			Banque	
Pour l'exercice clos le 31 Déc.	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Valeur Comptable (nette)	645 243	656 224	447 793	492 865	527 075	363 002
Concentration par secteur géographique (nette)						
Nigéria	476 192	550 119	382 173	476 192	509 339	345 005
Reste de l'Afrique	164 397	60 645	23 992	12 019	13 056	13 537
Reste du monde	4 654	4 680	4 460	4 654	4 680	4 460
	645 243	656 224	447 793	492 865	527 075	363 002

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

		Groupe			Banque	
Pour l'exercice clos le 31 Déc.	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Valeur Comptable (nette)	457	237	1 267	456	237	1 267
Concentration par secteur géographique (nette)						
Nigéria	457	237	1 267	456	237	1 267
Reste de l'Afrique	–	–	–	–	–	–
Reste du monde	–	–	–	–	–	–
	457	237	1 267	456	237	1 267

Trésorerie et équivalent de trésorerie

		Groupe			Banque	
Pour l'exercice clos le 31 Déc.	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Valeur Comptable (nette)	714 115	434 218	385 397	629 481	352 500	330 701
Concentration par secteur géographique (nette)						
Nigéria	629 481	352 500	330 701	629 481	352 500	330 701
Reste de l'Afrique	84 634	81 718	54 696	–	–	–
Reste du monde	–	–	–	–	–	–
	714 115	434 218	385 397	629 481	352 500	330 701

Notes sur les états financiers *suite*

	Autres actifs					
	Groupe			Banque		
Pour l'exercice clos le 31 Déc	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Valeur Comptable (nette)	13 710	8 956	21 252	8 497	12 228	20 054
Concentration par secteur géographique (nette)						
Nigéria	8 497	8 956	20 054	8 497	12 228	20 054
Reste de l'Afrique	5 213	–	1 198	–	–	–
Reste du monde	–	–	–	–	–	–
	13 710	8 956	21 252	8 497	12 228	20 054

Concentration de crédit – Industrie

Le tableau qui suit analyse l'exposition de crédit du Groupe aux valeurs comptables (sans tenir compte de toutes les garanties détenues ou autres supports de crédit) telles que catégorisées par les secteurs industriels des contreparties du Groupe. Les titres de placement et les actifs financiers détenus à des fins de transaction analysés ci-dessous excluent les investissements en instruments des capitaux propres.

Groupe	Prêts et avances aux banques	Prêts et avances aux clients	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Titres de placement	Autres actifs	Total
<i>En millions de Naira</i>						
Activités administratives est de services d'appui	–	826	–	–	–	826
Agriculture, sylviculture et la pêche	–	44 718	–	–	–	44 718
Construction	–	45 312	–	–	–	45 312
Education	–	4 248	–	–	–	4 248
Finance et assurance	28 513	–	–	137 586	13 710	179 809
Général	–	135 373	–	–	–	135 373
Commerce général	–	55 662	–	–	–	55 662
Gouvernement	–	64 114	457	498 976	–	563 547
Santé humaine et travail social	–	2 118	–	–	–	2 118
Information et communication	–	69 967	–	154	–	70 121
Fabrication	–	83 759	–	8 527	–	92 286
Pétrole et gaz	–	131 491	–	–	–	131 491
Electricité et énergie	–	15 357	–	–	–	15 357
Activités professionnelles scientifiques et techniques	–	3 261	–	–	–	3 261
Activités immobilières	–	698	–	–	–	698
Transport et stockage	–	2 007	–	–	–	2 007
Approvisionnement en eau, eaux usées, gestion des déchets et assainissement	–	11	–	–	–	11
31 décembre 2012	28 513	658 922	457	645 243	13 710	1 346 845

Banque	Prêts et avances aux banques	Prêts et avances aux clients	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Titres de placement	Autres actifs	Total
<i>En millions de Naira</i>						
Activités administratives est de services d'appui	–	–	–	–	–	–
Agriculture, sylviculture et la pêche	–	37 995	–	–	–	37 995
Construction	–	43 736	–	–	–	43 736
Education	–	3 875	–	–	–	3 875
Finance et assurance	27 878	–	–	25 166	8 497	61 541
Général	–	129 404	–	–	–	129 404
Commerce général	–	43 015	–	–	–	43 015
Gouvernement	–	64 003	456	459 555	–	524 014
Santé humaine et travail social	–	2 106	–	–	–	2 106
Information et communication	–	62 040	–	–	–	62 040
Fabrication	–	79 125	–	8 144	–	87 269
Pétrole et gaz	–	100 381	–	–	–	100 381
Electricité et énergie	–	32	–	–	–	32
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	–	2 877	–	–	–	2 877
Activités immobilières	–	698	–	–	–	698
Transport et stockage	–	1 427	–	–	–	1 427
Approvisionnement en eau, eaux usées, gestion des déchets et assainissement	–	–	–	–	–	–
31 décembre 2012	27 878	570 714	456	492 865	8 497	1 100 410

Groupe	Prêts et avances aux banques	Prêts et avances aux clients	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Titres de placement	Autres actifs	Total
<i>En millions de Naira</i>						
Activités administratives est de services d'appui	–	953	–	–	–	953
Agriculture, sylviculture et la pêche	–	41 523	–	–	–	41 523
Construction	–	10 168	–	–	–	10 168
Education	–	4 078	–	–	–	4 078
Finance et assurance	41 564	–	–	26 241	8 956	76 761
Général	–	93 290	–	–	–	93 290
Commerce général	–	57 991	–	–	–	57 991
Gouvernement	–	33 707	237	620 416	–	654 360
Santé humaine et travail social	–	1 957	–	–	–	1 957
Information et communication	–	69 228	–	316	–	69 544
Fabrication	–	82 595	–	9 251	–	91 846
Pétrole et gaz	–	150 033	–	–	–	150 033
Electricité et énergie	–	18 677	–	–	–	18 677
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	–	1 293	–	–	–	1 293
Activités immobilières	–	2 745	–	–	–	2 745
Transport et stockage	–	37 386	–	–	–	37 386
Approvisionnement en eau, eaux usées, gestion des déchets et assainissement	–	3	–	–	–	3
31 décembre 2011	41 564	605 627	237	656 224	8 956	1 312 608

Notes sur les états financiers *suite*

Banque	Prêts et avances aux banques	Prêts et avances aux clients	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Titres de placement	Autres actifs	Total
<i>En millions de Naira</i>						
Activités administratives est de services d'appui	–	–	–	–	–	–
Agriculture, sylviculture et la pêche	–	35 616	–	–	–	35 616
Construction	–	10 603	–	–	–	10 603
Education	–	3 708	–	–	–	3 708
Finance et assurance	41 564	–	–	25 997	12 228	79 789
Général	–	116 381	–	–	–	116 381
Commerce général	–	46 417	–	–	–	46 417
Gouvernement	–	34 052	237	492 430	–	526 719
Santé humaine et travail social	–	1 957	–	–	–	1 957
Information et communication	–	62 443	–	–	–	62 443
Fabrication	–	74 274	–	8 649	–	82 923
Pétrole et gaz	–	129 446	–	–	–	129 446
Electricité et énergie	–	25	–	–	–	25
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	–	856	–	–	–	856
Activités immobilières	–	–	–	–	–	–
Transport et stockage	–	36 748	–	–	–	36 748
Approvisionnement en eau, eaux usées, gestion des déchets et assainissement	–	–	–	–	–	–
31 décembre 2011	41 564	552 526	237	527 075	12 228	1 133 631

Groupe	Prêts et avances aux banques	Prêts et avances aux clients	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Titres de placement	Autres actifs	Total
<i>En millions de Naira</i>						
Activités administratives est de services d'appui	–	5 016	–	–	–	5 016
Agriculture, sylviculture et la pêche	–	39 903	–	–	–	39 903
Construction	–	4 892	–	–	–	4 892
Education	–	2 864	–	–	–	2 864
Finance et assurance	11 226	–	–	18 819	21 252	51 297
Général	–	113 670	–	–	–	113 670
Commerce général	–	45 242	–	–	–	45 242
Gouvernement	–	65 477	1 267	421 253	–	487 997
Santé humaine et travail social	–	784	–	–	–	784
Information et communication	–	54 037	–	876	–	54 913
Fabrication	–	61 926	–	6 847	–	68 773
Pétrole et gaz	–	110 721	–	–	–	110 721
Electricité et énergie	–	5 048	–	–	–	5 048
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	–	1 012	–	–	–	1 012
Activités immobilières	–	42 043	–	–	–	42 043
Transport et stockage	–	38 162	–	–	–	38 162
Approvisionnement en eau, eaux usées, gestion des déchets et assainissement	–	–	–	–	–	–
1er janvier 2011	11 226	590 797	1 267	447 793	21 252	1 072 337

Banque	Prêts et avances aux banques	Prêts et avances aux clients	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Titres de placement	Autres actifs	Total
<i>En millions de Naira</i>						
Activités administratives est de services d'appui	–	3 710	–	–	–	3 710
Agriculture, sylviculture et la pêche	–	36 974	–	–	–	36 974
Construction	–	4 892	–	–	–	4 892
Education	–	3 003	–	–	–	3 003
Finance et assurance	11 226	–	–	18 403	20 054	49 683
Général	–	100 581	–	–	–	100 581
Commerce général	–	59 954	–	–	–	59 954
Gouvernement	–	56 873	1 267	338 520	–	396 660
Santé humaine et travail social	–	784	–	–	–	784
Information et communication	–	53 184	–	–	–	53 184
Fabrication	–	53 725	–	6 077	–	59 802
Pétrole et gaz	–	110 730	–	–	–	110 730
Electricité et énergie	–	83	–	–	–	83
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	–	1 037	–	–	–	1 037
Activités immobilières	–	35 900	–	–	–	35 900
Transport et stockage	–	35 794	–	–	–	35 794
Approvisionnement en eau, eaux usées, gestion des déchets et assainissement	–	–	–	–	–	–
1er janvier 2011	11 226	557 224	1 267	363 002	20 054	952 771

Qualité de crédit

La qualité des prêts et avances se résume comme suit:

	31 Décembre 2012		31 Décembre 2011		1 Janvier 2011	
GROUPE	Prêts aux clients	Prêts aux banques	Prêts aux clients	Prêts aux banques	Prêts aux clients	Prêts aux banques
Ni en souffrance ni dépréciés	640 348	28 699	594 543	42 107	553 919	11 432
En souffrance mais pas dépréciés	20 940	–	18 601	–	40 921	–
Dépréciés individuellement	13 439	–	16 936	–	36 527	–
Brut	674 727	28 699	630 080	42 107	631 367	11 432
Moins provision pour créances douteuses	(15 805)	(186)	(24 453)	(543)	(40 570)	(206)
Net	658 922	28 513	605 627	41 564	590 797	11 226
Provision pour créances douteuse se décompose comme suit						
Provisions spécifiques	(5 447)	–	(13 131)	–	(25 487)	–
Provision pour portefeuille	(10 358)	(186)	(11 322)	(543)	(15 083)	(206)
Total	(15 805)	(186)	(24 453)	(543)	(40 570)	(206)

Notes sur les états financiers *suite*

	31 Décembre 2012		31 Décembre 2012		1 Janvier 2011	
	Prêts aux clients	Prêts aux banques	Prêts aux clients	Prêts aux banques	Prêts aux clients	Prêts aux banques
Banque						
Ni en souffrance ni dépréciés	570 417	28 064	543 808	42 107	529 952	11 432
En souffrance mais pas dépréciés	6 180	–	18 601	–	40 921	–
Dépréciés individuellement	2 700	–	2 567	–	18 709	–
Brut	579 297	28 064	564 976	42 107	589 582	11 432
Moins provision pour créances douteuses	(8 583)	(186)	(12 450)	(543)	(32 358)	(206)
Net	570 714	27 878	552 526	41 564	557 224	11 226
Provision pour créances douteuse se décompose comme suit						
Provisions spécifiques	(1 394)	–	(2 567)	–	(18 709)	–
Provision pour portefeuille	(7 189)	(186)	(9 883)	(543)	(13 649)	(206)
Total	(8 583)	(186)	(12 450)	(543)	(32 358)	(206)

Les prêts et avances aux clients – ni en souffrance ni dépréciés

La qualité de crédit du portefeuille des prêts et avances aux clients qui n'étaient ni en souffrance ni dépréciés peut être évaluée par référence au système de notation interne adopté par le Groupe.

	Groupe			Banque		
	31 Déc 2012	31 Déc 2011	1 Jan 2011	31 Déc 2012	31 Déc 2011	1 Jan 2011
Grades						
Risque extrêmement faible	23 439	2 074	57 099	21 702	2 074	56 590
Risque très faible	58 474	22 097	57 821	44 342	18 637	52 222
Faible risque	49 744	34 498	77 431	49 744	12 650	67 408
Risque acceptable	482 787	356 040	303 416	428 828	330 614	295 581
Risque modérément élevé	25 904	179 834	58 151	25 904	179 834	58 151
Total	640 348	594 543	553 918	570 520	543 809	529 952
Provision de portefeuille	(9 754)	(10 738)	(15 083)	(7 029)	(9 299)	(13 649)
Prêts et avances (nets)	630 594	583 805	538 835	563 491	534 510	516 303

Qualité de crédit

Les prêts et avances en souffrance mais pas dépréciés

	Groupe			Banque		
	31 Déc 2012	31 Déc 2011	1 Jan 2011	31 Déc 2012	31 Déc 2011	1 Jan 2011
Grade						
En souffrance depuis 30 jours	9 791	9 184	20 203	3 670	9 184	20 203
En souffrance de 30 à 60 jours	9 597	3 917	8 617	1 166	3 917	8 617
En souffrance de 60 à 90 jours	1 552	5 500	12 101	1 344	5 500	12 101
	20 940	18 601	40 921	6 180	18 601	40 921
Provision de portefeuille	(604)	(584)	–	(160)	(584)	–
Prêts et avances (nets)	20 336	18 017	40 921	6 020	18 017	40 921

Prêts et avances dépréciés individuellement

	Groupe			Banque		
	31 Déc 2012	31 Déc 2011	1 Jan 2011	31 Déc 2012	31 Déc 2011	1 Jan 2011
Montant brut	13 439	16 936	36 527	2 700	2 567	18 709
Dépréciation spécifique	(5 447)	(13 131)	(25 487)	(1 394)	(2 567)	(18 709)
Montant net	7 992	3 805	11 040	1 306	–	–

Prêts et avances aux banques

	Groupe			Banque		
	31 Déc 2012	31 Déc 2011	1 Jan 2011	31 Déc 2012	31 Déc 2011	1 Jan 2011
<i>En millions de Naira</i>						
Valeur comptable	28 513	41 564	11 226	27 878	41 564	11 226
Actifs au coût amorti						
Risque modérément élevé	–	–	–	–	–	–
Risque élevé	–	–	–	–	–	–
Risque très élevé	–	–	–	–	–	–
Montant Brut	–	–	–	–	–	–
Provision pour dépréciation	–	–	–	–	–	–
Valeur comptable	–	–	–	–	–	–
<i>Ni en souffrance ni déprécié</i>						
Faible risque	28 699	42 107	11 432	28 064	42 107	11 432
Risque acceptable	–	–	–	–	–	–
Montant Brut	28 699	42 107	11 432	28 064	42 107	11 432
Provision pour créances douteuses	(186)	(543)	(206)	(186)	(543)	(206)
Valeur comptable	28 513	41 564	11 226	27 878	41 564	11 226

Qualité de crédit

Groupe

Pour l'exercice clos le 31 Décembre

En million de Naira

	Notes	Titres de placement		
		31 Déc 2012	31 Déc 2011	1 Jan 2011
Valeur comptable	24	645 243	656 224	447 793
Détenu jusqu'à échéance				
Ni en souffrance ni déprécié				
Faible risque		552 152	625 564	368 935
Valeur comptable – coût amorti		552 152	625 564	368 935
Actifs disponibles à la vente				
Ni en souffrance ni déprécié				
Faible risque		93 091	30 660	78 858
Valeur comptable – juste valeur		93 091	30 660	78 858
Total valeur comptable		645 243	656 224	447 793
Actifs à la juste valeur par le biais de compte de résultat (Actifs détenus à des fins de transaction)				
Valeur comptable	21	457	1 303	2 594
Faible risque		457	1 303	2 594
Total Valeur comptable		457	1 303	2 594

Notes sur les états financiers *suite***Banque***Pour l'exercice clos le 31 Décembre**En million de Naira*

	Notes	Titres de placement		
		31 Déc 2012	31 Déc 2011	1 Jan 2011
Valeur comptable	24	492 865	527 075	363 002
Détenu jusqu'à échéance				
<i>Ni en souffrance ni déprécié</i>				
Faible risque		401 348	496 600	284 144
Valeur comptable – coût amorti		401 348	496 600	284 144
Actifs disponibles à la vente				
<i>Ni en souffrance ni déprécié</i>				
Faible risque		91 517	30 475	78 858
Valeur comptable – juste valeur		91 517	30 475	78 858
Total valeur comptable		492 865	527 075	363 002
Actifs à la juste valeur par le biais de compte de résultat (Actifs détenus à des fins de transaction)				
Valeur comptable	21	456	237	1 267
Faible risque		456	237	1 267
Total Valeur comptable		456	237	1 267

Soldes de caisse et soldes bancaires**Groupe***Pour l'exercice clos le 31 Décembre**En million de Naira*

	Notes	31 Déc 2012	31 Déc 2011	1 Jan 2011
Valeur comptable	20	714 115	434 218	385 397
Faible risque		714 115	434 218	385 397
Total valeur comptable		714 115	434 218	385 397

Banque*Pour l'exercice clos le 31 Décembre**En million de Naira*

	Notes	31 Déc 2012	31 Déc 2011	1 Jan 2011
Valeur comptable	20	629 481	352 500	330 701
Faible risque		629 481	352 500	330 701
Total valeur comptable		629 481	352 500	330 701

Autres actifs**Groupe***Pour l'exercice clos le 31 Décembre**En million de Naira*

	Notes	31 Déc 2012	31 Déc 2011	1 Jan 2011
Valeur comptable	25	13 710	8 956	21 252
Faible risque		13 710	8 956	21 252
Total valeur comptable		13 710	8 956	21 252

Banque*Pour l'exercice clos le 31 Décembre**En million de Naira*

	Notes	31 Déc 2012	31 Déc 2011	1 Jan 2011
Valeur comptable	25	8 497	12 228	20 054
Faible risque		8 497	12 228	20 054
Total valeur comptable		8 497	12 228	20 054

Etat des ajustements prudentiels

Les provisions dans le cadre des directives prudentielles sont déterminées en utilisant le provisionnement basé sur le temps tel que prescrit par les directives prudentielles de la Banque Centrale du Nigéria. Cette méthode est en contradiction avec le modèle de pertes encourues exigé par les IFRS dans sa section IAS 39. En raison des différences dans la méthodologie/provisionnement, il y aura des variances dans les provisions pour dépréciation exigées dans le cadre des deux méthodes.

Le paragraphe 124 des Directives Prudentielles révisées, pour les Banques de Dépôt au Nigéria stipule qu'il serait exigé aux Banques de constituer des provisions pour les prêts tels que prescrits dans les Normes de IFRS pertinentes telles qu'elles sont adoptées.

Toutefois, les Banques seraient sous l'obligation de se mettre en conformité avec les dispositions suivantes:

- (a) Les provisions pour les prêts, constatées dans le compte de résultat doivent être déterminées sur la base des exigences des IFRS. Toutefois, les dispositions des IFRS doivent être comparées avec les dispositions déterminées dans le cadre des dispositions des directives prudentielles et, l'incidence / modification attendue dans les réserves générales doivent être traitées comme suit:
 - Les provisions prudentielles sont supérieures à celles des IFRS; l'excédent de provision résultant doit être transféré du compte des réserves générales à la "réserve réglementaire pour risques".
 - Les provisions prudentielles sont inférieures aux provisions de IFRS; les provisions déterminées dans le cadre de IFRS sont portées compte du résultat global. Le solde cumulatif dans la réserve réglementaire pour risque est repris, par la suite, au compte de réserve générale.
- (b) La réserve non distribuable doit être classée dans la première catégorie, comme faisant partie des fonds propres de base.

Au cours de l'exercice clos le 1 Décembre 2012, la Banque a transféré un montant de 1,113 millions de naira à la réserve pour risques. Ce montant représente la différence entre les provisions pour les crédits et autres pertes connues telles que déterminée selon les dispositions des directives prudentielles émises par la Banque Centrale du Nigéria, et la réserve pour dépréciation telle que déterminée selon les dispositions de IAS 39 à la clôture de l'exercice.

Conformément à la même directive de la Banque Centrale du Nigéria, la Banque a comparé les provisions sur la base des directives prudentielles avec les dépréciations présentées dans le cadre des normes IFRS pour des périodes comparatives et aucun transfert n'a été fait étant donné que le solde des dépréciations selon les normes IFRS étaient plus élevés pour l'exercice.

	31 Déc 2012	31 Déc 2011	1 Jan 2011
Banque			
Total de dépréciation selon les normes IFRS	8 769	12 993	32 564
Total dépréciation selon les directives prudentielles de la Banque Centrale du Nigéria	9 882	12 430	31 463
(Contre-passation)/charge	(1 113)	563	1 101

Prêts et garanties dépréciés

Les prêts et titres sont des actifs pour lesquels le Groupe détermine qu'il est probable, conformément aux conditions contractuelles de la convention de prêts / titres de ne pas pouvoir recouvrer le capital et les intérêts dus. Il s'agit des prêts et des titres spécifiquement dépréciés et classés en catégorie 6 dans le système interne de classement des risques de crédit du Groupe.

Prêts en souffrance mais pas dépréciés

Les prêts et titres pour lesquels les paiements des intérêts contractuels ou du capital sont en souffrance mais dont le Group croit que la dépréciation n'est pas approprié sur la base du niveau de sûreté/garantie disponible et/ou le stade de recouvrement des montants dus au Groupe.

Provision pour dépréciation

Le Groupe constitue une provision pour les pertes de dépréciation, ce qui représente son estimation des pertes encourues dans son portefeuille. Les principales composantes de cette provision sont une provision spécifique liée aux expositions particulières importantes, et une provision collective pour perte de crédit, établie pour des groupes d'actifs homogènes à l'égard des pertes qui ont été encourues mais pas identifiées, sur les prêts soumis à une évaluation individuelle pour dépréciation.

Notes sur les états financiers *suite*

Politique de radiation

Le Groupe abandonne le solde d'un prêt ou titre (et toute provision associée, constituée pour les pertes de dépréciation) lorsque le département de crédit du Groupe détermine que les prêts/titres sont irrécouvrables. Cette détermination est obtenue après une évaluation des informations telles que la survenance des changements importants dans la situation financière de l'emprunteur/émetteur de sorte que l'emprunteur/émetteur n'est plus en mesure de s'acquitter de l'obligation, ou que les produits des garanties ne seront pas suffisants pour payer la totalité de l'exposition. Pour les plus petits soldes des prêts normalisés, les décisions de radiation sont fondées généralement sur l'éventuel retard de paiement lié aux produits spécifiques.

Nous présentons ci-dessous une analyse (des provisions pour dépréciation) en brut et net des montants des actifs individuellement dépréciés.

Groupe	Prêts et avances aux clients		Prêts et avances aux banques	
	Brut	Net	Brut	Net
<i>En millions de Naira</i>				
31 décembre 2012				
Risque modérément élevé	1 122	574	–	–
Risque élevé	1 842	1 245	–	–
Risque très élevé	10 475	6 173	–	–
Total	13 439	7 992	–	–
31 décembre 2011				
Risque modérément élevé	2 293	438	–	–
Risque très élevé	3 045	589	–	–
Risque très élevé	11 598	2 778	–	–
Total	16 936	3 805	–	–

Groupe	Prêts et avances aux clients		Prêts et avances aux banques	
	Brut	Net	Brut	Net
<i>En millions de Naira</i>				
31 janvier 2012				
Risque modérément élevé	4 954	403	–	–
Risque élevé	6 566	605	–	–
Risque très élevé	25 007	10 032	–	–
Total	36 527	11 040	–	–

Banque	Prêts et avances aux clients		Prêts et avances aux banques	
	Brut	Net	Brut	Net
<i>En millions de Naira</i>				
31 décembre 2012				
Risque modérément élevé	334	162	–	–
Risque élevé	108	52	–	–
Risque très élevé	2 258	1 092	–	–
Total	2 700	1 306	–	–
31 décembre 2011				
Risque modérément élevé	–	–	–	–
Risque très élevé	565	–	–	–
Risque très élevé	2 002	–	–	–
Total	2 567	–	–	–
1 janvier 2011				
Risque modérément élevé	–	–	–	–
Risque très élevé	4 115	–	–	–
Risque très élevé	14 594	–	–	–
Total	18 709	–	–	–

Les créances clients (autre actif) et trésorerie et soldes auprès des banques ne sont ni en souffrance ni dépréciés.

Aménagement des prêts et recouvrement

La Division chargée de Gestion Corrective et de Recouvrement de crédit (DGCRC) est la branche de recouvrement de la direction de Gestion des Risques de Crédit qui évalue, assure le suivi et supervise la restructuration, les remboursements et le recouvrement de toutes les obligations en souffrance qui ont fait l'objet de classement prudentiel et qui démontrent des signes précoces de défaut. La Division a trois niveaux de structure de gouvernance:

Niveau 1 consiste en la fonction de surveillance et de supervision exécutée par le chef de la Division en passant par les directeurs régionaux;

Niveau 2 consiste en la fonction de supervision et de gestion exécutée par les directeurs régionaux en passant par les directeurs des zones; et

Niveau 3 qui consiste en la fonction opérationnelle exécutée par le directeur de zone en collaboration avec les responsables de Recouvrement/ Gestion corrective au niveaux des directions régionales.

La DGCRC maintient une gouvernance et contrôle effectifs sur l'ensemble de ses processus et adopte une méthodologie normalisée, composée de cinq étapes.

Notes sur les états financiers *suite*

Méthodologie de la Division de Gestion des Risques et de Recouvrement de Crédits

Tâches	Description
1. Identification	– identification des obligations en souffrance à recouvrer, recouvrement et action corrective – identification des stratégies à adopter – identification de la solution la moins coûteuse pour réaliser le recouvrement en temps opportun dans la limite des ressources
2. Evaluation et mise en œuvre	– Examen précis et évaluation professionnelle des dossiers de crédit – Mis en œuvre ses stratégies identifiées – Mise à jour de la base de données
3. Gestion et Suivi	– proposer des cadres de réaménagement pour encourager un règlement rapide – mettre en œuvre de la méthodologie de la Division de Gestion des Risques et de Recouvrement des Crédits – examiner les stratégies identifiées pour s'assurer de leur adéquation pour gérer des obligations en souffrance – proposer des solutions pouvant aider le processus de prise de décision en matière de crédit
4. Contrôle	– établir au cas par cas, des processus clés de contrôle, des pratiques et des exigences de communication – veiller à ce que le cadre de réaménagement soit en conformité avec le cadre stratégique de UBA – proposer des solutions pouvant aider le processus de prise de décision en matière de crédit
5. Présentation de rapport	– communiquer de point d'enseignement à partir des profils des cas d'obligation en souffrance dans le but d'améliorer la qualité des pratiques en matière de prêt – signaler des cas de concrétisation imminente de défaillance – présenter des actions pour réduire et/ou atténuer le risque de défaut

Sûretés de crédit

Le Groupe détient des sûretés contre les prêts et avances aux clients sous forme d'intérêts hypothécaires sur des biens, autres titres nominatifs sur des actifs, et des garanties. Les estimations de la juste valeur sont fondées sur la valeur des sûretés évaluées au moment de l'emprunt et en général, elles ne sont pas mises à jour sauf lorsqu'un prêt est évalué individuellement comme étant déprécié. En général, des sûretés ne sont pas détenues en garanties au titres des prêts et avances aux banques, sauf lorsque des titres sont détenus dans le cadre d'un contrat de mise en pension des titres et des transactions d'emprunt de titres. En général, des sûretés ne sont pas détenues contre des titres de placement.

À la date de clôture le 31 Décembre 2012, la Banque a pris possession des biens d'un montant de 21 milliards de Naira (en 2011, zéro) détenus à titre de sûreté contre certains prêts. La Direction évalue ces biens périodiquement pour déterminer leur utilisation optimale.

Parfois le risque de liquidité résulte des marchés peu actifs ou de l'absence de fongibilité d'un investissement qui ne peut pas être acheté ou vendu assez rapidement pour prévenir ou minimiser une perte. La gestion prudente de liquidité apporte une contribution positive aux résultats, avec une bonne gestion des risques de liquidité étant considérée essentielle pour la viabilité de UBA et le maintien de la stabilité globale de la banque. Par conséquent, toutes les banques au Nigéria sont tenues par la réglementation de fournir des rapports quotidiens à la Banque Centrale du Nigéria faisant état de la conformité avec les ratios de liquidité et de réserve de trésorerie.

La gestion des risques de liquidités met l'accent sur un certain nombre de domaines clés y compris:

- La gestion continue des flux de trésorerie nets cumulatifs anticipés;
- La participation active dans des marchés monétaires et des marchés des capitaux, nécessaires pour soutenir le financement au jour le jour essentiel pour le refinancement des échéances, faire face aux retraits des clients et la croissance des avances;
- Le maintien d'un portefeuille d'actifs très liquides qui peuvent être liquidés à titre de protection contre toute rupture imprévue des flux de trésorerie;
- Le suivi et la gestion des coûts de la liquidité;
- La mise en exécution d'une stratégie de liquidité dans chacune des juridictions où les filiales à l'étranger opèrent; et
- L'estimation et l'évaluation continues des diverses sources de financement désignées pour accroître et diversifier la base de financement du Groupe dans le but de réaliser un profil optimal de financement et la bonne gestion des risques de liquidité.

Le cadre de la politique des risques de liquidité

Afin de gérer efficacement les risques de liquidité, UBA mesure, suit, et gère les risques de décalage de liquidité au bilan et hors bilan, en prenant connaissance des conditions de liquidité dans le cadre des affaires courantes, les scénarios de crise de liquidité, les directives et les limites telles que fixées par les exigences réglementaires et les exigences au titres de bonnes pratiques en matière de plan d'urgence relatif aux liquidités.

Processus de gestion des risques de liquidités

Le Groupe possède suffisamment de liquidité pour faire face à des engagements à mesure qu'elles viendront à échéance dans chaque pays où nous exerçons nos activités. Le risque de liquidité est minimisé pour veiller à ce que les passifs financiers soient réglés indépendamment de la monnaie ou des conditions du marché. Parfois le risque de liquidité résulte de marchés peu actifs ou de l'absence de fongibilité d'un investissement qui ne peut pas être acheté ou vendu assez rapidement pour prévenir ou minimiser une perte.

En raison des conséquences négatives sur la réputation du Groupe en cas de non-respect de ses engagements financières à l'échéance, une attention maximale est accordée à l'analyse du profil de liquidité. Les tests de stress de UBA simule l'impact de changements dans le comportement du client, les prix du marché, les cas défaut par des emprunteurs importants, et en particulier, la dégradation des notations au moyen des analyses fondées sur des scénarios. Dans ces conditions, le Groupe évalue les possibilités de prévoir les conditions futures de la liquidité et rectifier les tensions sur la liquidité à un stade avancé, et ainsi assurer la gestion optimale de la liquidité.

En tenant compte des conditions du marché, UBA a analysé en profondeur son processus de planning de financement d'urgence pour y incorporer des scénarios de stress plus sévères ainsi que des crises de liquidité systémiques et elle a mis en œuvre des plans d'urgence pour les cas de crise de liquidité extrême le cas échéant. Un comité séparé chargé de la gestion du capital s'occupe du plan pour la gestion des besoins en financement stratégiques, sur une période de 3 à 5 ans.

Processus de gestion des risques de liquidités

Nos besoins en liquidité à long terme sont gérés stratégiquement en trois grandes catégories:

- i. 6 à 12 mois pour la continuité et les affaires normales
- ii. 1 à 3 ans pour la croissance et dépense en capital; et
- iii. 3 à 10 ans pour le positionnement stratégique

Le département de Trésorerie du Groupe recueille des informations des autres divisions/direction, relatives au profil de liquidité de leurs actifs et passifs financiers ainsi que des détails des prévisions de flux de trésorerie résultant des prévisions d'activités. Enfin, le département de Trésorerie du Groupe maintient un portefeuille d'actifs liquides à court terme, tels que les titres de placement à court terme, les placements/facilités accordées aux autres institutions financières pour veiller à ce que le Groupe dispose de suffisamment liquidité. Lorsqu'une filiale est soumise à une limite de liquidité imposée par son organisme de réglementation, la filiale a la responsabilité pour la gestion de ses liquidités globales dans le cadre des limites réglementaires en collaboration avec le département de Trésorerie centralisé pour l'Afrique. Le département de gestion des risques de marché ensemble avec le département de Trésorerie du Groupe surveille la conformité des filiales opérationnelles et les agences à l'étranger soumises à des limites réglementaires sur la base journalière. La position de liquidité journalière est surveillée et des simulations de crise de liquidité périodiques sont exécutées à partir de divers scénarios couvrant à la fois les conditions normales et les conditions défavorables du marché.

Notes sur les états financiers *suite*

Toutes les politiques et les procédures en matière de liquidité sont soumises à la révision du Comité de la Politique des Risques de Marché sous réserve de l'approbation du Comité de Gestion des Actifs et des Passifs du Groupe. Des rapports journaliers sont rédigés pour couvrir non seulement la position des liquidités du Groupe mais aussi pour mettre l'accent sur toutes les exceptions, et la mesure corrective entreprise. Ils sont soumis chaque jour à la Direction Exécutive du Groupe.

Les sources de financement pour le Groupe comprennent des dépôts des clients, des emprunts à moyen terme auprès des autres institutions financières, des titres de créances émis et des passifs subordonnés comme ses sources de financement de base. Bien que plus de 80% des dépôts soient à vue, le schéma de comportement de ces sources de financement au fil du temps indique qu'il y a une composante de base dont nous avons dressé le profil et sur lesquels nous pouvons compter comme une source stable de financement dans le scénario de continuité des activités. Nos titres de créances et les passifs subordonnés ont des échéances de plus d'un an, avec le capital de la Catégorie 2 émis dans le cadre du programme de billets à moyen terme de la banque venant à échéance en 2017 et 2018.

La nature à court terme des dépôts à terme veut dire que le Groupe se confronte à des re-fixations fréquentes de prix et de profil des échéances de même que les risques liés à des liquidités soient activement gérés par le biais des taux compétitifs, des efforts d'élargir la base de la clientèle et la surveillance constante des tendances sur les marchés.

Exposition au risque de liquidités

Dans l'ensemble du Groupe, deux mesures sont utilisées pour la gestion du risque de liquidité. Il s'agit de l'échelonnement de façon positive, le profil des échéances des actifs et des passifs au moyen du mécanisme du ratio de liquidité, ce qui est une exigence réglementaire de la plupart des Banques Centrales, mise en place dans le but de protéger les dépôts des tiers.

- i. Le tableau 1 ci-dessous présente le ratio des rapports entre les actifs nets liquides et les passifs courants à la date de clôture et au cours de la période considérée.
- ii. Le tableau 2 ci-dessous met l'accent sur l'analyse des échéances pour les passifs courants

La mesure-clé utilisée par le Groupe pour la gestion du risque de liquidité est le ratio des rapports entre les actifs nets liquides et les dépôts des clients. A cette fin, les actifs nets liquides sont considérés comme comprenant la trésorerie et les équivalents de la trésorerie et les titres de créance pour lesquels il existe un marché actif et liquide, moins tous les dépôts des banques, les titres de créance émis, autres emprunts et obligations venant à échéance dans le mois prochain. Un calcul similaire est utilisé pour mesurer la conformité du Groupe avec la limite de liquidité établie par le premier organe de régulation du Groupe (la Banque Centrale du Nigéria).

Les détails du ratio du Groupe pour les actifs liquides nets et les clients à la date de clôture et au cours de l'exercice comptable se sont présentés comme suit:

	2012	2011
Au 31 décembre	63,4%	60,0%
Moyenne pour l'exercice	59,7%	46,4%
Maximum pour l'exercice	63,4%	60,0%
Minimum pour l'exercice	57,3%	41,3%

Analyse des échéances des passifs financiers

Plus des 80% des dépôts sont à vue, et l'insuffisance de liquidité déclarée est basée sur des échéances contractuelles tant des actifs que des passifs. Cependant, le schéma de comportement de nos sources de financement au fil du temps indique qu'il y a une composante de base dont nous avons dressé le profil et sur lesquels nous pouvons compter comme une source stable de financement dans le scénario de continuité des activités. Le capital de la Catégorie 2 émis dans le cadre du programme de billets à moyen terme de la banque vient à échéance en 2017 et 2018 et a servi d'appui pour la croissance d'actifs au Nigéria.

Le Groupe possède suffisamment de liquidité pour faire face à des engagements à mesure qu'elles viendront à échéance dans chaque territoire où nous exerçons nos activités et les actifs venant à échéance et disponibles pour le financement des passifs venant à échéance comprennent de la trésorerie, des soldes auprès des Banques Centrales et autres banques, des placements interbancaires, des bons de trésor à court terme et autres actifs à risque à mesure qu'ils sont remboursés.

Les contrats des instruments dérivés peuvent être conclus comme une partie de nos activités de vente, et dans ce cas, des contrats équivalents et opposés sont conclus pour éliminer le risque de marché. Seuls les produits de placement assortis d'une garantie de capital sont pris en considération à cette fin. Il n'y avait pas de positions de valeur nominale détenues à l'égard de ces produits à la date de clôture.

Les tableaux ci-dessous présentent les flux de trésorerie actualisés sur les passifs financiers du Groupe et sur la base de leurs échéances contractuelles les plus rapprochées. Les entrées nominales brutes / (sorties) présentées dans le tableau sont des flux de trésorerie contractuels non actualisés, sur les passifs financiers ou engagements. Bien que les tableaux aient été préparés sur la base des échéances contractuelles, le profil des échéances fondé sur le schéma de comportement des actifs et des passifs observés sur une longue période (cinq ans) offre à la direction une base fiable pour gérer les risques inhérents.

31 Décembre 2012 <i>En millions de Naira</i>	Nominal brut Entrées/Sorties	< 1 mois	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Plus d'un an
Groupe						
Actifs utilisés pour gérer la liquidité	2 247 793	987 061	231 771	103 820	200 071	725 070
<i>Passifs non dérivés</i>						
Dépôts d'autres banques	60 004	57 966	262	361	1 415	–
Dépôts de la clientèle	1 764 055	1 483 479	134 539	37 660	41 043	67 334
Autres passifs	68 385	12 437	–	–	55 948	–
Passifs subordonnés	61 157	–	3 719	–	3 719	53 719
Emprunts	118 035	4 560	4 762	33 380	10 798	64 535
	2 071 636	1 558 442	143 282	71 401	112 923	185 588
<i>Passifs dérivés</i>						
Swaps sur devises	124	62	–	–	62	–
Ecart de liquidité	176 034	(571 443)	88 489	32 419	87 086	539 482
Banque						
<i>Actifs non dérivés</i>						
Actifs utilisés pour gérer la liquidité	1 729 031	840 901	190 662	64 515	94 452	538 501
<i>Passifs non dérivés</i>						
Dépôts d'autres banques	23 962	22 967	22	148	825	–
Dépôts de la clientèle	1 499 711	1 322 391	121 314	29 257	26 749	–
Autres passifs	44 246	12 438	–	–	31 808	–
Passifs subordonnés	62 912	–	3 719	–	3 719	55 474
Emprunts	118 035	4 560	4 762	33 380	10 798	64 535
	1 748 866	1 362 356	129 817	62 785	73 899	120 009
<i>Passifs dérivés</i>						
Swaps sur devises	124	62	–	–	62	–
Ecart de liquidité	(19 959)	(521 517)	60 845	1 730	20 491	418 492

Notes sur les états financiers *suite*

31 Décembre 2011 <i>En millions de Naira</i>	Nominal brut Entrées/Sorties	< 1 mois	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Plus d'un an
Groupe						
<i>Actifs utilisés pour gérer la liquidité</i>	1 925 645	724 420	203 900	111 852	162 452	723 021
<i>Passifs non dérivés</i>	20 402	19 548	127	153	574	–
Dépôts d'autres banques	1 484 102	1 134 878	244 736	65 324	39 164	–
Dépôts de la clientèle	56 098	43 931	9 306	2 861	–	–
Autres passifs	58 146	21 175	–	–	36 971	–
Passifs subordonnés	60 938	–	3 719	–	3 719	53 500
Emprunts	137 254	3 868	349	505	9 227	123 305
	1 816 940	1 223 400	258 237	68 843	89 655	176 805
<i>Passifs dérivés</i>						
Swaps sur devises	817	409	–	–	408	–
Ecart de liquidité	107 888	(499 389)	(54 337)	43 009	72 389	546 216
Banque						
<i>Actifs non dérivés</i>						
Actifs utilisés pour gérer la liquidité	1 590 576	593 095	134 888	132 321	110 520	619 752
<i>Passifs non dérivés</i>						
Dépôts d'autres banques	23 842	23 408	45	87	302	–
Dépôts de la clientèle	1 249 896	1 094 743	98 551	31 039	25 563	–
Autres passifs	49 860	18 661	–	–	31 199	–
Passifs subordonnés	62 692	–	3 719	–	3 719	55 254
Emprunts	139 318	3 868	349	2 569	9 227	123 305
	1 525 608	1 140 680	102 664	33 695	70 010	178 559
<i>Passifs dérivés</i>						
Swaps sur devises	817	409	–	–	408	–
Ecart de liquidité	64 151	(547 994)	32 224	98 626	40 102	441 193

31 Janvier 2011 <i>En millions de Naira</i>	Nominal brut Entrées/Sorties	< 1 mois	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Plus d'un an
Groupe						
Actifs utilisés pour gérer la liquidité	1 612 481	659 968	137 143	140 254	120 991	554 124
<i>Passifs non dérivés</i>						
Dépôts d'autres banques	7 984	7 475	146	115	248	–
Dépôts de la clientèle	1 311 815	985 630	225 144	47 870	28 368	24 803
Fonds sous gestion	41 558	34 078	5 586	1 895	–	–
Autres passifs	41 316	15 756	–	–	–	25 560
Passifs subordonnés	20 913	–	1 289	–	1 289	18 335
Emprunts	64 192	7 923	809	1 268	858	53 334
	1 487 778	1 050 862	232 974	51 148	30 763	122 032
<i>Passifs dérivés</i>						
Swaps sur devises	9 310	–	1 472	7 838	–	–
Ecart de liquidité	115 393	(390 894)	97 303	81 268	90 228	432 092
Banque						
Actifs non dérivés	1 404 002	570 239	128 678	113 731	112 586	478 767
<i>Passifs non dérivés</i>						
Dépôts d'autres banques	751	63	146	171	371	–
Dépôts de la clientèle	1 158 083	982 163	115 076	27 786	20 972	12 086
Autres passifs	38 669	15 040	–	–	–	23 629
Passifs subordonnés	22 725	–	1 289	–	1 289	20 147
Emprunts	64 192	7 923	809	1 268	858	53 334
	1 284 420	1 005 189	117 320	29 225	23 490	109 196
<i>Passifs dérivés</i>						
Produits de base	9 310	–	1 472	7 838	–	–
Ecart de liquidité	110 272	(434 950)	9 886	76 668	89 096	369 571

Passifs éventuels

Les tableaux qui suivent mettent l'accent sur les engagements financiers qui ne sont pas présentés dans les états de la situation financière consolidés mais sont traités en tant qu'éléments hors bilan.

Ces transactions représentent des obligations des tiers qui peuvent se concrétiser à l'avenir et ne sont généralement pas directement liés à la solvabilité du client.

Ces transactions comprennent les garanties de bonne exécution, les lettres de crédit, et les acceptations bancaires. Comme indiqué précédemment ces instruments sont de nature éventuelle et portent les mêmes risques de crédit que les prêts et avances. Le Groupe veille à ce que les expositions hors bilan soient soumises à une analyse détaillée de crédit.

Notes sur les états financiers *suite*

31 Décembre 2012 <i>En millions de Naira</i>	Nominal brut Entrées/Sorties	< 1 mois	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Plus d'un an
Groupe						
Garantie de bonne exécution et garanties	312 181	3 697	415	8 857	130 724	168 488
Lettres de crédit	97 329	3 235	35 342	56 476	2 264	12
	409 510	6 932	35 757	65 333	132 988	168 500
31 Décembre 2011						
Garantie de bonne exécution et garanties	241 729	4 237	381	3 679	80 579	152 853
Lettres de crédit	128 032	5 148	55 821	60 854	6 183	26
Acceptations bancaires	12 184	906	11 278	–	–	–
	381 945	10 291	67 480	64 533	86 762	152 879
1 Janvier 2011						
Garantie de bonne exécution et garanties	145 147	506	1 154	11 350	25 084	107 053
Lettres de crédit	77 560	2 572	42 321	16 954	11 308	4 405
Acceptations bancaires	10 319	3 310	6 009	–	–	–
	233 026	7 388	49 484	28 304	36 392	111 458
Banque						
31 Décembre 2012						
Garantie de bonne exécution et garanties	288 302	3 344	375	8 009	118 212	158 362
Lettres de crédit	86 648	2 835	31 352	50 403	2 047	11
	374 950	6 179	31 727	58 412	120 259	158 373
31 Décembre 2011						
Garantie de bonne exécution et garanties	231 822	3 696	332	4 209	78 276	145 309
Lettres de crédit	92 595	4 870	43 314	38 796	5 592	23
Acceptations bancaires	12 416	929	11 487	–	–	–
	336 833	9 495	55 133	43 005	83 868	145 332
1 Janvier 2011						
Garantie de bonne exécution et garanties	128 111	447	1 019	10 018	22 140	94 487
Lettres de crédit	64 894	2 270	33 958	14 798	9 980	3 888
Acceptations bancaires	11 665	3 893	7 772	–	–	–
	204 670	6 610	42 749	24 816	32 120	98 375

Profil du risque de marché

Le profil de risque du Groupe change à mesure que le Groupe s'installe dans des diverses régions géographiques, prenant en compte la turbulence sur le marché au niveau mondial, des risques de change supplémentaires en parallèle avec des risques de taux d'intérêt se présentent dans les différents pays où UBA exerce ses activités. D'autres domaines dans le cadre de l'exposition aux risques comprennent les filiales de UBA au Nigéria qui prennent des positions en action aussi bien que le département de Trésorerie de UBA qui a la responsabilité de la gestion des positions en risque du Groupe et l'harmonisation des opérations dans les différents pays. L'objectif principal de la gestion des risques de marché consiste non seulement à gérer, mesurer et contrôler les expositions aux risques de marché, mais aussi à veiller à ce que le Groupe mène ses activités dans le cadre de paramètres acceptables et en conformité avec l'appétit pour le risque de marché. Le département de gestion des risques de marché atteint l'objectif ci-dessus exposé, au moyen d'un ensemble de contrôles quantitatifs et statistiques.

Gouvernance du risque de marché

Le Conseil d'administration (à travers son Comité de Gestion des Risques) a la responsabilité pour la gouvernance globale des risques de marché ainsi que la définition des termes de référence et la délégation des responsabilités tant au Comité de Gestion des Risques du Groupe qu'au Comité de Gestion d'Actifs et de Passifs du Groupe (GALCO). GALCO assure la surveillance au niveau du Groupe et se charge de la responsabilité de veiller à ce que le risque de marché soit géré d'une façon homogène dans tous les domaines opérationnels. Par ailleurs, le Comité de Gestion des Risques du Conseil d'administration, le Comité de d'Actifs de Passif du Groupe, et le Comité des Finance et des affaires générales sont chargés de la surveillance du risque de marché, tandis que la gestion au quotidien relève de l'administrateur exécutif chargé des Risques et des filiales non bancaires. Le département de gestion des risques a non seulement la responsabilité pour le l'établissement des politiques de gestion des risques mais aussi il s'engage également dans leur mise en œuvre au jour le jour. Ces politiques de gestion des risques sont en général, validées/approuvées par le Comité de Gestion des Risque du Conseil, le Comité de Gestion d'Actifs et Passifs du Groupe ou le Conseil d'administration conformément aux directives d'approbation.

L'évaluation des risques de marché

La gestion du risque de marché au sein de UBA s'appuie sur des évaluations quantitatives des risques, qui ensemble, visent à saisir la variation d'une variable cible générée par l'incertitude dans les conditions de marché. Les évaluations utilisées consistent en un ensemble de «Méthodes volumétrique», qui fonde des expositions au risque sur des positions absolues telles que la taille du portefeuille et des méthodes plus récente de l'évaluation des risques qui évalue la valeur. Les «évaluation de la valeur» sont utilisées pour la normalisation des résultats pour l'ensemble des produits et des pays ainsi que pour l'évaluation des risques financiers dans les activités de tous les jours.

Les limites du risque de marché

UBA prend des positions de négoce pour son propre compte en ce qui concerne le change, le marché monétaire et des bons, principalement sur le marché financier du Nigéria. Les limites de risque sont basées sur les recommandations du Comité de Gestion d'Actifs et de Passifs du Groupe et approuvées par le Conseil d'administration selon la demande. Les limites de la taille des transactions et du volume des portefeuilles sont mises en place pour chaque portefeuille de négociation à partir du premier trimestre en 2009. Le Groupe UBA utilise les limites de Valeur à Risque pour le risque global de marché et le risque spécifique de change, de taux d'intérêt, des capitaux propres et autres risque de prix. La structure générale des limites de Valeur à Risque est soumise à des examens et à l'approbation par le GALCO. Les limites de Valeur à Risque sont allouées aux portefeuilles de négociation, et mesurées journallement pour les portefeuilles activement négociés. Ces rapports sont consolidés pour examen par le GALCO. Nous pensons que le risque de marché est mieux géré au moyen d'une combinaison de Valeur à Risque, l'analyse des écarts et des limites de volume (limites des positions ouvertes) et non pas uniquement les limites de Valeur à Risque, compte tenu de certaines faiblesses de Valeur à Risque. Ces faiblesses comprennent:

- Une période de détention de 10 jours suppose qu'il est possible de couvrir ou céder des positions dans la limite de cette période. Cela peut ne pas être le cas pour certains actifs hautement liquides ou dans des situations où il y a un manque de liquidité général sévère.
- Un niveau de confiance à 99% ne reflète pas les pertes qui pourraient se produire au-delà de ce niveau. Même dans le cadre du modèle utilisé il y a une possibilité d'un pourcent, que les pertes pourraient dépasser la Valeur à Risque.
- La Valeur à Risque calculée en fin de la journée ouvrable ne reflète pas l'exposition qui pourrait se produire sur les positions au cours de la journée de négociation

Notes sur les états financiers *suite*

- L'utilisation des données historiques comme base pour la détermination de la gamme possible des résultats futurs peut ne pas suffire pour toujours couvrir tous les scénarios possibles, et en particulier, ceux de natures exceptionnelles.
- La mesure de la Valeur à Risque dépend de la position du Groupe et de la volatilité des cours de marché. La Valeur à Risque d'une position inchangée diminue si la volatilité de cours de marché baisse et vice versa.

L'évaluation du risque

La Valeur à Risque sur les portefeuilles de négociation est évaluée à la limite de 99% de confiance sur une période de détention de 10 jours. Par mesure de prudence, aucune déduction de diversification n'est appliquée aux montants des Valeurs à Risque individuelles étant donné que nous exerçons nos activités dans des marchés inefficaces.

Exposition au risque de taux d'intérêt – portefeuille autre que des titres négociables

Le risque principal auquel le portefeuille autre que celui de titres négociables fait face, est le risque de perte résultant des fluctuations dans les flux de trésorerie futurs ou les justes valeurs des instruments financiers en raison d'une variation des taux d'intérêt du marché. Le risque de taux d'intérêt est géré principalement par le suivi des écarts des taux d'intérêts et la mise en place des limites préalablement approuvées pour la tranche de re-fixation. Il y aura toujours un décalage entre les actifs et les passifs arrivant à échéance, et la variation de taux d'intérêt veut dire que la marge nette d'intérêt est touchée sur une base quotidienne par les échéances et les activités de re-fixation. La variation est mesurée par le calcul des bénéfices à risque sur un portefeuille sur la durée de vie de ses actifs et passifs.

En général, le bénéfice à risque est calculé à plusieurs niveaux de variation pour stimuler la variation probable dans le cours des activités normales ou le risque attendu dans le cas où il se produit un événement inhabituel sur le marché tel qu'il a été le cas aux mois de juillet et août 2012 lorsque le coefficient de trésorerie a été augmenté de 8% à 12% par le comité chargé de la politique monétaire, avec un préavis très court.

GALCO a la responsabilité de veiller au respect de ces limites et à l'exécution de la stratégie d'échelonnement des échéances par le département de trésorerie dans ses activités de tous les jours en fonction de ses prévisions de la tendance de l'évolution des taux.

La gestion des risques de taux d'intérêt contre les limites des écarts de taux d'intérêt est complétée par le suivi de la sensibilité des actifs et des passifs financiers du Groupe par rapport aux différents scénarios de taux d'intérêt standard ou non standard.

Une analyse de la sensibilité du Groupe à une augmentation ou diminution du taux d'intérêt du marché, en supposant qu'il n'y a pas de mouvement asymétrique dans les courbes des rendements, et en prenant une situation financière constante, se présente comme suit:

**ECART DE SENSIBILITE AUX TAUX D'INTERET
DU GROUPE EN DECEMBRE 2012**

	Total	< 1 mois	1-3 mois	3-6 mois	3-6 mois	Plus d'un an
Augmentation du TAE @ 200 pdb	(3 276)	(18 651)	4 687	56	451	10 181
Diminution du TAE @ 200 pdb	3 276	18 651	(4 687)	(56)	(451)	(10 181)

**ECART DE SENSIBILITE AUX TAUX D'INTERET
DE LA BANQUE EN DECEMBRE 2012**

Augmentation du TAE @ 200 pdb	(3 141)	(15 996)	3 018	32	379	9 425
Diminution du TAE @ 200 pdb	3 141	15 996	(3 018)	(32)	(379)	(9 425)

**ECART DE SENSIBILITE AUX TAUX D'INTERET
DU GROUPE EN DECEMBRE 2011**

Augmentation du TAE @ 200 pdb	(1 894)	(12 400)	170	257	348	9 731
Diminution du TAE @ 200 pdb	1 894	12 400	(170)	(257)	(348)	(9 731)

**ECART DE SENSIBILITE AUX TAUX D'INTERET
DE LA BANQUE EN DECEMBRE 2011**

Augmentation du TAE @ 200 pdb	(2 909)	(13 124)	854	850	280	8 230
Diminution du TAE @ 200 pdb	2 909	13 124	(854)	(850)	(280)	(8 230)

**ECART DE SENSIBILITE AUX TAUX D'INTERET
DU GROUPE EN JANVIER 2011**

Augmentation du TAE @ 200 pdb	(385)	(8 361)	(1 334)	710	273	8 327
Diminution du TAE @ 200 pdb	385	8 361	1 334	(710)	(273)	(8 327)

**ECART DE SENSIBILITE AUX TAUX D'INTERET
DE LA BANQUE JANVIER 2011**

Augmentation du TAE @ 200 pdb	(996)	(9 329)	171	666	291	7 205
Diminution du TAE @ 200 pdb	996	9 329	(171)	(666)	(291)	(7 205)

Notes sur les états financiers *suite*

Exposition au risque de taux d'intérêt

Voir le tableau ci-dessous pour un sommaire de la position de l'écart de taux d'intérêt du Groupe au 31 décembre 2012, 30 décembre 2011 et 1^{er} janvier 2011 respectivement, utilisant 200 points de base (pdb) comme étant la variation linéaire supposée dans la courbe de rendement.

Groupe 31 décembre 2012 <i>En millions de Naira</i>	Période de re-fixation du prix						Ne portant pas d'intérêt
	Valeur comptable	< 1 mois	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Plus d'un an	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	714 115	349 670	216 694	–	–	–	147 751
Actifs financier détenus à de fins de transaction	457	457	–	–	–	–	–
Prêts et avances aux banques	28 513	8 491	5 082	14 940	–	–	–
Prêts et avances aux clients	658 922	215 064	98 835	39 452	21 329	284 242	–
Titres de placements	680 817	35 895	96 989	11 620	97 770	402 969	35 574
Autres actifs	15 021	–	–	–	–	–	15 021
	2 097 845	609 577	417 600	66 012	119 099	687 211	198 346
Passifs dérivés	124	–	–	–	–	–	124
Dépôts d'autres banques	57 780	57 780	–	–	–	–	–
Dépôts de la clientèle	1 720 008	1 480 060	128 359	27 930	16 325	67 334	–
Autres passifs	81 438	–	–	–	–	–	81 438
Passifs subordonnés	53 719	–	3 719	–	3 719	46 281	–
Emprunts	114 520	4 275	4 320	32 451	8 939	64 535	–
	2 027 589	1 542 115	136 398	60 381	28 983	178 150	81 562
ECARTS	70 256	(932 538)	281 202	5 631	90 116	509 061	116 784
31 décembre 2011							
Trésorerie et équivalent de trésorerie	434 218	254 404	69 877	–	–	–	109 937
Actifs financier détenus	1 303	237	–	–	–	–	1 066
Prêts et avances aux banques	41 564	12 051	8 501	4 609	5 566	10 837	–
Prêts et avances aux clients	605 627	247 904	133 686	16 126	47 968	159 943	–
Titres de placements	722 308	20 897	41 691	61 912	46 612	485 112	66 084
Autres actifs	10 608	–	–	–	–	–	10 608
	1 815 628	535 493	253 755	82 647	100 146	655 892	187 695
Passifs dérivés	817	–	–	–	–	–	817
Dépôts d'autres banques	19 510	19 510	–	–	–	–	–
Dépôts de la clientèle	1 445 822	1 132 226	239 850	54 843	18 903	–	–
Autres passifs	58 210	–	–	–	–	–	58 210
Passifs subordonnés	53 500	–	3 719	–	3 719	46 062	–
Emprunts	137 040	3 770	–	2 064	7 901	123 305	–
	1 714 899	1 155 506	243 569	56 907	30 523	169 367	59 027
ECARTS	100 729	(620 013)	10 186	25 740	69 623	486 525	128 668
1 janvier 2011							
Trésorerie et équivalent de trésorerie	385 397	317 131	31 050	–	–	–	37 216
Actifs financier détenus	2 594	1 267	–	–	–	–	1 327
Prêts et avances aux banques	11 226	4 123	2 467	4 636	–	–	–
Prêts et avances aux clients	590 797	253 381	92 695	65 837	37 970	140 914	–
Titres de placement	493 079	2 587	11 750	35 034	29 115	369 307	45 286
Autre actifs	26 370	–	–	–	–	–	26 370
	1 509 463	578 489	137 962	105 507	67 085	510 221	110 199

Groupe 31 décembre 2012 <i>En millions de Naira</i>	Période de re-fixation du prix						Ne portant pas d'intérêt
	Valeur comptable	< 1 mois	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Plus d'un an	
Passifs dérivés	9 310	–	–	–	–	–	9 310
Dépôts d'autres banques	7 456	7 456	–	–	–	–	–
Dépôts des clients	1 270 409	981 094	216 034	37 701	10 777	24 803	–
Autres passifs	41 671	–	–	–	–	–	41 671
Passifs subordonnés	18 335	–	1 289	–	1 289	15 756	1
Emprunts	63 327	7 837	700	1 074	382	53 334	–
	1 410 508	996 387	218 023	38 775	12 448	93 893	50 982
ECARTS	98 955	(417 898)	(80 061)	66 732	54 637	416 328	59 217
Banque							
31 décembre 2012							
Trésorerie et équivalent de trésorerie	629 481	336 067	157 627	–	–	–	135 787
Actifs financier détenus	456	456	–	–	–	–	–
Prêts et avances aux banques	27 878	8 295	4 965	14 618	–	–	–
Prêts et avances aux clients	570 714	179 776	84 042	36 687	17 275	252 933	1
Titres de placement	527 994	22 142	58 361	5 238	76 223	330 901	35 129
Autres actifs	9 296	–	–	–	–	–	9 296
	1 765 819	546 736	304 995	56 543	93 498	583 834	180 213
Passifs dérivés	124	–	–	–	–	–	124
Dépôts d'autres banques	22 875	22 875	–	–	–	–	–
Dépôts des clients	1 461 131	1 319 365	115 875	20 852	5 039	–	–
Autres passifs	57 299	–	–	–	–	–	57 299
Passifs subordonnés	55 474	–	3 719	–	3 719	48 036	–
Emprunts	114 520	4 275	4 320	32 451	8 939	64 535	–
	1 711 423	1 346 515	123 914	53 303	17 697	112 571	57 423
ECARTS	54 396	(799 779)	181 081	3 240	75 801	471 263	122 790
31 décembre 2011							
Trésorerie et équivalent de trésorerie	352 500	227 674	30 883	–	–	–	93 943
Actifs financier détenus	237	237	–	–	–	–	–
Prêts et avances aux banques	41 564	12 451	8 901	5 009	5 966	9 237	–
Prêts et avances aux clients	552 526	208 101	75 392	52 620	28 993	187 420	–
Titres de placement	560 028	14 994	34 155	51 085	40 887	385 954	32 953
Autres actifs	13 695	–	–	–	–	–	13 695
	1 520 550	463 457	149 331	108 714	75 846	582 611	140 591
Passifs dérivés	817	–	–	–	–	–	817
Dépôts d'autres banques	23 408	23 408	–	–	–	–	–
Dépôts des clients	1 216 511	1 092 466	94 342	21 636	8 067	–	–
Autres passifs	49 924	–	–	–	–	–	49 924
Passifs subordonnés	55 254	–	3 719	–	3 719	47 816	–
Emprunts	137 040	3 770	–	2 064	7 901	123 305	–
	1 482 954	1 119 644	98 061	23 700	19 687	171 121	50 741
ECARTS	37 596	(656 187)	51 270	85 014	56 159	411 490	89 850

Notes sur les états financiers *suite*

Groupe 1 janvier 2011 <i>En millions de Naira</i>	Ne portant pas d'intérêt						Ne portant pas d'intérêt
	Valeur comptable	< 1 mois	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Plus d'un an	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	330 701	290 881	13 725	–	–	–	26 095
Actifs financier détenus	1 267	1 267	–	–	–	–	–
Prêts et avances aux banques	11 226	4 122	2 467	4 637	–	–	–
Prêts et avances aux clients	557 224	220 383	91 017	42 293	35 995	167 536	–
Titres de placement	391 461	2 587	11 750	43 825	29 115	275 725	28 459
Autres actifs	24 001						24 001
	1 315 880	519 240	118 959	90 755	65 110	443 261	78 555
Passifs dérivés	9 310	–	–	–	–	–	9 310
Dépôts d'autres banques	51	51	–	–	–	–	–
Dépôts des clients	1 120 566	977 801	106 728	18 625	5 326	12 086	–
Autres passifs	38 782	38 782					
Passifs subordonnés	20 147	–	1 289	–	1 289	17 568	1
Emprunts	63 327	7 837	700	1 074	382	53 334	–
	1 252 183	985 689	108 717	19 699	6 997	82 988	48 093
ECARTS	63 697	(466 449)	10 242	71 056	58 113	360 273	30 462

Les mouvements des taux d'intérêt affectent les fonds propres déclarés comme suit:

- Les bénéfices non distribués résultant des augmentations ou diminution dans les produits nets d'intérêt et des variations dans les justes valeurs comptabilisées en résultat.
- Les réserves de la juste valeur résultant des augmentations ou diminutions dans les justes valeurs des instruments financiers disponibles à la vente comptabilisés directement en capitaux propres.

Globalement, les positions de risque de taux d'intérêt à l'égard de portefeuille autre que de négociation sont gérées par le département de trésorerie du Groupe, qui utilise des titres de placement, des avances aux autres institutions financières (banques et maisons de réescompte) pour gérer la position globale résultant des activités non liées à la négociation.

Typiquement, les taux d'intérêt des passifs s'ajustent plus rapidement que ceux des actifs en raison de la nature de la plupart des marchés dans lesquels le Groupe exerce ses activités; par conséquent la plupart des régions sont susceptibles à la baisse des taux d'intérêt.

Limites à l'égard de l'exposition au risque de change

Les limites de taux de change sont fondées sur le volume. UBA mène ses activités selon les dispositions du contrôle de change définies par la Banque Centrale.

Risque lié aux capitaux propres

TEn 2012, le Groupe ne s'est pas engagé significativement dans des activités de négociation de titres bien que notre ancien portefeuille d'actions et les risques des prix y incorporés est toujours soumis à des contrôles réguliers par le département de Gestion des Risques de Marché du Groupe.

La valeur de l'ancien portefeuille au 31 décembre 2012 s'est diminuée à 131 millions de Naira, (contre 1.381 millions en 2011) ce qui ne constitue pas de risque significatif au Groupe, bien qu'il contienne des investissements toujours cotés à la Bourse des valeurs du Nigéria (NSE) et par conséquent sont exposés au risque de prix. En 2013, la banque d'investissement et autres unités de l'entreprise qui s'engagent dans les négociations de titres de participation pour notre propre compte auraient été scindées pour constituer une entité juridique distincte.

Globalement, en 2012, la Bourse de valeur du Nigéria était le troisième plus rémunérateur marché boursier derrière celle d'Egypte et de Kenya, étant donné que les investisseurs ont connu un retour sur investissement de 35,45% au cours de l'année. Cependant, aux fins d'une analyse de sensibilité, nous avons retenu une hypothèse prudente que la Bourse de valeur pourrait s'apprécier davantage de 5% ou perdre 10% en valeur. Le Groupe détient des investissements importants dans AFC. Ces investissements non cotés avaient une juste valeur de 32,251 milliards au 31 décembre 2012. Les détails complets sont mentionnés à la note 5 (c).

	Groupe 2012	Banque 2012	Groupe 2011	Banque 2011	Groupe 2010	Banque 2010
Sensibilités des capitaux propres Niveau 1						
<i>Incidence sur le compte de résultat</i>						
Variation favorable @ 5% en valeur indicative	–	–	53	–	66	–
Variation défavorable @ 10% en valeur indicative	–	–	(107)	–	(133)	–
<i>Incidence sur autres éléments du résultat global</i>						
Variation favorable @ 5% en valeur indicative	7	7	69	69	168	168
Variation défavorable @ 10% en valeur indicative	(13)	(13)	(138)	(138)	(337)	(337)
Positions des capitaux propres Niveau 1						
<i>En millions de Naira</i>						
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	–	–	1 066	–	1 327	–
Titres de placement disponible à la vente	131	131	1 381	1 381	3 369	3 369
Total	131	131	2 447	1 381	4 696	3 369
Sensibilités des capitaux propres Niveau 2						
<i>Incidence sur autres éléments du résultat Global</i>						
Variation favorable @ 5% en valeur indicative	81	81	76	76	123	123
Variation défavorable @ 10% en valeur indicative	(162)	(162)	(152)	(152)	(246)	(246)
Positions des capitaux propres Niveau 2						
<i>En millions de Naira</i>						
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	–	–	–	–	–	–
Titres de placement disponible à la vente	1 623	1 623	1 516	1 516	2 461	2 461
Total	1 623	1 623	1 516	1 516	2 461	2 461

L'analyse de sensibilité de devises étrangères sur le taux de change

Le Naira a fluctué dans une fourchette allant jusqu'à 5% sur les trois dernières années, subissant une dépréciation en 2011 mais terminant l'année 2012 avec une appréciation d'environ 2% au cours de l'année. Le naira a été soutenu par une forte croissance de revenus provenant de la vente du pétrole brut et des investissements directs étrangers robustes, résultant en une croissance soutenue dans le niveau des réserves de devises étrangères qui se chiffre actuellement à 50 milliards de dollars des Etats Unis. UBA continue à être un acteur de premier rang sur le marché de change et enregistre entre 15% et 20% des volumes interbancaires (hors la Banque Centrale du Nigéria). UBA est également active dans les opérations de change impliquant une troisième devise avec la « mise en application des limites des pertes sur la prise de position » comme mesure d'atténuation des risques.

Les tableaux ci-dessous présentent la sensibilité de l'exposition nette de devises étrangères aux variations dans la valeur du Naira. En se basant sur le comportement dans les années passées, il est prévu que le Naira apprécie à un taux plus petit que celui de sa dépréciation probable.

Notes sur les états financiers *suite*

Groupe

<i>En millions de Naira</i>	Dollar US	Euro	Livre Sterling	Autres	Total
31 décembre 2012					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	435 439	13 009	4 707	77 081	530 237
Actifs détenus à des fins de transaction non gagés	–	–	–	–	–
Prêts et avances aux banques	21 545	18	–	6 950	28 513
Prêts et avances aux clients	156 855	4 563	97	94 122	255 638
Titres de placement	39 812	–	–	154 595	194 407
Total des actifs financiers	653 652	17 590	4 804	332 749	1 008 795
Passifs dérivés	124	–	–	–	124
Dépôts d'autres banques	10 653	2 131	–	39 976	52 760
Dépôts des clients	556 219	9 759	3 471	242 093	811 542
Passifs subordonnés	–	–	–	–	–
Autres fonds empruntés	62 100	–	–	–	62 100
Total des Passifs financiers	629 096	11 890	3 471	282 069	926 526
Exposition nette au risque de change	24 556	5 700	1 333	50 680	82 269
Sensibilité à 200 pdb d'appréciation du Naira	(491)	(114)	(27)	(1 014)	(1 645)
Sensibilité à 400 pdb de dépréciation du Naira	982	228	53	2 027	3 291
31 décembre 2011					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	167 084	30 114	6 830	60 592	264 620
Actifs détenus à des fins de transaction non gagés	–	–	–	–	–
Prêts et avances aux banques	41 564	–	–	–	41 564
Prêts et avances aux clients	151 563	885	63	33 643	186 154
Titres de placement	48 505	–	–	65 041	113 546
Total des Actifs financiers	408 716	30 999	6 893	159 276	605 884
Passifs dérivés	817	–	–	–	817
Dépôts d'autres banques	16 604	–	–	–	16 604
Dépôts des clients	282 980	6 779	2 854	213 548	506 161
Passifs subordonnés	–	–	–	–	–
Autres fonds empruntés	–	–	–	–	–
Passifs dérivés	56 276	–	–	–	56 276
Total des Passifs financiers	356 677	6 779	2 854	213 548	579 858
Exposition nette au risque de change	52 039	24 220	4 039	(54 272)	26 026
Sensibilité à 200 pdb d'appréciation du Naira	(1 041)	(484)	(81)	1 085	(521)
Sensibilité à 400 pdb de dépréciation du Naira	2 082	969	162	2 171	1 041

Groupe

<i>En millions de Naira</i>	Dollar US	Euro	Livre Sterling	Autres	Total
1er janvier 2011					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	435 439	1 956	902	24 138	31 240
Actifs détenus à des fins de transaction non gagés	–	–	–	44 752	44 752
Prêts et avances aux banques	100 069	23 795	4 039	4 236	132 139
Prêts et avances aux clients	146 780	291	93	56 643	203 807
Titres de placement	26 612	–	–	45 576	72 188
Total des actifs financiers	277 705	26 042	5 034	175 345	484 126
Passifs dérivés	9 310	–	–	–	9 310
Dépôts d'autres banques	–	–	–	5 173	5 173
Dépôts des clients	342 967	4 987	2 184	154 613	504 751
Passifs subordonnés	22 301	–	–	–	22 301
Autres fonds empruntés	22 574	–	–	–	22 574
Total des Passifs financiers	397 152	4 987	2 184	159 786	564 109
Exposition nette au risque de change	(119 447)	21 055	2 850	15 559	(79 983)
Sensibilité à 200 pdb d'appréciation du Naira	2 389	(421)	(57)	(311)	1 600
Sensibilité à 400 pdb de dépréciation du Naira	(4 778)	842	114	622	3 199
Banque					
31 décembre 2011					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	414 852	6 181	4 489	2 875	428 397
Actifs détenus à des fins de transaction non gagés	–	–	–	–	–
Prêts et avances aux banques	27 860	18	–	–	27 878
Prêts et avances aux clients	126 385	4 462	97	–	130 944
Titres de placement	36 336	–	–	4 832	41 168
Total des Actifs financiers	605 434	10 661	4 586	7 707	628 387
Passifs dérivés	124	–	–	–	124
Dépôts d'autres banques	–	–	–	–	–
Dépôts des clients	525 334	5 180	3 310	–	533 824
Passifs subordonnés	–	–	–	–	–
Autres fonds empruntés	63 969	–	–	–	63 969
Total des Passifs financiers	589 427	5 180	3 310	–	597 916
Exposition nette au risque de change	16 006	5 481	1 277	7 707	30 471
Sensibilité à 200 pdb d'appréciation du Naira	(320)	(110)	(26)	(154)	(609)
Sensibilité à 400 pdb de dépréciation du Naira	640	219	51	308	1 219

Notes sur les états financiers *suite*

Banque

<i>En millions de Naira</i>	Dollar US	Euro	Livre Sterling	Autres	Total
31 décembre 2011					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	163 836	25 378	6 472	33 496	229 182
Actifs détenus à des fins de transaction non gagés	–	–	–	–	–
Prêts et avances aux banques	41 564	–	–	–	41 564
Prêts et avances aux clients	122 409	880	62	–	123 351
Titres de placement	48 504	–	–	5 835	54 339
Total des actifs financiers	376 313	26 258	6 534	39 331	448 436
Passifs dérivés	817	–	–	–	817
Dépôts d'autres banques	21 158	–	–	–	21 158
Dépôts des clients	245 894	5 414	2 721	770	254 799
Passifs subordonnés	–	–	–	–	–
Autres fonds empruntés	56 276	–	–	–	56 276
Total des Passifs financiers	324 145	5 414	2 721	770	333 050
Exposition nette au risque de change	52 168	20 844	3 813	38 561	115 386
Sensibilité à 200 pdb d'appréciation du Naira	(1 043)	(417)	(76)	(771)	(2 308)
Sensibilité à 400 pdb de dépréciation du Naira	2 087	834	153	1 542	4 615
1er janvier 2011					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 244	1 956	902	24 138	31 240
Actifs détenus à des fins de transaction non gagés	–	–	–	44 752	44 752
Prêts et avances aux banques	100 069	23 795	4 039	4 236	132 139
Prêts et avances aux clients	146 780	291	93	56 643	203 807
Titres de placement	26 612	–	–	45 576	72 188
Total des Actifs financiers	277 705	26 042	5 034	175 345	484 126
Passifs dérivés	9 310	–	–	–	9 310
Dépôts d'autres banques	–	–	–	5 173	5 173
Dépôts des clients	342 967	4 987	2 184	154 613	504 751
Passifs subordonnés	22 301	–	–	–	22 301
Autres fonds empruntés	22 573	–	–	–	22 573
Total des Passifs financiers	397 151	4 987	2 184	159 786	564 108
Exposition nette au risque de change	(119 446)	21 055	2 850	15 559	(79 982)
Sensibilité à 200 pdb d'appréciation du Naira	2 389	(421)	(57)	(311)	1 600
Sensibilité à 400 pdb de dépréciation du Naira	(4 778)	842	114	622	3 199

Ecart de refixation de prix des titres à revenus fixes

Analyse de sensibilité des prix de titres à revenus fixes

L'analyse de sensibilité de nos titres à revenus fixes met l'accent sur l'incidence probable de la volatilité des rendements sur la part du portefeuille concernant les bons et les obligations qui sont exposés au risque de prix en 2013.

L'analyse de la sensibilité de prix reflète les risques réels auxquels la Banque a fait face en 2012 lorsque les rendements en Nigéria se sont situés entre 14 et 16,8% en janvier, tout en s'affichant dans la fourchette de 12 à 12,5% en fin d'exercice, en fonction de la durée en question. Dans certains autres marchés où le Groupe exerce ses activités, le différentiel dans les taux était encore plus important. Par exemple au Ghana les titres à revenus fixes ont affiché un rendement de 14,5% en janvier 2012 et 23% en décembre, orientant ainsi notre décision de mener l'analyse de sensibilité en utilisant un delta de 400 points de base (pdb) dans un scénario de continuité des activités.

PROFILE DE REFIXATION DES PRIX DU GROUPE EN DECEMBRE 2012	Total	< 1 mois	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Plus d'un an
Sensibilité d'un an @ 400 pdb d'augmentation de taux	(5 897)	(1 454)	(3 233)	(232)	(978)	–
Sensibilité d'un an @ 400 pdb de diminution de taux	5 897	1 454	3 233	232	978	–
PROFILE DE REFIXATION DES PRIX DU GROUPE EN DECEMBRE 2011						
Sensibilité d'un an @ 400 pdb d'augmentation de taux	(3 939)	(845)	(1 390)	(1 238)	(466)	–
Sensibilité d'un an @ 400 pdb de diminution de taux	3 939	845	1 390	1 238	466	–
PROFILE DE REFIXATION DES PRIX DU GROUPE EN JANVIER 2011						
Sensibilité d'un an @ 400 pdb d'augmentation de taux	(1 624)	(154)	(392)	(787)	(291)	–
Sensibilité d'un an @ 400 pdb de diminution de taux	1 624	154	392	787	291	–
PROFILE DE REFIXATION DES PRIX DE LA BANQUE EN DECEMBRE 2012						
Sensibilité d'un an @ 400 pdb d'augmentation de taux	(3 716)	(904)	(1 945)	(105)	(762)	–
Sensibilité d'un an @ 400 pdb de diminution de taux	3 716	904	1 945	105	762	–
PROFILE DE REFIXATION DES PRIX DE LA BANQUE EN DECEMBRE 2011						
Sensibilité d'un an @ 400 pdb d'augmentation de taux	(3 177)	(609)	(1 139)	(1 022)	(408)	–
Sensibilité d'un an @ 400 pdb de diminution de taux	3 177	609	1 139	1 022	408	–
PROFILE DE REFIXATION DES PRIX DE LA BANQUE EN JANVIER 2011						
Sensibilité d'un an @ 400 pdb d'augmentation de taux	(1 624)	(154)	(392)	(787)	(291)	–
Sensibilité d'un an @ 400 pdb de diminution de taux	1 624	154	392	787	291	–

Notes sur les états financiers *suite*

ANALYSE DE LA PERIODE DE REFIXATION DE PRIX

GROUPE <i>En millions de Naira</i>	Montant brut	Période de re-fixation				Plus d'un an	Non sensible
		< 1 mois	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois		
31 décembre 2012							
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	457	457	–	–	–	–	–
Titres de placement	680 817	35 895	96 989	11 620	97 770	402 969	35 574
	681 274	36 352	96 989	11 620	97 770	402 969	35 574
31 décembre 2011							
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 303	237	–	–	–	–	1 066
Titres de placement	722 308	20 897	41 691	61 912	46 612	485 112	66 084
	723 611	21 134	41 691	61 912	46 612	485 112	67 150
31 janvier 2011							
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 594	1 267	–	–	–	–	1 327
Titres de placement	493 079	2 587	11 750	39 350	29 115	369 307	40 970
	495 673	3 854	11 750	39 350	29 115	369 307	42 297
BANKQUE							
31 décembre 2012							
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	456	456	–	–	–	–	–
Titres de placement	527 994	22 142	58 361	5 238	76 223	330 901	35 129
	528 450	22 598	58 361	5 238	76 223	330 901	35 129
31 décembre 2011							
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	237	237	–	–	–	–	–
Titres de placement	560 028	14 994	34 155	51 085	40 767	385 954	33 073
	560 265	15 231	34 155	51 085	40 767	385 954	33 073
31 janvier 2011							
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 267	1 267	–	–	–	–	–
Titres de placement	391 461	2 587	11 750	39 350	29 115	275 725	32 934
	392 728	3 854	11 750	39 350	29 115	275 725	32 934

Le Groupe utilise également une large gamme de simulation de crise pour modéliser l'incidence financière d'une variété de scénarios de marché exceptionnels, tels que des périodes prolongées de liquidité de marché, sur chaque portefeuille de négociation et la position globale du Groupe.

Gestion du capital

Gestion du capital

L'organe de régulation principal du Groupe, la Banque Centrale du Nigéria fixe et contrôle les exigences de fonds propres pour la Banque. La Banque et les unités bancaires individuelles sont sous la supervision directe de la Banque Centrale du Nigéria et les organes réglementaires des pays où les filiales exercent leurs activités.

La Banque Centrale du Nigéria exige que la Banque maintienne un ratio prescrit de total des fonds propres en rapport au total des actifs pondérés en fonction des risques.

Le capital réglementaire du Groupe est analysé en deux catégories:

Le capital "Tier 1" qui comprend le capital en actions ordinaires, les primes d'action, les bénéfices non distribués, la réserve de conversion et tous les intérêts minoritaires déduction faite de l'écart d'acquisition (goodwill) et des actifs incorporels, ainsi que d'autres ajustements relatifs aux éléments inclus dans les capitaux propres mais qui sont traités différemment aux fins de l'adéquation des fonds propres.

Le capital "Tier 2", qui comprend des passifs subordonnés admissibles, des provisions collectives pour dépréciation et d'élément de la réserve de la juste valeur relatif aux gains non réalisés sur les instruments financiers classés comme étant disponibles à la vente.

Des limites variées sont appliquées à des éléments des fonds propres. Le capital de la deuxième catégorie admissible ne peut pas être supérieur au capital de la première catégorie. Il existe également des restrictions sur le montant des provisions collectives pour dépréciation qui peuvent être inclus dans la deuxième catégorie de capital.

Les activités bancaires sont classées principalement comme un portefeuille de négociation ou portefeuille bancaire, et les actifs pondérés en fonction des risques sont déterminés en fonction des exigences qui visent à refléter les niveaux différents de risque attaché aux actifs et aux expositions hors bilan.

La politique du Groupe consiste à maintenir une forte base de capital pour préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et pour soutenir le développement futur de nos activités. L'incidence du niveau des fonds propres sur le retour aux actionnaires est aussi reconnue et le Groupe est conscient de la nécessité de maintenir un équilibre entre les rendements supérieurs qui pourraient être réalisées avec un ratio d'endettement plus élevé et les avantages et la sécurité assurés par une situation de capital solide.

Le ratio d'adéquation des fonds propres est le quotient de la base de capital de la base d'actifs pondérés en fonction des risques de la Banque. UBA Plc exerce ses activités selon un agrément bancaire international avec un minimum capital réglementaire de 50 milliards de Naira et un ratio d'adéquation des fonds propres de 15%.

Notes sur les états financiers *suite*

Gestion du capital

		Groupe		Banque	
En millions de Naira	Notes	Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2011
Capital “Tier 1”					
Capital en actions ordinaires	37	16 491	16 168	16 491	16 168
Prime d’action	37	107 932	108 255	107 932	108 255
Bénéfices non distribués	37	49 572	16 034	47 723	21 474
Réserve de conversion		(1 514)	1 607	–	–
Autres réserves	37	16 625	5 281	48 171	36 418
Participation ne donnant pas le contrôle		3 361	3 595	–	–
Fonds des actionnaires		192 467	150 940	220 317	182 315
<i>Diminué de :</i>					
Réserve de la valeur juste pour les titres disponibles à la vente	37	(15 223)	(11 460)	(15 834)	(12 300)
Participation ne donnant pas le contrôle	37	(3 361)	(3 595)	–	–
Investissement dans les filiales et entités mis en équivalence	26, 27	–	(10 356)	(66 727)	(67 538)
Total		173 883	125 529	137 756	102 477
Capital “Tier 2”					
Réserve de la juste valeur pour les titres disponibles à la vente	37	15 223	11 460	15 834	12 300
Obligations participantes	35	53 719	53 500	55 474	55 254
Provisions collectives pour dépréciation	22	10 358	11 322	7 189	9 883
Participation ne donnant pas le contrôle		3 361	3 595	–	–
Total		82 661	79 877	78 497	77 437
Total de capital réglementaire		256 544	205 406	216 253	179 914
Actifs pondérés en fonction des risques		1 091 824	945 279	907 514	828 321
Ratios de Capital					
Total de capital réglementaire exprimé en pourcentage de total des actifs pondérés en fonction des risques		23,5%	21,7%	23,8%	21,7%
Total du capital de la 1ère catégorie exprimé en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques		15,9%	13,3%	15,2%	12,4%

Répartition du capital

La répartition du capital entre les opérations spécifiques et les activités est menée principalement par l'optimisation de rendement réalisé sur le capital alloué. Le montant de capital alloué à chaque opération ou activité est basé essentiellement sur le capital réglementaire, mais dans certains cas, les exigences réglementaires ne reflètent pas complètement les divers degrés variables des risques associés aux différentes activités. Dans de tels cas, les exigences de capital peuvent être fléchies pour refléter les profils des différents risques, sous réserve du niveau global de capital pour soutenir une opération particulière ou activité ne tombant pas en deçà du minimum exigé aux fins réglementaires.

Bien que la maximisation de retour sur les fonds propres ajustés en fonction des risques constitue la base principale utilisée pour déterminer la manière dont les fonds propres sont alloués dans le Groupe en faveur des opérations ou activités particulières, mail il elle n'est pas l'unique base utilisée pour la prise de décision. Il est pris en compte également la synergie avec d'autres opérations et activités, la disponibilité de cadres de direction et autres ressources, et la concordance de l'activité avec les objectifs stratégiques à long terme du Groupe.

5. UTILISATION DES ESTIMATIONS ET JUGEMENT

La direction procède à des discussions avec le Comité d'Audit sur le développement, la sélection et la divulgation des conventions et estimations comptables critiques du Groupe, et l'application de ces conventions et estimations.

Ces divulgations complètent les commentaires sur la gestion du risque financier (voir note 4).

(i) Principales sources d'incertitude des estimations

Provisions pour pertes sur créances

Les actifs comptabilisés au coût amorti sont évalués pour dépréciation sur une base décrite dans la convention comptable 3(j).

La composante contrepartie spécifique du total des provisions pour dépréciation s'applique aux créances évaluées individuellement pour dépréciation et elle est basée sur la meilleure estimation de la direction de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus. En faisant l'estimation de ces flux de trésorerie, la direction procède à divers jugements sur la situation financière d'une contrepartie et la valeur nette réalisable d'un bien affecté en garantie sous-jacent. Chaque actif déprécié est évalué selon ses propres mérites, et les stratégies de réalisation des flux de trésorerie considérés comme recouvrables sont approuvées de façon indépendante par le département de gestion de risque de crédit.

Les provisions pour dépréciation collectivement évaluées couvrent les pertes sur créances inhérentes dans les portefeuilles de créances ayant des caractéristiques économiques semblables lorsqu'il existe une preuve objective qui porte à croire qu'ils contiennent des créances dépréciées, mais les éléments individuels dépréciés ne peuvent pas encore être identifiés. Dans l'évaluation du besoin pour des provisions collectives pour pertes sur créances, la direction prend en considération des facteurs tels que la qualité du crédit, la taille du portefeuille, les concentrations, et les facteurs économiques. Afin d'estimer la provision nécessaire, des hypothèses sont retenues pour définir la façon de modéliser les pertes d'intérêt et pour déterminer les paramètres des données nécessaires, sur la base de l'expérience antérieure et des conditions économiques actuelles. L'exactitude des provisions dépend de combien les flux de trésorerie futurs pour les provisions des contreparties spécifiques et les hypothèses du modèle, et les paramètres utilisés pour la détermination des provisions collectives ont été bien estimés.

Détermination de la juste valeur

La détermination de la juste valeur pour les actifs et les passifs financiers pour lesquels il n'y a pas de prix de marché observable demande l'utilisation des techniques telles que décrites dans la convention comptable 3(i) (v). Pour les instruments financiers peu souvent négociés et qui ont peu de transparence au niveau des prix, la juste valeur est moins objective, et nécessite des divers degrés de jugements en fonction de la liquidité, de la concentration, de l'incertitude des facteurs du marché, des hypothèses des prix et autres risques ayant des incidences sur l'instrument spécifique.

Des jugements comptables critiques dans l'application des conventions comptable du Groupe

Des jugements comptables critiques exercés dans l'application des conventions comptables du Groupe comprennent:

L'évaluation des instruments financiers

La convention du Groupe en matière d'évaluation des instruments financiers est présentée dans la note 3(i).

En procédant à l'évaluation du risque de crédit des prêts et avances consentis aux différentes contreparties, le Groupe considère le caractère et la capacité de l'emprunteur, la probabilité de la défaillance d'un emprunteur ou contrepartie sur une période donnée (probabilité de défaillance), la partie du prêt estimé irrécouvrable au moment de la défaillance du prêt (pertes en cas de défaillance) et le montant d'encours estimé au moment de la défaillance. Le tableau ci-dessous présente les sensibilités des provisions pour les pertes de dépréciation pour une augmentation ou diminution de 1% dans les pertes en cas de défaillance et la probabilité de défaillance.

Augmentation/Diminution	Probabilité de défaillance Incidence N°000	Taux de perte de cas de défaillance: Incidence (N°000)
Augmentation de 1%	73 742	73 745
Diminution de 1%	(73 742)	(73 745)

Notes sur les états financiers *suite*

Le Groupe évalue la juste valeur en utilisant la hiérarchie de la juste valeur suivante qui reflète l'importance des données utilisées dans l'évaluation.

Niveau 1: Le prix en vigueur sur le marché (non ajusté) dans un marché actif pour un instrument identique.

Niveau 2: Les techniques d'évaluation basées sur des données observables, des éléments dérivés des prix). Cette catégorie comprend des instruments évalués: en utilisant des prix en vigueur sur le marché dans des marchés actifs pour des instruments similaires; des prix en vigueur pour des instruments identiques ou similaires dans des marchés considérés peu actifs, ou autres techniques d'évaluation dans lesquelles toutes les données sont directement ou indirectement observables à partir des données du marché.

Niveau 3: Les techniques d'évaluation utilisant des données importantes observables. Cette catégorie comprend tous les instruments pour lesquels la technique d'évaluation comprend des données qui ne sont pas fondées sur des données observables et les données qui ne sont pas observables pourraient avoir une incidence significative sur l'évaluation de l'instrument. Cette catégorie comprend des instruments qui sont évalués sur la base des prix en vigueur pour des instruments similaires pour lesquels des ajustements non observables importants ou des hypothèses sont nécessaires pour refléter les différences entre les instruments.

Le tableau ci-dessous analyse les instruments financiers évalués à la juste valeur à la fin de l'exercice, en fonction du niveau dans la hiérarchie de la juste valeur dans laquelle l'évaluation de la juste valeur est classée.

(a) Groupe

Décembre 2012

En millions de Naira

	Notes	1er Niveau	2ème Niveau	3ème Niveau	Total
Actifs financiers détenus à des fins de transaction:	21				
Obligations d'Etat		284	–	–	284
Bons de trésor		173	–	–	173
Actions		–	–	–	–
		457	–	–	457
Titres de placements disponibles à la vente:	24				
Bons de trésor		93 091	–	–	93 091
Bons		–	–	–	–
Placements en actions à la juste valeur		131	1 623	32 251	34 005
		93 222	1 623	32 251	127 096
Passifs dérivés	31	–	124	–	124
		93 679	1 747	32 251	127 677

Banque

Décembre 2012

En millions de Naira

	Notes	1er Niveau	2ème Niveau	3ème Niveau	Total
Actifs financiers détenus à des fins de transaction:	21				
Obligations d'Etat		284	–	–	284
Bons de trésor		172	–	–	172
Actions		–	–	–	–
		456	–	–	456
Titres de placements disponibles à la vente:	24				
Bons de trésor		91 517	–	–	91 517
Bons		–	–	–	–
Placements en actions à la juste valeur		131	1 623	32 251	34 005
		91 648	1 623	32 251	125 522
Passifs dérivés	31	–	124	–	124
		92 104	1 747	32 251	126 102

(b) Groupe**(i) Décembre 2011***En millions de Naira*

	Notes	1er Niveau	2ème Niveau	3ème Niveau	Total
Actifs financiers détenus à des fins de transaction:	21				
Obligations d'Etat		237	–	–	237
Actions		1 066	–	–	1 066
		1 303	–	–	1 303
Titres de placements disponibles à la vente:	24				
Bons de trésor		30 660	–	–	30 660
Bons		–	–	–	–
Placements en actions à la juste valeur		8 732	1 516	29 718	39 966
		39 392	1 516	29 718	70 626
Passifs dérivés	31	–	817	–	817
		40 695	2 333	29 718	72 746

(ii) Banque**Décembre 2011***En millions de Naira*

	Notes	1er Niveau	2ème Niveau	3ème Niveau	Total
Actifs financiers détenus à des fins de transaction:	21				
Obligations d'Etat		237	–	–	237
		237	–	–	237
Titres de placements disponibles à la vente:	24				
Bons de trésor		30 475	–	–	30 475
Placements en actions à la juste valeur		641	1 516	29 718	31 875
		31 116	1 516	29 718	62 350
Passifs dérivés	31	–	817	–	817
		31 353	2 333	29 718	63 404

(iii) Groupe**Janvier 2011***En millions de Naira*

	Notes	1er Niveau	2ème Niveau	3ème Niveau	Total
Actifs financiers détenus à des fins de transaction:	25				
Obligations d'Etat		1 267	–	–	1 267
Actions		1 327	–	–	1 327
		2 594	–	–	2 594
Titres de placements disponibles à la vente:	25				
Bons de trésor		78 858	–	–	78 858
Placements en actions à la juste valeur		3 369	2 461	23 947	29 777
		82 227	2 461	23 947	108 635
Passifs dérivés	33	–	9 310	–	9 310
		84 821	11 771	23 947	120 539

(iv) Banque**Janvier 2011***En millions de Naira*

	Notes	1er Niveau	2ème Niveau	3ème Niveau	Total
Actifs financiers détenus à des fins de transaction:	25				
Obligations d'Etat		1 267	–	–	1 267
Actions		–	–	–	–
		1 267	–	–	1 267
Titres de placements disponibles à la vente:	25				
Bons de trésor		78 858	–	–	78 858
Placements en actions à la juste valeur		3 369	2 461	23 947	29 777
		82 227	2 461	23 947	108 635
Passifs dérivés	33	–	9 310	–	9 310
		83 494	11 771	23 947	119 212

Notes sur les états financiers *suite*

- (c) Inclus dans l'investissement de capitaux propres à la juste valeur, dans AFS, est un investissement dans la Société Financière Africaine (SFA). Le Groupe détient 116,72 millions d'actions de AFS, dont la direction a estimé la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation de flux de trésorerie actualisés. Le coût des capitaux propres a été déterminé par la réintégration des dettes dans bêta apuré des dettes des entreprises similaires en utilisant le ratio de la dette sur les capitaux propres de la SFA. Le coût des capitaux propres est évalué comme étant une donnée importante dans le modèle. Une analyse de l'incidence des variations du coût des capitaux propres sur la juste valeur de l'investissement dans la SFA se présente comme suit:

Variation du coût des capitaux propres	% des variations de la valeur de AFC		
	2012	2011	2010
Augmentation de 5%	Diminution de 4,3%	Diminution de 6,2%	Diminution de 6,2%
Diminution de 5%	Augmentation de 4,7%	Augmentation de 6,2%	Augmentation de 6,2%

	Groupe		Banque	
	Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2011
<i>En millions de Naira</i>				
Solde au début de la période	29 718	23 947	29 718	23 947
Gains/(pertes) comptabilisés aux autres éléments de résultat global	2 533	5 771	2 533	5 771
Solde à la fin de la période	32 251	29 718	32 251	29 718

(d) **Classement des actifs et passifs financiers**

Les principes comptables du Groupe offrent la possibilité de désigner, dès leur création, des actifs et des passifs dans des catégories comptables différentes, dans certaines circonstances.

Les détails du classement du Groupe pour les actifs financiers sont présentés dans la note 7.

(e) **Dépréciation et la valeur comptable des biens et équipements**

L'estimation de la durée de vie utile des actifs est fondée sur le jugement de la direction. Tout ajustement important à l'estimation de la durée de vie utile des éléments des immobilisations et équipements aura une incidence sur la valeur comptable de ces éléments.

(f) **Détermination de la dépréciation d'immobilisations corporelles et incorporelles en excluant l'écart d'acquisition (goodwill)**

La direction est tenue de faire des jugements concernant, la cause; le calendrier et le montant de la perte de valeur. Dans l'identification des indicateurs de perte de valeur, la direction prend en considération l'incident des changements dans les conditions concurrentielles, le coût du capital, la disponibilité de financement, l'obsolescence technologique, l'abandon de services et autres circonstances pouvant indiquer l'existence de perte de valeur. Le Groupe applique l'évaluation de perte de valeur à ses unités génératrices de trésorerie séparées. Ce processus nécessite que la direction fasse des jugements et des estimations importants, relatifs à l'existence des indicateurs de perte de valeur, les unités génératrices de trésorerie séparées, la durée de vie utile restante des actifs, les futurs flux de trésorerie et les valeurs nettes réalisables. Le jugement de la direction est également obligatoire dans la prise de décision pour déterminer si une perte de valeur précédemment comptabilisée devrait être reprise.

6. SECTEURS D'ACTIVITES

L'information sectorielle est présentée à l'égard des régions géographiques du Groupe. Ses régions représentent le format principal de présentation. Il est basé sur la structure de gestion et de reporting du Groupe. Le Directeur Général du Groupe qui est également le Principal Décideur Opérationnel examine la performance du Groupe selon les secteurs d'activité et les ressources sont affectées en conséquence.

Secteurs géographiques

Le Groupe exerce ses activités dans les régions géographiques suivantes:

- Nigéria
- Reste de l'Afrique
- Reste du monde

Secteurs d'activité

Le Groupe exerce ses activités dans les secteurs d'activité suivants:

Services bancaires aux entreprises

Ce secteur d'activité propose une large gamme de solutions financières aux entreprises multinationales, entreprises régionales, organisations non gouvernementales, organisations internationales et multinationales et institutions financières.

Banque de détail/Banque commerciale

Ce secteur d'activité est présent dans toutes les grandes villes au Nigéria et dans 18 autres pays en Afrique où le Groupe exerce ses activités. Il propose des produits de banque commerciale et des services au segment moyen ainsi qu'au segment de détail du marché.

Trésorerie et marchés financiers

Ce secteur d'activité propose des financements innovants et des solutions de gestion des risques et des services de conseils à la clientèle d'entreprises et d'institutionnels. Le secteur a également la responsabilité pour la formulation et la mise en œuvre des produits du marché financier pour les clients du Groupe.

Aucun client ou groupe externe ne représente 10% ou plus des revenus du Groupe.

(a) Régions géographiques

(i) 31 Décembre 2012

<i>En millions de Naira</i>	Nigeria	Reste de l'Afrique	Reste du monde	Elimination	Total
Produits externes	177 629	41 480	3 016	(1 996)	220 129
Total des produits	177 629	41 480	3 016	(1 996)	220 129
Bénéfices avant impôts	47 323	5 429	1 254	(1 996)	52 010
Produits d'intérêt	124 960	22 726	2 317	–	150 003
Charges d'intérêt	(51 171)	(7 078)	(137)	–	(58 386)
Quote-part bénéfices/(pertes) des entités mises équivalences	–	–	(54)	–	(54)
Pertes de valeur comptabilisées dans le compte de résultat	(2 652)	(1 907)	(1)	–	(4 560)
Charges d'impôts	1 195	(1 728)	–	–	(533)
Résultat/(pertes) de l'exercice provenant des activités poursuivies	48 518	3 701	1 254	(1 996)	51 477
Résultat/(pertes) de l'exercice provenant des activités abandonnées	3 289	–	–	–	3 289
Résultat/(pertes) de l'exercice	51 807	3 701	1 254	(1 996)	54 766
Total des actifs sectoriels ¹	1 927 101	386 147	51 977	(92 302)	2 272 923
Total des passifs sectoriels	1 725 643	340 410	42 944	(28 541)	2 080 456
¹ Comprend:					
Investissement dans des associés et des coentreprises comptabilisé par la méthode de la mise en équivalence	1 395	–	9 188	–	10 583
Dépense pour secteur à présenter					
Actifs non courant	5 087	3 892	–	–	8 979
Dépréciation	7 832	1 919	24	–	9 775
Amortissement	1 037	76	–	–	1 113

Notes sur les états financiers *suite*

(ii) 31 December 2011

<i>En millions de Naira</i>	Nigeria	Reste de l'Afrique	Reste du monde	Elimination	Total
Produits externes	126 225	36 216	2 695	(1 404)	163 732
Total des produits	126 225	36 216	2 695	(1 404)	163 732
Bénéfices avant impôts	(30 533)	2 871	1 037	25	(26 600)
Produits d'intérêt	95 901	17 087	1 979	(1 377)	113 590
Charges d'intérêt	(41 389)	(5 265)	(146)	1 377	(45 423)
Quote-part bénéfices/(pertes) des entités mises équivalences	–	–	32	–	32
Pertes de valeur comptabilisées dans le compte de résultat	(34 855)	(4 628)	(14)	–	(39 497)
Charges d'impôts	18 880	(40)	(905)	–	17 935
Résultat/(pertes) de l'exercice provenant des activités poursuivies	(11 653)	2 831	132	25	(8 665)
Résultat/(pertes) de l'exercice provenant des activités abandonnées	1 864	–	–	–	1 864
Résultat/(pertes) de l'exercice	(9 789)	2 831	132	25	(6 801)
Total des actifs sectoriels ¹	1 668 161	344 582	40 344	(132 652)	1 920 435
Total des passifs sectoriels	1 504 446	304 013	39 258	(78 222)	1 769 495
¹ Comprend:					
Investissement dans des associés et des coentreprises comptabilisé par la méthode de la mise en équivalence	900	–	9 943	–	10 843
Dépense pour secteur à présenter					
Actifs non courant	3 109	2 949	–	–	6 058
Dépréciation	7 331	1 969	48	–	9 348
Amortissement	1 089	31	32	–	1 152

(b) Présentation des activités

(i) 31 Décembre 2012

<i>En millions de Naira</i>	Entreprise	Détails & commercial	Trésorerie et marché financiers	Opérations poursuivies
Revenus				
Provenant de clients externes	115 524	83 853	20 752	220 129
Provenant d'autres secteurs d'activité	(46 600)	42 441	4 159	–
Total revenu	68 924	126 294	24 911	220 129
Charges d'intérêt	(23 923)	(31 388)	(3 075)	(58 386)
Charges d'honoraire et commissions	(189)	(2 285)	(53)	(2 527)
	(24 112)	(33 673)	(3 128)	(60 913)
Pertes de valeurs nettes	(2 536)	(1 859)	(165)	(4 560)
Revenu net d'exploitation	42 276	90 762	21 618	154 656
Charges d'exploitation	(16 308)	(67 833)	(7 564)	(91 704)
Dépréciation et amortissement	(180)	(10 692)	(15)	(10 888)
	(16 488)	(78 525)	(7 579)	(102 592)
Quote-part bénéfices/(pertes) des entités mises équivalences	–	–	(54)	(54)
Bénéfices avant impôt	25 788	12 237	13 985	52 010
Charges d'impôt	(264)	(125)	(143)	(533)
Bénéfices/(pertes) de l'exercice provenant des opérations poursuivies	25 524	12 111	13 841	51 477
Bénéfices/(pertes) de l'exercice provenant des opérations abandonnées	–	–	3 289	3 289
Bénéfice/(pertes) de l'exercice	25 524	12 111	17 130	54 765
Prêts et avances	521 035	128 635	37 765	687 435
Dépôts de la clientèle et d'autres banques	638 333	1 036 994	102 461	1 777 788
Total des actifs sectoriels ¹	910 851	974 345	324 164	2 209 360
Total des passifs sectoriels	832 279	900 442	296 201	2 028 922
¹ Comprend:				
Investissement dans des associés et des coentreprises comptabilisé par la méthode de la mise en équivalence	–	–	10 583	10 583
Dépense pour secteur à présenter				
Actifs non courants	–	–	8 979	8 979

Notes sur les états financiers *suite*

(ii) 31 Décembre 2011

<i>En millions de Naira</i>	Entreprise	Détails & commercial	Trésorerie et marché financiers	Opérations poursuivies
Revenus				
Provenant de clients externes	91 064	56 310	16 358	163 732
Provenant d'autres secteurs d'activité	(46 601)	42 441	4 159	–
Total revenu	44 463	98 752	20 517	163 732
Charges d'intérêt	(18 592)	(24 442)	(2 389)	(45 423)
Charges d'honoraire et commissions	(723)	(456)	(26)	(1 205)
Pertes de valeur nettes sur des actifs financiers	(24 175)	(13 098)	(359)	(37 632)
Revenu net d'exploitation	973	60 756	17 743	79 472
Charges d'exploitation	(17 965)	(65 909)	(11 730)	(95 604)
Dépréciation et amortissement	(224)	(10 257)	(19)	(10 500)
	(18 188)	(76 167)	(11 749)	(106 104)
Quote-part bénéfices/(pertes) des entités mises équivalences	–	–	32	32
Bénéfices avant impôt	(17 215)	(15 411)	6 026	(26 600)
Charges d'impôt	7 174	12 555	(1 794)	17 935
Bénéfices/(pertes) de l'exercice provenant des opération poursuivies	(10 041)	(2 856)	4 232	(8 665)
Bénéfices/(pertes) de l'exercice provenant des opération abandonnées	–	–	1 864	1 864
Bénéfice/(pertes) de l'exercice	(10 041)	(2 856)	6 096	(6 801)
Prêts et avances	457 542	148 085	41 564	647 191
Dépôts de la clientèle et d'autres banques	525 737	855 447	84 148	1 465 332
Total des actifs sectoriels ¹	765 906	881 950	272 579	1 920 435
Total des passifs sectoriels	704 920	813 700	250 875	1 769 495
¹ Comprend:				
Investissement dans des associés et des coentreprises comptabilisé par la méthode de la mise en équivalence	–	–	10 843	10 843
Dépense pour secteur à présenter				
Actifs non courants	–	–	6 058	6 058

7. Actifs et passifs financiers

Classification comptable, base d'évaluation et justes valeurs

Le tableau ci-dessous présente le classement du Groupe pour chaque catégorie d'actifs et passifs financiers, et leur juste valeur (excluant les intérêts courus).

Groupe <i>En millions de Naira</i>	Détenu à des fins de trans- action	Instru- ments dérivés à la juste valeur	Détenu jusqu'à échéance	Prêts et créances	Dis- ponibles à la vente	Autres passifs à la valeur amortie	Total valeur comptable	Juste valeur
(a) 31 Décembre 2012								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	–	–	714 115	–	–	714 115	714 115
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	457	–	–	–	–	–	457	457
Prêts et avances aux banques	–	–	–	28 513	–	–	28 513	21 350
Prêts et avances à la clientèle	–	–	–	658 922	–	–	658 922	704 497
Titres de placement	–	–	552 152	–	128 665	–	680 817	651 547
Autres actifs	–	–	–	15 021	–	–	18 598	15 021
Passifs dérivés	–	124	–	–	–	–	124	124
Dépôts des banques	–	–	–	–	–	57 780	57 780	57 780
Dépôts de la clientèle	–	–	–	–	–	1 720 008	1 720 008	1 720 008
Autres passifs	–	–	–	–	–	68 385	81 438	68 385
Passifs subordonnés	–	–	–	–	–	53 719	53 719	53 719
Emprunts	–	–	–	–	–	114 520	114 520	114 520
(b) 31 Décembre 2011								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	–	–	434 218	–	–	434 218	434 218
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 303	–	–	–	–	–	1 303	1 303
Prêts et avances aux banques	–	–	–	41 564	–	–	41 564	41 564
Prêts et avances à la clientèle	–	–	–	605 627	–	–	605 627	654 699
Titres de placement	–	–	625 564	–	96 744	–	722 308	604 300
Autres actifs	–	–	–	10 608	–	16 513	16 513	–
Passifs dérivés	–	817	–	–	–	–	817	817
Dépôts des banques	–	–	–	–	–	19 510	19 510	19 510
Dépôts de la clientèle	–	–	–	–	–	1 445 822	1 445 822	1 445 822
Fonds sous gérés	–	–	–	–	–	51 943	51 943	51 943
Autres passifs	–	–	–	–	–	58 146	58 210	58 146
Passifs subordonnés	–	–	–	–	–	53 500	53 500	53 500
Emprunts	–	–	–	–	–	137 040	137 040	137 040

Notes sur les états financiers *suite*

Groupe <i>En millions de Naira</i>	Détenu à des fins de trans- action	Instru- ments dérivés à la juste valeur	Détenu jusqu'à échéance	Prêts et créances	Dis- ponibles à la vente	Autres passifs à la valeur amortie	Total valeur comptable	Juste valeur
(b) 31 Janvier 2010								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	–	–	385 397	–	–	385 397	385 397
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 594	–	–	–	–	–	2 594	2 594
Prêts et avances aux banques	–	–	–	11 226	–	–	11 226	11 226
Prêts et avances à la clientèle	–	–	–	590 797	–	–	590 797	676 365
Titres de placement	–	–	368 935	–	124 144	–	493 079	473 640
Autres actifs	–	–	–	26 370	–	–	30 290	30 290
Passifs dérivés	–	9 310	–	–	–	–	9 310	9 310
Dépôts des banques	–	–	–	–	–	7 456	7 456	7 456
Dépôts de la clientèle	–	–	–	–	–	1 270 409	1 270 409	1 270 409
Fonds gérés	–	–	–	–	–	32 753	32 753	32 753
Autres passifs	–	–	–	–	–	41 558	41 671	41 558
Passifs subordonnés	–	–	–	–	–	18 335	18 335	18 335
Emprunts	–	–	–	–	–	114 520	114 520	114 520

Le tableau ci-dessous présente la classification de la banque de chaque type d'actifs et de passifs financiers, et leur juste valeur (à l'exclusion des intérêts cumulés).

Banque <i>En millions de Naira</i>	Détenu à des fins de trans- action	Instru- ments dérivés à la juste valeur	Détenu jusqu'à échéance	Prêts et créances	Dis- ponibles à la vente	Autres passifs à la valeur amortie	Total valeur comptable	Juste valeur
(a) 31 Décembre 2012								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	629 481	-	-	629 481	629 481
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	457	-	-	-	-	-	456	456
Prêts et avances aux banques	-	-	-	27 878	-	-	27 878	27 878
Prêts et avances à la clientèle	-	-	-	570 714	-	-	570 714	603 011
Titres de placement	-	-	401 348	-	126 646	-	527 994	498 724
Autres actifs	-	-	-	9 296	-	-	11 159	9 296
Passifs dérivés	-	124	-	-	-	-	124	124
Dépôts des banques	-	-	-	-	-	22 875	22 875	22 875
Dépôts de la clientèle	-	-	-	-	-	1 461 131	1 461 131	1 461 131
Autres passifs	-	-	-	-	-	44 246	57 299	44 246
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	55 474	55 474	55 474
Emprunts	-	-	-	-	-	114 520	114 520	114 520
(b) 31 Décembre 2011								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	352 500	-	-	352 500	352 500
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	237	-	-	-	-	-	237	237
Prêts et avances aux banques	-	-	-	41 564	-	-	41 564	23 413
Prêts et avances à la clientèle	-	-	-	552 526	-	-	552 526	586 826
Titres de placement	-	-	496 600	-	63 428	-	560 028	442 021
Autres actifs	-	-	-	13 695	-	-	16 891	13 695
Passifs dérivés	-	817	-	-	-	-	817	817
Dépôts des banques	-	-	-	-	-	23 408	23 408	23 408
Dépôts de la clientèle	-	-	-	-	-	1 216 511	1 216 511	1 216 511
Autres passifs	-	-	-	-	-	49 860	49 924	49 860
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	55 254	55 254	55 254
Emprunts	-	-	-	-	-	137 040	137 040	137 040

Notes sur les états financiers *suite*

Banque	Détenu à des fins de transaction	Instruments dérivés à la juste valeur	Détenu jusqu'à échéance	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Autres passifs à la valeur amortie	Total valeur comptable	Juste valeur
<i>En millions de Naira</i>								
(b) 1 Janvier 2010								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	–	–	330 701	–	237	330 938	330 938
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 267	–	–	–	–	–	1 267	1 267
Prêts et avances aux banques	–	–	–	11 226	–	–	11 226	11 226
Prêts et avances à la clientèle	–	–	–	557 224	–	–	557 224	603 037
Titres de placement	–	–	284 144	–	107 317	–	391 461	372 022
Autres actifs	–	–	–	24 001	–	–	24 877	24 001
Passifs dérivés	–	9 310	–	–	–	–	9 310	9 310
Dépôts des banques	–	–	–	–	–	51	51	51
Dépôts de la clientèle	–	–	–	–	–	1 120 566	1 120 566	1 120 566
Autres passifs	–	–	–	–	–	38 669	38 782	38 669
Passifs subordonnés	–	–	–	–	–	20 147	20 147	20 147
Emprunts	–	–	–	–	–	63 327	63 327	63 327

8. Produits net d'intérêt

<i>En millions de Naira</i>	Groupe		Banque	
	Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2011
Intérêt et produits assimilés				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 281	6 555	7 238	7 576
Prêts et avances aux banques et à la clientèle	83 291	55 872	71 983	47 134
Titres de placement	58 431	51 163	46 926	42 717
Total Produits d'intérêt	150 003	113 590	126 147	97 427
Charges d'intérêt et autres charges assimilés				
Dépôts des banques	(2 225)	(1 039)	(1 056)	(434)
Dépôts de la clientèle	(44 876)	(37 449)	(38 966)	(33 834)
Emprunts	(11 285)	(6 935)	(11 280)	(6 935)
Total charges d'intérêt	(58 386)	(45 423)	(51 302)	(41 203)

Les produits d'intérêt comprennent les intérêts courus sur des prêts dépréciés de 800,53 millions de Naira (Banque: 210,95 millions de Naira) et 2,2 milliards (Banque: 1,3 milliards pour l'exercice clos le 31 Décembre 2012 et 31 Décembre 2011 respectivement).

9. Produits nets d'honoraires et commissions nettes

<i>En millions de Naira</i>	Groupe		Banque	
	Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2011
Produits nets d'honoraires et de commission	45 108	38 660	34 212	28 726
Honoraires et commissions comprennent:				
Produits des honoraires et commission sur les opérations de crédit	9 515	8 199	6 045	7 000
Commission de mouvements	15 631	12 148	15 062	11 576
Autres honoraires et charges	22 489	19 518	15 005	11 355
Total Produits des honoraires et commissions	47 635	39 865	36 112	29 931
Les charges d'honoraires et commission comprennent:				
Services de cartes	(2 088)	(941)	(1 889)	(941)
Autres charges	(439)	(264)	(11)	(264)
Total charge d'honoraires et commissions	(2 527)	(1 205)	(1 900)	(1 205)

Les frais et commissions de crédit excluent tous autres frais utilisés pour calculer le taux d'intérêt effectif sur les instruments financiers.

10. Résultat net des opérations de négoce

<i>En millions de Naira</i>	Groupe		Banque	
	Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2011
Titres à revenu fixe	775	461	618	317
Gains de change	8 227	11 549	7 943	5 584
Pertes sur	693	(8 464)	693	(8 464)
	9 695	3 546	9 254	(2 563)

- (i) Résultat net des opérations de négoce comprend les gains et les pertes résultant de l'achat et la vente des instruments de négoce.
- (ii) Les pertes sur les opérations de trésorerie représentent des pertes exceptionnelles résultant de la fermeture des positions de l'exercice antérieur

11. Gains/Pertes nets sur titres de placement

<i>En millions de Naira</i>	Groupe		Banque	
	Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2011
Actifs financiers classés comme étant disponible à la vente				
– Les écarts de change sur des éléments monétaires	48	28	47	28
– Provision pour dépréciation	(673)	(1 723)	(725)	(1 318)
Actifs financiers classés comme étant détenue jusqu'à l'échéance				
– Les écarts de change sur des éléments monétaires	6 328	(170)	129	(170)
Gains/(Pertes) nets sur la juste valeur	5 703	(1 865)	(549)	(1 460)
Actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente				
Gain à la cession	420	–	420	–
	6 123	(1 865)	(129)	(1 460)

Notes sur les états financiers *suite*

12. Autres produits d'exploitation

	Groupe		Banque	
<i>En millions de Naira</i>	Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2011
Revenu de dividende	2 887	427	4 772	407
Revenu de location	490	444	448	440
Autres revenus	3 296	7 725	825	1 916
	6 673	8 596	6 045	2 763

Est incluse dans le revenu de dividende, la somme de 1,58 milliard de Naira (2011: Néant), représentant les dividendes reçus de certaines filiales en Afrique.

13. Pertes de valeur sur prêts et créances

	Groupe		Banque	
<i>En millions de Naira</i>	Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2011
Pertes de valeur sur des prêts et avances à la clientèle:				
– Dépréciation spécifique	(6 414)	(28 670)	(4 578)	(10 741)
– Dépréciation de portefeuille	964	3 761	2 694	3 766
Gains/(Pertes) sur prêts et avances aux banques:				
– Dépréciation de portefeuille	357	(337)	357	(337)
Recouvrement sur prêts et avances	8 513	16 195	1 130	8 045
Radiation des prêts et avances	(7 859)	(9 499)	(2 910)	(9 499)
Recouvrement sur autres actifs	934	1 531	934	1 258
Perte de valeur sur autres actifs	(1 055)	(719)	(281)	(672)
	(4 560)	(17 738)	(2 654)	(8 180)

14. Dépenses de personnel

	Groupe		Banque	
<i>En millions de Naira</i>	Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2011
Salaires et avantages	(39 331)	(42 524)	(28 895)	(35 240)
Charges des contributions de retraite	(1 317)	(1 345)	(850)	(861)
Autres dépenses de personnel	(2 804)	(4 005)	(3 254)	(2 002)
	(43 452)	(47 874)	(32 999)	(38 103)

15. Dépréciation et amortissement

	Groupe		Banque	
<i>En millions de Naira</i>	Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2011
Dépréciation d'immobilisations corporelles	(9 775)	(9 348)	(6 043)	(7 128)
Amortissement d'immobilisations incorporelles (note 29)	(1 113)	(1 152)	(860)	(1 111)
	(10 888)	(10 500)	(6 903)	(8 239)

16. Autres charges d'exploitation

	Groupe		Banque	
	Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2011
<i>En millions de Naira</i>				
Rémunération des Commissaires aux comptes	(309)	(308)	(179)	(100)
Rémunération des Administrateurs	(37)	(67)	(37)	(67)
Taxe de la Société de Gestion d'Actifs du Nigéria (AMCON)	(4 966)	(4 298)	(4 966)	(4 298)
Prime de la Société d'assurance-dépôts du Nigéria (NDIC)	(5 685)	(4 936)	(5 685)	(4 936)
Autres charges	(37 255)	(38 121)	(24 624)	(26 341)
	(48 252)	(47 730)	(35 491)	(35 742)

17. Impôts

Comptabilisé aux compte de résultat	Groupe		Banque	
	Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2011
<i>En millions de Naira</i>				
(a) Charge d'impôt courant				
Exercice en cours	(3 126)	(2 185)	(1 353)	(784)
Excédent de provisionnement de l'exercice précédent	–	167	–	237
	(3 126)	(2 018)	(1 353)	(547)
(b) Charge d'impôts différés				
Sources et reprise des différences temporaires (note 30)	2 593	19 953	2 548	19 049
Total charge d'impôt (dépense)/crédit	(533)	17 935	1 195	18 502
(c) Passifs d'impôts exigibles				
Solde au début de l'exercice	2 627	2 869	784	1 185
Impôts payé	(4 479)	(2 427)	(812)	(1 185)
Charge d'impôts	3 126	2 185	1 353	784
Solde à la fin de l'exercice	1 274	2 627	1 325	784
(d) Etat de rapprochement du taux d'imposition réel				
(i) 31 Décembre 2012				
Bénéfice avant impôts	52 010		46 180	
Impôts en utilisant le taux d'impôt domestique sur les sociétés	15 603		13 854	
Les impôts payables par la Banque sont basés sur les dispositions relatives à l'impôt minimum dans la Loi fiscale du Nigéria applicable aux sociétés qui n'ont pas de bénéfices imposables				
Impôts sur les sociétés	1 173		–	
Impôt minimum	894		894	
Incidence des taux d'imposition dans des territoires étrangers	(352)		–	
Taxe de la Technologie de l'Information	459		459	
Les écarts permanents non admissibles	403		350	
Ecarts permanents exonérés	(17 647)		(16 752)	
	533		(1 195)	

Notes sur les états financiers *suite*

(ii) 31 Décembre 2011

Pertes avant impôts	(26 600)	(26 468)
	Groupe	Banque
Comptabilisé dans le compte de résultat	Décembre	Décembre
<i>En millions de Naira</i>	2011	2011
Les impôts payables par la Banque sont basés sur les dispositions relatives à l'impôt minimum dans la Loi fiscale du Nigéria applicable aux sociétés qui n'ont pas de bénéfices imposables		
Impôts sur les sociétés	1 352	–
Impôt minimum	784	784
Incidence des taux d'imposition dans des territoires étrangers	(40)	–
Taxe scolaire	33	–
Taxe de la Technologie de l'Information	16	–
Excédent de provisionnement de l'exercice précédent	(167)	(237)
Les écarts permanents non admissibles	151	97
Ecart permanents exonérés	(12 084)	(11 206)
Total charge d'impôt au compte de résultat global	(17 935)	(18 502)

18. Actifs non courant détenus en vue de la distribution et activités abandonnées

(a) Les actifs destinés à être cédés détenus en vue de la distribution aux actionnaires sont analysés ci-dessous

	Groupe	Banque
	Décembre	Décembre
<i>En millions de Naira</i>	2012	2012
Trésorerie et équivalent de trésorerie	18 406	–
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	427	–
Prêts et avances à la clientèle	11	–
Investissements en capitaux propres et entité mise en équivalence	1 398	900
Investissements dans des filiales	–	2 408
Titres de placement	39 796	–
Immobilisations	2 773	2 500
Immobilisations incorporelles	16	–
Actifs d'impôt différé	225	–
Autres actifs	511	–
Total	63 563	5 808

(b) Passifs destinés à être cédés détenus en vue de la distribution aux actionnaires sont analysés ci-dessous

Fonds gérés	48 700	–
Passifs d'impôts exigibles	513	–
Autres passifs	2 321	–
Total	51 534	–

Des actifs non courants détenus en vue de la distribution et les activités abandonnées concernent les activités de la banque d'investissement du Groupe.

(c) L'analyse du résultat des activités abandonnées se présente comme suit:

	Groupe Décembre 2012	Groupe Décembre 2011
<i>En millions de Naira</i>		
Revenus	5 208	4 974
Charges	(1 598)	(2 963)
Quote-part des bénéfices des sociétés mises en équivalence	254	206
Bénéfices avant impôts sur les activités abandonnées	3 864	2 217
Impôt	(575)	(353)
Bénéfices de l'exercice provenant des activités abandonnées	3 289	1 864

(d) Le résumé de l'état des flux de trésorerie des éléments classés en vue de cession se présente ci-dessous:

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation	(14)	4 923
Les flux de trésorerie liés aux investissements	3 307	3 698
Les flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(1 335)	(746)
Total des flux de trésorerie	1 958	7 875

Les actifs non courants détenus en vue de la distribution représentent des actifs et des passifs relatifs à certaines filiales du Groupe à savoir: UBA Asset Management Limited, UBA Capital Plc, et UBA Insurance Brokers Limited; ainsi que la coentreprise du Groupe, UBA Metropolitan Life Insurance Limited, cédés par United Bank for Africa Plc aux actionnaires admissibles à partir du 1er janvier 2013. Cette cession est en vertu de la circulaire de la Banque Centrale du Nigéria portant (Règlement portant Domaine d'Activités Bancaires et Autres Questions Connexes No. 3, 2010) annulant le régime de banque universelle qui était applicable aux banques nigérianes. Par conséquent, ces actifs ont été présentés comme étant des actifs détenus en vue de la distribution aux actionnaires.

Le plan d'arrangement pour la cession a été approuvé par les actionnaires de UBA Plc à une assemblée ordonnée par le tribunal, tenue le 13 décembre, 2012. Selon les dispositions de ce plan, la Banque a cédé 499.999.998 actions ordinaires de 1 Naira chacune de UBA Asset Management Limited, 4.500.000 actions ordinaires de 1 Naira chacune de UBA Insurance Brokers Limited et 500.000.000 action ordinaires de 1 Naira chacune de UBA Metropolitan Life Insurance Limited (une société associée) à UBA Capital Limited qui a également acheté une autre filiale à savoir UBA Trustee Limited.

Dans le cadre du plan d'arrangement, la Banque a également aliéné des immeubles excédents ayant une valeur comptable de 2,5 milliards de Naira en faveur d'Afriland Properties Plc. Suite à la clôture de l'exercice, UBA Capital Limited a été coté à la Bourse des valeurs du Nigéria, et elle changé sa dénomination sociale en UBA Capital Plc.

En contrepartie pour les cessions ci-dessus, 3.999.999.998 actions ordinaires représentant 100% du capital social de UBA Capital Plc et 1.000.000.000 actions ordinaires représentant 100% du capital social d'Africa Prudential Registrars Plc (précédemment détenue par UBA Capital Plc) ont été attribuées aux actionnaires admissibles de UBA Plc. En plus, 1.000.000.000 d'actions ordinaires représentant 100% du capital social d'Afriland Properties Plc ont été attribuées aux actionnaires éligibles de UBA Plc.

Pour chaque lot de 33 actions ordinaires détenues dans le capital social de UBA Plc des actionnaires admissibles ont reçu (04) quatre actions ordinaires de UBA Capital Plc et une (1) action ordinaire chacune de Africa Prudential Registrars Plc respectivement.

En conséquence de l'essaiage, les réserves accumulées de la Banque ont été diminuées de 11,9 milliards de Naira étant une valeur globale de (a) l'investissement de la Banque dans UBA Capital Africa Limited, UBA Insurance Brokers Limited, UBA Asset Management Management Limited et UBA Metropolitan Life Insurance Limited; et (b) l'excédent d'immeubles cédé à Afriland Properties Plc.

La juste valeur des dividendes payables à l'égard des actifs et des passifs détenus en vue de la distribution a été mentionnée dans la note 34.

Notes sur les états financiers *suite*

19. Résultat par action

Résultat net par action

Le calcul du résultat net par action au 31 Décembre 2012 a été basé sur les bénéfices attribuables aux actionnaires ordinaires de 51.477 millions de Naira (Banque: 47.375 millions) et le nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation de 30.973.642.991 (Banque: 32.981.387.565) excluant les actions propres détenues par la Société d'Investissement en action du personnel de la Banque. Au cours de l'exercice, 592 millions d'unités ont été ajoutées aux actions de la Banque détenues par la Société d'Investissement en action du personnel de la Banque.

<i>En millions de Naira</i>	Groupe		Banque	
	Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2011
Bénéfices/(pertes) provenant des activités poursuivies attribuables aux actionnaires de la Banque	51 477	(8 665)	47 375	(7 966)
Bénéfices provenant des activités abandonnées attribuables aux actionnaires de la Banque	3 289	1 864	–	–
Total	54 766	(6 801)	47 375	(7 966)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	30 974	30 382	32 982	32 982
Résultat net/(perte) par action (en Naira)				
Provenant des activités poursuivies	1,66	(0,29)	1,44	(0,24)
Provenant des activités abandonnées	0,11	0,06	–	–
Provenant des bénéfices de l'exercice	1,77	(0,23)	1,44	(0,24)
Résultat/(perte) dilué par action (en Naira)				
Provenant des activités poursuivies	1,66	(0,29)	1,44	(0,24)
Provenant des activités abandonnées	0,11	0,06	–	–
Provenant des bénéfices de l'exercice	1,77	(0,23)	1,44	(0,24)

20. Caisse et soldes auprès des banques

<i>En millions de Naira</i>	Groupe			Banque		
	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011
Caisse et solde auprès des banques	162 353	173 221	172 238	140 673	135 130	149 218
Soldes non affectés auprès de la Banque Centrale	82 395	52 249	25 352	35 829	17 746	10 216
Placements sur le marché monétaire	349 670	126 959	175 345	336 067	125 378	163 008
Trésorerie et équivalent de trésorerie	594 418	352 429	372 935	512 569	278 254	322 442
Dépôt de réserves obligatoires auprès de la Banque Centrale (i) ci-dessous	119 697	81 789	12 462	116 912	74 246	8 259
	714 115	434 218	385 397	629 481	352 500	330 701

(i) Ce dépôt représente l'exigence de réserve de liquidité auprès des Banques Centrales dans les pays où le Groupe exerce ses activités est elles ne sont pas disponibles pour l'utilisation dans ses activités de tous les jours.

(ii) Caisse et soldes auprès des banques comprennent 12,69 milliards (2011: 21,37 milliards) pour le Groupe et 12,69 milliards (2011: 18,5 milliards) pour la Banque, représentant la valeur en Naira des soldes bancaires en devise détenus au nom des clients dans le cadre des opérations de lettres de crédit. L'obligation correspondante est incluse dans les autres passifs (voir note 34).

21. Actifs financiers détenus aux fins de négoce

<i>En millions de Naira</i>	Groupe			Banque		
	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011
Titres d'Etat	284	237	1 267	284	237	1 267
Bonds de Trésor	173	–	–	172	–	–
Capitaux propres	–	1 066	1 327	–	–	–
	457	1 303	2 594	456	237	1 267
Courants	457	237	2 594	456	237	1 267
Non courants	–	1 066	–	–	–	–
	457	1 303	2 594	456	237	1 267

22. Prêts et avances aux banques

<i>En millions de Naira</i>	Groupe			Banque		
	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011
Montant brut	28 699	42 107	11 432	28 064	42 107	11 432
Dépréciation de portefeuille	(186)	(543)	(206)	(186)	(543)	(206)
	28 513	41 564	11 226	27 878	41 564	11 226
Courants	28 513	30 727	11 226	27 878	32 327	11 226
Non courants	–	10 837	–	–	9 237	–
	28 513	41 564	11 226	27 878	41 564	11 226

22b. Provisions pour dépréciation des prêts et avances aux banques

<i>En millions de Naira</i>	Groupe		Banque	
	Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2011
Dépréciation du portefeuille				
Solde au début de l'exercice	543	206	543	206
Charge de dépréciation de l'exercice	(357)	337	(357)	337
Solde à la fin de l'exercice	186	543	186	543

23. Prêts et avances à la clientèle

(a) 31 Décembre 2012

(i) Groupe

<i>En millions de Naira</i>	Montant Brut	Dépréciation spécifique	Dépréciation de portefeuille	Total dépréciation	Valeur comptable
Prêts aux particuliers	111 372	(1 556)	(1 130)	(2 686)	108 686
Prêts aux sociétés et aux autres organismes	563 355	(3 891)	(9 228)	(13 119)	550 236
	674 727	(5 447)	(10 358)	(15 805)	658 922

(ii) Banque

Prêts aux particuliers	82 353	(1 049)	(447)	(1 496)	80 857
Prêts aux sociétés et aux autres organismes	496 944	(345)	(6 742)	(7 087)	489 857
	579 297	(1 394)	(7 189)	(8 583)	570 714

Notes sur les états financiers *suite*

(b) 31 Décembre 2011

<i>En millions de Naira</i>	Montant Brut	Dépréciation spécifique	Dépréciation de portefeuille	Total dépréciation	Valeur comptable
(i) Groupe					
Prêts aux particuliers	91 233	(2 649)	(506)	(3 155)	88 078
Prêts aux sociétés et aux autres organismes	538 847	(10 482)	(10 816)	(21 298)	517 549
	630 080	(13 131)	(11 322)	(24 453)	605 627
(ii) Banque					
Prêts aux particuliers	70 467	(2 158)	(506)	(2 664)	67 803
Prêts aux sociétés et aux autres organismes	494 509	(409)	(9 377)	(9 786)	484 723
	564 976	(2 567)	(9 883)	(12 450)	552 526

(c) 1er Janvier 2011

(i) Groupe					
Prêts aux particuliers	116 932	(14 329)	(2 322)	(16 651)	100 281
Prêts aux sociétés et aux autres organismes	514 435	(11 158)	(12 761)	(23 919)	490 516
	631 367	(25 487)	(15 083)	(40 570)	590 797
(ii) Bank					
Prêts aux particuliers	101 460	(13 372)	(2 695)	(16 067)	85 393
Prêts aux sociétés et aux autres organismes	488 122	(5 337)	(10 954)	(16 291)	471 831
	589 582	(18 709)	(13 649)	(32 358)	557 224

<i>En millions de Naira</i>	Groupe		Banque	
	Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2011
(d) Courant	374 680	445 684	317 781	365 106
Non courant	284 242	159 943	252 933	187 420
	658 922	605 627	570 714	552 526
(e) Provision pour dépréciation sur des prêts et avances à la clientèle				
<i>Dépréciation spécifique</i>				
Solde au début de l'exercice	13 131	25 487	2 567	18 709
Charge de dépréciation pour l'exercice	6 414	28 670	4 578	10 741
Reprise de l'exercice	(8 513)	(16 195)	(1 130)	(8 045)
Radiations	(5 585)	(24 831)	(4 621)	(18 838)
Solde à la fin de l'exercice	5 447	13 131	1 394	2 567
<i>Dépréciation de portefeuille</i>				
Solde au début de l'exercice	11 322	15 083	9 883	13 649
Reprise de dépréciation pour l'exercice	677	(5 102)	(2 945)	(3 766)
Charge de l'exercice	(1 641)	1 341	251	–
Solde à la fin de l'exercice	10 358	11 322	7 189	9 883

24. Titres de placement

<i>En millions de Naira</i>	Groupe			Banque		
	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011
Titres de placement	680 817	722 308	493 079	527 994	560 028	391 461
Titres disponibles à la vente comprennent (Voir note (i) ci-dessous)						
Bons de trésor	93 091	30 660	78 858	91 517	30 475	78 858
Placement en actions	93 091	30 660	78 858	91 517	30 475	78 858
	2 941	30 511	17 825	2 345	2 299	2 364
Diminué de: provision spécifique pour dépréciation (voir note (vi))	(1 372)	(4 393)	(4 374)	(1 221)	(1 221)	(1 221)
	1 569	26 118	13 451	1 124	1 078	1 143
Placement en actions à la juste valeur	34 005	39 966	31 835	34 005	31 875	27 316
	128 665	96 744	124 144	126 646	63 428	107 317
<i>Titres de placement détenus jusqu'à l'échéance comprennent (voir note (i)):</i>						
Bons de trésor	69 390	137 396	45 937	–	67 814	–
Billet à ordre	79	120	651	79	120	651
Bons (notes (iii et iv))	482 683	488 048	322 347	401 269	428 666	283 493
	552 152	625 564	368 935	401 348	496 600	284 144
Courant	197 264	171 112	82 802	206 974	141 001	82 802
Non courant	483 553	551 196	410 277	321 020	419 027	308 659
	680 817	722 308	493 079	527 994	560 028	391 461

- (i) Les titres de placements disponibles à la vente incluent des actifs financiers qui peuvent être gagés ou revendus par les contreparties, et ces titres se présentent comme suit:

<i>En millions de Naira</i>	Groupe			Banque		
	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011
Actifs gagés						
Bons de trésor	8 031	17 150	8 250	8 031	17 150	8 250
Bons	123 000	52 254	27 900	123 000	52 254	27 900
	131 031	69 404	36 150	131 031	69 404	36 150

- (ii) Certains investissements non cotés pour lesquels la juste valeur ne peut pas être estimée d'une façon fiable ont été comptabilisés au coût diminué de la perte de valeur. Ces investissements comprennent les investissements réalisés par la Banque dans le cadre du Régime d'Investissement dans le capital des Petites et Moyenne Entreprises (SMEEIS). Ces investissements ont été réalisés en conformité avec les exigences réglementaires (Circulaire No. 35 portant Politique Monétaire) en vigueur au moment de l'investissement. Toutefois cette exigence réglementaire a été supprimée.
- (iii) Sont inclus dans les bons détenus jusqu'à l'échéance, les bons émis par la Société de Gestion d'Actif du Nigéria (AMCON). Ces bons ont été reçus à titre de contrepartie pour les prêts douteux vendus par la Banque. Ces bons sont pleinement garantis par le Gouvernement Fédéral du Nigéria et sont des titres à coupon zéro ayant un rendement annuel allant de 13,5% à 14,3%.
- (iv) Sont inclus dans les bons détenus jusqu'à l'échéance, les bons de l'Etat nigérian se chiffrant en 2012 à 187 milliards de Naira; 223 milliards de Naira en 2011 et 211 milliards de Naira en 2010. Les bons sont comptabilisés au coût amorti.

Notes sur les états financiers *suite*

25. Autres actifs

	Groupe			Banque		
<i>En millions de Naira</i>	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011
Comptes débiteurs	15 003	6 856	19 252	9 296	10 417	16 883
Paiements anticipés	4 888	7 557	9 038	2 662	4 663	4 823
Dépôt pour achat d'actions	–	3 132	7 118	–	3 132	7 118
Autres	18	620	–	–	146	–
Perte de valeur sur autres actifs	(1 311)	(1 652)	(5 118)	(799)	(1 467)	(3 947)
	18 598	16 513	30 290	11 159	16 891	24 877
(a) Variation dans la perte de valeur pour autres actifs						
<i>Au début de l'exercice</i>	1 652	5 118		1 467	3 947	
Amortissement de l'exercice	1 055	719		281	672	
Provisions sans objet	(934)	(1 531)		(934)	(1 258)	
Radiation	(462)	(2 654)		(15)	(1 894)	
	1 311	1 652		799	1 467	
(b) Courant	16 930	15 032	27 573	10 158	15 376	22 645
Non courant	1 668	1 481	2 717	1 001	1 515	2 232
	18 598	16 513	30 290	11 159	16 891	24 877

26. Investissements dans des entités mises en équivalence

	Groupe			Banque		
<i>En millions de Naira</i>	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011
Total des participations dans des sociétés associées et des coentreprises	–	10 356	10 118	–	10 843	10 843
(a) Sociétés associées						
Solde au début de l'exercice	9 211	9 179		9 943	9 943	
Juste valeur des participations antérieurement détenues dans des sociétés associées	31	–		31	–	
Quote-part du résultat de l'exercice en cours	(54)	32		–	–	
Reclassement en participation dans des filiales (note 27 (vii))	(9 188)	–		(9 974)	–	
Solde à la fin de l'exercice	–	9 211		–	9 943	

La seule société associée de la Banque était UBA Capital Europe SA, une société de services bancaires d'investissement implantée en Grande Bretagne qui mène principalement des activités de courtage, financement du commerce et gestion du patrimoine. Au cours de l'exercice, le Groupe a augmenté sa participation dans la société de 49 à 100%. Par conséquent, elle a été reclassée en participations dans les filiales (note 27).

Avant l'acquisition de la participation de contrôle dans UBA Capital Europe SA, il n'y avait pas de restrictions significatives sur la capacité de la société associée d'effectuer des transferts de fonds au Groupe sous forme des dividendes en espèce, ou remboursement des prêts et avances. C'est toujours le cas même après l'acquisition.

<i>En millions de Naira</i>	Groupe		Banque	
	Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2011
(b) Coentreprise				
Solde au début de l'exercice	1 145	939	900	900
Quote-part du résultat de l'exercice en cours	250	206	–	–
Reclassement en actifs non courant détenus en vue de cession (note 18 (a))	(1 395)	–	(900)	–
Solde à la fin de l'exercice	–	1 145	–	900

L'investissement dans la coentreprise (CE) est représenté par la participation du Groupe dans UBA Metropolitan Insurance SA. A la suite de l'approbation des actionnaires lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en Décembre 2012, Metropolitan Insurance SA est devenue une entité distincte séparée du Groupe, après la clôture de l'exercice. Par conséquent, l'investissement a été reclassé en actifs non courant détenus en vue de la distribution. Voir note 18.

Ils n'existaient pas de passifs éventuels relatifs aux participations du Groupe dans des coentreprises et pas de passifs éventuels relatifs à la coentreprise elle-même.

- (c) Le sommaire des informations financières relatives aux sociétés associées et aux coentreprises du Groupe, comptabilisées par la méthode de mise en équivalence, se présente comme suit:

<i>En millions de Naira</i>	Actifs	Passifs	Revenus	Bénéfice/ Pertes
2010				
Coentreprise	3 740	1 386	1 246	138
Sociétés associées	14 248	6 129	408	(152)
	17 988	7 515	1 654	(14)
2011				
Coentreprise	4 122	1 832	1 819	(64)
Sociétés associées	11 676	3 082	578	66
	15 798	4 914	2 397	2
2012				
Coentreprise	5 383	2 474	3 249	560
Sociétés associées	10 966	3 160	493	(84)
	16 349	5 634	3 742	476

Notes sur les états financiers *suite*

27. Investissements dans des filiales

					Banque Décembre 2012	Banque Décembre 2011	Banque Janvier 2011
<i>En millions de Naira</i>							
Filiales bancaires (Voir note (i) ci-dessous)	Année d'acqui- sition/ Début d'activité	Partici- pation	Pays	Secteur			
UBA Ghana Ltd	2004	91%	Ghana	Banque	8 048	8 048	8 048
UBA Cameroun SA	2007	100%	Cameroun	Banque	1 845	1 845	1 845
UBA Côte d'Ivoire SA	2008	100%	Côte d'Ivoire	Banque	5 995	4 850	4 850
UBA Liberia SA	2008	100%	Libéria	Banque	2 330	1 795	1 784
UBA Sierra Léone SA	2008	100%	Sierra Léone	Banque	1 269	1 269	1 160
UBA Uganda SA	2008	100%	Uganda	Banque	2 718	2 718	2 070
Banque Int. du Burkina	2008	64%	Burkina Faso	Banque	5 352	5 352	3 832
Continental Bank Bénin	2008	76%	Rép. du Bénin	Banque	6 726	6 726	6 726
UBA Kenya SA	2009	100%	Kenya	Banque	1 770	1 770	1 770
UBA Tchad SA	2009	100%	Tchad	Banque	2 440	2 210	2 210
UBA Sénégal SA	2009	100%	Sénégal	Banque	2 400	2 400	2 400
UBA Zambie SA	2010	100%	Zambie	Banque	1 770	1 770	1 770
UBA Tanzanie SA	2010	100%	Tanzanie	Banque	1 770	1 770	1 770
UBA Gabon SA	2010	100%	Gabon	Banque	2 760	1 996	1 996
UBA Guinée	2010	100%	Guinée	Banque	1 475	1 475	1 475
UBA RDC Congo SA	2011	100%	RDC Congo	Banque	1 690	1 346	–
UBA Congo Brazzaville SA	2011	100%	Congo Brazzaville	Banque	3 024	3 024	–
UBA Mozambique SA	2011	100%	Mozambique	Banque	869	754	–
UBA Service Financier de détail SA (SFD)	2008	100%	Nigéria	Banque	–	667	1 739
Filiales non bancaires							
UBA Asset Management SA (Voir (ii) ci-dessous)	1964	100%	Nigéria	Gestion d'Actifs	–	403	403
UBA Pensions Custodian SA (Voir (ii) ci-dessou)	2004	100%	Nigéria	Dépositaire Caisse de retraite	2 000	2 000	2 000
UBA Capital (Africa) SA (Voir (iv) ci-dessous)	2005	100%	Nigéria	Banque d'investissement	–	2 000	2 000
UBA Insurance Brokers SA (Voir (v) ci-dessous)	2006	100%	Nigéria	Courtage Assurance	–	5	5
UBA FX Mart SA (Voir (vi) ci-dessous)	2008	100%	Nigéria	Banque	502	502	502
UBA Capital Holding Mauritius (Voir (vii) ci-dessous)	2012	100%	Ile Maurice	Banque d'Investissement	–	–	–
UBA Capital Europe (Voir (vii) ci-dessous)	2012	98%	Royaume Unis	Banque d'investissement	9 974	–	–
					66 727	56 695	50 355

<i>En millions de Naira</i>	Banque Décembre 2012	Banque Décembre 2011
Les variations de l'investissement dans les filiales au cours de l'exercice se présentent comme suit:		
Solde au début de l'exercice	56 695	50 355
Investissement complémentaire au cours de l'exercice	3 133	7 412
Reclassement de l'investissement dans les sociétés associés 26 (a))	9 974	–
Reclassement des actifs non courants détenus en vue de la distribution (note 18 (a))	(2 408)	–
Pertes de dépréciation	(667)	(1 072)
Solde à la fin de l'exercice	66 727	56 695

- (i) UBA Ghana, UBA Cameroun SA, UBA Liberia, UBA Uganda, Banque Internationale du Burkina, UBA Retail Financial Services, UBA Tchad SA, UBA Sénégal SA, Continental Bank Bénin, UBA Kenya, UBA Zambie, UBA Tanzanie, UBA Gabon, UBA Guinée, UBA Sierra Leone, UBA Mozambique, UBA Congo RDC, et UBA Congo Brazzaville s'engagent dans des activités bancaires, en proposant des services de banque d'entreprise, banque commerciale, banque de détail et banque internationale, ainsi que des services de commerce, gestion des liquidités et services de trésorerie.
- (ii) UBA Asset Management Limited s'engage dans les activités de gestion et de l'administration des fonds, services fiduciaires, services de séquestre/liquidation, services d'agences, gestion immobilière, services de courtier en hypothèque, services de levée de capital, gestion des redevances, activités de fonds de capital risque, enregistrement de société, gestion de portefeuilles de gros et autres services financiers aux particuliers, aux sociétés et au Gouvernement. Elle a été constituée le 1er juin 1964 et a commencé ses activités le même jour. A la suite de l'approbation des actionnaires lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire tenu en décembre 2012, UBA Asset Management Limited a été scindée du Groupe après la clôture de l'exercice. Par conséquent, l'investissement a été reclassé aux actifs non courants détenus en vue de la distribution.
- (iii) UBA Pension Custodian Limited a été constituée le 30 septembre 2005. Elle a reçu son agrément le 20 février 2006 et a commencé ses activités le 3 mai 2006. Son activité consiste principalement en la prestation de services de dépositaire d'actifs de régime de retraite, détenir et négocier ces actifs selon les directives des Administrateurs de la Caisse de retraite et conformément aux réglementations de la Commission Nationale de la Retraite en conformité avec la Loi portant Réformes des Pensions de 2004.
- (iv) UBA Capital Limited a été constituée le 19 août 2005. Elle exerce principalement des activités de banque d'investissement y compris la prise ferme de premier appel public à l'épargne (PAPE), négociation des titres, service de chambre de délivrance d'émissions d'obligations, services de conseil en fusion et acquisition et le financement générale des sociétés. Elle propose également des services d'enregistrement des titres par le biais de sa filiale – African Prudential Registrars et des services de courtage par le biais d'une autre filiale – UBA Stock Brokers Limited. A la suite de l'approbation des actionnaires lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 13 décembre 2012, UBA Capital Limited a été scindée du Groupe en 2013. Par conséquent, l'investissement a été reclassé aux actifs non courant détenus en vue de la distribution.
- (v) UBA Insurance Brokers Limited a été constituée le 1er septembre 2006 et a commencé ses activités le 1er avril 2007. Elle exerce l'activité de courtage en assurance et propose également des services généraux de conseil en assurance. A la suite de l'approbation des actionnaires lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 13 décembre 2012, UBA Insurance Brokers Limited a été scindée du Groupe en 2013. Par conséquent, l'investissement a été reclassé aux actifs non courant détenus en vu de la distribution.
- (vi) UBA FX Mart a été constituée le 30 janvier 2008 et a commencé ses activités le 22 mai 2008. Elle est agréée en tant que Bureau de Change exerçant des opérations de change et vente de chèques de voyage.
- (vii) UBA Capital Europe est une société d'investissement installée à Londres. Elle a été constituée le 25 septembre 1995. Ses activités consistent essentiellement en la prestation de services de courtage, financement de commerce et gestion de patrimoine. UBA Plc a procédé à l'acquisition des parts supplémentaires de 49% dans la société au cours de l'exercice, et cette acquisition a augmenté la participation de la Banque dans UBA Capital Europe Limited de 49% à 98% ainsi faisant d'elle une filiale de la Banque. Les 2% restant sont détenus par UBA Capital Holdings Mauritius (précédemment connu sous la dénomination d'Afrinvest Holdings Mauritius), une filiale non opérationnelle entièrement détenue par la Banque. Après la fin de l'exercice, la banque a commencé la liquidation de UBA Capital Holdings Limited et à la suite de sa liquidation les parts de UBA Capital Holdings Limited dans UBA Capital Europe seront cédées à la Banque.
- (viii) Il n'existe pas de restrictions significatives sur la capacité des filiales de transférer des fonds au Groupe sous forme de dividende en espèce, ou remboursement des prêts et avances.

Notes sur les états financiers *suite*

28. Immobilisations et équipement

(a) (i) Groupe

Au 31 Décembre 2012

<i>En millions de Naira</i>	Terrain	Immeubles et améliorations locatives	Autres équipements de transport	Véhicules à moteur	Mobilier et matériel de bureau	Travaux en cours	Total
Coût							
Solde au 1er janvier 2012	13 715	30 669	3 723	10 490	46 707	2 557	107 861
Ajouts	18 250	4 916	55	316	3 216	3 119	29 872
Cession	–	(1 317)	–	(1 312)	(1 077)	(775)	(4 481)
Transferts	–	384	99	51	397	(931)	–
Transfert aux actifs non courants détenus en vue de la distribution	(1 422)	(370)	–	–	–	(708)	(2 500)
Ecart de change	–	(13)	–	(14)	(8)	(2)	(37)
Solde au 31 Décembre 2012	30 543	34 269	3 877	9 531	49 235	3 260	130 715
Amortissements cumulés							
Solde au 1 Janvier 2012	–	10 661	1 019	7 644	32 919	–	52 243
Charges de l'exercice	–	1 490	193	1 133	6 959	–	9 775
Cessions	–	(644)	(88)	(477)	(799)	–	(2 008)
Ecart de change	–	(19)	–	(7)	(15)	–	(41)
Solde au 31 Décembre 2012	–	11 488	1 124	8 293	39 064	–	59 969
Valeurs comptables							
Solde au 31 Décembre 2012	30 543	22 781	2 753	1 238	10 171	3 260	70 746
Solde au 31 Décembre 2011	13 715	20 008	2 704	2 846	13 788	2 557	55 618
(ii) Banque							
Coût							
Solde au 1 janvier 2012	13 715	23 009	3 723	8 016	40 137	2 169	90 769
Ajouts	18 250	3 740	55	146	825	2 954	25 970
Cession	–	(961)	–	(290)	(295)	(448)	(1 994)
Transferts	–	384	99	51	397	(931)	–
Transfert aux actifs non courants détenus en vue de la distribution	(1 422)	(370)	–	–	–	(708)	(2 500)
Solde au 31 Décembre 2012	30 543	25 802	3 877	7 923	41 064	3 036	112 245
Amortissements cumulés							
Solde au 1er Janvier 2012	–	7 218	1 018	6 429	29 038	–	43 703
Charges de l'exercice	–	658	193	765	4 427	–	6 043
Cessions	–	(44)	–	(262)	(313)	–	(619)
Solde au 31 Décembre 2012	–	7 832	1 211	6 932	33 152	–	49 127
Valeurs comptables							
Solde au 31 Décembre 2012	30 543	17 970	2 666	991	7 912	3 036	63 118
Solde au 31 Décembre 2011	13 715	15 791	2 705	1 587	11 099	2 169	47 066

(b) (i) Groupe

Au 31 Décembre 2012

<i>En millions de Naira</i>	Terrain	Immeubles et amélior- ations locatives	Autres équipe- ments de transport	Véhicules à moteur	Mobilier et matériel de bureau	Travaux en cours	Total
Coût							
Solde au 1er janvier 2012	13 715	30 490	3 185	10 543	45 615	3 022	106 570
Ajouts	–	1 539	288	349	1 669	2 097	5 942
Cession	–	(994)	–	(318)	(1 820)	(2 005)	(5 137)
Transferts	–	(449)	250	(138)	906	(569)	–
Ecart de change	–	83	–	54	337	12	486
Solde au 31 Décembre 2012	13 715	30 669	3 723	10 490	46 707	2 557	107 861
Amortissements cumulés							
Solde au 1er Janvier 2012	–	9 459	555	6 600	27 947	–	44 561
Charges de l'exercice	–	1 295	464	1 249	6 340	–	9 348
Cessions	–	(148)	–	(160)	(1 520)	–	(1 828)
Transfert	–	–	–	(70)	70	–	–
Ecart de change	–	55	–	25	82	–	162
Solde au 31 Décembre 2012	–	10 661	1 019	7 644	32 919	–	52 243
Valeurs comptables							
Solde au 31 Décembre 2012	13 715	20 008	2 704	2 846	13 788	2 557	55 618
Solde au 31 Décembre 2011	13 715	21 031	2 630	3 943	17 668	3 022	62 009

(ii) Banque

Coût							
Solde au 1er janvier 2012	13 715	23 676	3 185	8 268	38 394	2 719	89 957
Ajouts	–	262	287	89	676	1 806	3 120
Cession	–	(460)	–	(91)	(47)	(1 710)	(2 308)
Transferts	–	(469)	251	(250)	1 114	(646)	–
Solde au 31 Décembre 2012	13 715	23 009	3 723	8 016	40 137	2 169	90 769
Amortissements cumulés							
Solde au 1er Janvier 2012	–	6 526	554	5 748	23 866	–	36 694
Charges de l'exercice	–	708	464	755	5 201	–	7 128
Cessions	–	(16)	–	(74)	(29)	–	(119)
Solde au 31 Décembre 2012	–	7 218	1 018	6 429	29 038	–	43 703
Valeurs comptables							
Solde au 31 Décembre 2012	13 715	15 791	2 705	1 587	11 099	2 169	47 066
Solde au 31 Décembre 2011	13 715	17 150	2 631	2 520	14 528	2 719	53 263

Notes sur les états financiers *suite*

29. Immobilisations corporelles

<i>En millions de Naira</i>	Goodwill	Logiciel acheté	Total
(a) (i) Groupe			
Coût			
Solde au 1er Janvier 2012	3 479	9 086	12 565
Ajouts	2 194	558	2 752
Ecart de change	–	(8)	(8)
Solde au 31 Décembre 2012	5 673	9 636	15 309
Amortissement et pertes de dépréciation			
Solde au 1er Janvier 2012	–	6 635	6 635
Amortissement de l'exercice	–	1 113	1 113
Ecart de change	–	(7)	(7)
Solde au 31 Décembre 2012	–	7 741	7 741
Valeur comptable			
Solde au 31 Décembre 2012	5 673	1 895	7 568
Solde au 31 Décembre 2011	3 479	2 451	5 930
(ii) Banque			
Coût			
Solde au 1er Janvier 2012		7 661	7 661
Ajouts		339	339
Solde au 31 Décembre 2012		8 000	8 000
Amortissement et pertes de dépréciation			
Solde au 1er Janvier 2012		5 562	5 562
Amortissement de l'exercice		860	860
Solde au 31 Décembre 2012		6 422	6 422
Valeur comptable			
Solde au 31 Décembre 2012		1 578	1 578
Solde au 31 Décembre 2011		2 099	2 099

29. Immobilisations corporelles *suit**En millions de Naira*

	Goodwill	Logiciel acquis	Total
Au 31 Décembre 2011			
(b) (i) Groupe			
Coût			
Solde au 1er Janvier 2012	3 479	8 630	12 109
Ajouts	–	456	456
Solde au 31 Décembre 2012	3 479	9 086	12 565
Amortissement et pertes de dépréciation			
Solde au 1er Janvier 2012	–	5 483	5 483
Amortissement de l'exercice	–	1 152	1 152
Solde au 31 Décembre 2012	–	6 635	6 635
Valeur comptable			
Solde au 31 Décembre 2012	3 479	2 451	5 930
Solde au 31 Décembre 2011	3 479	3 147	6 626
(ii) Banque			
Coût			
Solde au 1er Janvier 2012	–	7 403	7 403
Ajouts	–	258	258
Solde au 31 Décembre 2012	–	7 661	7 661
Amortissement et pertes de dépréciation			
Solde au 1er Janvier 2012	–	4 451	4 451
Amortissement de l'exercice	–	1 111	1 111
Solde au 31 Décembre 2012	–	5 562	5 562
Valeur comptable			
Solde au 31 Décembre 2012	–	2 099	2 099
Solde au 31 Décembre 2011	–	2 952	2 952

La Banque (la société mère) a augmenté sa participation dans UBA Capital Europe Limited à 100% avec une date d'effet du 31 août 2012. La participation précédemment détenue de 49% a été augmentée au moyen de la conversion des actions privilégiées existant aux capitaux propres et par l'émission de des actions complémentaires aux anciens actionnaires. Cette opération a augmenté la participation de la Banque à 98%, les 2% restant étant détenus par UBA Capital Holdings Mauritius (une filiale non opérationnelle de la Banque, détenue à 100%). Après la fin de l'exercice, la banque a commencé la liquidation de UBA Capital Holdings Limited et à la suite de sa liquidation les parts de UBA Capital Holdings Limited dans UBA Capital Europe seront cédées à la Banque.

Notes sur les états financiers *suite*

Goodwill résultant de l'acquisition de UBA Capital Europe Limited se présente ci-dessous:

Juste valeur des actifs acquis au 31 août 2012

En millions de Naira

	Total
Actifs	
Trésoreries et équivalent de trésorerie	2 865
Prêt et avances aux banques	4 445
Titres de placement	2 913
Autres actifs	114
Total Actifs	10 337
Créances échues et charges à payer	1 893
Autres passifs courants	12
Total passif	1 905
Juste valeur des actifs nets au 31 août 2012	8 432
Juste valeur des participations précédemment détenues	626
Contrepartie pour des participations complémentaires (actions privilégiées converties en capital social)	10 000
Totale contrepartie	10 626
Goodwill sur acquisition (note 29 (a))	2 194

Le bénéfice réalisé sur l'évaluation de la participation précédemment détenue dans UBA Capital Europe Limited se chiffre à 31,7 millions et il est inclus dans les autres éléments de résultat.

Le bénéfice post acquisition comptabilisé dans l'état de résultat global se chiffre à 126 millions de Naira. Le total de revenus réalisé par UBA Capital Europe Limited au cours de l'exercice se chiffre à 487 millions de Naira, tandis que la perte de l'exercice se chiffre à 84 millions de Naira.

Test de perte de valeur pour des unités génératrices de trésorerie avec goodwill

Aux fins des tests de perte de valeur, goodwill acquis au moyen de regroupement d'activités est alloué aux unités génératrices de trésorerie (UGT). Les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminés sur la base du calcul de la valeur d'utilisation; en utilisant des prévisions de flux de trésorerie fondées sur les budgets financiers approuvés par la direction générale sur une période de cinq ans.

Le calcul de la valeur d'utilisation est fondé sur les hypothèses principales suivantes:

- La valeur des unités génératrices de trésorerie pour Continental Bank Bénin et UBA Capital Europe Limited est chiffrée respectivement à 8,2 milliards et 106 milliards de Naira;
- Les valeurs comptables du Goodwill dans Continental Bank Bénin et UBA Capital Europe Limited se chiffre respectivement à 3,8 milliards et 2,19 milliards;
- Les flux de trésorerie ont été projetés sur la base du budget approuvé par la Banque. Les flux de trésorerie ont été fondés sur les expériences antérieures et ont été ajustés pour refléter les rendements futurs prévus de la société en tenant compte du produit intérieur brut du pays;
- Des taux de croissance perpétuels de 3% et 1% de performances ont été appliqués pour déterminer les flux de trésorerie perpétuels;
- Des taux d'escompte de 16,8% et 11% ont été appliqués dans la détermination de la valeur d'utilisation de UBA Bénin et UBA Capital Europe Limited respectivement;
- Le Groupe a acquis UBA Capital Europe Limited par l'exercice de l'option de convertir les actions préférentielles existantes en fonds propres. Suite à l'exercice cette option, le Groupe a gagné le contrôle de UBA Capital Europe Limited; et
- A travers cette acquisition, le Groupe s'attend à la création d'une synergie pouvant renforcer sa capacité de saisir des opportunités sur le marché européen.

30. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES

Actifs et passifs d'impôts comptabilisés

Les actifs et passifs d'impôts sont attribuables aux éléments suivants:

<i>En millions de Naira</i>	Groupe		Banque	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
(a) 31 Décembre 2011				
Immobilisation, équipement et logiciel	7 452	59	5 980	–
Provisions pour pertes sur prêts	2 213	–	2 213	–
Autres actifs	240	–	240	–
Pertes fiscales reportées	19 352	–	19 352	–
Autres	367	–	367	–
Actifs/Passifs d'impôts nets	29 624	59	28 152	–

Actifs et Passifs d'impôts différés

Variations de différences temporelles au cours de l'exercice

Groupe	Comptabilisé dans les capitaux propres			
	Solde d'ouverture	Comptabilisé en résultat		Solde de Clôture
<i>En millions de Naira</i>				
Immobilisation, équipement et logiciel	5 935	1 459	–	7 394
Provisions pour pertes sur prêts	1 909	303	–	2 212
Autres actifs	440	(200)	–	240
Pertes fiscales reportées	17 308	2 044	–	19 352
Autres	1 380	(1 013)	–	367
	26 972	2 593	–	29 565
Actifs d'impôts différés:				
Récupérables dans les 12 mois				7 651
Récupérables après plus de 12 mois				28 200
Passifs d'impôts différés				
Récupérables dans les 12 mois				(53)
Récupérables après plus de 12 mois				(6 233)
				29 565

Banque	Comptabilisé dans les capitaux propres			
	Solde d'ouverture	Comptabilisé en résultat		Solde de Clôture
<i>En millions de Naira</i>				
Immobilisation, équipement et logiciel	4 566	1 414	–	5 980
Provisions pour pertes sur prêts	1 909	303	–	2 212
Autres actifs	440	(200)	–	240
Pertes fiscales reportées	17 308	2 044	–	19 352
Autres	1 381	(1 013)	–	368
	25 604	2 548	–	28 152
Actifs d'impôts différés:				
Récupérables dans les 12 mois				7 710
Récupérables après plus de 12 mois				26 728
Passifs d'impôts différés				
Récupérables dans les 12 mois				(53)
Récupérables après plus de 12 mois				(6 233)
				28 152

Notes sur les états financiers *suite*

30. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES *suite*

En millions de Naira

	Group		Bank	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
(b) 31 Décembre 2011				
Immobilisation, équipement et logiciel	5 961	26	4 567	–
Provisions pour pertes sur prêts	1 909	–	1 909	–
Autres actifs	440	–	440	–
Pertes fiscales reportées	17 308	–	17 308	–
Autres	1 380	–	1 380	–
Actifs/Passifs d'impôts nets	26 998	26	25 604	–

Actifs et Passifs d'impôts différés

Variations de différences temporelles au cours de l'exercice

Groupe	Solde d'ouverture	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé dans les capitaux propres	Solde de Clôture
En millions de Naira				
Immobilisation, équipement et logiciel	2 062	3 873	–	5 935
Provisions pour pertes sur prêts	2 221	(312)	–	1 909
Pertes découlant de l'évaluation des titres à la valeur de marché	2 805	(2 805)	–	–
Autres actifs	–	440	–	440
Pertes fiscales reportées	–	17 308	–	17 308
Autres	(69)	1 449	–	1 380
	7 019	19 953	–	26 972

Actifs d'impôts différés:

Récupérables dans les 12 mois	9 380
Récupérables après plus de 12 mois	26 258

Passifs d'impôts différés

Récupérables dans les 12 mois	(1 350)
Récupérables après plus de 12 mois	(7 316)
	26 972

Banque

Immobilisation, équipement et logiciel	1 598	2 968	–	4 566
Provisions pour pertes sur prêts	2 220	(311)	–	1 909
Pertes découlant de l'évaluation des titres à la valeur de marché	2 805	(2 805)	–	–
Autres actifs	–	440	–	440
Pertes fiscales reportées	–	17 308	–	17 308
Autres	(68)	1 449	–	1 381
	6 555	19 049	–	25 604

Actifs d'impôts différés:

Récupérables dans les 12 mois	–	–	–	9 406
Récupérables après plus de 12 mois	–	–	–	24 864

Passifs d'impôts différés

Récupérables dans les 12 mois	–	–	–	(1 350)
Récupérables après plus de 12 mois	–	–	–	(7 316)
				25 604

Dans l'évaluation du recouvrement des actifs d'impôt différés la direction considère s'il existe le moindre doute qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôt différé ne sera pas recouvrée. La réalisation ultime des actifs d'impôt différés dépend de la réalisation de bénéfices futurs imposables au cours de la période sur laquelle ces différences temporelles deviennent déductibles. La direction considère les bénéfices futurs imposables en faisant cette estimation et estime que la Banque réalisera les avantages de ces différences déductibles. Toutefois, le montant des actifs d'impôt estimé réalisable peut être réduit à court terme, si les estimations des bénéfices futurs imposables pendant la période de report à nouveau, sont réduites.

31. PASSIFS DERIVES

<i>En millions de Naira</i>	Groupe			Banque		
	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011
Type d'instrument:						
Produits de base	–	–	9 310	–	–	9 310
Echange croisé de devises	124	817	–	124	817	–
	124	817	9 310	124	817	9 310
Le mouvement sur les engagements dérivés se présente comme suit:						
Solde au début de l'exercice	817	9 310		817	9 310	
Perte de la juste valeur	–	7 647		–	7 647	
Juste valeur (gain)/perte sur l'échange croisé de devises	(693)	817		(693)	817	
Païement à échéance	–	(16 957)		–	(16 957)	
Solde à la fin de l'exercice	124	817		124	817	

32. DEPOTS DES BANQUES

<i>En millions de Naira</i>	Groupe			Banque		
	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011
Dépôts du marché monétaire	51 596	16 154	7 456	16 844	22 803	51
Instruments en cours d'encaissement	6 184	3 356	–	6 031	605	–
	57 780	19 510	7 456	22 875	23 408	51
Courant	57 780	19 510	7 456	22 875	23 408	51
Non courant	–	–	–	–	–	–
	57 780	19 510	7 456	22 875	23 408	51

Notes sur les états financiers *suite*

33. DEPOTS DE LA CLIENTELE

	Groupe			Banque		
<i>En millions de Naira</i>	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011
<i>Clientèle des particuliers:</i>						
Dépôts à terme	98 274	95 111	83 572	83 483	74 001	68 165
Dépôts à vue	101 211	134 857	118 496	87 544	111 395	102 608
Dépôts d'épargne	285 369	247 201	217 209	224 780	216 979	199 867
Dépôts en devises étrangères	30 837	15 425	13 554	26 196	15 005	13 822
<i>Clientèle d'entreprise</i>						
Dépôts à terme	249 077	217 845	191 415	225 329	191 136	176 061
Dépôts à vue	414 416	507 971	446 342	354 373	396 141	364 898
Dépôts en devises étrangères	540 824	227 412	199 854	459 426	211 854	195 145
	1 720 008	1 445 822	1 270 409	1 461 131	1 216 511	1 120 566
Courant	1 652 674	1 445 822	1 245 606	1 461 131	1 216 511	1 108 480
Non courant	67 334	–	24 803	–	–	12 086
	1 720 008	1 445 822	1 270 409	1 461 131	1 216 511	1 120 566

34. AUTRES PASSIFS

	Groupe			Banque		
<i>En millions de Naira</i>	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011
Responsabilité pour l'obligation de cotisation définie (note (i))	600	665	674	600	665	674
Créanciers	48 983	24 411	19 972	26 847	24 734	20 303
Dépôts d'épargne	6 108	11 704	5 830	4 105	5 608	3 326
Dépôts des clients destinés au commerce extérieur (note (ii))	12 694	21 366	15 082	12 694	18 853	14 366
Provisions	146	64	113	146	64	113
Dividende en espèce (not (iii))	12 907	–	–	12 907	–	–
	81 438	58 210	41 671	57 299	49 924	38 782
Courant	81 438	58 210	41 671	57 299	49 924	38 782
Non courant	–	–	–	–	–	–
	81 438	58 210	41 671	57 299	49 924	38 782

- (i) La Banque et ses employés cotisent chacun un minimum de 7% du salaire de base, indemnité de logement et de transport au compte d'épargne retraite de chaque employé, géré auprès de leur administration nominale de pension. Le montant de 600 millions de Naira, non encore transféré à la fin de l'exercice (665 millions de Naira le 31 Décembre 2011) a été réglé après la date de clôture de l'exercice.

34. AUTRES PASSIFS suite

La variation dans la responsabilité pour l'obligation de cotisation définie se présente comme suit;

<i>En millions de Naira</i>	Groupe		Banque	
	Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2011
Solde au début de l'exercice	665	674	665	674
Charge au compte de résultat	1 317	1 345	850	861
Cotisation remise	(1 382)	(1 354)	(915)	(870)
Solde à la fin de l'exercice	600	665	600	665

- (ii) Les dépôts des clients destinés au commerce extérieur représentent la valeur en Naira des devises étrangères détenues aux noms des clients domiciliés dans des comptes à l'étranger pour couvrir les transactions de lettres de crédit. Le solde correspondant est inclus au compte de liquidité et soldes auprès des banques. Voir note 20.
- (iii) Cet élément représente la juste valeur estimée des actifs détenus en vue de la distribution aux actionnaires à la date de clôture de l'exercice. Le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur a été utilisé pour déterminer ces justes valeurs estimées. Des explications complémentaires concernant la hiérarchie d'évaluation du Niveau 2 du Groupe sont présentées dans la note 5 en annexe aux états financiers, tandis que des informations complémentaires concernant les actifs détenus en vue de la distribution aux actionnaires se trouvent dans la note 18 en annexe aux états financiers.

35. PASSIFS SUBORDONNES

<i>En millions de Naira</i>	Groupe			Banque		
	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011
Billets à moyen terme – séries 1	18 555	18 501	18 335	20 310	20 255	20 147
Billets à moyen terme – séries 2	35 164	34 999	–	35 164	34 999	–
	53 719	53 500	18 335	55 474	55 254	20 147
Courant	–	–	–	–	–	–
Non courant	53 719	53 500	18 335	55 474	55 254	20 147
	53 719	53 500	18 335	55 474	55 254	20 147

- (i) Les passifs subordonnés représentent les bonds à moyen terme émis par la Banque et offerts à la souscription de 20 milliards de Naira de billets subordonnés, non garantis au taux fixe, venant à échéance en 2017 portant un coupon de 13%. Ces billets représentent la première et la deuxième émission respectivement dans le cadre du programme de billets à moyen terme de 400 milliards de Naira organisé par la Banque. Le coupon attaché au billet est payable tous les six mois.

36. EMPRUNTS

<i>En millions de Naira</i>	Group			Bank		
	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011
Facilités de rétrocession de prêt:						
– Banque Africaine de Développement (note 36.1)	23 707	23 662	22 574	23 707	23 662	22 573
– Banque Centrale du Nigéria (note 36.2)	36 612	38 756	35 157	36 612	38 756	35 158
– Banque des Industries (Bol) (note 36.3)	13 869	42 063	5 596	13 869	42 063	5 596
– Afrexim (note 36.4)	14 452	15 537	–	14 452	15 537	–
– SCB (note 36.5)	25 093	15 923	–	25 093	15 923	–
– HSBC (note 36.6°)	787	1 099	–	787	1 099	–
	114 520	137 040	63 327	114 520	137 040	63 327
Courant	53 500	13 949	10 858	53 500	16 013	10 858
Non courant	61 020	123 091	52 469	61 020	121 027	52 469
	114 520	137 040	63 327	114 520	137 040	63 327

Notes sur les états financiers *suite*

36. EMPRUNTS *suite*

- 36.1 Cet élément représente le montant tiré sur les facilités de prêt à long terme, non garanties de la Banque Africaine de Développement (BAD). L'emprunt auprès de la BAD comprend le financement non garanti de liquidité d'urgence (FLU) et une facilité d'initiative de financement non garanti du commerce (IFC). Le taux d'intérêt sur le FLU se fixe à LIBOR de dollar des Etats Unis pour six (06) mois plus 500 points de base. Le taux d'intérêt sur IFC se fixe à LIBOR de dollar des Etats Unis pour six (06) mois plus 450 points de base. Les intérêts sur le FLU et IFC sont payables semestriellement.
- 36.2 Ce montant représente les facilités de rétrocession offertes par la Banque Centrale du Nigéria (BCN) dans l'unique but d'octroyer des prêts, au taux subventionné, aux entreprises engagées dans l'agriculture. Les fonds sont disponibles aux taux concessionnels.
- 36.3 Le montant représente les facilités de rétrocession offertes par la Banque d'Industrie dans l'unique but d'octroyer des prêts au taux subventionné, aux entreprises engagées dans le secteur de fabrication, de l'énergie et de l'aviation. Les fonds sont disponibles aux taux concessionnels.
- 36.4 Cet élément représente le montant tiré sur une facilité de prêt à terme garanti octroyée par l'Afrexim et le montant tiré sur un achat de billet garanti. Le taux d'intérêt sur la facilité de prêt à terme se fixe à LIBOR de dollar des Etats Unis pour trois (03) mois plus 430 points de base, tandis que le taux sur la facilité d'achat de billet garanti se fixe à LIBOR de dollar des Etats Unis pour trois (03) mois plus 475 points de base. Les intérêts sur les prêts sont payables trimestriellement.
- 36.5 Cet élément représente le montant tiré sur une facilité de prêt à terme garanti octroyée par Standard Chartered Bank. L'emprunt comprend une facilité de 55 millions de dollar des Etats Unis et une facilité de prêt à terme en Naira nigérien équivalent de 45 millions de dollar des Etats Unis. Le taux d'intérêt sur la facilité de prêt à terme de 55 millions de dollar des Etats Unis se fixe à LIBOR de dollar des Etats Unis pour six (06) mois plus 450 points de base. Le taux d'intérêt sur la facilité prêt à terme de 45 millions de dollar des Etats Unis se fixe à LIBOR de dollar des Etats Unis pour six (06) mois plus 530 points de base. Les intérêts sur les deux prêts sont payables semestriellement.
- 36.6 Cet élément représente le montant tiré en vertu de la facilité d'accord cadre soutenu par l'agence de crédit à l'export de HSBC. Le taux d'intérêt sur la facilité prêt à terme de 45 millions de dollar des Etats Unis se fixe à LIBOR de dollar des Etats Unis pour six (06) mois plus 125 points de base. Les intérêts sur le prêt sont payables semestriellement.

37. CAPITAL ET RESERVES

(a) Capital social

	Groupe			Banque		
Le capital social comprend: <i>En millions de Naira</i>	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011
(i) Autorisé:						
45 000 000 000 actions ordinaires de 50K chacune	22 500	22 500	17 500	22 500	22 500	17 500
(ii) Emises et entièrement libérées:						
32 981 387 565 actions ordinaires de 50K chacune	16 491	16 168	12 934	16 491	16 168	12 934
Nombre d'actions émises en circulation au début de l'exercice	32 982	32 336	25 868	32 982	32 336	25 868
Transfert provenant de prime d'émission	–	646	6 468	–	646	6 468
Actions en circulation à la fin de l'exercice	32 982	32 982	32 336	32 982	32 982	32 336

(b) Prime d'émission

La prime d'émission est l'excédent payé par les actionnaires en plus de la valeur nominale de leurs actions.

(c) Bénéfices non distribués

Les bénéfices non distribués représentent le résultat comptabilisé reporté net des dépenses plus les bénéfices de l'exercice en cours attribuables aux actionnaires.

37. CAPITAL ET RESERVES suite

(d) Autres réserves

Les autres réserves comprennent les éléments suivants

	Group			Bank		
	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011
Réserve de conversion (note (i))	(1 514)	1 607	–	–	–	–
Réserve statutaire (note (ii))	33 120	26 014	25 214	31 224	24 118	24 118
Réserve réglementaire pour risque (note (iv))	15 223	11 460	7 387	15 834	12 300	8 088
Réserve des risques réglementaires (note (iv))	1 113	–	–	1 113	–	–
Actions propres détenues (note (v))	(32 831)	(32 193)	(32 591)	–	–	–
	15 111	6 888	10	48 171	36 418	32 206

(i) Réserve de conversion

La réserve de conversion comprend tous les écarts de change résultant de la conversion des états financiers des entités exerçant à l'étranger.

(ii) Réserve statutaire

Conformément à la Loi en vigueur, la Banque a incorporé 15% (Zéro pour 2011) de ses bénéfices après impôt aux réserves statutaires. Sont également inclus dans les réserves statutaires, les réserves concernant le régime d'investissement dans les capitaux des Petites et moyennes Entreprises (SMEEIS) par la Banque. La Banque a suspendu autres affectations aux réserves de SMEEIS (connu aujourd'hui sous la dénomination de Fonds de Microcrédit), conformément à la décision prise en réunion du Comité des Banques et approuvée par la Banque Centrale.

(iii) Réserve de juste valeur

La réserve de la juste valeur comprend la variation nette cumulée dans la juste valeur des investissements disponibles à la vente jusqu'au moment où l'investissement n'est pas comptabilisé ou déprécié.

(iv) Réserve pour risque de crédit réglementaire

La réserve pour risque de crédit réglementaire mesure la différence entre la dépréciation sur les prêts et avances déterminée en utilisant les directives prudentielles de la Banque Centrale du Nigéria, comparées au modèle des pertes encourues pour déterminer la perte de dépréciation selon les IFRS.

Lorsque la dépréciation de perte sur les prêts, déterminée en utilisant les directives prudentielles de la Banque Centrale du Nigéria est supérieure à la dépréciation de perte sur les prêts déterminée en utilisant le modèle des pertes encourues selon les IFRS, la différence est transférée aux réserves pour risque de crédit réglementaires et elle est non distribuable aux actionnaires de la Banque.

(vi) Actions propres

Les actions propres représentent les actions de la Banque, détenues par la Société d'investissement du personnel à la date du 31 décembre 2012.

38. DIVIDENDES

Le dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 est de 0,5 Naira par action (Zéro pour 2011), soit un montant total de 16,491 milliards de Naira proposé à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle. Ce montant ne figure pas dans ces états financiers.

Notes sur les états financiers *suite*

39. EVENTUALITES

(i) Litiges et réclamations

Il existait de passifs éventuels relatifs aux procédures juridiques à l'encontre du Groupe pour des montants totalisant 74,45 milliards de Naira (contre 229 millions de Naira en 2011) pour lesquelles des provisions pour un montant de 146 millions Naira (64 millions Naira en 2011) ont été constituées. Après avoir sollicité des conseils juridiques professionnels, le Conseil d'administration est d'avis qu'en tenant compte des conseils reçus, aucun passif significatif ne se matérialisera de ces procédures au-delà de la provision constituée dans les états financiers.

(ii) Passifs éventuels

Dans le cours normal des activités, le Groupe s'engage dans des opérations impliquant des acceptations, des garanties de bonne exécution et indemnités. La majorité de ces facilités sont couvertes par des obligations correspondantes des tiers. Les passifs éventuels et les engagements comprennent des acceptations, des cautionnements, des garanties, et des Lettres de crédit.

(iii) Engagement en capital

A la date de clôture du bilan, le Groupe avait des engagements en capital dans le montant de 1,3 milliards de Naira relatifs des projets d'immobilisation autorisés et sous contrat.

Nature des instruments

Une acceptation est un engagement par une banque de payer une traite tirée sur un client. Le Groupe s'attend à ce que la plupart des acceptations soient présentées mais le remboursement par le client est habituellement immédiat. Les cautionnements sont des passifs résiduels à l'égard des traites, qui ont été payées et escomptées ultérieurement.

Les garanties et les Lettres de crédit sont remises à des tiers à titre de sûreté pour soutenir la bonne exécution d'un client envers un tiers. Etant donné que le Groupe ne sera tenu de répondre de ces obligations qu'en cas de défaillance du client, les besoins de trésorerie pour ces instruments devraient être significativement inférieurs à leurs valeurs nominales.

Autres passifs éventuels comprennent les garanties de bonne exécution et elles sont généralement des engagements à court terme envers des tiers qui ne sont pas directement dépendants de la solvabilité du client.

Les crédits documentaires engagent le Groupe à effectuer des paiements à des tiers, à la présentation des documents, mais qui sont habituellement remboursés immédiatement par les clients.

Le tableau ci-dessous résume le montant de principal nominal des passifs éventuels et des engagements avec des risques hors bilan

Passifs éventuels:

	Groupe			Banque		
	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011	Décembre 2012	Décembre 2011	Janvier 2011
<i>En millions de Naira</i>						
Cautions et garanties	305 492	239 014	139 653	284 359	228 852	124 602
Lettres de crédit	95 820	121 874	73 524	78 543	84 465	62 468
Acceptations bancaires	–	11 159	9 227	–	11 159	9 227
	401 312	372 047	222 404	362 902	324 476	196 297

40. ENTITES ASSOCIEES

United Bank for Africa (UBA Plc) est la Banque/l'Entité réelle ayant le contrôle du Groupe. Les actions de UBA Plc sont cotées à la Bourse du Nigéria et sont détenues par une large variété d'investisseurs.

Les entités sont considérées comme associées si l'une d'elle a la capacité de contrôler l'autre, ou exercer une influence sur l'autre entité dans la prise des décisions financières ou opérationnelles; ou lorsqu'une tierce partie exerce un contrôle sur toutes les deux entités. La définition inclut les filiales, les structures associées, les co-entreprises ainsi que les cadres de direction clés.

(a) Filiales

Les transactions entre United Bank for Africa et les filiales répondent également à la définition de transactions des parties liées. Lorsque ces transactions sont éliminées lors de la consolidation, elles ne sont pas divulguées dans les états financiers consolidés.

(b) Cadres de direction clés

Les cadres de direction clés important sont définis comme membres du Conseil d'administration de la Banque, y compris leurs proches parents et toute entité sur laquelle ils exercent un contrôle. Les proches parents sont ceux qui peuvent influencer ou peuvent être influencés par cette personne dans les transactions avec UBA Plc et ses filiales.

Les cadres de direction et leurs proches parents étaient engagés dans les transactions suivantes avec la Banque, au cours de l'exercice:

<i>En millions de Naira</i>	Décembre 2012	Décembre 2011
Prêts et avances aux cadres de direction importants		
Prêts et avances à la fin de l'exercice	1,245	571
Produit d'intérêt de l'exercice	108	74

Prêts et avances octroyés aux personnes et entités liées aux cadres de direction importants à la fin de l'exercice.

En millions de Naira

Nom de l'entreprise ou personne physique	Relation	Nom de l'Administrateur	Type de facilité	Garantie	Etat du prêt	Décembre 2012	Décembre 2011	Taux	Monnaie
Bridge House College	Lié à un Administrateur	Mme. Foluke Abdulrazaq	Prêt à terme	Immeuble Titre légal de l'actif est détenu	Productif	24	32	18%	NGN
Vine Foods Limited	Lié à un Administrateur	M. Emmanuel Nnorom	Découvert	Immeuble Titre légal de l'actif est détenu	Productif	3	4	27%	NGN
Vine Foods Limited	Lié à un Administrateur	M. Emmanuel Nnorom	Prêt à terme	Autrement	Productif	–	27	18%	NGN
Paki International Motors Limited	Lié à un Administrateur	Alhaji Ja'afaru Paki	Prêt à terme	Garanti	Productif	1	3	24%	NGN
Sahara Energy Resources	Lié à un Administrateur	Mme Angela Aneke	Prêt à terme	Espèce	Productif	2 723	3 631	8%	\$EU
Sahara Energy Resources	Lié à un Administrateur	Mme Angela Aneke	Découvert	Espèce	Productif	15 703	22 113	6%	\$EU
The Regent School	Lié à un Administrateur	Mme Foluke Abdulrazaq	Prêt à terme	Immeuble	Productif	643	924	8%	\$EU
Nigeria Pipes Limited	Lié à un Administrateur	M. Abdulqadir Bello	Acceptation bancaire	Hypothèque Débenture	Productif	31	76	19%	NGN
Cole Uyi Sylvia	Lié à un Administrateur	Mme Angela Aneke	Hypothèque	Immeuble	Productif	4	5	8%	GBP
Heirs Holdings Limited	Ancien Administrateur	M. Tony Elumelu	Prêt à terme	Immeuble Titre légal	Productif	6 492	7 211	10%	NGN
						25 624	34 026		
							1 518		
Produit d'intérêt de l'exercice									

Notes sur les états financiers *suite*

40. ENTITES ASSOCIEES *suite*

Les prêts octroyés aux cadres de direction clés sont accordés dans les mêmes conditions que pour les autres employés. Les intérêts imputés aux prêts à leurs proches parents, ainsi qu'aux entités dans lesquelles ils exercent un contrôle ont été assortis de taux commerciaux et de marché. Les prêts accordés aux parties liées sont garantis par des immeubles, des capitaux propres et autres actifs nantis par les emprunteurs respectifs. Aucune perte de dépréciation (Zéro en 2011) n'a été enregistrée au titre des prêts aux parties liées.

Dépôts

<i>En millions de Naira</i>	Décembre 2012	Décembre 2011
Dépôts à la fin de l'exercice	782	650
Les charges d'intérêts au cours de l'exercice	7	6

Rémunération

Le total des rémunérations payées aux cadres de directions importants au cours de l'exercice se présente comme suit:

<i>En millions de Naira</i>	Décembre 2012	Décembre 2011
Rémunérations des cadres supérieurs	614	694
Coût des avantages de retraite	13	89
Avantages sociaux des employés à court terme	627	783

41. REMUNERATION DES EMPLOYES ET DES ADMINISTRATEURS

- (i) Le nombre d'employés du Groupe à la fin de l'exercice se présente comme suit:

	Groupe		Banque	
<i>(en unités absolues)</i>	Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2011
Administrateurs exécutifs du Groupe	8	9	8	9
Cadres de direction	355	796	244	275
Personnel d'exécution	11 174	12 173	8 791	9 569
	11 537	12 978	9 043	9 853
Rémunération pour le personnel ci-dessus <i>(à l'exclusion des Administrateurs exécutifs)</i> <i>En millions de Naira</i>				
Salaires et traitements	42 135	46 529	32 149	37 242
Frais de prestation de retraite:				
Régime à cotisations déterminées	1 317	1 345	850	861
	43 452	47 874	32 999	38 103

41. COMPENSATION TO EMPLOYEES AND DIRECTORS

- (ii) Le nombre d'employés du Groupe, à l'exclusion des administrateurs, qui ont reçu des salaires dans les tranches suivantes, se présentent comme suit:

	Groupe		Banque	
	Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2011
<i>(en unités absolues)</i>				
N300 001 – N2 000 000	7 281	8 144	6 260	6 998
N2 000 001 – N2 800 000	586	588	4	4
N2 800 001 – N3 500 000	262	406	–	–
N3 500 001 – N4 000 000	959	976	807	675
N4 000 001 – N5 500 000	666	741	472	456
N5 500 001 – N6 500 000	592	749	528	607
N6 500 001 – N7 800 000	449	510	378	425
N7 800 001 – N9 000 000	222	285	190	235
N9 000 001 – et plus	512	570	396	444
	11 529	12 969	9 035	9 844

	Groupe		Banque	
	Décembre 2012	Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2011
<i>En millions de Naira</i>				
Rémunération payée aux Administrateurs du Groupe:				
Honoraires et indemnités de présence	37	67	37	67
Rémunération des cadres supérieurs	614	694	614	694
Frais de prestation de retraite	13	89	13	89
	664	850	664	850
Honoraires et autres rémunérations divulgués ci-dessus y compris des montants payés:				
Au Président	3	4	3	4
A l'Administrateur le mieux rémunéré	116	63	116	63
Le nombre d'Administrateurs qui ont reçu des honoraires et rémunérations (à l'exclusion des cotisations au régime de retraite) dans les tranches suivantes, était				
<i>(En unités absolues)</i>				
Moins de N1 000 000	–	2	–	2
N1 000 001 – N2 000 000	2	1	2	1
N2 000 001 – N3 000 000	2	–	2	–
N3 000 001 – N5 000 000	5	4	5	4
N5 500 001 et plus	9	12	9	12
	18	19	18	19

Notes sur les états financiers *suite*

42. EVENEMENTS ULTERIEURS

Il n'existe pas d'événements postérieurs à la date de clôture du bilan pouvant avoir un impact significatif soit sur la situation financière de la Banque et du Groupe telle que présentée au 31 Décembre 2012 ou le compte de résultat pour l'exercice clos à la même date, qui n'ont pas été provisionnés d'une manière adéquate ou divulgués.

43. RESPECT DES REGLEMENTATIONS BANCAIRES

Au cours de l'exercice, la Banque a enfreint à la Loi portant réglementation des banques et autres institution financières CAP B3 LFN 2004, et elle a été condamnée à une pénalité totale de 6,65 million Naira en raison des réponses tardives aux questions concernant des GABs, de l'erreur dans l'enregistrement du crédit de devises acquises sur le marché des devises par notre banque correspondante ; et du classement erroné des rapports de notation dans les dossiers de crédit.

44. RESPECT DES REGLEMENTATIONS BANCAIRES

(A) Mise en œuvre des normes IFRS

Comme il a été déclaré dans la note 1 (a), ces états financiers sont les premiers états financiers préparés selon les IFRS. Le Groupe et la Banque ont appliqué les IFRS 1 dans la préparations de ces états financiers consolidés et individuels et les principes comptables présentés dans la note 2 ont été appliqués dans la préparation des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2012, les informations comparatives présentées dans ces états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011, et la préparation du bilan d'ouverture IFRS de la situation financière au 1er janvier 2011 (la date du passage de la Banque aux IFRS).

Dans la préparation du bilan d'ouverture de la situation financière selon les IFRS, le Groupe et la Banque ont ajusté le montant précédemment communiqués dans les états financiers préparés selon le Recueil de Normes Comptables émis par le Conseil d'Information Financière du Nigéria, connu précédemment sous l'appellation de Conseil des Normes Comptables («NGAAP»). Une explication de la manière dont le passage des «NGAAP» aux IFRS a impacté la situation financière du Groupe et de la Banque, le résultat financier et les flux de trésorerie se présente dans les tableaux suivants et dans les notes complémentaires aux tableaux.

L'impact le plus important des IFRS pour le Groupe et la Banque résulte de la mise en œuvre de IAS 39, Instruments Financiers – Comptabilisation et Evaluation. IAS 39 exige que les actifs et passifs financiers soient évalués à la juste valeur ou au coût amorti (en utilisant la méthode de taux d'intérêt effectif) en fonction de leur classement. Les principes de dépréciation de IAS 39 exigent la dépréciation des actifs financiers uniquement dans les cas où il existe des preuves objectives de dépréciation résultant de l'un ou plusieurs événements de perte qui s'est produit après la comptabilité initiale de l'actif (désigné comme 'modèle de perte encourues').

Dans la préparation de ces états consolidés et individuels en conformité avec les normes IFRS 1, le Groupe a appliqué les exemptions obligatoires relatives à l'application rétrospective intégrale des normes IFRS.

(i) Exceptions relatives à l'application rétrospective intégrale suivies pas le Groupe et la Banque

Le Groupe et la Banque ont appliqué les exceptions obligatoires suivantes relatives à l'application rétrospective:

Exception relative aux estimations

Les estimations selon les normes IFRS au 1^{er} janvier 2011 concordent avec les estimations faites à la même date selon les «NGAAP», sauf s'il existe une preuve que ces estimations étaient erronées.

Exception relative à la dé-comptabilisation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et passifs financiers dé-comptabilisés avant le 1^{er} janvier 2004 ne sont pas comptabilisés selon les normes IFRS.

Comptabilité de couverture

Les actifs et passifs financiers exigent que le Groupe et la Banque utilisent la comptabilité de couverture uniquement lorsque la relation de couverture répond à tous les critères comptables de couverture selon les IAS 39. Le Groupe et la Banque n'ont pas utilisé la comptabilité de couverture dans le cadre des normes IFRS.

44. RESPECT DES REGLEMENTATIONS BANCAIRES *suite*

Exemption relative à la participation ne donnant pas le contrôle

Le Groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'activité qui ont eu lieu avant la date du passage aux normes IFRS. Par conséquent, les directives contenues dans les normes IFRS relatives à la comptabilité de la perte de contrôle d'une filiale, l'allocation du résultat total global entre les intérêts ne conférant pas de contrôle et les actionnaires de la Banque, et les variations dans les intérêts des actionnaires sans perte de contrôle, sont appliquées prospectivement à partir du 1^{er} janvier 2011.

Exception relative au classement et à l'évaluation des actifs financiers

L'évaluation de l'adéquation des actifs financiers du Groupe à répondre aux critères d'évaluation au coût amorti, selon les dispositions de IFRS 9, a été effectuée le 1^{er} juillet 2007.

(ii) Exceptions (choix) faites par le Groupe

Le Groupe a appliqué les exceptions suivantes (choix) à l'application rétrospective intégrale des normes IFRS:

- (a) Ajustement de l'écart de conversion cumulé
- (b) Regroupement d'entreprises.

Ajustement de l'écart de conversion cumulé

Conformément aux dispositions transitoires des normes IFRS, le Groupe a choisi de rétablir à zéro, le compte de l'écart de conversion cumulé, incluant les gains et les pertes résultant de la conversion des activités à l'étranger, à zéro à la date du passage aux normes IFRS.

Regroupement d'entreprises

Conformément aux dispositions transitoires des IFRS, le Groupe a choisi d'appliquer les IFRS relatifs aux regroupements d'entreprises d'une manière prospective à partir du 1^{er} janvier 2011. Ainsi, les soldes des «NGAAP» relatifs aux regroupements d'entreprises conclus avant cette date, y compris l'écart d'acquisition (Goodwill), ont été reportés sans ajustement.

Notes sur les états financiers *suite*

Rapprochement des capitaux propres

<i>En millions de Naira</i>				
Groupe	Notes	«NGAAP» précé- demment en vigueur	Impact du passage aux IFRS 1er Janvier 2011	IFRS
Actifs				
Trésorerie et équivalent de trésorerie	k	68 056	317 341	385 397
Créances sur d'autres banques et institutions financières	k	302 272	(302 272)	–
Actifs détenus à des fins de transaction	l	–	2 594	2 594
Prêts et avances aux banques	a, c, m	–	11 226	11 226
Prêts et avances à la clientèle	a, c, m	628 811	(38 014)	590 797
Bons de trésor et bons d'Etat	j	123 455	(123 455)	–
Investissements dans des sociétés mises en équivalence		10 118	–	10 118
Titres de placement	b c, j, n	384 453	108 626	493 079
Immobilisation et équipement	e, o	65 200	(3 191)	62 009
Immobilisation incorporelle	o p	3 479	3 147	6 626
Actifs d'impôt différé	f	3 341	3 708	7 049
Autres actifs	i	28 511	1 779	30 290
Total actifs		1 617 696	(18 511)	1 599 185
Passifs				
Passifs dérivés	h	–	9 310	9 310
Dépôts des banques	d, r	–	7 456	7 456
Dépôts de la clientèle	d, r	1 267 171	3 238	1 270 409
Engagement envers les banques	d, r	7 456	(7 456)	–
Engagement à l'égard des contrats de placement	s	33 090	(33 090)	–
Fonds gérés	s	–	32 753	32 753
Passifs courants		2 794	75	2 869
Passif d'impôt différé	f	30	–	30
Autres passifs	d, t	45 585	(3 914)	41 671
Passifs subordonnés	d, u	–	18 335	18 335
Emprunts	d, u	82 144	(18 817)	63 327
Total passifs		1 438 270	7 890	1 446 160
Capitaux propres				
Capital social et prime d'action		124 423	–	124 423
Bénéfices non distribués et autres réserves		52 106	(26 401)	25 705
Total capitaux propres attribuable aux actionnaires de la Banque		176 529	(26 401)	150 128
Participation ne donnant pas le contrôle		2 897	–	2 897
Total des capitaux propres		179 426	(26 401)	153 025
Total du passif et des capitaux propres		1 617 696	(18 511)	1 599 185

Rapprochement des capitaux propres

<i>En millions de Naira</i>			Impact du passage aux IFRS	
Banque	Notes	«NGAAP» précédemment en vigueur	1er Janvier 2011	IFRS
Actifs				
Trésorerie et équivalent de trésorerie	k	39 819	290 882	330 701
Créances sur d'autres banques et institutions financières	k	290 735	(290 735)	–
Actifs détenus à des fins de transaction	l	–	1 267	1 267
Prêts et avances aux banques	a, c, m	–	11 226	11 226
Prêts et avances à la clientèle	a, c, m	569 312	(12 088)	557 224
Bons de trésor et bons d'Etat	j	78 703	(78 703)	–
Investissement dans des filiales		50 355	–	50 355
Investissements dans des sociétés mises en équivalence		10 843	–	10 843
Titres de placement	b c, j, n	313 659	77 802	391 461
Immobilisation et équipement	e, o	56 216	(2 953)	53 263
Immobilisation incorporelle	o p	–	2 952	2 952
Actifs d'impôt différé	f	3 131	3 424	6 555
Autres actifs	i	19 859	5 018	24 877
Total actifs		1 432 632	8 092	1 440 724
Passifs				
Passifs dérivés	h	–	9 310	9 310
Dépôts des banques	d, r	–	51	51
Dépôts de la clientèle	d, r	1 119 063	1 503	1 120 566
Engagement envers les banques	d, r	51	(51)	–
Passifs d'impôt exigibles		1 148	37	1 185
Autres passifs	d, t	40 684	(1 902)	38 782
Passifs subordonnés	d, u	–	20 147	20 147
Emprunts	d, u	83 956	(20 629)	63 327
Total passifs		1 244 902	8 466	1 253 368
Capitaux propres				
Capital social et prime d'action		124 423	–	124 423
Bénéfices non distribués et autres réserves		63 307	(374)	62 933
Total capitaux propres attribuable aux actionnaires de la Banque		187 730	(374)	187 356
Total du passif et des capitaux propres		1 432 632	8 092	1 440 724

Notes sur les états financiers *suite*

Rapprochement des capitaux propres

<i>En millions de Naira</i>			Impact du	
Groupe	Notes	«NGAAP» précé- demment en vigueur	passage aux IFRS 31 Décembre 2011	IFRS
Actifs				
Trésorerie et équivalent de trésorerie	k	178 295	255 923	434 218
Créances sur d'autres banques et institutions financières	k	251 514	(251 514)	–
Actifs détenus à des fins de transaction	l	–	1 303	1 303
Prêts et avances aux banques	a m	–	41 564	41 564
Prêts et avances à la clientèle	a	689 625	(83 998)	605 627
Bons de trésor et bons d'Etat	j	175 525	(175 525)	–
Investissements dans des sociétés mises en équivalence		10 356	–	10 356
Titres de placement	b, c, j, n	525 975	196 333	722 308
Immobilisation et équipement	e	52 852	2 766	55 618
Immobilisation incorporelle	o p	9 658	(3 728)	5 930
Actifs d'impôt différé	f	25 062	1 936	26 998
Autres actifs	i	23 931	(7 418)	16 513
Total actifs		1 942 793	(22 358)	1 920 435
Passifs				
Passifs dérivés	h	–	817	817
Dépôts des banques	r	–	19 510	19 510
Dépôts de la clientèle	r	1 444 988	834	1 445 822
Engagement envers les autres banques	r	17 201	(17 201)	–
Passifs sur des contrats d'investissement	u	41 996	(41 996)	–
Fonds gérés	s	–	51 943	51 943
Passifs d'impôt exigibles		2 005	622	2 627
Passifs d'impôt différés	f	26	–	26
Autres passifs	t	74 421	(16 211)	58 210
Passifs subordonnés	u	–	53 500	53 500
Emprunts	u	192 123	(55 083)	137 040
Total passifs		1 772 760	(3 265)	1 769 495
Capitaux propres				
Capital social et prime d'action		124 423	–	124 423
Bénéfices non distribués		42 038	(19 116)	22 922
Total capitaux propres attribuable aux actionnaires de la Banque		166 461	(19 116)	147 345
Participation ne donnant pas le contrôle		3 572	23	3 595
Total des fonds propres		170 033	(19 093)	150 940
Total du passif et des capitaux propres		1 942 793	(22 358)	1 920 435

Rapprochement des capitaux propres

<i>En millions de Naira</i>			Impact du	
Banque	Notes	«NGAAP» précé- demment en vigueur	passage aux IFRS 31 Décembre 2011	IFRS
Actifs				
Trésorerie et équivalent de trésorerie	k	124 826	227 674	352 500
Créances sur d'autres banques et institutions financières	k	227 582	(227 582)	–
Actifs détenus à des fins de transaction	l	–	237	237
Prêts et avances aux banques	a, c, m	–	41 564	41 564
Prêts et avances à la clientèle	a, c, m	596 457	(43 931)	552 526
Bons de trésor et bons d'Etat	j	98 289	(98 289)	–
Investissements dans des filiales		56 695	–	56 695
Investissements dans des sociétés mises en équivalence		10 843	–	10 843
Titres de placement	b, c, j, n	446 408	113 620	560 028
Immobilisation et équipement	e, o	44 225	2 841	47 066
Immobilisation incorporelle	o p	5 855	(3 756)	2 099
Actifs d'impôt différé	f	24 585	1 019	25 604
Autres actifs	i	19 700	(2 809)	16 891
Total actifs		1 655 465	10 588	1 666 053
Passifs				
Passifs dérivés	h	–	817	817
Dépôts des banques	d, r	–	23 408	23 408
Dépôts de la clientèle	d, r	1 216 464	47	1 216 511
Engagement envers les banques	d, r	21 763	(21 763)	–
Passifs d'impôt exigibles		784	–	784
Autres passifs	d, t	52 518	(2 594)	49 924
Passifs subordonnés	d, u	–	55 254	55 254
Emprunts	d, u	193 878	(56 838)	137 040
Total passifs		1 485 407	(1 669)	1 483 738
Capitaux propres				
Capital social et prime d'action		124 423	–	124 423
Autres réserves		45 635	12 257	57 892
Total capitaux propres attribuable aux actionnaires de la Banque		170 058	12 257	182 315
Total du passif et des capitaux propres		1 655 465	10 588	1 666 053

Notes sur les états financiers *suite*

Rapprochement des capitaux propres

<i>En millions de Naira</i>			Impact du passage aux normes IFRS	
Groupe	Notes	«NGAAP» du Nigéria	31 Décembre 2011	IFRS
Actifs				
Produits des intérêts et des escomptes	a v	121 422	(7 832)	113 590
Charges d'intérêt	w	(46 125)	702	(45 423)
Produit net d'Intérêt (marge d'intérêt)		75 297	(7 130)	68 167
Produit net des honoraires et commissions	x	41 613	(2 953)	38 660
Résultat net des opérations de négoce	y	–	3 546	3 546
Autres produits d'exploitation	z	21 798	(13 202)	8 596
		63 411	(12 609)	50 802
Résultat de l'exploitation		138 708	(19 739)	118 969
Frais d'exploitation	ab	(130 344)	(15 257)	(145 601)
Perte de valeur nette sur les actifs financiers	aa	(22 628)	3 025	(19 603)
Pertes sur les prêts vendus à la Société de Gestion d'Actifs du Nigéria (AMCON)		–	(19 894)	(19 894)
Charge de personnel	ab	(37 153)	(10 721)	(47 874)
Dépréciation et amortissement	ab	(10 386)	(114)	(10 500)
Autres charges	ab	(60 177)	12 447	(47 730)
Charges exceptionnelles		(36 851)	36 851	–
Quote-part des bénéfices dans les associées et les coentreprises		(9)	41	32
Bénéfice avant impôt		(28 496)	1 896	(26 600)
Charge d'impôts		18 849	(914)	17 935
Résultat de l'exercice provenant des activités abandonnées		–	1 864	1 864
Résultat de l'exercice		(9 647)	2 846	(6 801)
Participation ne donnant pas de contrôle		827	23	850
Attribuable aux:				
Actionnaires de la Banques		(10 474)	2 823	(7 651)
		(9 647)	2 846	(6 801)
Perte nette par action (Naira)		(32)		(22)

Rapprochement des capitaux propres

<i>En millions de Naira</i>		Impact du passage aux normes IFRS		
Banque	Notes	«NGAAP» du Nigéria	31 Décembre 2011	IFRS
Actifs				
Produits des intérêts et des escomptes	a v	102 784	(5 357)	97 427
Charges d'intérêt	w	(40 862)	(341)	(41 203)
Produit net d'Intérêt (marge d'intérêt)		61 922	(5 698)	56 224
Produit net des honoraires et commissions	x	30 065	(1 339)	28 726
Résultat net des opérations de négoce	y	–	(2 563)	(2 563)
Autres produits d'exploitation	z	8 658	(5 895)	2 763
		38 723	(9 797)	28 926
Résultat de l'exploitation		100 645	(15 495)	85 150
Frais d'exploitation	ab	(101 086)	(10 532)	(111 618)
Perte de valeur nette sur les actifs financiers	aa	(18 116)	8 476	(9 640)
Pertes sur les prêts vendus à la Société de Gestion d'Actifs du Nigéria (AMCON)		–	(19 894)	(19 894)
Charge de personnel		(26 716)	(11 387)	(38 103)
Dépréciation et amortissement	ab	(8 180)	(59)	(8 239)
Autres charges		(48 074)	12 332	(35 742)
Charges exceptionnelles	ab	(36 851)	36 851	–
Bénéfice avant impôt		(37 292)	10 824	(26 468)
Charge d'impôts		20 907	(2 405)	18 502
Résultat de l'exercice		(16 385)	8 419	(7 966)
Attribuable aux:		–		
Actionnaires de la Banques		(16 385)	8 419	(7 966)
		(16 385)	8 419	(7 966)
Perte nette par action (Naira)		(50)		(24)

Notes sur les états financiers *suite*

44. RESPECT DES REGLEMENTATIONS BANCAIRES *suite*

(B) Une explication de l'impact du passage des normes («NGAAP») aux normes comptables IFRS sur la situation financière, le résultat financier, et les flux de trésorerie est présentée dans les notes et tableaux complémentaires:

Ajustements significatifs rapprochant les fonds propres en passant des normes «NGAAP» aux normes IFRS

<i>En millions de Naira</i>	Groupe		Banque	
	Décembre 2011	Janvier 2011	Décembre 2011	Janvier 2011
Capitaux propres des actionnaires selon les «NGAAP»	170 033	179 426	170 058	187 730
(a) Provision pour pertes sur les prêts				
(i) Dépréciation	(3 033)	(6 301)	(3 133)	(11 504)
(ii) Intérêt sur revenu en suspens/d'intérêt sur dépréciation des prêts	2 905	10 773	2 556	10 399
(b) Instruments financiers disponibles à la vente	12 601	7 860	13 227	8 561
(c) Actifs financiers au coût amorti	(238)	(982)	9	(1 597)
(d) Passifs financiers au coût amorti	(71)	226	(12)	226
(e) Retraitement des immobilisations et composantes	(105)	(44)	(59)	
(f) Impôt différé	1 313	3 602	1 019	3 424
(g) Actions propres	(31 067)	(31 542)	–	
(h) Passifs dérivés	(817)	(9 310)	(817)	(9 310)
(i) Autres provisions sur des actifs non financiers	(583)	(683)	(534)	(573)
Capitaux propres des actionnaires selon les IFRS	150 940	153 025	182 315	187 356

Ajustements importants rapprochant les bénéfices avant impôt (BAI) passant des «NGAAP» aux IFRS

<i>En millions de Naira</i>	Groupe Décembre 2011	Banque Décembre 2011
Pertes avant impôt selon les «NGAAP»	(9 647)	(16 385)
Dépréciation des pertes sur créances	3 068	8 371
Intérêts en suspens/produits d'intérêt sur les prêts dépréciés	(8 832)	(7 843)
Instruments financiers disponibles à la vente	459	458
Actifs financiers au coût amorti	724	1 416
Passifs financiers au coût amorti	(70)	(12)
Retraitement des immobilisations et composantes	(61)	(59)
Dérivé	8 493	8 493
Autres provisions sur des actifs non financiers	(1 886)	–
Impôt	(914)	(2 405)
Pertes avant impôt pour l'exercice provenant des activités poursuivies	(8 665)	(7 966)
Bénéfice pour l'exercice provenant des activités abandonnées	1 864	–
Perte de l'exercice	(6 801)	(7 966)
Autres élément du résultat global		
Ecart de conversion	1 607	–
Gains de la juste valeur sur des investissements disponibles à la vente	4 073	4 212
Total des pertes globales de l'exercice	(1 121)	(3 754)

Ajustements importants rapprochant les états consolidés des flux de trésorerie selon les normes «NGAAP» en vigueur avant les normes IFRS

Selon les normes «NGAAP» précédemment en vigueur, les bons du trésor sont classés comme étant de la trésorerie et équivalent de trésorerie. Selon les IFRS, les bons de trésor ont été classés dans leurs classes respectives d'actifs financiers. Lors du passage aux normes IFRS, l'impact des IFRS sur l'état des flux de trésorerie se présente comme suit:

	«NGAAP» précédem- ment en vigueur dans le Groupe Décembre 2011	Impact du passage aux IFRS	Group selon IFRS Décembre 2011	«NGAAP» précédem- ment en vigueur dans la Banque Décembre 2011	Impact du passage aux IFRS	IFRS de la Banque Décembre 2011
<i>En millions de Naira</i>						
Flux de trésorerie nette résultant de l'activité de l'exploitation	(20 647)	(2 890)	(23 537)	(92 115)	(11 083)	(103 198)
Flux de trésorerie nette résultant des activités d'investissement	(108 168)	2 809	(105 359)	(71 425)	22 736	(48 689)
Flux de trésorerie nette provenant des opérations de financement	103 564	4 502	108 066	103 564	3 969	107 533
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(25 251)	4 421	(20 830)	(59 976)	15 622	(44 354)
Impacts de variation de taux de change sur la trésorerie et équivalent de la trésorerie	–	324	324	–	166	166
Trésorerie et équivalent de la trésorerie au début de l'exercice	373 908	(973)	372 935	338 138	(15 696)	322 442
Trésorerie et équivalent de la trésorerie à la fin de l'exercice	348 657	3 772	352 429	278 162	92	278 254

Notes sur les états financiers *suite*

44. RESPECT DES REGLEMENTATIONS BANCAIRES *suite*

(a) Provisions pour pertes sur prêts

(i) Dépréciation

Dépréciation spécifique:

La provision selon les normes «NGAAP» est déterminée en utilisant les directives prudentielles. Une provision spécifique pour la dépréciation des prêts est constituée pour couvrir l'estimation par la Direction générale des pertes de crédit dès que le recouvrement d'un crédit est identifié comme étant douteux. Les directives prudentielles précisent le pourcentage de la provision à constituer sur chaque prêt en fonction du classement (insuffisant -10, douteux -50%; perte -100%). Les critères objectifs pour le classement des prêts selon les dispositions des directives prudentielles est en fonction du nombre de jours que les soldes sont demeurés dus et impayés. Selon les IFRS, un prêt est évalué pour dépréciation s'il existe des preuves objectives qu'une dépréciation s'est produite après la comptabilité initiale. Le Groupe évalue tous les prêts importants pour le déclencheur de dépréciation. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle des flux de trésorerie estimés futurs, actualisés en utilisant le taux d'intérêt effectif initial, est inférieure au solde comptable du prêt.

Dépréciation collective:

Selon les normes «NGAAP», une provision d'au moins 1% est constituée pour tous les comptes pour tenir compte des pertes inhérentes dans tout portefeuille de crédit. Selon IFRS une perte de dépréciation ne peut être comptabilisée que lorsqu'il existe une preuve objective qu'une perte s'est produite après la comptabilisation initiale mais avant la clôture de l'exercice. Le Groupe procède à une évaluation collective de dépréciation de tous les prêts importants et tous les prêts importants qui ne sont pas dépréciés. La dépréciation collective a été déterminée en utilisant 'le modèle de perte encourue' et les données retenues pour le modèle sont: la Probabilité de défaillance, Perte en Cas de Défaillance et la Période d'urgence.

(ii) Intérêt en suspens/Produits d'intérêt sur les prêts dépréciés:

Selon les normes «NGAAP», les intérêts sont courus sur les prêts et avances en utilisant les taux contractuellement retenus et ces intérêts sont suspendus et portés comme partie d'une dépréciation spécifique sur les prêts et avances. Selon les IFRS, les intérêts sont courus sur les prêts dépréciés en utilisant le taux effectif initial et comptabilisé comme faisant partie des produits d'intérêt sur les prêts et avances. Cependant, le produit d'intérêt comptabilisé sur les prêts et avances dépréciés est présenté dans les états financiers.

(b) Les actifs financiers classés comme étant disponible à la vente:

Selon les normes «NGAAP», les titres de placement sont classés en tant qu'investissements à court ou long terme. Les investissements à court terme sont des investissements que la direction prévoit détenir pour moins d'un an. Ces investissements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur du marché. Les investissements à long terme sont des investissements que la direction prévoit détenir pour plus d'un an et comprennent tout autre investissement autre que les investissements à court terme. Ces investissements sont comptabilisés au coût diminué de dépréciation ou à des montants réévalués. Selon les normes IFRS, les actifs financiers sont classés en quatre catégories:

- Detenu à des fins de transaction: évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Il n'y a pas de différence entre cette catégorie et celle des normes «NGAAP»
- Disponible à la vente; évalué à la juste valeur par le biais du compte des capitaux propres
- Detenu jusqu'à échéance: évalué au coût amorti et
- Prêts et créances; évalués au coût amorti.

(c) Actifs financiers au coût amorti:

Selon les normes «NGAAP», la prime et les escomptes résultant de l'achat des instruments financiers sont amortis par la méthode linéaire et comptabilisés en tant que partie des autres revenus/autres charges. Les honoraires intégrant des prêts et avances sont comptabilisés immédiatement au compte de résultat et inscrits en tant que partie des produits des commissions et des honoraires. Les normes IFRS exigent que les actifs financiers soient comptabilisés au coût amorti à évaluer en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise précisément les flux de paiement estimés futurs ou des recettes au cours de la durée de vie prévue de l'instrument financier, ou lorsque cela était approprié, une période plus courte pour la valeur nette comptable de l'actif ou le passif financier.

(d) Passifs financier au coût amorti

Selon les normes «NGAAP», les honoraires sur les emprunts à long terme sont imputés directement au compte de résultat et les coûts de l'émission des obligations de sociétés ne sont pas comptabilisés en utilisant le taux d'intérêt effectif. Selon les IFRS, les emprunts à long terme sont comptabilisés au coût amorti et les charges de l'émission des obligations et les honoraires sur les emprunts à long terme sont amortis en utilisant le taux d'intérêt effectif initial.

44. RESPECT DES REGLEMENTATIONS BANCAIRES *suite*

(e) Retraitement des immobilisations et traitement par composantes

Selon les normes «NGAAP», le coût des terrains n'était pas séparé des bâtiments et a été déprécié ensemble avec les bâtiments. L'avion et le moteur, et d'autres pièces de carrosserie inclus dans les autres équipements de transport étaient dépréciés en utilisant une estimation tandis que les chambres fortes étaient dépréciées en tant que partie de meubles et matériel du bureau. Selon les IFRS, le coût des terrains est séparé du coût du bâtiment et il n'est pas déprécié ensemble avec le bâtiment. L'avion et le moteur et d'autres pièces de la carrosserie étaient dépréciés en utilisant des estimations comptables séparées qui reflètent leur durée de vie utile. Les chambres fortes étaient dépréciées séparément des matériels de bureau.

(f) Impôt différé

Les implications de l'impôt différé résultant de l'application des normes IFRS ont été constatées dans les livres de compte.

(g) Les actions propres

Selon les normes «NGAAP», les états financiers du «Staff Share Investment Trust Scheme», régime de société de placement sous forme d'actions pour le personnel (le Régime) n'ont pas été consolidés en raison de son caractère d'entité ad hoc. Selon les IFRS, les entités ad hoc sont consolidées. Les actions émises en faveur de l'entité ad hoc ont été comptabilisées en tant qu'actions propres et sont déduites des capitaux propres étant donné que la Banque est estimée en avoir le contrôle, sur la base des directives du Comité Permanent d'Interprétation (CPI 12) sur la 'Consolidation – Entités Ad Hoc'.

(h) Les dérivés

Selon les normes «NGAAP», il n'y avait pas de normes pour les instruments dérivés. Les pertes estimées ou probables pouvant résulter des transactions d'une nature de dérivé sont comptabilisées en tant que transactions hors bilan. Selon les IFRS, de tels instruments dérivés sont comptabilisés dans le bilan et sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

(i) Autres provisions sur les actifs non financiers

Selon les normes «NGAAP», les actifs non financiers (à l'exclusion de l'écart d'acquisition, Goodwill) évalués par la direction pour la dépréciation, sont très subjectifs. Selon les IFRS, la valeur comptable des actifs non financiers est comparée à la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée du coût de la vente et une perte de la valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable se trouve être plus élevée.

(j) Bons de trésor

Treasury bills were reclassified to investment securities under IFRS.

(k) Trésorerie et équivalent de trésorerie

Les bons de trésor ont été reclassés dans les titres de placement selon les normes IFRS.

(l) Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs de négoce non gagés ont été classés hors des investissements à court terme.

(m) Prêts et avances aux banques

Les prêts et avances aux banques ont été présentés séparément des prêts aux autres entités.

(n) Titres de placement

Les titres de placement selon les normes «NGAAP» comprennent des actifs financiers actuellement classés comme étant détenus à des fins de transaction (AFS), et ceux détenus jusqu'à l'échéance (HTM). Selon les normes IFRS, chaque classe de titres de placement est classifiée de façon appropriée et respectivement traitée selon la norme IAS 39.

(o) Immobilisation et équipement

La différence résulte du reclassement des actifs incorporels du poste d'immobilisation et équipement. Selon les normes «NGAAP», les immobilisations et équipements ainsi que les éléments d'actifs incorporels sont classés ensemble en tant qu'une classe d'actifs – immobilisations et équipements. Selon les normes IFRS, les actifs incorporels sont reclassés du poste d'immobilisation et équipement comme il se doit.

(p) Actifs incorporels

La différence résulte des actifs incorporels reclassés du poste d'immobilisation et (voir (o)) ci-dessus.

Notes sur les états financiers *suite*

44. RESPECT DES REGLEMENTATIONS BANCAIRES *suite*

(q) Autres actifs

La différence comprend les intérêts à recevoir sur une variété d'actifs financiers reclassés à la partie principale des actifs et l'impact des prêts au taux inférieur à celui du marché comptabilisés à titre de prépaiement dans autres actifs..

(r) Dépôts des banques

La différence résulte des intérêts payables sur les dépôts de la clientèle reclassés des autres passifs et les soldes dus des autres banques reclassés aux passifs de dépôt.

(s) Fonds gérés

Les fonds gérés représentent une reclassification de passif sur les contrats d'investissement.

(t) Autres passifs

La différence au niveau des autres passifs s'explique par les intérêts payables reclassés hors des autres passifs vers la partie principale des autres passifs.

(u) Passifs subordonnés

La différence résulte du retraitement des passifs au coût amorti et un reclassification des emprunts.

(v) Produit d'intérêt

La différence résulte des intérêts en suspens reclassés au produit d'intérêt et des variations résultant du reclassement des actifs financiers au coût amorti. Il est également impacté par le dénouement des prêts au personnel, octroyés au taux inférieur à celui du marché.

(w) Charges d'intérêt

La différence résulte du retraitement des passifs financiers au coût amorti.

(x) Honoraires et commissions nettes

La différence s'explique par les honoraires différés résultant du retraitement des prêts et avances au coût amorti et la reclassification des charges d'honoraires des autres charges.

(y) Produit net de négoce

Cet élément comprend essentiellement des autres produits selon les normes «NGAAP».

(z) Autres produits de l'exploitation

This comprises mostly of the other income under NGAAP.

(aa) Perte nette de dépréciation sur les prêts et les créances et les gains/(pertes) sur les titres d'investissement

Les soldes dans cette rubrique représentent la diminution des valeurs d'actifs résultant de la dépréciation des prêts et avances selon les normes IFRS aussi bien que la dépréciation des titres de placements et autres actifs résultant de l'application de la norme IAS 35.

(ab) Autres charges d'exploitation

La dépréciation et l'amortissement, les charges de personnel et les honoraires et les commissions ont été reclassés hors des charges d'exploitation selon les normes «NGAAP» et portés sur leurs lignes respectives selon les normes IFRS.

(ac) Autres éléments de résultat global

Ces éléments sont composés des écarts de conversion résultant de la consolidation des filiales étrangères et des gains ou pertes de la juste valeur résultant de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers disponibles à la vente.

Etat de la valeur ajoutée

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012



	2012		2011	
	En millions de Naira	%	En millions de Naira	%
Groupe				
Revenu brut	220 129		163 732	
Intérêts versés	(58 386)		(45 423)	
	161 743		118 309	
Frais généraux administratifs				
– au niveau local	41 358		40 759	
– à l'étranger	(6 186)		(8 239)	
Valeur ajoutée	114 199	100	69 311	100
Distribution:				
Employés				
– Salaires et avantages sociaux	43 452	38	47 874	70
Bailleurs de fonds				
– Dividende proposé	–	–	–	–
Gouvernement				
– Impôt	533	–	–	–
Avenir				
– Remplacement des actifs (dépréciation et amortissement)	10 888	9	10 500	16
– Remplacement des actifs (provisions pour les pertes)	4 560	4	17 738	26
– Expansion (transfert aux réserves et participation ne donnant pas le contrôle)	54 766	49	(6 801)	(12)
	114 199	100	69 311	100

Etat de la valeur ajoutée

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

	2012		2011	
	Millions de Naira	%	Millions de Naira	%
Banque				
Revenu brut	177 429		126 098	
Intérêts versés	(51 302)		(41 203)	
	126 127		84 895	
Frais généraux administratifs				
– au niveau local	36 748		37 737	
– à l'étranger	(643)		(602)	
Valeur ajoutée	88 736	100	46 556	100
Distribution				
Employés				
Salaires et avantages sociaux	32 999	37	38 103	82
Bailleurs de fonds				
– Dividende proposé	–	–	–	–
Gouvernement				
– Impôt	(1 195)	(2)	–	–
L'avenir				
– Remplacement des actifs (dépréciation et amortissement)	6 903	8	8 239	17
– Remplacement des actifs (provisions pour les pertes)	2 654	2	8 180	18
– Expansion (transfert aux réserves et participation ne donnant pas le contrôle)	47 375	55	(7 966)	(17)
	88 736	100	46 556	100

Résumé des états financiers des cinq (5) derniers exercices UBA

Groupe <i>En millions de Naira</i>	IFRS			«NGAAP»	
	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011	1 Janvier 2011	31 Décembre 2009	30 Septembre 2008
ACTIFS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	714 115	434 218	385 397	68 225	120 088
Bon du Trésor et autres papiers monétaires	–	–	–	42 035	174 005
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	457	1 303	2 594		
Créances sur les autres banques	–	–	–	470 195	654 869
Prêts et avances aux banques	28 513	41 564	11 226	–	–
Prêts et avances à la clientèle	658 922	605 627	590 797	606 616	431 410
Titres de placement	–	–	–	188 407	126 895
– Investissements disponibles à la vente	128 665	96 744	124 144	–	–
– Investissement détenus jusqu'à l'échéance	552 152	625 564	368 935	–	–
Investissements dans les capitaux propres des sociétés mise en équivalence	–	10 356	10 118	9 506	1 488
Goodwill	–	–	–	2 983	–
Immeuble de placement	–	–	–	269	589
Biens immeubles et équipement	70 746	55 618	62 009	73 042	61 553
Immobilisations incorporelles	7 568	5 930	6 626	–	–
Actif d'impôt différé	29 624	26 998	7 049	–	–
Autres actifs	18 598	16 513	30 290	87 003	102 436
Actifs non courant détenus en vue de la distribution	63 563	–	–	–	–
TOTAL DES ACTIFS	2 272 923	1 920 435	1 599 185	1 548 281	1 673 333
PASSIFS					
Passifs dérivés	124	817	9 310	–	–
Dépôt des banques	57 780	19 510	7 456	15 807	32 000
Dépôt de la clientèle	1 720 008	1 445 822	1 270 409	1 245 650	1 333 289
Fonds gérés	–	51 943	32 753	22 138	40 558
Passifs d'impôt exigibles	1 274	2 627	2 869	3 385	5 606
Dividende payable	–	–	–	20	42
Passifs d'impôt différés	59	26	30	2	993
Passifs subordonnés	53 719	53 500	18 335	–	–
Emprunts	114 520	137 040	63 327	14 760	–
Autres passifs	81 438	58 210	41 671	58 187	65 564
Obligations au titre des prestations de retraite	–	–	–	1 503	–
Passifs détenus en vue de la distribution	51 534	–	–	–	–
TOTAL PASSIFS	2 080 456	1 769 495	1 446 160	1 361 452	1 478 052
CAPITAUX PROPRES					
Capital actions et des primes d'émission	124 423	124 423	124 423	124 423	122 658
Réserves	64 683	22 922	25 705	57 090	70 802
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D'INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES	189 106	147 345	150 128	181 513	193 460
Intérêt minoritaire	3 361	3 595	2 897	5 316	1 821
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	192 467	150 940	153 025	186 829	195 281
PASSIFS TOTAL ET DES CAPITAUX PROPRES	2 272 923	1 920 435	1 599 185	1 548 281	1 673 333

Résumé des états financiers des cinq (5) derniers exercices *suite*

Groupe <i>En millions de Naira</i>	31 Décembre 2012	IFRS		«NGAAP»	
		31 Décembre 2011	1 Janvier 2011	31 Décembre 2009	30 Septembre 2008
ACTIFS					
Revenu net d'exploitation	153 039	119 001	153 936	187 066	128 151
Frais d'exploitation	(102 592)	(125 998)	(126 037)	(135 228)	(68 720)
Reprise de provisions pour pertes	1 563	(19 603)	(30 824)	(38 176)	(2 616)
Bénéfices/perte) avant impôt et éléments exceptionnels	52 010	(26 600)	(2 925)	13 662	56 815
Eléments exceptionnels	–	–	–	(7 025)	(8 786)
Impôt	(533)	17 935	981	(4 262)	(7 204)
Bénéfices/perte) après impôt et éléments exceptionnels	51 477	(8 665)	(1 944)	2 375	40 825
Bénéfices provenant des activités abandonnées	3 289	1 864	–	–	–
Bénéfices/(perte) de l'exercice	54 766	(6 801)	(1 944)	2 375	40 825
– Intérêt minoritaire	102	850	70	262	(414)
– Porteurs d'actions ordinaires de la Banque	54 664	(7 651)	(2 014)	2 113	41 239
Autres éléments du résultat global pour l'exercice	764	5 680	8 088	–	–
Résultat global total pour l'exercice	55 530	(1 121)	6 144	2 375	40 825

Banque <i>En millions de Naira</i>	IFRS	«NGAAP»			
	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009	30 Septembre 2008
ACTIFS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	629 481	352 500	330 701	38 972	95 733
Bon du Trésor et autres papiers monétaires	–	–	–	15 945	171 401
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	456	237	1 267	–	–
Créances sur les autres banques	–	–	–	459 829	591 791
Prêts et avances aux banques	27 878	41 564	11 226	–	–
Prêts et avances à la clientèle	570 714	552 526	557 224	543 289	405 540
Titres de placement	–	–	–	150 565	96 397
– Investissements disponibles à la vente	126 646	63 428	107 317	–	–
– Investissement détenus jusqu'à l'échéance	401 348	496 600	284 144	–	–
Investissement dans les filiales	66 727	56 695	50 355	37 753	13 562
Investissements dans les capitaux propres des sociétés mise en équivalence	–	10 843	10 843	10 843	1 495
Biens immeubles et équipement	63 118	47 066	53 263	63 497	56 165
Immobilisations incorporelles	1 578	2 099	2 952	–	–
Actif d'impôt différé	28 152	25 604	6 555	–	–
Autres actifs	11 159	16 891	24 877	80 186	88 007
Actifs non courant détenus en vue de la distribution	5 808	–	–	–	–
TOTAL DES ACTIFS	1 933 065	1 666 053	1 440 724	1 400 879	1 520 091
PASSIFS					
Passifs dérivés	124	817	9 310	–	–
Dépôt des banques	22 875	23 408	51	10 080	32 000
Dépôt de la clientèle	1 461 131	1 216 511	1 120 566	1 151 086	1 258 036
Passifs d'impôt exigibles	1 325	784	1 185	1 416	3 443
Dividende payable	–	–	–	42	42
Passifs d'impôt différés	–	–	–	–	991
Passifs subordonnés	55 474	55 254	20 147	–	–
Emprunts	114 520	137 040	63 327	14 760	–
Autres passifs	57 299	49 924	38 782	34 273	37 424
Obligations au titre des prestations de retraite	–	–	–	1 503	–
TOTAL DES PASSIFS	1 712 748	1 483 738	1 253 368	1 213 160	1 331 936
CAPITAUX PROPRES					
Capital actions et des primes d'émission	124 423	124 423	124 423	124 423	122 658
Réserves	95 894	57 892	62 933	63 296	65 497
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	220 317	182 315	187 356	187 719	188 155
PASSIFS TOTAL ET DES CAPITAUX PROPRES	1 933 065	1 666 053	1 440 724	1 400 879	1 520 091

Résumé des états financiers des cinq (5) derniers exercices *suite*

Banque <i>En millions de Naira</i>	IFRS	«NGAAP»			
	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009	30 Septembre 2008
ACTIFS					
Revenu net d'exploitation	124 356	85 150	122 986	165 547	114 530
Frais d'exploitation	(75 393)	(101 978)	(104 419)	(111 653)	(58 345)
Provisions pour pertes	(2 783)	(9 640)	(26 761)	(30 905)	(1 548)
Bénéfices/(perte) avant impôt et éléments exceptionnels	46 180	(26 468)	(8 194)	22 989	54 637
Eléments exceptionnels	–	–	–	(7 025)	(8 786)
Impôt	1 195	18 502	1 898	(3 075)	(5 849)
Bénéfices/(perte) de l'exercice	47 375	(7 966)	(6 295)	12 889	40 002
Autres éléments du résultat global pour l'exercice	3 534	4 212	8 088	–	–
Résultat global total pour l'exercice	50 909	(3 754)	1 793	12 889	40 002

Informations à l'attention des investisseurs

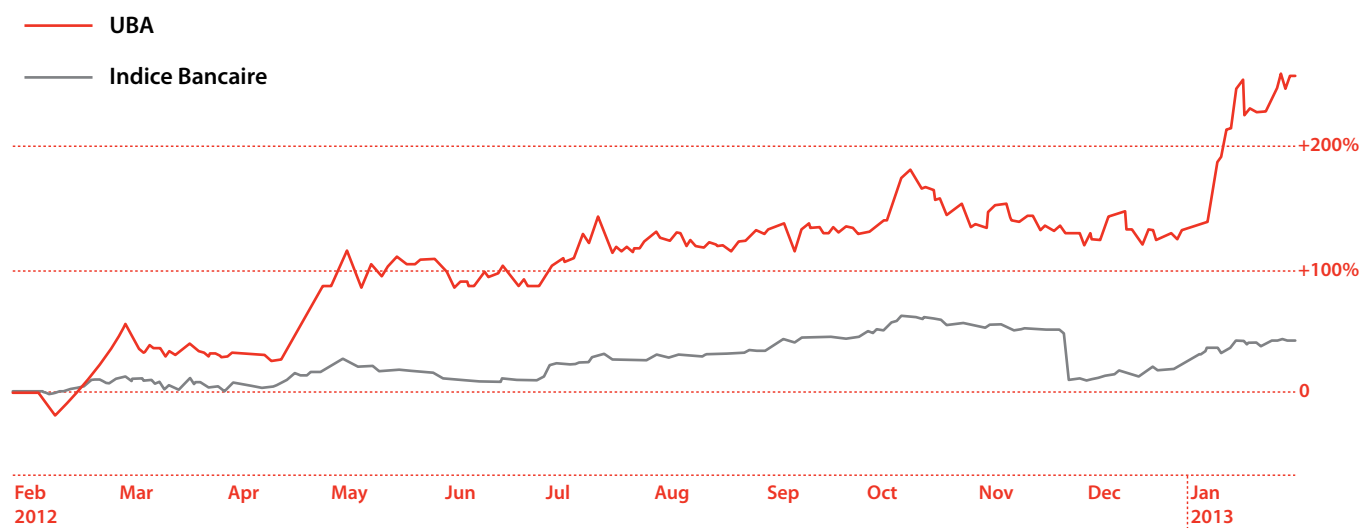


UBA est l'un des plus grands groupes de services financiers au Nigéria, exerçant ses activités dans 18 autres pays africains. Ses actions sont cotées à la Bourse des valeurs du Nigéria depuis 1970. Le nombre d'actions de la Banque en circulation se chiffre à 32.981.387.565 avec un volume quotidien moyen de transactions de 30 millions d'actions. Un résumé des principales données boursières est présenté ci-dessous.

Données boursières du dernier jour de transaction en 2012

Exercice	2012	2011
Téléscripneur NSE	UBA	UBA
Téléscripteur Bloomberg	UBA NL	UBA NL
Prix de l'action (N)	4,59	2,59
Actions en circulation (en millions)	32 981	32 334
Capitalisation boursière (en milliards de Naira)	151 383	83 745
Capitalisation boursière (en millions de dollars des Etats-Unis)	962,99	536,14
Volume moyen des transactions sur 12 mois (en millions)	30	30
Les prix les plus élevés d'une émission pour les 52 semaines de l'année	5,65	11,70
Les prix les plus bas d'une émission pour les 52 semaines de l'année	1,64	2,42

Rendement du cours des actions au cours de la dernière année – UBA contre l'indice bancaire



Source: Financial Times

Capital social (autorisé et entièrement libéré)

Le capital autorisé de la Banque au 31 décembre 2012 est de 22 500 000 000 de Naira, composé de 45 000 000 000 d'actions de valeur nominale 50 kobo chacune. De ce nombre, 32 981 387 565 actions ont été émises et entièrement libérées; elles sont cotées sur la Bourse du Nigéria.

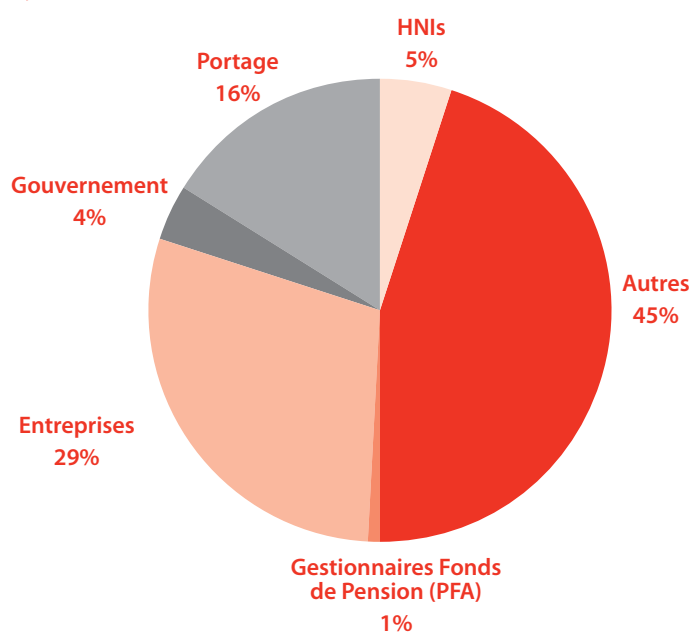
Informations à l'attention des investisseurs *suite*

Les actionnaires

À la fin de l'exercice de 2012, les actions de UBA sont détenues par un nombre total de 282.432 actionnaires tels que présentés dans le tableau ci-dessous:

	Nombre d'actions détenues	% du capital	Nombre d'actionnaires	% du total des actionnaires
1 – 1 000	11 334 642	0,03	23 110	8,19
1 001 – 5 000	313 293 402	0,95	122 974	43,47
5 001 – 10 000	337 456 711	1,02	46 689	17,26
10 001 – 50 000	1 321 120 644	4,01	62 145	22,03
50 001 – 100 000	843 793 334	2,56	12 497	4,43
100 001 – 500 000	2 034 724 924	6,17	10 168	3,60
500 001 – 1 000 000	58 717 987	2,91	1 413	0,50
1 000 001 & above	27 160 945 924	82,35	1 436	0,51
Total	32 981 387 565	100.00%	282 432	100,00

Structure de l'actionnariat (Type d'investisseur)



Les 10 plus importants actionnaires au 31 Décembre 2012

Actionnaire	Participation	% de l'actionariat
Stanbic Nominees Nigeria Limited (SNNL)	3 637 413 911	11,03
UBA Staff Investment Trust Scheme	2 506 439 842	7,60
Consolidated Trust Funds Limited	1 549 571 533	4,70
The Bank of New York Mellon	1 458 100 028	4,42
Heirs Holding Limited	1 113 569 770	3,38
STHH Limited	867 127 500	2,63
Bank of America Merrill Lynch	743 540 657	2,25
International Finance Corporation	592 396 875	1,80
Poshville Investments Limited	571 064 834	1,73
African Development Bank	517 563 476	1,57
Total	13 556 788 426	41,10

(SNNL détient ces actions au nom de plusieurs investisseurs dans le cadre d'une convention de portage).

Historique du capital social sur 10 ans

Date	Autorisés en Naira	Emis et entièrement libérés en Naira	Observations
3 août 2002	en Naira	1 275 000 000	Actions gratuites (1 pour 2)
20 septembre 2004	6 000 000 000	1 530 000 000	Actions gratuites (1 pour 5)
1er août 2005	6 000 000 000	3 530 000 000	Fusion avec STB
22 février 2007	6 000 000 000	4 236 000 000	Actions gratuites (1 pour 5)
4 mai 2007	6 000 000 000	4 290 214 285.5	Conversion de prêt étranger en actions
25 septembre 2007	6 000 000 000	5 645 139 990	Espèces (droit préférentiel et offre publique)
18 janvier 2008	7 500 000 000	5 645 139 990	–
18 juin 2009	12 500 000 000	8 622 584 985	Actions gratuites (1 pour 2) (intermédiaire)
5 janvier 2009	12 500 000 000	10 778 231 231	Actions gratuites (1 pour 4) (final)
2 octobre 2009	17 500 000 000	10 778 231 231	–
13 mai 2010	17 500 000 000	12 933 877 477	Actions gratuites (1 pour 5) (final)
13 mai 2011	17 500 000 000	16 167 346 850	Actions gratuites (1 pour 4) (final)
18 mai 2012	22 500 000 000	16 490 693 782	Actions gratuites (1 pour 5) (final)

Informations à l'attention des investisseurs *suite*

Historique de paiement de dividendes sur dix ans

Numéro de dividende	Exercice clos le	Date de déclaration	Montant total en millions de Naira	Dividende par action en Naira	% du capital libéré
49	31 mars 2002	1er août 2002	510	0,30	60
50	31 mars 2003	8 août 2003	1 148	0,45	90
51	31 mars 2004	30 septembre 2004	1 530	0,60	120
52	31 mars 2005	22 juillet 2005	1 836	0,60	120
53	30 septembre 2006	31 janvier 2007	7 060	1,00	200
54	30 septembre 2007	18 janvier 2007	13 796	1,20	244
55	30 septembre 2008	18 juin 2008	2 874	0,25	51
56	30 septembre 2008	8 janvier 2009	12 934	0,75	150
57	31 décembre 2009	13 mai 2010	2 113	0,10	20
58	31 décembre 2011	13 mai 2011	1 293	0,05	10

Registre des dividendes non réclamés au 31 Décembre 2012

Année de Dividende	Nos d'années	Montant déclaré	Montant réclamé à fin 2012	Non réclamé et retourné à la Banque	Payé l'exercice en cours
1994	18	27 000 000,00	26 398 761,02	601 238,98	–
1995	17	68 200 000,00	67 562 054,01	637 945,99	–
1996	16	200 000 000,00	199 726 170,44	273 829,56	–
1997	15	32 400 000,00	31 365 013,08	1 034 986,92	596,20
1998	14	272 100 000,00	271 555 696,03	544 303,97	28 868,40
1999	13	580 000 000,00	579 579 446,60	420 553,40	59 352,51
2000	12	770 950 000,00	770 904 748,75	45 251,25	2 130,44
2001	11	382 500 000,00	381 601 299,74	898 700,26	208 046,53
2002	10	462 570 000,00	462 568 451,60	1 548,40	–
2003	9	1 040 782 500,00	1 040 767 299,78	15 200,22	251,68
2004	8	1 387 710 000,00	1 385 804 889,80	1 905 110,20	82 975,46
2005	7	1 665 252 000,00	1 665 111 749,67	140 250,33	64 092,74
2007	6	6 986 560 000,00	6 976 279 394,00	10 280 606,00	896 739,08
2008	4	13 796 000 000,00	27 525 523 587,90	32 625 680,10	1 085 021,74
2008	3	2 874 194 995,00	2 859 686 930,75	14 508 064,25	805 710,38
2009	3	12 933 877 477,50	12 893 876 972,50	40 000 505,02	3 117 571,45
2010	2	2 155 646 246,20	1 954 639 236,18	201 007 010,02	336 817,71
2011	1	1 293 387 748,00	1 112 400 373,49	180 987 374,51	8 673 632,35

Résumé de notation de crédit

Au 31 Décembre 2012	Fitch	GCR	Agusto
Notation à court terme	B	A1 + (NG)	A
Notation à long terme	B+	BB-	–
Notation antérieure	Inchangé	Inchangé	Inchangé
Perspective	Stable	Stable	6

Calendrier financier 2013

Date	Événement
Début mai 2013	Dépôt des résultats de l'exercice à la Bourse du Nigéria (NSE) et publication
Mi-mai 2013	Publication de l'avis de convocation à l'Assemblée Générale
Mi-mai 2013	Présentation des résultats de l'exercice 2012 et du premier trimestre de 2013 à aux investisseurs et analystes. Organisation d'un point de presse.
Mi-juin 2013	Tenue de l'Assemblée Générale annuelle au titre de l'exercice 2012
Mi-juillet 2013	Dépôt du résultat du 1er semestre 2013 à la NSE
Fin juillet 2013	Publication des résultats du 1er semestre 2013 aux investisseurs et analystes. Organisation d'un point de presse.
Mi-octobre 2013	Dépôt des résultats des 9 premiers mois de 2013 à NSE.
Fin octobre 2013	Présentation des résultats des 9 premiers mois de 2013 aux investisseurs et analystes.

Note aux actionnaires

La Banque a prévu sur son site web (www.ubagroup.com/ir), un espace dédié aux relations avec les investisseurs qui permet l'accès aux données sur le cours des actions, la biographie des membres de la direction, des copies des rapports annuels, des présentations des rapports intérimaires, des rapports sur la notation de crédit et autre information d'intérêt pour les investisseurs.

Nos contacts:

Pour toutes information sur l'actionariat, les publications sur les questions financières et les activités de la Banque, veuillez prendre contact avec nos responsables des relations avec les investisseurs, indiqués ci-après:

Kayode Fadahunsi

Directeur des Relations avec les investisseurs

UBA House (14ème étage)

57 marina, Lagos

Tel: +234 1 2808 349

Email: kayode.fadahunsi@ubagroup.com

Bili Odum

Secrétaire Général

UBA House (18ème étage)

57 marina, Lagos

Tel: +234 1 2807 012

Email: bili.odum@ubagroup.com

Vous pouvez également visiter la page dédiée aux relations avec les investisseurs sur notre site web www.ubagroup.com pour de plus amples informations.

Ratios et formule

Ratios clés	Formule
Rendement sur les actifs productifs	Produit d'intérêt Actif productif d'intérêts moyen (soldes d'ouverture+de clôture)/2
Produits sur prêts	Produits d'intérêt sur prêts Moyenne du total des prêts
Marge d'intérêt nette	Produits nets d'intérêt sur prêts Actif productif d'intérêts moyen (soldes d'ouverture+de clôture)/2
Coût du risque	Dépense pour pertes sur prêts La moyenne des prêts bruts
Coefficient d'exploitation	Frais d'exploitation Revenu de l'exploitation
Coût des dépôts	Dépense d'intérêt sur les dépôts Dépôts moyens (c'est à dire (soldes d'ouverture+de clôture)/2
Résultat net par action	Bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires Nombre moyen pondéré d'actions en circulation
Coût de financement	Charges d'intérêt Moyenne des passifs productifs (ouverture + clôture)/2
Rendement des fonds propres	Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires Moyenne du total des fonds propres
Rendement sur les actifs	Bénéfices après impôts Moyenne du total des actifs (ouverture + clôture)/2
Ratio de prêts sur dépôts	Le total des prêts Le total des dépôts
Ratio de liquidité	Actifs liquides Dépôts
Ratio de prêts non productifs	Total des prêts non productifs Moyenne des prêts bruts
Ratio dette/capitaux propres	Total de dettes à long terme Total du capital à long terme (Total dette + capitaux propres)
Ratio de couverture des prêts non productifs	Total des provisions (Provision pour perte sur prêts + intérêt réservés Total des prêts non productifs
Ratio d'adéquation des fonds propres	Total du capital admissible Actifs pondérés en fonction du risque
Ratio d'adéquation des fonds propres Tier 1	Total des capitaux propres Actifs pondérés en fonction du risque

Ratios clés**Formule**

Ratio de levier d'endettement	Total actifs
	Total capitaux propres
Ratio de levier d'actifs à risque	Total des prêts
	Total des capitaux propres

Avis importants**Ratio clé****Formule**

Revenu net	Revenu d'exploitation
Revenu net provenant des fonds	Produit net d'intérêt diminué des dépenses de pertes
Actifs pondérés en fonction du risque	La somme de (chaque catégorie d'actif multipliée par leurs pondérations en fonction des risques respectifs), selon la prescription de la Banque Centrale du Nigéria.
Actifs productifs d'intérêt	Liquidité et fonds à court terme (à l'exclusion de dépôts obligatoires auprès de la Banque Centrale du Nigéria + placements et prêts et avance + titres de placement (à l'exclusion des capitaux propres)
Solde moyen des éléments du bilan	Moyenne des soldes d'ouverture et de clôture de l'élément

Avis de Convocation à l'Assemblée Générale

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à la 51ème Assemblée Générale Ordinaire de la Société United Bank for Africa Plc, le 7 juin 2013 à 10 heures à l'Hôtel Transcorp Hilton à Abuja, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant:

Ordre du jour resolutions ordinaires

1. Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012, des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes
2. Déclaration de dividende
3. Election/Renouvellement du mandat des Administrateurs
4. Pouvoirs aux administrateurs aux fins de fixer la rémunération des Commissaires aux Comptes
5. Election des membres du Comité d'Audit

Notes

1. POUVOIRS

Tout actionnaire habilité à assister et voter à l'Assemblée Générale a le droit de donner procuration à un mandataire pour assister à la réunion, et voter à sa place. Il n'est pas nécessaire que le mandataire soit actionnaire de la société. Pour être valide, la fiche de procuration doit être revêtue des timbres fiscaux émis par le bureau des droits, et retournée au Registraire, Africa Prudential Registrars Plc, 220B Ikorodu Road, Palm Grove, Lagos, Nigéria, au moins 48 heures avant l'heure de l'Assemblée.

2. DIVIDENDE

Au cas où les dividendes proposés par le Conseil d'administration sont approuvés, les coupons de dividendes seront expédiés le lundi 10 juin 2013 à tous les actionnaires dont les noms figurent sur le Registre des actionnaires à la fin de la journée du 21 mai 2013.

3. CLOTURE DU REGISTRE DES ACTIONNAIRES

Le Registre des actionnaires sera fermé du 22 au 24 mai 2013, les deux jours compris, aux fins du paiement des dividendes.

4. COMITE D'AUDIT

Le Comité d'Audit est composé de trois actionnaires et trois Administrateurs. Tout actionnaire peut proposer un actionnaire à la nomination comme membre du Comité d'Audit, en notifiant une telle proposition par écrit au Secrétaire Général au moins vingt et un (21) jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Lagos, le 10 mai 2013

Pour le Conseil d'administration & p.o.,



Bili A Odum
Secrétaire Général

57 Marina, Lagos

Formulaire sur les donnees des actionnaires



United Bank for Africa Plc
RC: 2457

Africa Prudential Registrars Plc
RC NO. 649007



FORMULAIRE SUR LES DONNEES DES ACTIONNAIRES

(*Renseignement obligatoire)

1	Nom/raison sociale	
2	Prenoms*	
3.	Autres noms	
4	Nom de l'épouse	
5	Nom de jeune femme de la mere	
6	Email*	
7	Autre email	
8	Telephone portable	
9.	Telephone domicile	
10	Adresse postale	
11	Genre	☐ masculin ☐ feminin
12	No chambre de compensation cscs	
13	Profession	
14	Nationalite	
15	Proche parent	

Declaration

«Je déclare que les informations fournies ci-dessus sont sincères et exactes».

Signature	Signature
-----------	-----------

Compte joint ou société uniquement

LAGOS
220B, Ikorodu Road
Palm Grove
Tél: 01 893150, 7450427, 01 8401153
Email: info@africaprudentialregistrars.com
Site Web: www.africaprudentialregistrars.com

ABUJA
11, Lafia Close
Area 8 Garki
Tél: 09 8701645

PORT-HRCOUT
Plot 137, Olu Obasanjo Road
(2ème étage)
Tél: 08 4803171

Formulaire d'enregistrement d'actions électroniques



United Bank for Africa Plc
RC: 2457

Africa Prudential Registrars Plc
RC NO. 649007



FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT D' ACTIONS ELECTRONIQUES

(*Renseignement obligatoire)

1	Nom/raison sociale
2	Nom*
3.	Prenoms
4	Nom de l'épouse
5	Nom de jeune femme de la mere
6	Email*
7	Autre email
8	Telephone portable
9.	Telephone domicile
10	Adresse postale
11	Genre masculin féminin
12	No chambre de compensation CSCS
13	Profession
14	Nationalite
15	Proche parent
16	Questions de contole (Répondreà l'une d'entre elles)*
i	2ème prenom du pere
ii	Lieu de naissance

Declaration

«Je déclare que les informations fournies ci-dessus sont sincères et exactes».

Signature

Compte joint ou société uniquement

DECHARGE DE RESPONSABILITE

«En aucun cas, Africa Prudential Registrars ne sera tenue responsable de quelque dommage, perte ou action en responsabilité, y compris toute responsabilité directe ou indirecte, spéciale, connexe, tous dommages collatéraux, pertes, ou responsabilités, concernant l'utilisation de ce formulaire, ou votre incapacité à utiliser les informations ou supports; ou en rapport avec toute défaillance, erreur, omission, défaut, retard dans le traitement ou la transmission, ou toute défaillance de système, même si vous nous avisez de la possibilité de tels dommages, pertes de fonds engagés; que ce soit de façon expresse ou implicite».

LAGOS
220B, Ikorodu Road
Palm Grove
Tél: 01 893150, 7450427, 01 8401153
Email: info@africaprudentialregistrars.com
Site Web: www.africaprudentialregistrars.com

ABUJA
11, Lafia Close
Area 8 Garki
Tél: 09 8701645

PORT-HRCOUT
Plot 137, Olu Obasanjo Road
(2ème étage)
Tél: 08 4803171

Formulaire de procuration Pour l'attribution d'actions électroniques



United Bank for Africa Plc
RC: 2457

Africa Prudential Registrars Plc
RC NO. 649007



FORMULAIRE DE PROCURATION POUR L'ATTRIBUTION D' ACTIONS ELECTRONIQUES

Au Registraire Africa Prudential Registrars Plc 220B, Ikorodu Road, Palmgrove, Lagos

Je (Nous) sollicite (sollicitons) par la présente que, dorénavant, mes (nos) actions (gratuites, droits préférentiels, offres publiques et actions restructurées) me (nous) revenant au titre de ma (notre) participation dans les sociétés indiquées ci-dessous, soit (soient) créditées directement sur mon (notre) compte CSCS suivant les détails ci-dessous. (*Information obligatoire)		Veillez cocher la case devant la/les sociétés dont vous êtes actionnaire							
Nom de l'actionnaire*		1	ABBEY BUILDING SOCIETY. PLC ☐						
Nom*		2	A & G INSURANCE PLC ☐						
Prénoms*		3	ALUMACO PLC ☐						
Autres noms*		4	ARM PROPERTIES PLC ☐						
Tél. portable*		5	ALUMACO PLC ☐						
Email*		6	CAPPA AND D'ALBERTO PLC ☐						
No: Chambre de compensation CSCS*		7	CEMENT COY OF NIGÉRIA ☐						
Signature*		8	CHAMPION BREWERIES PLC ☐						
<table border="1"> <tr> <td>Actionnaires conjoints</td> <td rowspan="5"> L'actionnaire est prié d'apposer un timbre de 50 Naira et y mettre sa signature </td> </tr> <tr> <td>Signature 2</td> </tr> <tr> <td>Pour les sociétés</td> </tr> <tr> <td>Signature autorisée 1</td> </tr> <tr> <td>Signature autorisée 2</td> </tr> </table>		Actionnaires conjoints	L'actionnaire est prié d'apposer un timbre de 50 Naira et y mettre sa signature	Signature 2	Pour les sociétés	Signature autorisée 1	Signature autorisée 2	9	COMPUTER WAREHOUSE ☐
Actionnaires conjoints	L'actionnaire est prié d'apposer un timbre de 50 Naira et y mettre sa signature								
Signature 2									
Pour les sociétés									
Signature autorisée 1									
Signature autorisée 2									
Sceau de la société		10	CRYSTALIFE ASSURANCE COY PLC ☐						
Les informations concernant votre numéro de la Chambre de compensation CSCS, et le numéro de votre téléphone portable sont très importantes pour le traitement de votre procuration.		11	DORMAN LONG ☐						
Nom du courtier*		12	GOLDEN SECURITIES PLC ☐						
Adresse du Courtier*		13	INTERNATIONAL BREWERIES PLC ☐						
Signature et cachet de la société de courtage • Veuillez joindre une copie de votre relevé CSCS à ce formulaire comme preuve de l'ouverture de votre compte. • Pour toute autre information, veuillez nous contacter par email: info@aficapprudentialregistrars.com		14	INVESTMENT & ALLIED ASSURANCE ☐						
		15	JAIZ INTERNATIONAL PLC ☐						
		16	NEM INSURANCE PLC ☐						
		17	PERSONAL TRUST & SAVINGS LTD ☐						
		18	PS MANDRIES PLC ☐						
		19	POLY PRODUCTS ☐						
		20	PORTLAND PAINTS & PRODUCTS ☐						
		21	RESORT SAVINGS & LOANS LTD ☐						
		22	ROADS NIGÉRIA PLC ☐						
		23	SCOA NIGÉRIA PLC ☐						
		24	UBA BALANCE FUND ☐						
		25	UBA BOND FUND ☐						
		26	UBA EQUITY FUND ☐						
		27	UBA MONEY MARKET ☐						
		28	UNITED BANK FOR AFRICA PLC ☐						
		29	UTC NIGÉRIA PLC ☐						
		30	WEST AFRICAN GLASS IND PLC ☐						
		31	TRANSCORP PLC ☐						
		32	Autres: Veuillez préciser ☐						

LAGOS
220B, Ikorodu Road
Palm Grove
Tél: 01 893150, 7450427, 01 8401153
Email: info@aficapprudentialregistrars.com
Site Web: www.aficapprudentialregistrars.com

ABUJA
11, Lafia Close
Area 8 Garki
Tél: 09 8701645

PORT-HRCOUT
Plot 137, Olu Obasanjo Road
(2ème étage)
Tél: 08 4803171

Formulaire de procuration ou de remplacement Pour les dividendes électroniques



FORMULAIRE DE PROCURATION OU DE REMPLACEMENT POUR LES DIVIDENDES ELECTRONIQUES

Cher Actionnaire,

Nous avons l'honneur de vous informer de notre service de dividende électronique, qui permet le crédit direct du montant de votre dividende(s) (nouveau paiement de dividende/coupons perdus/égarés/périmés/non réclamés) sur votre compte bancaire, quelle que soit votre banque ou type de compte, courant ou épargne.

Si ce service vous intéresse, nous vous prions de renseigner ce formulaire et nous le retourner.

Veuillez utiliser le/les nom(s) sous lesquels vous détenez vos actions, ensemble avec votre signature sur votre formulaire de demande ou celui de transfert.

Nous vous remercions.

Directeur Général, Africa Prudential Registrars Plc, 220B, Ikorodu Road, Palmgrouve, Lagos

La (les) société(s) où des actions sont détenues.

Veuillez cocher la case appropriée de la manière indiquée ci-contre. ✓

- | | | |
|---|---|--|
| ☐ UBA Plc | ☐ Resort Savings and Loans Plc | ☐ Cappa & D'Alberto Plc |
| ☐ UTC Nigeria Plc | ☐ Transcorp Plc | ☐ Champion Breweries Plc |
| ☐ SCOA Nigeria Plc | ☐ Computer Warehouse | ☐ International Breweries Plc |
| ☐ NEM Insurance Plc | ☐ Poly Product | ☐ Roads Nigeria Plc |
| ☐ Jaiz International Plc | ☐ West Africa Glass Industries Plc | ☐ ARM Properties Plc |
| ☐ ALUMACO | ☐ Cement Co. N. Nig. Plc | ☐ Portland Paints & Products |

Autres: précisez dans les cases correspondantes

--	--	--

Veuillez considérer la présente comme autorisation de créditer mon (notre) compte ci-dessous indiqué, de tout paiement de chèque de dividende, perdu (égaré)(périmé)(non réclamé) me (nous) dû au titre de nos action dans la (les) société(s) sus-indiquées, dont les détails sont présentés ci-dessous:

Nom de l'actionnaire* (Nom)	(Prénoms)
Numéro du compte de l'actionnaire (si connu)	
Adresse*	
Tél. portable*	
Fax	Email*
Nom de banque*	Agence*
No. du compte bancaire	Type de compte*
Date*	
Cachet de la banque & signatures autorisées	Signature de l'actionnaire

Note:

Des informations sur le nom de votre banque, votre numéro de compte, adresse électronique et numéro de téléphone mobile sont très importantes pour nous permettre de traiter votre demande. (*Information obligatoire)

Les actionnaires résidant dans la région Nord et Sud-sud du pays, sont priés de prendre contact avec nos bureaux de liaison à Abuja ou Port-Harcourt pour toutes questions concernant leurs actions dans nos sociétés partenaires. Voir les contacts détaillés ci-dessous:

LAGOS
220B, Ikorodu Road
Palm Grove
Tél: 01 893150, 7450427, 01 8401153
Email: info@africaprudentialregistrars.com
Site Web: www.africaprudentialregistrars.com

ABUJA
11, Lafia Close
Area 8 Garki
Tél: 09 8701645

PORT-HRCOUT
Plot 137, Olu Obasanjo Road
(2ème étage)
Tél: 08 4803171

VEUILLEZ REMPLIR CETTE PARTIE POUR FACILITER VOTRE ACCES A L'ASSEMBLEE

FORMULAIRE D'ACCES

Assemblée générale annuelle

United Bank for Africa Plc RC 2457

Veillez admettre l'actionnaire nommé dans ce formulaire d'accès, ou son représentant dûment mandaté, à l'Assemblée générale de la société qui se tiendra suivant les informations ci-après:

DATE: 7 juin 2013

HEURE: 10H00

LIEU: Transcorp Hilton Hotel, Abuja

Nom de l'actionnaire:

Adresse:

Numéro du compte:

Nombre d'actions détenues:

Représentant ☐ Actionnaire ☐

Veillez cocher la case
appropriée avant l'accès à
l'Assemblée générale

Bili A. Odum

Secrétaire Général

Signature de l'Actionnaire:

Ce formulaire doit être signé sur le lieu de l'Assemblée générale en présence du Registraire.

Africa Prudential Registrars Plc



Africa Prudential Registrars Plc
220B, Ikorodu Road, Palmgrove
Lagos, Nigeria

Cachet du Registraire

Formulaire de pouvoirs

51^{ème} Assemblée générale de United Bank for Africa Plc

Ce formulaire de Pouvoirs est sollicité au nom du Conseil d'administration pour être utilisé à la 51^{ème} Assemblée générale, qui se tiendra le vendredi 7 juin 2013.

Je (Nous) soussigné(s)

Nom de l'actionnaire

Adresse

Nombre d'actions détenues

En tant que détenteur d'actions ordinaires de United Bank for Africa Plc

Mandats**

Ou, à défaut, le Président de l'assemblée, pour être notre mandataire et voter en mon (notre) nom à l'assemblée générale des actionnaires de la société, qui se tiendra à Transcorp Hilton Hôtel, Abuja, le vendredi 7 juin 2013, ou à toute autre date ultérieure en cas de renvoi.

Signé ce

2013

Signature de l'actionnaire

Signature du mandant

RESOLUTIONS ORDINAIRES	Pour	Contre	Abstention
Examen et approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012, des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes y relatifs.			
Déclaration de dividende.			
Election/Renouvellement du mandat des administrateurs.			
Pouvoirs aux administrateurs de fixer la rémunération des Commissaires aux Comptes.			
Election des membres du Comité d'Audit.			

Veuillez cocher la case appropriée pour indiquer comment vous comptez voter sur les résolutions ci-dessus mentionnées. Sauf indication contraire, le mandataire votera ou s'abstiendra à sa discrétion.

NB:

1. Veuillez signer ce formulaire et l'envoyer par la poste au Registraire de Africa Prudential Registrars Plc, 220B Ikorodu Road, Palmgrove, PO Box 6492, Lagos, au plus tard 48 heures avant l'Assemblée; et veillez à ce que le formulaire soit daté, signé et timbré par le bureau du droit de timbre.
2. Certaines dispositions de ce formulaire permettent au Président de l'assemblée d'agir en qualité de mandataire. Mais si vous le souhaitez, indiquez dans l'espace marqué d'un astérisque (*), le nom d'une personne, actionnaire ou non, qui assistera à l'Assemblée et votera en votre nom au lieu du Président de l'assemblée.
3. Si l'actionnaire est une société, ce formulaire doit porter le sceau de la société, ou la signature d'une personne autorisée ou de son conseil.

CARTE D'ACCES

Avant d'envoyer le formulaire ci-dessus, veuillez détacher cette partie et la conserver pour accès à l'Assemblée

ASSEMBLEE GENERALE

United Bank for Africa Plc RC 2457

Veuillez admettre l'actionnaire nommé dans ce formulaire d'accès, ou son représentant dûment mandaté, à l'assemblée générale de la société, qui aura lieu à Transcorp Hilton Hotel, Abuja, le vendredi 7 juin 2013, à 10 heures.

Nom et adresse de l'actionnaire	
Numéro de compte	Nombre d'actions détenues
Veuillez cocher la case appropriée avant l'admission à l'assemblée	
☐ Mandataire ☐ Actionnaire	

Bili A. Odum

Secrétaire Général

Signature de l'actionnaire

Cette carte doit être signée sur le lieu de l'assemblée en présence du Registraire

Informations sur la banque

Siège social

UBA House
57 Marina
Lagos, Nigeria

Numéro de Registre de Commerce

RC: 2457

Secrétaire Général

Bili Odum

Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers
Plot 252E, Muri Okunola Street
Victoria Island
Lagos, Nigeria

Société d'enregistrement et de tenue de comptes actions

Africa Prudential Registrars Limited
220B IKorodu Road
Palmgrove Bus Stop
Palmgrove, Lagos, Nigeria
Phone +234-1- 8752604
www.africaprudentialregistrars.com

Filiales non bancaires de UBA

UBA PENSION CUSTODIAN

30 Adeola Hopewell Street
Victoria Island
Lagos, Nigeria
Phone +234-1-271- 8000-4
Fax +234-1-271-8009
www.ubapensions.com

UBA CAPITAL (EUROPE)

3rd floor, 2-4 King Street
London SW1Y 6QL
United Kingdom
Phone +44-20 7766 4606
Fax +44-20 7766 4601
www.ubacapital.com

UBA FX MART LIMITED

11th Floor
UBA House
57 Marina
Lagos
Phone +2341-2808-446
Fax +2341-2808-677

Les filiales et leurs coordonnées

PAYS	ADRESSE DU SIEGE	NUMERO DE TELEPHONE
Ghana	Heritage Towers Near Cedi House Ambassadorial Enclave Off Liberia Road, West Ridge, Accra, Ghana	Tél: +233 21 683526-30 +233 21 672727 683509-12 68944
Liberia	Bushrod Island Freeport of Monrovia, Monrovia	+231 77448000 / 6448000/ 5448000
Sierra Léone	15 Charlotte Street, Freetown Sierra Leone	+232-22-225508, +232-22-227990
Côte d'Ivoire	Abidjan Plateau Boulevard Botreau-Roussel Immeuble Kharrat 2è Etage, 17 BP 808, Abidjan 17	Tél: +225-20-312221-2; 312225; +225-07464092
Burkina Faso	Banque Internationale du Burkina (BIB) 1340 Avenue Dimdolobsom 01 BP 362, Ouagadougou	Tél: +226 50 49 33 29 226 50 49 33 06 226 50 49 33 02
Cameroon	Boulevard De la Liberté 2088 Douala, Cameroon	Tél: +237-33-433638; 433707 +237-33-433636; 334-336-38
République du Bénin	Continental Bank du Benin (CBB) Boulevard Inter-Etrat Carrefour des Irois Banques Avenue Pape Jean-Paul II Cotonou	+229 21 31 24 24 +229 21 31 20 35
Ouganda	Spear House, 22A Jinja Rd PO Box 7396, Kampala, Uganda	Tél: +256 417 715102 +256 417 715138
Sénégal	Zone 12, Lot D, Route des Almadies Dakar, Senegal	Tél: +221 33 820 34 46 +221 33 859 51 12; +221 33 859 51 40
Kenya	1st floor, Apollo Center Ring Road, Vale Close, Westlands	Tél: +254-20-3673686/87 +254-20 361 2000; +254-30 361 2007
Tchad	UBA Tchad Avenue Charles de Gaulle PO Box 1148, N'djamena, Tchad	Tél: +235 252 19 53 +235 252 19 54
Tanzanie	30C/30D Nyerere Road Dar es Salaam, Tanzania	Tél: +255 222 86 3459 +255 222 86 3452-3
Gabon	282 Avenue Marquis de Compiegne BP 12035, Libreville, Gabon	Tél: +241 014 0624 +241 0572 9898
Zambia	Stand 22768, Thabo Mbeki Road Lusaka, Zambia	Tél: +260 211 255 951-3
Guinée Conakry	BP 1198 Conakry Rue Chateau d'eau, Marché Niger-Kaloum, Conakry	Tél.: +224-65800800
Gabon	8th Floor, Imm. Panoramique, 228 av Marquis de Compiègne, Libreville, Gabon	Tél: +241 07 68 03 63
Mozambique	UBA Moçambique, SA Praça 16 Junho-Malanga-Maputo Moçambique	Tél: + 258-848623703
Congo DRC	1853 Avenue de la liberation Kinshasa Gombe Congo RDC	Tél: +243992006651

